

Majella Simard

**LA CONTRIBUTION
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
AU DÉVELOPPEMENT
DES MILIEUX RURAUX
ET URBAINS
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Perceptions de gestionnaires d'entreprises

Cahiers du GRIDEQ

Le numéro 26 de la collection Cahiers du GRIDEQ est publié par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement territorial, de l'Est du Québec (GRIDEQ).

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Révision linguistique,
mise en page et graphisme
Abigaïl Rezelman

Impression
Alliance 9000
142, rue du Pont
Amqui (Québec) G5J 2R3

Distribution
GRIDEQ
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1
418-724-1440
418-724-1847 (télécopieur)
Courriel: grideq@uqar.ca

ISBN 978-2-923711-90-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-923711-91-1 (version électronique)

Dépôt légal juin 2016

Tous droits réservés © 2016
Université du Québec à Rimouski
GRIDEQ

Remerciements

Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale, du Centre de recherche sur le développement territorial, de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton, de la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton, du Pôle régional d'économie sociale (région du Bas-Saint-Laurent) et de Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Qu'il nous soit permis d'adresser nos plus sincères remerciements à ces organismes pour leur apport à la réalisation de ce projet.

Nous tenons à remercier Nancy Desjardins, étudiante au baccalauréat en géographie à l'Université de Moncton, pour la réalisation des entrevues téléphoniques ainsi que Gaétan Lagacé qui a agi en la qualité d'assistant de recherche.

En outre, l'auteur tient à remercier les évaluateurs anonymes qui ont parcouru le manuscrit. Leurs remarques, commentaires et suggestions ont grandement contribué à améliorer la version finale du document.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. Yann Fournis, directeur du GRIDEQ au moment du dépôt de notre manuscrit.

Enfin, nous voudrions adresser nos plus sincères remerciements à Mme Abigaïl Rezelman qui s'est assurée de la révision linguistique du manuscrit.

Table des matières

Remerciements.....	I
Table des matières.....	II
Table des illustrations.....	V
A. Tableaux.....	v
B. Graphiques.....	vii
C. Cartes.....	xi
INTRODUCTION.....	1
Originalité, objectif de l'étude et hypothèse de travail.....	5
Structure du rapport.....	8
1. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	9
1.1. Construction de la base de données initiale.....	9
1.2. Échantillonnage, critères de sélection et recrutement.....	12
1.3. Nature des variables et organisation du questionnaire.....	13
1.4. Méthodes d'analyse.....	14
1.4.1. Présentation des résultats.....	14
1.4.2. Les représentations sociales comme outil d'analyse.....	16
1.4.3. Portée et limites de l'étude.....	16
2. CADRE THÉORIQUE.....	19
2.1. Éléments conceptuels.....	19
2.1.1. L'économie sociale et les entreprises d'économie sociale.....	19
2.1.2. Le développement territorial.....	21
2.2. L'économie sociale et le développement local.....	30
3. ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS.....	33
3.1. Les entreprises d'économie sociale comme vecteur de l'innovation sociale au Bas-Saint-Laurent.....	33
3.1.1. Côté cour : les grands joueurs.....	33
3.1.2. Côté jardin : les plus petites entreprises.....	34
3.2. Principales caractéristiques des entreprises ayant participé à l'étude.....	37
3.3. Contribution des entreprises d'économie sociale au développement social.....	41
3.3.1. Le capital social.....	41
3.3.2. Perception interne et externe à l'égard de l'entreprise.....	52
3.3.3. Réseautage et partenariat.....	58
3.3.4. La gouvernance.....	71

3.4. Contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique.....	80
3.4.1. Les emplois.....	80
3.4.2. Les ressources financières et humaines.....	84
3.4.3. Relations d'affaires et concertation.....	88
3.4.4. Contribution de l'entreprise au développement économique.....	94
4. ANALYSE GÉOGRAPHIQUE.....	105
4.1. Perception des gestionnaires concernant la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social.....	105
4.1.1. Les MRC.....	105
4.1.2. Les milieux ruraux versus les milieux urbains.....	109
4.1.3. Les milieux ruraux.....	110
4.2. La contribution perçue des entreprises d'économie sociale au développement économique.....	114
4.2.1. Les MRC.....	115
4.2.2. Les milieux ruraux versus les milieux urbains.....	118
4.2.3. Les milieux ruraux.....	119
5. ANALYSE TYPOLOGIQUE.....	123
5.1. Le développement social.....	123
5.1.1. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social très faible.....	124
5.1.2. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social faible.....	127
5.1.3. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social moyen.....	129
5.1.4. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social élevé.....	132
5.2. Le développement économique.....	138
5.2.1. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique très faible.....	138
5.2.2. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique faible.....	141
5.2.3. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique moyen.....	143
5.2.4. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique élevé.....	145
6. PERSPECTIVES D'AVENIR ET DE DÉVELOPPEMENT.....	149
6.1. Projets de développement anticipés.....	149
6.2. Rôle de l'État en matière d'économie sociale.....	151
6.3. Rôle des autres acteurs en matière d'économie sociale.....	154
6.4. Avenir de l'entreprise.....	155
CONCLUSION.....	159

BIBLIOGRAPHIE.....	163
Monographies et articles de périodiques.....	163
Innovations sociales recensées.....	171
Documents électroniques.....	174
ANNEXES.....	175
Annexe 1 : Grille d'entretien	175
Annexe 2 : Questions retenues et pondération des variables ayant servi à la confection de l'indice de développement social	186
Annexe 3 : Questions retenues et pondération des variables ayant servi à la confection de l'indice de développement économique	187

Table des illustrations

A. Tableaux

Tableau 1 : Principales caractéristiques socio-économiques de la région du Bas-Saint-Laurent en comparaison avec le Québec en 2011.....	3
Tableau 2 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités du Bas-Saint-Laurent par strates de taille démographique et catégories de milieux.....	4
Tableau 3 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale recensées au 1 ^{er} juin 2011 au sein des MRC du Bas-Saint-Laurent en valeurs absolues et relatives par catégories de milieux (urbain/rural) géographiques	9
Tableau 4 : Domaines d'activité des entreprises d'économie sociale de la région du Bas-Saint-Laurent (en valeurs absolue et relative)..	12
Tableau 5 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale ayant participé à l'étude par MRC et catégories de milieux géographiques.....	13
Tableau 6 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale ayant participé à l'étude en fonction de l'indice de développement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et différentes catégories de milieux...	16
Tableau 7 : Principales caractéristiques de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale au Québec.....	20
Tableau 8 : Principaux domaines d'activité des entreprises d'économie sociale à l'étude.....	38
Tableau 9 : Répartition des membres (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude en fonction des différentes catégories de milieux géographiques	41
Tableau 10 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social de leur milieu	51
Tableau 11 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la perception de leur entreprise par les membres de la communauté	55
Tableau 12 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la perception de leur entreprise par les personnes extérieures à la communauté	56

Tableau 13 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne les avantages liés à l'établissement de partenariats.....	66
Tableau 14 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne l'apport versus l'inutilisation du bénévolat au sein de leur entreprise.....	68
Tableau 15 : Principales formes d'implication des membres en ce qui concerne la gouvernance de l'entreprise.....	73
Tableau 16 : Principales formes d'implication des acteurs locaux en ce qui concerne la gouvernance de l'entreprise.....	75
Tableau 17 : Principaux facteurs évoqués par les gestionnaires attribuables à la présence ou à l'absence de tensions au sein de leur entreprise ..	78
Tableau 18 : Principales manifestations évoquées par les gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au développement social et facteurs qui l'entravent.....	79
Tableau 19 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires les obligeant à recruter des ressources humaines à l'extérieur de la localité.....	86
Tableau 20 : Principales réponses évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne l'établissement de partenariats et de relations d'affaires.....	92
Tableau 21: Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne la difficulté à obtenir de l'aide technique ou logistique.....	94
Tableau 22 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne la difficulté de leur entreprise à susciter l'émergence d'autres types d'activités à caractère économique au sein du milieu.....	102
Tableau 23 : Principales réponses évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au développement local et régional.....	103
Tableau 24 : Indice de développement social des MRC du Bas-Saint-Laurent ...	106
Tableau 25 : Indice de développement social pour différentes catégories de milieux géographiques.....	110
Tableau 26 : Indice de développement social des milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent en fonction des catégories de localités.....	111
Tableau 27 : Indice de développement économique des MRC du Bas-Saint-Laurent.....	115
Tableau 28 : Indice de développement économique pour différentes catégories de milieux géographiques.....	118

Tableau 29 : Indice de développement économique des milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent en fonction des diverses catégories de localités	119
Tableau 30 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités à l'étude en fonction de leur indice de développement social (IDS).....	125
Tableau 31 : Synthèse des principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement social (IDS)	136
Tableau 32 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités à l'étude en fonction de leur indice de développement économique (IDE).....	139
Tableau 33 : Synthèse des principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement économique (IDE)	147
Tableau 34 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne l'élaboration d'un projet de développement au sein de leur entreprise au cours des deux années suivant l'enquête.....	151
Tableau 35 : Principales insatisfactions évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne l'impossibilité d'élaborer un projet de développement au sein de leur entreprise au cours des deux années suivant l'enquête	154
Tableau 36 : Principaux arguments évoqués par les gestionnaires quant à l'avenir de leur entreprise au cours des cinq années suivant l'enquête.....	157

B. Graphiques

Graphique 1 : Aire de rayonnement (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude.....	39
Graphique 2 : Répartition des membres des entreprises d'économie sociale à l'étude.....	40
Graphique 3 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au renforcement du sentiment identitaire.....	42
Graphique 4 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social.....	43
Graphique 5 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à favoriser l'innovation sociale.....	44

Graphique 6 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à favoriser la consolidation des liens de solidarité entre les membres de leur organisation.	44
Graphique 7 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à la consolidation des liens de solidarité entre les membres de la communauté.....	45
Graphique 8 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au développement social de leur milieu.....	46
Graphique 9 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu	47
Graphique 10 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale au sein des milieux ruraux par strates de taille démographique.....	48
Graphique 11 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à la réduction des inégalités interindividuelles.....	49
Graphique 12 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la perception de leur entreprise par les membres de la communauté et ceux de l'extérieur.....	53
Graphique 13 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la perception de leur entreprise par les membres de la communauté et ceux de l'extérieur à l'échelle des MRC...	54
Graphique 14 :	Type de réseau dont les entreprises d'économie sociale à l'étude font partie	60
Graphique 15 :	Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude établissant des partenariats aux échelles locale, régionale et provinciale par MRC	61
Graphique 16 :	Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude établissant des partenariats aux échelles locale, régionale et provinciale pour différentes catégories de milieux géographiques.....	62
Graphique 17 :	Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution des partenariats qu'ils établissent à la consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de la vie et la promotion du développement social à l'échelle des MRC	63

Graphique 18 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution des partenariats qu'ils établissent à la consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de la vie et la promotion du développement social au sein de leur localité pour différentes catégories de milieux géographiques	64
Graphique 19 : Proportion de bénévoles au sein des entreprises d'économie sociale à l'étude.....	69
Graphique 20 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires en ce qui concerne la difficulté à recruter des bénévoles.....	70
Graphique 21 : Répartition (en %) des principaux modes de gouvernance privilégiés par les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude.....	71
Graphique 22 : Répartition des principaux types de gestion privilégiés par les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude (en % des réponses).....	72
Graphique 23 : Niveau d'appréciation des gestionnaires concernant la gouvernance de leur entreprise (en % des réponses).....	77
Graphique 24 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon le nombre d'employés.....	81
Graphique 25 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon la proportion d'employés travaillant à temps plein	82
Graphique 26 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon le nombre d'emplois créés au cours des deux dernières années	83
Graphique 27 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude ayant créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années selon les MRC.....	83
Graphique 28 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude ayant créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années selon les catégories de milieux géographiques	84
Graphique 29 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon leur budget annuel.....	85
Graphique 30 : Répartition (en %) des différentes sources externes de financement des entreprises d'économie sociale à l'étude ...	88
Graphique 31 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude entretenant des relations d'affaires avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'économie sociale	89

Graphique 32 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant l'amélioration de la santé économique de leur entreprise suite à l'établissement de partenariats et de relations d'affaires.....	91
Graphique 33: Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant le degré de facilité en vue d'obtenir un soutien technique ou logistique au cours de l'existence de leur entreprise	93
Graphique 34 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser le développement économique de leur communauté	95
Graphique 35 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser le développement économique par catégories de milieux	96
Graphique 36 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser la prise en charge du développement local.....	97
Graphique 37 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser la prise en charge du développement local en fonction des différentes catégories de milieux ruraux.....	97
Graphique 38 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation économique.....	98
Graphique 39 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation économique en fonction des différentes catégories de milieux ruraux	99
Graphique 40 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à améliorer le niveau de vie de la population locale	100
Graphique 41 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à réduire les disparités économiques au sein de leur milieu	101
Graphique 42 : Probabilité que les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude présentent un projet de développement en lien avec leur domaine d'intervention au cours des deux années suivant l'enquête à l'échelle des MRC	150
Graphique 43 : Probabilité que les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude présentent un projet de développement en lien avec leur domaine d'intervention au cours des deux années suivant l'enquête pour différentes catégories de milieux géographiques.....	150

Graphique 44 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.....	152
Graphique 45 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent à l'échelle des MRC	153
Graphique 46 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent en fonction des différentes catégories de milieux géographiques.....	153
Graphique 47 : Niveau décisionnel qui, selon les gestionnaires, devrait avoir préséance dans le domaine de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent (% des réponses)	155
Graphique 48 : Niveau d'appréciation des gestionnaires quant à l'avenir de leur entreprise au cours des cinq années suivant l'enquête (% des réponses).....	156

C. Figure et cartes

Figure 1 : Les dimensions sociale et économique dans l'enclenchement d'un processus de développement territorial à partir d'un projet émanant de l'économie sociale.....	23
Carte 1 : Indice de développement social des localités à l'étude, région du Bas-Saint-Laurent	123
Carte 2 : Indice de développement économique des localités à l'étude, région du Bas-Saint-Laurent	138

Introduction

Depuis quelques années, l'économie sociale exerce un rôle de plus en plus important en matière de développement local au Québec (Pachocenski et Henderson, 2014 ; Chantier de l'économie sociale 2012 ; Jetté et Shield, 2010 ; Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Cette contribution significative est attribuable à plusieurs facteurs. L'un de ceux-ci concerne la précarité des finances publiques qui appelle les gouvernements à faire des choix stratégiques en matière d'investissement. Dès lors, le développement territorial, en particulier celui des milieux fragiles, ne constitue plus une priorité pour les diverses instances gouvernementales, l'État assumant davantage un rôle d'accompagnateur ou de partenaire plutôt que de leader en ce domaine (Dionne et Thivierge, 2000 ; Klein, 1995). De même, les dynamiques impulsées par l'économie néolibérale incitent les investisseurs privés à privilégier les milieux présentant les meilleurs avantages comparatifs de façon à stimuler la croissance économique et à favoriser l'émergence d'économies d'échelle au détriment du développement (Polèse et Shearmur, 2005 ; Dugas, 1994). Ces conditions se retrouvent de manière préférentielle dans les régions fortement urbanisées, mieux dotées en facteurs de croissance que les zones rurales à faible densité et de surcroît éloignées des villes, favorisant ainsi les premières par rapport aux secondes (Beaumont, 1998).

Qu'il soit impulsé par l'État central ou par l'entreprise privée, le développement exogène, qui a connu sa période faste au tournant des années 1970, s'est avéré impuissant à distribuer de manière équitable les ressources humaines, financières ou matérielles au sein du territoire québécois. Plusieurs régions se sont vues délaissées à la fois par l'État et le secteur privé, obligeant les acteurs locaux et régionaux à faire preuve d'innovation et de leadership afin de trouver des solutions aux problèmes de sous-emploi, de pauvreté et d'exclusion sociale qui affectent leur milieu. Le local est devenu un terreau propice à l'émergence d'initiatives de développement, voire d'innovations sociales en vue de mieux répondre aux besoins des résidents dans une perspective d'amélioration de leur qualité de vie (Lévesque, Fontan et Klein, 2014). De cette dynamique émane une double représentation du local exprimée par les intervenants sociaux quant aux orientations à adopter en matière de développement. Ainsi que le mentionnent Gagnon et Klein, « alors que les gouvernements envisagent le local davantage comme une bouée de sauvetage, les acteurs locaux y trouvent la possibilité de mieux maîtriser leurs espaces de développement » (Gagnon et Klein, 1991 : 242).

Dans ce contexte, l'économie sociale représente l'une des plateformes les plus appropriées pour lancer des initiatives tournées vers le développement local (Klein et Tremblay, 2011). Certains y voient même un véritable laboratoire d'innovations sociales qui contribue à retisser les solidarités, à rééquilibrer les pouvoirs et à redistribuer la richesse collective (Bouchard, Filho et Saint-Denis, 2011). Pour d'autres, l'économie sociale constitue un excellent moyen d'atténuer les effets de la crise mondiale et de remettre sur les rails l'économie de milieux en difficulté (Favreau et Molina, 2011). Pour de multiples raisons, et parce qu'elle

mise sur des principes différents¹, l'économie sociale devient, dans bien des cas, l'une des voies privilégiées par les acteurs endogènes comme réponse à un modèle de développement socio-économique en crise (Bouchard, Filho et Saint-Denis, 2011 ; Draperi, 2011 ; Tremblay, Klein et Fontan, 2009 ; Vaillancourt et Favreau, 2000).

Le Bas-Saint-Laurent s'inscrit dans ce paradigme développemental. Bien que plusieurs facteurs aient favorisé son repositionnement sur la scène provinciale et nationale au cours des dernières années², cette région se distingue par la persistance de profondes disparités socio-économiques (Simard, 2003 ; Dugas, 1990). Sur le plan démographique, le rythme d'évolution de la population régionale, en légère décroissance au cours de la dernière période quinquennale, ne parvient pas à suivre celui du Québec (cf. tableau 1). De même, comparativement à la province, le Bas-Saint-Laurent se caractérise par un taux d'activité plus faible. Par ricochet, la région possède un taux de chômage plus élevé que celui du Québec, ce qui reflète bien les problèmes d'emplois qui affectent tout un pan de l'espace rural. Ceux-ci se répercutent inévitablement sur le niveau de revenu, ce dernier ne correspondant qu'à 80,9 % de celui du Québec. La part du revenu perçue sous la forme de transferts gouvernementaux est aussi supérieure à celle de la province, tout comme la proportion de familles sous le seuil de faible revenu.

Les disparités socio-économiques du Bas-Saint-Laurent apparaissent encore plus criantes lorsque l'on affine l'analyse à l'échelon des municipalités régionales de comté (MRC) et des localités, comme nous l'avons démontré dans des travaux antérieurs (Simard, 2003). Peu importe les indicateurs retenus, les MRC Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de Matane, les plus urbanisées de la région, arrivent toujours en tête de liste. À l'inverse, celles de Témiscouata, de la Matapédia et des Basques figurent parmi le peloton de queue en raison de la faiblesse de leur armature urbaine et d'une économie tournée principalement sur la mise en valeur des ressources. Par exemple, le revenu moyen des familles s'établissait à 76 603 \$ dans la MRC Rimouski-Neigette en 2011 comparativement à 61 809 \$ pour celle du Témiscouata. Dans la MRC de Rivière-du-Loup, le taux de chômage atteignait 6 % pour cette même année contre 16,3 % dans celle de La Matapédia.

¹ L'économie sociale regroupe des services aux personnes visant à combler des besoins non satisfaits par l'État ou l'entreprise. Elle intègre des activités favorisant l'insertion de personnes souvent exclues du marché du travail. Elle donne lieu à des initiatives visant à revitaliser les territoires ruraux et urbains en déclin. Elle mise sur l'intérêt collectif plutôt que sur les gains en capital. Elle émane le plus souvent d'un groupe social soudé par une identité collective ou par un destin commun. Elle oriente ses formes de gouvernance sur le partenariat, le maillage et le réseautage.

² La filière éolienne, les biotechnologies marines, l'agroalimentaire, les sciences de la mer et les nouvelles technologies d'information et de communication sont autant de secteurs ayant contribué, depuis les années 1990, à une diversification de l'économie régionale.

Tableau 1 : Principales caractéristiques socio-économiques de la région du Bas-Saint-Laurent en comparaison avec le Québec en 2011

Indicateurs	Le Bas-Saint-Laurent	Le Québec
Variables démographiques		
Évolution de la population (2006-2011)	-0,3	4,7
% de la population urbaine	51,4	80,6
% de la population rurale	48,6	19,4
% de la population de 0 à 24 ans	24,7	28,3
% de la population de 65 ans et plus	19,4	15,9
Variables socio-économiques		
Taux d'activité	58,0	64,6
Taux de chômage	9,9	7,2
% des travailleurs du secteur primaire	9,1	2,6
% des travailleurs du secteur secondaire	19,3	17,6
% des travailleurs du secteur tertiaire	71,6	79,8
% de la population n'ayant pas atteint la 9 ^e année	28,4	22,2
% de la population détentrice d'un diplôme d'études universitaires	10,1	18,6
Variables concernant le revenu		
Revenu familial moyen en \$	66 355	8 2045
% du revenu/moyenne provinciale	80,9	--
% du revenu provenant d'un emploi	64,0	71,7
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux	23,3	15,0
% du revenu provenant d'une autre source	12,7	13,3
% des familles économiques sous le seuil de faible revenu	18,3	16,7

Source : Statistique Canada. Recensements de 2011.

Enfin, les écarts entre milieux urbains et ruraux sont flagrants. Les milieux ruraux éloignés des villes et, de surcroît, de petite taille démographique, constituent les parents pauvres de l'amélioration générale qu'a connue l'ensemble de la région en termes de développement économique au cours des 20 dernières années. D'un recensement à l'autre, ces petites localités³ figurent d'ailleurs parmi les plus pauvres du Québec eu égard à leur revenu familial moyen. En 2006, celui-ci s'établissait à 44 804 \$, ce qui n'équivalait qu'à 73,1 % de celui de la province. De même, les petites localités constituent le segment de l'espace rural le plus affecté par la décroissance démographique et le sous-emploi (cf. tableau 2). Au surplus, la proportion de jeunes y est aussi la plus faible, toutes catégories de milieux confondus.

³ Dans le cadre de cette étude, l'expression « petites localités » désignera les entités dont la taille démographique est inférieure à 500 habitants.

Tableau 2 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités du Bas-Saint-Laurent par strates de taille démographique et catégories de milieu

Indicateurs/strates de taille démographique	0-499	500-999	1 000-1 499	1 500-1999	2 000-2 499	Milieux ruraux (moins de 2 500 hab.)	Milieux urbains (2 500 hab. et plus)	Le Bas- Saint-Laurent
Variables démographiques								
Évolution de la population (2006-2011)	-6,6	-2,2	-4,7	-1,6	0,0	-3,6	1,7	-0,3
% de la population de 0 à 24 ans (2011)	23,6	26,3	24,1	25,5	24,4	24,6	25,1	24,7
% de la population de 65 ans et plus (2011)	18,9	19,0	20,5	19,0	20,9	19,3	20,3	19,4
Variables socio-économiques								
Taux d'activité (2006)	54,3	56,6	58,4	57,9	55,2	56,1	60,2	56,7
Taux de chômage (2006)	16,5	12,2	13,2	10,4	14,8	14,1	9,0	13,3
% des travailleurs du secteur primaire (2006)	24,0	18,8	17,2	11,9	13,1	17,0	0,8	8,8
% des travailleurs du secteur secondaire (2006)	21,7	23,8	22,4	23,9	21,3	22,6	15,0	18,8
% des travailleurs du secteur tertiaire (2006)	54,3	57,4	60,4	64,1	65,6	60,4	84,2	72,4
% de la population n'ayant pas atteint la 9 ^e année (2006)	19,8	15,7	14,8	15,0	13,9	17,1	11,5	16,4
% de la population détentrice d'un diplôme d'études universitaires (2006)	4,4	6,1	7,2	6,4	7,9	5,7	10,1	6,2
Variables concernant le revenu								
Revenu familial moyen en \$ (2006)	44 804	53 493	53 228	54 274	57 411	50 381	60 458	51 756
% du revenu/moyenne provinciale (2006)	73,1	87,3	86,9	88,6	93,7	82,2	98,7	84,5
% du revenu provenant d'un emploi (2006)	61,0	64,8	66,9	69,7	67,8	64,3	71,8	65,4
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux (2006)	31,8	24,2	23,4	20,9	21,2	26,5	17,0	25,2
% du revenu provenant d'une autre source (2006)	7,2	11,0	9,7	9,4	11,0	9,2	11,2	89,4
% des familles économiques sous le seuil de faible revenu (2006)	5,7	3,8	3,7	6,5	3,9	4,7	4,6	4,7

Source : Statistique Canada. Recensements de 2006 et de 2011.

Originalité, objectif de l'étude et hypothèse de travail

Les travaux portant sur l'économie sociale, particulièrement depuis sa reconnaissance officielle par le gouvernement du Québec en 1997, fusent de part et d'autre et ce, à tous les échelons géographiques⁴. Parmi les nombreux facteurs qui expliquent l'attention soutenue que portent les chercheurs et les décideurs à l'égard de l'économie sociale, trois méritent plus spécifiquement d'être précisés. On note, dans un premier temps, le rôle de plus en plus important qu'exerce ce secteur dans l'économie du Québec, voire du Canada. La compréhension croissante de la contribution de l'économie sociale comme forme de gouvernance favorisant la participation citoyenne, la mobilisation sociale et la mise en réseaux d'acteurs constitue un deuxième facteur qui attire l'attention des universitaires et des institutions gouvernementales (Frisen, Alasia et Bollman, 2010). Enfin, les capacités de l'économie sociale à provoquer une dynamique de développement, tant en milieu urbain que rural, représente un troisième motif d'intérêt.

Une recension succincte des travaux produits au cours des 15 dernières années nous a permis de faire ressortir quatre grandes catégories de contributions. Celles-ci ont d'abord pris la forme de portraits, dont plusieurs ont été réalisés à l'échelon des régions administratives du Québec. En fait, depuis la création du Chantier de l'économie sociale pratiquement toutes les régions de la province ont effectué un portrait de l'économie sociale, sous l'égide des différents pôles régionaux⁵. Ces inventaires des diverses ressources issues de l'économie sociale ont suscité une réflexion sur une base factuelle solide (Bouchard, 2008). Ils ont permis de poser un diagnostic précis et actuel des entreprises d'économie sociale et, dans certains cas, de dégager des pistes d'actions afin de guider leur croissance, leur consolidation et leur expansion dans une perspective de développement territorial.

⁴ Trois événements déclencheurs ont, de notre point de vue, favorisé cette reconnaissance officielle. Il s'agit, en premier lieu, de la Marche mondiale des femmes de 1995. Sous le thème «Du pain et des roses», cette marche visait notamment à dénoncer la pauvreté et la violence faite aux femmes à l'échelle du globe. Le deuxième événement concerne la création, au Québec, du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport paru sous le titre: *Entre l'espoir et le doute* ainsi qu'à la mise sur pied du Groupe de travail sur l'économie sociale, devenu par la suite le Chantier de l'économie sociale. Enfin, le Sommet sur l'économie et l'emploi, qui s'est déroulé en octobre 1996, représente l'aboutissement des deux événements précédents. Lors de ce sommet, les participants ont endossé une déclaration à l'égard de l'emploi et de la pauvreté qui engage les partenaires patronaux, syndicaux et gouvernementaux. C'est à la suite de ce sommet que la définition de l'économie sociale proposée par le Chantier fut adoptée officiellement par le gouvernement du Québec en 1997.

⁵ Le rôle de ces pôles « est de promouvoir l'économie sociale ainsi que de favoriser la concertation et le partenariat entre les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets » (site web du Chantier de l'économie sociale, consulté le 2 mars 2012).

Une kyrielle d'études de cas et de productions à caractère thématique et sectoriel ont succédé à ces portraits régionaux. Pour l'essentiel, ces études, de type descriptif, ont pris la forme de comptes rendus thématiques ou d'expériences qui rassemblent des données à la fois historiques, analytiques et factuelles. Près d'une centaine de titres figurent dans une collection consacrée à ce thème dans le cadre des activités du Centre de recherche sur les innovations sociales. Largement couvert dans les médias, l'un des cas les plus emblématiques est sans aucun doute celui de Saint-Camille, une localité de 511 habitants située dans la région des Cantons-de-l'Est qui s'est tournée vers l'économie sociale pour relancer son économie (Béique, 2011; Cassen, 2006; Langlois, 2004). Tous ces travaux, qui conjuguent l'observation directe à différentes sources documentaires, se sont avérés d'une grande utilité pour identifier les facteurs liés à la réussite ou, au contraire, à l'insuccès des initiatives misant sur l'économie sociale dans le but d'enclencher un processus qui allie territoire et développement (Klein et Champagne, 2011).

En outre, il ne faut pas oublier les nombreuses recherches à caractère plus théorique menées sous la loupe de spécialistes tels que Dacheux (2001), Demoustier (2004; 2001), Draperi (2011; 2007), Favreau (2008), Jeantet (2008), Laville (2010; 1994) ou Vienney (1994), pour ne nommer que ceux-là. Ce troisième ensemble de travaux a favorisé l'accroissement des connaissances notamment dans les domaines de la sociologie économique et de la science régionale. À cet égard, Benoît Lévesque (2009) a effectué une riche recension des différentes contributions qui ont émané depuis la création du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives en 1967.

Enfin, il existe aussi une catégorie d'ouvrages regroupant une variété de textes de nature technique destinés aux intervenants de terrain qui, sur une base quotidienne, sont confrontés aux défis et aux enjeux de l'économie sociale. Ces documents peuvent être utilisés comme des coffres à outils, que ce soit dans le but d'entamer un processus de développement territorial ou de mettre en place des mesures d'intervention visant à soutenir diverses initiatives d'économie sociale qui émanent du territoire. D'autres ouvrages favorisent le transfert des connaissances entre les travaux effectués par les chercheurs et les acteurs de terrain⁶. À cet égard, les contributions du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (Sutton, 2007 a et b) et ceux du Chantier de l'économie sociale (2008) font figure de proue. Jadis présents dans toutes les MRC du Québec, les différents centres locaux de développement (CLD) ont également élaboré de nombreux outils (modèles de plans d'affaires, autodiagnostic d'entreprises d'économie sociale, etc.) en vue de promouvoir

⁶ À ce sujet, le lecteur est convié à consulter la contribution de Jean-Marc Fontan intitulée « La recherche partenariale en économie sociale. L'expérience québécoise », dans BOUCHARD, Marie J. (dir.). *L'économie sociale: vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, pp. 63-88.

l'économie sociale sur leur territoire respectif. Les Conférences régionales des élus (CRÉ) ont également appuyé plusieurs initiatives via l'enveloppe budgétaire dont elles disposent à cet égard. Sur le plan logique, les coopératives de développement régional soutiennent de nombreux intervenants dans la formation de coopératives.

Si les ouvrages à caractère théorique et ceux relevant du domaine de la pratique s'avèrent relativement nombreux, peu d'études ont porté de manière explicite sur la contribution de l'économie sociale au développement socio-économique régional. Ainsi que le mentionne Bouchard, « l'économie sociale est un phénomène encore relativement peu documenté [...] notamment en ce qui concerne sa contribution spécifique aux dynamiques de développement » (Bouchard, 2008 : 17). Friesen, Alasia et Bollman (2010) renchérissent en signalant que les comparaisons entre les régions rurales et urbaines demeurent limitées. En fait, à notre connaissance, il n'existe que deux études ayant examiné l'apport de l'économie sociale sous l'angle du développement socio-économique. La première est une recherche pancanadienne effectuée en 2010 par trois chercheurs de Statistique Canada. Ces derniers se sont attardés aux profils des organismes de bienfaisance (type d'entreprises et répartition géographique, activités et liens en matière de gouvernance, emplois générés et nombre d'employés, finances et activités de financement) dans une perspective de développement socio-économique. La deuxième est l'œuvre de notre collègue Yvan Comeau. Ayant pour titre *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale. La Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*, l'ouvrage de Comeau porte essentiellement sur l'apport et les principales retombées des entreprises d'économie sociale au sein de ces deux régions administratives du Québec. Les travaux ayant pour sujet la dynamique des représentations de l'économie sociale sont encore plus rares. C'est dans le but de combler en partie cette lacune que s'inscrit la présente recherche.

Comment les gestionnaires des entreprises d'économie sociale perçoivent-ils la contribution de ces dernières au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent ? En plus de saisir ces perceptions d'acteurs engagés, nous tentons de croiser celles-ci avec le type de milieu et de situation dans lequel ils interviennent. En d'autres termes, existe-t-il un lien entre les contributions perçues par les gestionnaires d'entreprises et la taille démographique des localités d'une part et leur situation économique de l'autre ? Les entreprises sises en milieu rural sont-elles perçues comme contribuant davantage au développement social ou économique que celles en milieu urbain ? Observe-t-on des différences significatives entre les représentations des gestionnaires en fonction de la localisation géographique de leur entreprise ? Voilà autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette étude dont l'objectif consiste à évaluer, sous l'angle des représentations, la contribution sociale et économique des entreprises d'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent.

Eu égard à ce qui précède et à la lumière de la situation socio-économique particulière de la région du Bas-Saint-Laurent, nous formulons l'hypothèse que

parmi les gestionnaires œuvrant en milieu rural, les entreprises d'économie sociale sont perçues comme contribuant autant au développement économique que social des localités concernées alors qu'en milieu urbain, l'aspect économique a préséance sur la dimension sociale.

Structure de l'étude

Notre étude comporte trois parties. Dans la première, nous présentons les principaux éléments relatifs à la méthodologie et précisons les modalités quant à la constitution de notre base de données. Par la suite, nous exposons successivement la composition de notre échantillon ainsi que les différents critères de sélection ayant servi à sa confection, la nature des variables retenues aux fins de l'étude, l'organisation du questionnaire, la méthode d'analyse préconisée et les principaux éléments concernant la présentation des résultats.

La seconde partie est consacrée au cadre théorique. Les éléments conceptuels qui serviront à appuyer les résultats de notre analyse font l'objet d'une première section. Nous rappelons, dans un premier temps, la définition et les diverses composantes de l'économie sociale. Puis, nous abordons successivement les dimensions sociale et économique du développement territorial, concept autour duquel gravitera notre analyse. Enfin, nous montrons en quoi l'économie sociale est susceptible de représenter un puissant vecteur de développement local.

Finalement, la troisième partie porte sur l'analyse des résultats proprement dits, ces derniers étant issus d'enquêtes téléphoniques effectuées auprès de 129 entreprises d'économie sociale de la région du Bas-Saint-Laurent.

1. Cadre méthodologique

Compte tenu de l'objectif général de notre étude, nous avons privilégié une approche quantitative de type descriptif. Nous avons administré un questionnaire auprès de 129 gestionnaires d'entreprises d'économie sociale sélectionnés à partir d'un échantillon stratifié.

1.1. Construction de la base de données initiale

La base de données utilisée dans le cadre de cette recherche est issue de listes provenant des sites web du ministère québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, du Mouvement Desjardins, de Promutuel, des Caisses mutuellistes du Québec, du Groupe-conseil Aténa et du Regroupement des cuisines collectives du Québec. Les huit CLD du Bas-Saint-Laurent nous ont également fait parvenir la liste des entreprises ayant bénéficié d'un appui financier. Notons que les données que nous avons traitées à partir de notre base initiale ne concernent que des informations de nature publique. Au total, cette recension a permis de répertorier 533 entreprises d'économie sociale. Le tableau 3 montre comment celles-ci se distribuent au sein des milieux urbains et ruraux pour chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 3 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale recensées au 1^{er} juin 2011 au sein des MRC du Bas-Saint-Laurent en valeurs absolues et relatives par catégories de milieux (urbain/rural) géographiques

MRC	Milieu urbain	Milieu rural	Total	
			n	%
Rimouski-Neigette	82	40	122	22,9
Témiscouata	45	47	92	17,3
Rivière-du-Loup	46	25	71	13,3
Kamouraska	37	36	67	12,6
La Matapédia	36	30	66	12,4
La Mitis	26	22	48	9,0
Les Basques	22	14	36	6,8
Matane	27	4	31	5,8
Le Bas-Saint-Laurent	321	218	533	100,0

Note : Les caisses populaires ont été comptabilisées à l'endroit où se retrouve leur siège social.

Sources : CLD des différentes MRC de la région du Bas-Saint-Laurent, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Mouvement Desjardins, sites officiels de Promutuel, des Caisses mutuellistes du Québec et d'ATENA Groupe-conseil.

Sans entrer dans les détails⁷, nous remarquons que la MRC Rimouski-Neigette, la plus urbanisée et aussi la plus peuplée de la région, englobe le plus grand

⁷ Le lecteur qui souhaite obtenir davantage d'information sur la distribution des entreprises d'économie sociale entre milieux ruraux et urbains dans la région du Bas-

nombre, mais aussi la plus forte proportion, d'entreprises d'économie sociale. Le déploiement de l'économie sociale semble s'être réalisé en concomitance avec les tendances constatées en matière de développement régional, au sens où les organismes et les entreprises d'économie sociale répertoriés au sein de cette MRC se sont installés surtout dans l'agglomération urbaine de Rimouski. Celle-ci concentre, en effet, 82 des 122 entreprises de la MRC, soit plus de la moitié.

Arrive au deuxième rang la MRC de Témiscouata avec 92 entreprises d'économie sociale, soit 17,3 % du total. Le fait que celle-ci fasse partie du peloton de tête n'est pas le fruit du hasard, mais probablement le résultat de l'histoire. En effet, le développement communautaire et social a mobilisé une grande partie de la population dans les années 1970 avec la création du JAL. Celui-ci a entraîné la formation de plusieurs organismes de gestion en commun dont certains occupent toujours une place importante dans le paysage socio-économique de cette MRC. Si certains de ces organismes sont toujours présents après plus de 40 ans d'existence, nous pouvons en déduire qu'ils sont porteurs de développement local. De plus, comme le Témiscouata se caractérise par la faiblesse de son armature urbaine, il n'est pas étonnant de constater que la majorité des entreprises se situent en milieu rural.

Avec 71 entreprises, la MRC de Rivière-du-Loup occupe le troisième rang. De ce nombre, 46 siègent au chef-lieu de la MRC, en l'occurrence Rivière-du-Loup. Reconnue pour son esprit d'entrepreneuriat et la qualité de son potentiel agricole, la MRC de Kamouraska s'inscrit au quatrième rang, cette dernière abritant quelque 67 entreprises réparties presque également entre les milieux ruraux et urbains. Elle est talonnée par la MRC de La Matapédia où l'on en retrouve 66. Contrairement à la MRC de Kamouraska où l'économie sociale sert d'appui à une structure économique dominée par le secteur industriel, celle de La Matapédia a carrément misé sur le développement communautaire dans le but de diversifier une économie particulièrement tributaire de l'exploitation des ressources (Simard, 2011a). Cela est significatif de la nature même de ces organismes, dont les objectifs s'inscrivent dans le prolongement des diverses expériences d'aménagement et de développement planifiés qui ont marqué le territoire du Bas-Saint-Laurent dans les années 1960 et qui ont fortement orienté l'idéologie de développement en milieu rural (Dionne et Klein, 1982). Pour sa part, la MRC de La Mitis compte 48 entreprises d'économie sociale qui se concentrent surtout à Mont-Joli. Cette tendance à la concentration en milieu

Saint-Laurent et leurs impacts en termes de disparités territoriales est convié à consulter l'article que nous avons rédigé à cet effet et intitulé : « La géographie de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent: une analyse sous l'angle des disparités territoriales » (Simard, 2008). Les résultats de notre analyse ont permis de constater que les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent avaient tendance à se concentrer au sein des milieux de petite taille démographique moins favorisés sur le plan socio-économique, une observation qu'effectue également notre collègue Yvan Comeau (2008) dans son ouvrage portant sur les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

urbain s'observe aussi dans la MRC des Basques où 22 des 36 entreprises comprises au sein de cette MRC se situent à Trois-Pistoles.

Enfin, la situation de la MRC de Matane contraste avec celle des autres MRC du Bas-Saint-Laurent dans la mesure où on y recense seulement 31 entreprises d'économie sociale, dont quatre ont pignon sur rue en milieu rural. À l'instar de la MRC de Kamouraska, celle de Matane a une structure économique qui gravite surtout autour de l'appareil industriel. Toutefois, contrairement au Kamouraska, la MRC de Matane dispose d'un potentiel agricole plutôt faible. Or l'activité agricole, conjuguée aux ressources forestières, a été un terreau propice à l'émergence d'entreprises d'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Il est à noter qu'aucune localité rurale au sein de cette MRC ne dispose d'une caisse populaire autonome, celle-ci prenant essentiellement la forme de points de services dont le siège social est situé à Matane.

L'économie sociale est présente dans pratiquement toutes les branches de l'activité économique au Bas-Saint-Laurent (cf. tableau 4). Les services aux personnes accaparent une entreprise sur cinq. En outre, 80 des 107 entreprises de ce secteur se localisent en milieu urbain. Ainsi que le constate Comeau (2011), la situation économique régionale influence la trajectoire de l'emploi en économie sociale comme dans les autres sphères de la société, certains domaines d'activité étant plus favorisés que d'autres. L'amélioration du cadre de vie constitue la deuxième catégorie en importance. Les 54 entreprises que l'on y retrouve se distribuent sur tout le territoire bas-laurentien avec une tendance à la concentration dans les MRC des Basques et de La Mitis.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'essor de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent a d'abord été associé au secteur agricole. Ce dernier représente toujours un créneau omniprésent au sein des MRC à dominante rurale, dont celles des Basques, du Kamouraska et de La Matapédia, ces trois entités englobant l'essentiel des 50 entreprises d'économie comprises au sein de ce secteur. Le secteur des loisirs et du tourisme ainsi que celui regroupant les coopératives d'épargne et de crédit occupent *ex æquo* le cinquième rang. Ces entreprises se situent majoritairement au sein des principales agglomérations urbaines, bien que la plupart des milieux ruraux abritent toujours quelques points de service des caisses populaires Desjardins. Les entreprises œuvrant dans les secteurs des activités culturelles, de l'environnement ainsi que celles qui interviennent dans le domaine de l'insertion sociale et de l'emploi se retrouvent presque exclusivement en milieu urbain. Il en est de même en ce qui concerne les services de garde qui regroupent les centres de la petite enfance. À l'inverse, on ne s'étonnera guère de constater que les 14 entreprises qui œuvrent dans le domaine de la mise en valeur intégrée des ressources se concentrent en milieu rural. De leur côté, les sphères liées à l'entrepreneuriat, au développement économique, aux transports et aux communications abritent des entreprises qui se distribuent à peu près également entre les milieux urbains et ruraux de la région. Le secteur de la santé est le moins représenté. On y dénombre seulement quatre entreprises, lesquelles se situent respectivement à Sainte-Félicité, à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, à Matane et à Rimouski.

Tableau 4 : Domaines d'activité des entreprises d'économie sociale de la région du Bas-Saint-Laurent (en valeurs absolue et relative)

Domaines d'activité	Nombre	%
Services aux personnes (incluant les coopératives de consommation et scolaire)	107	20,08
Amélioration du cadre de vie	54	10,13
Développement agricole	50	9,38
Loisirs et tourisme	45	8,44
Coopératives d'épargne et de crédit	45	8,44
Activités culturelles	43	8,07
Services de garde	37	6,94
Services de soutien des ménages actifs	30	5,63
Prévention, sensibilisation, éducation et intervention	28	5,25
Environnement	26	4,88
Insertion sociale et/ou à l'emploi	19	3,56
Transports et communications	17	3,19
Mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques	14	2,63
Entrepreneuriat et développement économique	14	2,63
Services de santé	4	0,75
TOTAL	533	100,00

1.2. Échantillonnage, critères de sélection et recrutement

À partir de cette liste, nous avons effectué un travail d'enquête par échantillon stratifié. Notre échantillon, faut-il le rappeler, se compose de 129 entreprises d'économie sociale sur un total de 533. Ces dernières correspondent à ce que Bouchard qualifie de « noyau dur » de l'économie sociale (Bouchard, 2008). Elles regroupent les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif (OBNL) qui ont pour mission la production et l'offre de biens ou de services. Par conséquent, ces organismes réalisent des activités économiques. Cet échantillon nous a permis d'obtenir des résultats valables 19 fois sur 20 avec un intervalle de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 7,5 %. Quant à la provenance géographique des entreprises sélectionnées, 68 sont issues du milieu rural (soit 52,7 % du total) alors que 61 (soit 47,3 %) proviennent du milieu urbain⁸. Notons que ces proportions correspondent en gros à la répartition des populations urbaine et rurale au sein de la région du Bas-Saint-Laurent (cf. tableau 5)⁹.

⁸ Par milieu urbain, nous entendons une localité dont la population est supérieure à 2 500 habitants en référence au recensement de 2006. En raison de leur statut de ville, Notre-Dame-du-Lac et Causapscal seront traitées comme des agglomérations urbaines et ce, même si leur population était inférieure à 2 500 habitants au recensement de 2006. Par ailleurs, il est à noter que les municipalités de Notre-Dame-du-Lac et de Cabano ont fusionné le 5 mai 2010 pour former la nouvelle municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac. Elles seront traitées séparément dans le cadre de cette étude. C'est aussi le cas de Mont-Lebel, de Rimouski-Est, de Sainte-Blandine qui se sont incorporées à Rimouski en 2002, ainsi que la municipalité de Bic, intégrée à cette même ville en 2009.

⁹ Parce qu'elles présentent davantage des caractéristiques assimilables au monde rural et bien que leur taille démographique soit supérieure à 2 500 habitants, les localités de

Tableau 5 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale ayant participé à l'étude par MRC et catégories de milieux géographiques

MRC/Catégories de milieux	0 à 499 habitants	500 à 999 habitants	1 000 habitants et plus	Milieux ruraux	Milieux urbains	TOTAL
Rimouski-Neigette	6	0	4	10	15	25
Témiscouata	4	9	5	18	8	26
Kamouraska	3	4	4	11	6	17
La Matapédia	5	1	4	10	7	17
Rivière-du-Loup	3	0	0	3	8	11
La Mitis	1	3	3	7	5	12
Les Basques	2	2	2	6	5	11
Matane	1	0	2	3	7	10
TOTAL	25	19	24	68	61	129

Deux critères de sélection ont été privilégiés pour définir la composition de notre échantillon : les strates de taille démographique des localités et les MRC. Par souci de représentativité, le nombre d'entreprises d'économie sociale retenues aux fins de l'étude, pour chacune des strates de taille, a été choisi en regard de la proportion réelle de localités comprises dans chacune des strates. Les entreprises d'économie sociale qui composent notre échantillon ont également été sélectionnées en fonction du poids démographique des huit MRC du Bas-Saint-Laurent, ce qui constitue notre second critère. Ainsi, dans notre échantillon, les strates de taille et les MRC sont représentées le plus fidèlement possible eu égard à la population étudiée. Pour ce qui est des villes, étant donné que ces dernières n'ont pas été divisées par strates de taille, nous avons conçu notre échantillon de façon à ce que chaque MRC soit représentée. On retrouvera, au tableau 5, le nombre d'entreprises à l'étude par MRC et pour chaque catégorie de milieux géographiques.

Une lettre de sollicitation a été acheminée aux gestionnaires de l'ensemble des entreprises sélectionnées. Seul un petit nombre de gestionnaires, en l'occurrence cinq, ont refusé de collaborer. L'administration du questionnaire a pris la forme d'une entrevue téléphonique dont la durée moyenne était de 90 minutes. Les entrevues se sont déroulées du 28 juin au 17 septembre 2011. Un prétest visant à vérifier notre questionnaire s'est tenu durant la première semaine de juin auprès de quatre entreprises du Bas-Saint-Laurent.

1.3. Nature des variables et organisation du questionnaire

Comportant 64 questions, notre grille d'analyse s'est déclinée en trois grandes parties¹⁰. Les renseignements généraux concernant l'entreprise (coordonnées

Saint-Antonin (3 780 habitants), de Bic (2 946 habitants), de Sainte-Luce (2 934 habitants) et de Saint-Anaclet-de-Lessard (2 644 habitants) ont été intégrées au milieu rural.

¹⁰ La grille d'entretien figure à l'annexe 1.

civiques de l'établissement, activité économique principale, mission ou champ d'activité, statut juridique et territoire desservi) ont fait l'objet de la première.

La deuxième partie visait à mesurer la contribution sociale de l'entreprise au développement territorial. Les variables retenues pour évaluer cette dimension étaient les suivantes : le capital social, la perception interne et externe à l'égard de l'entreprise, le réseautage, le partenariat et la gouvernance. Ces variables qualitatives ont été mesurées par des questions de type Likert à cinq niveaux. Notons que le répondant pouvait faire part de ses commentaires ou apporter des éléments de précision et ce, pour la plupart des questions. En outre, notre grille d'entretien comportait aussi des questions ouvertes.

Les principaux paramètres ayant servi à évaluer la dimension économique, objet de la troisième partie de notre questionnaire, furent le nombre d'emplois créés au sein de l'entreprise, les ressources financières et humaines mobilisées, les relations d'affaires et la contribution de l'entreprise au développement économique local. Des questions avec choix de réponses ont été privilégiées. Néanmoins, notre questionnaire a été construit de façon à ce que le répondant puisse justifier sa réponse lorsqu'il s'agissait de questions fermées et ainsi apporter des explications complémentaires, le but étant de recueillir le maximum d'information possible au sujet de l'entreprise. Par ailleurs, on retrouvait aussi des questions ouvertes et, dans une moindre mesure, d'autres de type Likert. Enfin, l'analyse a conduit à la construction de deux indices composites dont la méthodologie sera explicitée plus loin.

1.4. Méthodes d'analyse

1.4.1. Présentation des résultats

Les résultats seront présentés à partir de tableaux et de graphiques récapitulatifs qui reprennent des informations relatives à la répartition entre catégories, à la moyenne et au total estimés sur l'ensemble de la population. Cette analyse descriptive permettra d'obtenir une vue générale des données.

L'originalité de notre analyse repose toutefois sur deux méthodes. La première concerne la confection de tableaux croisés dynamiques effectués à partir du logiciel Excel®. Ces derniers nous permettront de considérer trois dimensions¹¹ dans l'analyse des résultats. La seconde approche consiste en la réalisation de typologies. Deux typologies serviront à l'analyse des entreprises sises en milieu rural.

La première est basée sur les strates de taille démographique. Ces dernières nous ont permis de diviser l'espace rural en trois catégories : les localités de moins de 500 habitants, celles dont la taille démographique oscille entre 500 et

¹¹ Chacune des variables à l'étude a été croisée avec la MRC, l'indice de développement économique du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la taille démographique des localités.

999 habitants et les municipalités de 1 000 habitants à 2 499 habitants¹². Cette méthode d'analyse permettra d'établir des distinctions entre milieux socio-économiques fort différents sur le plan des infrastructures, des occupations et de la distribution de la population, mais aussi entre certaines localités agroforestières, typiquement rurales, à forte dispersion de population et celles plus peuplées à habitat plus dense et dont l'économie est généralement plus dynamique.

La seconde typologie s'appuie sur un indice de développement élaboré en 1996 par le MAMROT. À partir de cet indice, le ministère a conçu une typologie à quatre niveaux illustrant autant de situations socio-économiques. Ces quatre niveaux ont été réajustés aux données du recensement de 2006. Il s'agit des localités dites très dynamiques (1)¹³ dynamiques (10), stables (30) et en restructuration (59)¹⁴. Le tableau 6 fait état de la distribution géographique des entreprises d'économie sociale faisant partie de notre échantillon en fonction de l'indice de développement du MAMROT et de la strate démographique des localités.

Comme déjà évoqué, des indices ont également été calculés afin de proposer une meilleure interprétation de certaines variables, mais surtout dans le but de mesurer de façon synthétique une caractéristique que possède l'ensemble des valeurs que prend une variable. Enfin, l'accent étant plutôt mis sur le territoire, il est à noter que nous ne ferons que très rarement de distinctions, dans l'analyse de nos résultats, entre les entreprises faisant partie de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale.

¹² Nous utiliserons respectivement, dans le cadre de cette étude, les expressions « petites localités rurales », « localités rurales de taille intermédiaire » et « localités rurales de la strate supérieure » en référence à chacune de ces trois catégories de milieux ruraux. Par ailleurs, notre classification s'appuie sur les travaux du géographe Clermont Dugas. Bien que choisies de façon arbitraire, les classes retenues expriment des différenciations considérables en matière de services de proximité (Dugas, 1979). Au nombre de 41 au Bas-Saint-Laurent, les localités de moins de 500 habitants possèdent une infrastructure de services très fragmentaire, voire quasi inexistante. Pour leur part, celles de 500 à 999 habitants, sans atteindre l'autosuffisance, disposent de certains services de première ligne. En 2006, le Bas-Saint-Laurent en comportait 28. De leur côté, les 32 localités de 1 000 à 2 499 habitants « forment de véritables petits centres de services fournissant la plupart des biens d'usage courant » (Dugas, 1979 : 72).

¹³ Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de municipalités concernées.

¹⁴ Le MAMROT n'a pas attribué d'indice de développement à la localité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs qui ne comptait que 62 habitants au recensement de 2006. C'est ce qui explique la différence que l'on observe en ce qui concerne le nombre de localités rurales comprises au sein des deux typologies. En outre, étant donné que Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ne comporte aucune entreprise d'économie sociale, nous l'avons exclue de notre étude.

Tableau 6 : Distribution géographique des entreprises d'économie sociale ayant participé à l'étude en fonction de l'indice de développement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et différentes catégories de milieux

Catégories de milieux	Localités rurales en restructuration	Localités rurales stables	Localités rurales dynamiques	Milieux urbains	TOTAL
Localités de 0 à 499 habitants	17	4		-	21
Localités de 500 à 999 habitants	15	8	2	-	25
Localités de 1 000 à 2 499 habitants	9	9	4	-	22
Milieux urbains	-	-	-	61	61
TOTAL	41	21	6	61	129

1.4.2. Les représentations sociales comme outil d'analyse

L'étude des représentations sociales est d'un grand intérêt pour les sciences sociales puisqu'elle permet d'envisager les déterminations collectives ainsi que la liberté de choix et de création de l'acteur social (Vergès, 1995). Selon Jodelet, les représentations sociales désignent une « forme de reconnaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1994 : 36). Elles sont étroitement liées aux identités (sociales et professionnelles) des acteurs au sein d'un territoire donné (Frayssé, 2000). Subjectivement vécues et perçues par les membres d'une communauté, ces identités s'inscrivent dans le cadre d'un processus perceptuel où les membres ne s'identifient pas à cette communauté en tant que telle, mais à ce qu'elle signifie pour ceux qui s'y reconnaissent (Frayssé, 2000). L'approche que nous préconiserons est celle de la géographie régionale (Bailly, 1995 ; Gumuchian, 1991). Selon cette approche, les réalités sociales résultent de la construction des acteurs sociaux, en l'occurrence, dans le cas qui nous intéresse ici, les gestionnaires des entreprises d'économie sociale. Ces acteurs n'agissent pas nécessairement en fonction de la connaissance objective qu'ils ont d'une situation, mais plutôt des représentations qu'ils s'en font. Ils sont ainsi conduits à interpréter leur environnement suivant un processus dynamique, lequel est influencé par des facteurs tels que le degré de réceptivité aux stéréotypes du milieu, les valeurs sociales et l'appartenance sociale, les sentiments, les motivations, les connaissances et les souvenirs (Simard, 2003).

1.4.3. Portée et limites de l'étude

Il va de soi que notre étude comporte certaines limites. Une première tient à la méthode d'analyse que nous avons retenue, à savoir la représentation sociale des acteurs. Par conséquent, nous sommes conscient que les résultats obtenus ne permettent pas nécessairement d'établir des liens de causalité entre les réponses exprimées par les responsables d'entreprise et la réalité du terrain. En outre, le fait d'avoir interrogé exclusivement les gestionnaires peut contribuer à surévaluer la perception qu'ils ont à l'égard de leur organisme, particulièrement en ce qui concerne celle relative aux personnes extérieures au milieu ainsi qu'à la

contribution de leur entreprise au développement économique local, comme en témoignent les résultats de nos analyses. Force est de reconnaître que la caractéristique du sujet est susceptible d'influencer la nature des résultats. Par conséquent, les résultats de nos enquêtes doivent être interprétés comme un échantillon de la multiplicité des représentations sociales.

Toutefois, les gestionnaires représentent des informateurs-clés pour tout ce qui concerne la nature et les activités de leur entreprise. L'enquête nous a ainsi permis d'évaluer des paramètres plus factuels tels que le réseautage, le partenariat, le type de gouvernance pratiquée par l'entreprise, les variables relatives à la dimension économique ainsi que les perspectives d'avenir. Le fait de considérer divers espaces géographiques et de les coupler à la taille démographique des localités ainsi qu'à l'indice de développement du MAMROT contribue également à l'originalité de notre analyse. Enfin, comme le mentionne Jodelet (1997), les représentations sociales constituent un « noyau structurant », un « champ structuré » de la recherche en sciences sociales. Cette méthode d'analyse apparaît d'autant plus pertinente dans un domaine interdisciplinaire tel que celui du développement régional.

2. Cadre théorique

2.1. Éléments conceptuels

Afin d'assurer la cohérence et la compréhension de notre analyse, il importe de spécifier le sens que nous accordons à chacune des notions qui charpenteront notre travail. En premier lieu, nous croyons nécessaire de préciser ce que nous entendons par « économie sociale » et par « entreprises d'économie sociale ». Le développement territorial étant au cœur de cette étude, nous définissons cette notion à la section 2.1.2. Dans une seconde étape, nous braquons les projecteurs sur les différents concepts inhérents aux dimensions sociale et économique du développement territorial, concepts qui constitueront les principaux paramètres retenus aux fins de l'analyse. En ce qui a trait à la dimension sociale, nous abordons successivement les notions de capital social, de réseautage, de partenariat et de gouvernance. Par la suite, nous nous attardons principalement aux variables qui serviront à évaluer la contribution économique des entreprises d'économie sociale telle que perçue par les gestionnaires, à savoir : la création d'emplois, la disponibilité des ressources financières et humaines, les relations d'affaires, la concertation et le développement économique.

2.1.1. L'économie sociale et les entreprises d'économie sociale

Il n'existe pas de définition ni de modèle théorique universellement reconnu de l'économie sociale (D'Amours, 2007). En effet, celle-ci diffère en fonction des périodes historiques, des contextes géographiques, des objectifs poursuivis et des modalités de gouvernance. Ainsi, D'Amours (2007), s'appuyant sur les travaux d'Henri Desroche, de Claude Vianney, de Jacques Defourny et de Jean-Louis Laville, distingue une définition par composantes (englobant les entreprises coopératives, mutualistes et associatives), par modalités de fonctionnement (à savoir la primauté de la personne et du travail, la finalité sociale, la démocratie, la participation et l'autonomie de gestion) ainsi que par les valeurs et les principes (comme la solidarité, l'autonomie, la citoyenneté, la finalité de service aux membres ou à la collectivité, etc.) spécifiques aux entreprises d'économie sociale. Nous pouvons aussi caractériser les entreprises d'économie sociale en fonction de leurs activités (insertion professionnelle, aide aux personnes, commerce équitable, etc.) ou des acteurs qui en sont le support (entrepreneurs, particuliers, salariés, etc.) (Boutillier et Allemand, 2010). À ces différents éléments se joignent des objectifs plus spécifiques concernant la création d'emplois, le développement territorial, la lutte contre la pauvreté, l'insertion sociale, etc. (Bouchard, Filho et Saint-Denis, 2011). Bref, les formes et les modalités de l'économie sociale sont diverses et variées, ce qui rend les entreprises qui en font partie plus complexes « puisqu'elles réunissent à la fois un regroupement de personnes et une structure de production de biens ou de services d'une part, et qu'elles poursuivent des finalités orientées sur l'intérêt collectif et général d'autre part » (Béland et Lévesque, 2012 : A-9).

D'un point de vue historique, on distingue principalement deux périodes : l'ancienne et la nouvelle économie sociale (cf. tableau 7). L'ancienne économie sociale englobe les entreprises constituées au cours de la première moitié du XIXe siècle jusqu'aux années 1960. Mises en place dans le but de pallier les situations d'urgence, elles ont essentiellement pris la forme de coopératives et de mutuelles, dont plusieurs se sont établies en milieu rural sous l'égide de l'Église catholique.

Tableau 7 : Principales caractéristiques de l'ancienne et de la nouvelle économie sociale au Québec

Ancienne économie sociale	Nouvelle économie sociale		
Premier sous-secteur : Anciennes coopératives et mutuelles	Deuxième sous-secteur : Entreprises collectives		Troisième sous-secteur : Action communautaire autonome
Coopératives d'épargne et de crédit (ex. : Caisse populaire Desjardins de Matane)	Autres coopératives (ex. : Coopérative de santé de Sainte-Félicité)	Organismes à but non lucratif marchands qui vendent un produit ou un service (ex. : Les Ateliers Léopold Desrosiers de Matane)	Organisme à but non lucratif qui ne vend ni ne tarifie leurs services (ex. : Regroupement des artistes F. à Matane)
Mutuelles d'assurance (ex. : Promutuel des Riverains à Matane)			
Coopératives funéraires (ex. : Coopérative funéraire des Eaux vives de Rivière-du-Loup)			

Source et adaptation : D'AMOURS, Martine. L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2007, p. 20.

Les mouvements sociaux des années 1970, qui militent autour de thèmes tels que le régionalisme, le syndicalisme, l'écologie et le féminisme, ont donné naissance à une deuxième génération d'entreprises d'économie sociale (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). C'est dans cet esprit que nous avons assisté à l'émergence d'organisations émanant de domaines aussi variés que l'habitation, le travail, la santé, l'éducation, l'environnement et les loisirs. Font également partie de cette catégorie les organismes et les groupes d'action communautaire comme les centres de femmes, les groupes d'ainés et les associations culturelles (Comeau, 2008). Plusieurs s'inscrivent aussi dans une optique de développement économique communautaire. Comparativement aux entreprises de la première génération, leur taille ainsi que le nombre de leurs employés sont, de façon générale, moins considérables (D'Amours, 2007). Dans tous les cas, l'émergence de ces entreprises « est portée par de nouvelles aspirations, mais aussi par l'urgence de répondre à de nouveaux besoins en lien avec la crise de l'emploi et du travail, la réorganisation des services sociaux, les nouvelles formes de régulation du territoire » (Bouchard, Filho et Saint-Denis, 2011 : 7).

Dans le cadre de cette étude, l'économie sociale désigne les activités économiques exercées par des sociétés fondées sur les cinq valeurs suivantes :

- la primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus ;
- un processus de décision démocratique ;
- une autonomie de gestion ;
- une finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ;
- la participation, la prise en charge et la responsabilité individuelle et collective (D'Amours, 2007).

La rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale se mesure par leur contribution au développement démocratique, le soutien d'une citoyenneté active et la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. Quant à l'aspect économique, elle renvoie à la production de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective. Cette définition a été adoptée par le gouvernement du Québec en 1997 lors de la création du Chantier de l'économie sociale.

Par entreprise d'économie sociale, nous entendons ici les coopératives, les mutuelles et les OBNL qui exercent une activité marchande, c'est-à-dire qui offrent contre rémunération un bien ou un service quantifiable. Seront exclus de notre étude les maisons de jeunes, les comités de citoyens, les centres de femmes, les associations sportives, religieuses et de défense des droits (hormis celles répondant à la définition ci-haut mentionnée) ainsi que les organismes qui défendent des intérêts politiques, ethniques, linguistiques ou faisant la promotion d'une seule activité et n'ayant pas de salariés et d'activité économique.

2.1.2. Le développement territorial

Le développement territorial, tant dans sa dimension sociale qu'économique, est entré à la fois dans l'univers des sciences sociales et dans celui des acteurs et décideurs des milieux locaux et régionaux au courant des années 1980 (Benko, 1998). D'abord structurées sur une base fortement sectorielle, les politiques publiques évoluent au tournant des années 1980 pour répondre à l'émergence de nouveaux types d'espaces (périurbains, intermédiaires, périruraux) qui rendent plus ardue l'application de ces politiques à des territoires géographiquement circonscrits. Dès lors, plusieurs observateurs constatent qu'une intervention multiscalaire a plus de chance d'être efficace dans la mesure où les interdépendances entre acteurs sont plus facilement identifiables (Tremblay, Klein et Fontan, 2009).

En conséquence, le cadre territorial apparaît comme une réponse ou une forme d'opérationnalisation alternative à la dimension « universelle » ou plus justement « générale » des politiques de développement socio-économique qui, de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1980, se sont surtout appliquées à l'échelon régional. Rallet (2007) définit en ces termes la notion de développement territorial :

Le développement territorial fait référence à un espace géographique qui n'est pas donné, mais construit. Construit par l'histoire, une culture et des réseaux qui en dessinent les frontières. Le contenu définit le contenant : les frontières du territoire sont les bornes (mouvantes) des réseaux socio-économiques. Là où s'éteint le réseau se termine le territoire. (Rallet, 2007 : 81)

Le territoire apparaît donc comme la résultante d'acteurs sociaux qui agissent sur les forces et les faiblesses du développement et sur la capacité d'une population donnée à orienter le changement en fonction de facteurs physiques (disponibilité des ressources, de la main-d'œuvre, etc.), organisationnels (culture

d'entreprise, possibilité de financement, etc.), socio-économiques (offre de services, nature de l'économie, etc.) et endogènes (capital social, sentiment identitaire, leadership, etc.). Ainsi, dans une perspective de développement territorial, « l'initiative ne vient pas tant d'une instance planificatrice que d'une mobilisation des forces internes au territoire » (Rallet, 2007 : 80).

D'un point de vue socioterritorial, le développement est compris comme un processus de changement émanant le plus souvent, mais non exclusivement, de la base, en vue d'améliorer les conditions de vie des individus qui résident au sein du territoire (Klein et Champagne, 2011 ; Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Par ailleurs, le changement ainsi produit doit s'inscrire dans une perspective d'amélioration du cadre, du milieu et de la qualité de vie des individus qui occupent ce territoire (Simard, 2003). Par conséquent, le développement territorial est un processus qui implique une utilisation optimale des ressources, une réduction des disparités, une plus grande justice sociale et une meilleure redistribution de la richesse collective en vue de favoriser l'épanouissement intégral des individus et des collectivités (Simard, 2003 ; Blanchet, 1999).

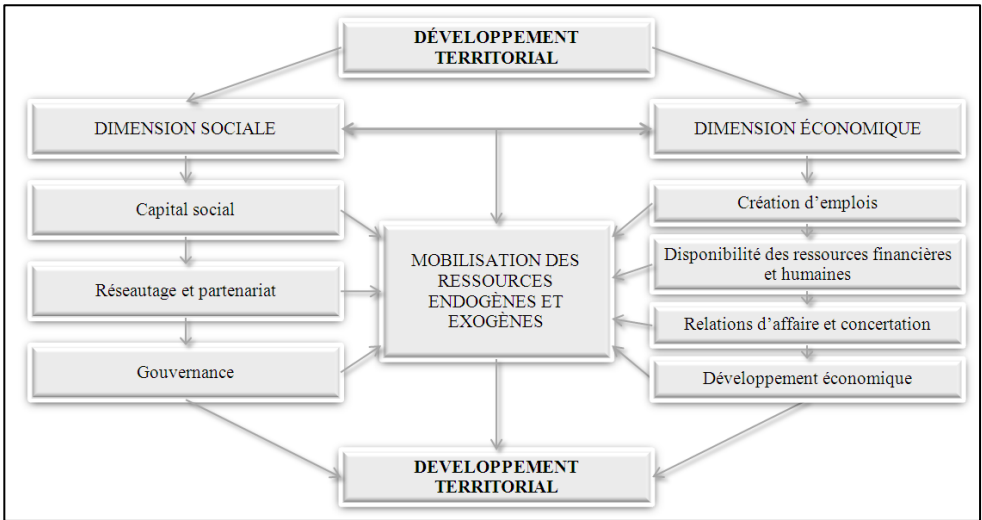
On comprendra facilement que l'économie sociale est porteuse d'un tel développement. Selon les principes théoriques décrits plus haut, les activités produites dans le cadre de l'économie sociale visent un projet sociétal et non la seule croissance de la richesse (Ndiaye, 2010). Or, ces activités sont situées dans l'espace, correspondant le plus souvent à l'échelon local (Comeau 2009). À ce titre, Alcoléa (1999) définit même l'économie sociale comme « un mode de gestion d'un territoire lié à une politique de développement local » (citée par Dacheux et Goujon, 2000 : 61).

Les observations du sociologue français Jean-François Draperi (2006) vont dans le même sens. Selon ce dernier, l'économie sociale, et plus spécifiquement le mouvement coopératif, constitue l'un des principaux outils pour justifier le rattachement de l'économie au territoire. Les entreprises d'économie sociale, écrit-il,

[...] contribuent [...] à la modernisation des territoires par la création d'activités innovantes (cas de services de proximité) et d'emplois ; elles sont créatrices de liens sociaux et sont un lieu d'expression de la démocratie locale, autant d'objectifs préconisés par les collectivités territoriales. L'économie sociale apparaît ainsi comme mobilisatrice d'acteurs locaux et régionaux utilisant, créant, redéployant des ressources locales au travers d'un mode de gouvernance alliant intérêt général, utilité sociale et efficacité économique. (cité par Jeantet, 2006 : 119)

En fait, ainsi que le rappellent Pecqueur et Itçaina (2012), « les entreprises d'économie sociale peuvent s'affirmer à la fois comme des acteurs de la gouvernance territoriale et comme agents de la régulation territoriale » (Pecqueur et Itçaina, 2012 : 49). Les entreprises d'économie sociale répondent à des besoins sociaux et économiques non satisfaits par les sphères publique et privée. Dès lors, elles sont susceptibles d'apporter de nouvelles réponses aux problèmes posés par le territoire et ainsi favoriser l'éclosion d'innovations sociales (Lévesque, Fontan et Klein, 2014).

Figure 1 : Les dimensions sociale et économique dans l'enclenchement d'un processus de développement territorial à partir d'un projet émanant de l'économie sociale



Majella Simard, Université de Moncton, 2013.

Le modèle qui nous servira de cadre d'analyse (cf. figure 1) s'inspire des travaux de Desfontaines (2001) et de Guillemot, Plante et Boisjoly (2008), selon lesquels « le développement territorial reflète la capacité des acteurs à mettre en valeur les ressources locales en exploitant leurs dimensions historiques, naturelles, économiques et sociales » (Guillemot, Plante et Boisjoly, 2008 : 522). Ce modèle repose sur la contribution d'un projet émanant de l'économie sociale, en termes sociaux et économiques, au développement territorial à partir d'un projet émanant de l'économie sociale. Il met notamment en exergue le rôle des réseaux socio-économiques dans l'élaboration d'un projet de développement territorial tourné vers l'économie sociale (Klein et Champagne, 2011).

2.1.2.1. La dimension sociale

2.1.2.1.1. Le capital social

Née de la sociologie américaine, la notion de capital social fait l'objet d'une théorisation depuis la fin du XX^e siècle. Les chercheurs Falk et Kilpatrick définissent le capital social comme étant

[...] [la] résultante d'interactions sociales qui contribuent au bien-être socio-économique d'une communauté. Ces interactions entraînent la connaissance et l'identité des ressources en même temps que leur application qui constitue une réserve de capital social. La nature de ce capital dépend de divers facteurs tels que la qualité des interactions internes et externes dans un contexte historique et futuriste de réciprocité fondé sur la confiance ainsi que sur le partage de normes et de valeurs. (Falk et Kilpatrick, 2000 : 103-104, traduction libre)

Pour Hirschman (1995), la finalité du capital social repose sur les efforts des individus à œuvrer collectivement à la réalisation d'objectifs communs tels que la

justice et la cohésion sociale. À l'instar d'Hirschman, d'autres chercheurs, tels que Hammond Ketilson (dir.) (1998) et Pinçon-Charlot (2000), ont mis l'accent sur les relations de coopération et de solidarité comme ressources collectives à la fois pour la société et pour l'économie. Ainsi, le capital social correspondrait à l'ensemble des relations sociales qui peuvent contribuer au développement d'une société. Selon ces mêmes auteurs, le capital social se manifesterait à travers les réseaux, les normes et les relations de confiance qui se développent par la coopération et l'aide mutuelle. La multiplicité des réseaux permettrait non seulement aux individus de mieux affronter les problèmes, mais encouragerait aussi l'émergence de solutions novatrices particulièrement en période de crise.

Le capital social s'incarne à travers l'innovation sociale qui émane des différents acteurs sociaux dans un processus de développement territorial (Comeau *et al.*, 2007). Conséquemment, l'innovation sociale constitue une composante du capital social au sens où l'entend le Centre de recherche sur les innovations sociales, c'est-à-dire une « intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » (citée par Bouchard, 2011 : 7). Dans la mesure où l'objectif est de développer de nouvelles manières de faire selon des valeurs telles que l'équité, l'égalité et la justice sociale, l'économie sociale représente un puissant vecteur d'innovations sociales (Bouchard, 2011).

D'autre part, selon Putnam (2011, 1999), la participation, la réciprocité et la confiance constitueraient les trois principaux éléments qui rendraient les communautés plus productives socialement. Ces trois facteurs favoriseraient les échanges et, par conséquent, contribueraient à la consolidation du capital social. En outre, la notion de capital social est de plus en plus utilisée en sociologie rurale pour tenter de comprendre les processus de revitalisation (s'exprimant à travers les capacités d'apprentissage) de certaines communautés (Jean, 2012). À ce chapitre, une recherche effectuée par Bruno Jean dans le cadre du projet *Nouvelle Économie Rurale*¹⁵ identifie quatre composantes inhérentes à la notion de capital social. Il s'agit de :

- la diversité symbolique, c'est-à-dire le degré d'ouverture de la population à l'égard des personnes différentes, aux idées et/ou aux comportements ;

¹⁵ Créée en 1992, la Fondation canadienne de la restructuration rurale est un organisme à but non lucratif qui regroupe des chercheurs, des gens d'affaires et des communautés. Son mandat consiste à examiner les différents problèmes, opportunités et défis inhérents à la restructuration du Canada rural. D'une durée de cinq ans, le projet de la Nouvelle Économie Rurale s'est inscrit dans le cadre des principales activités de l'organisme. Ce projet, débuté en 1998, s'intéressait particulièrement à la dynamique spatiale des communautés ainsi qu'aux principales transformations dont l'espace rural a fait l'objet au cours des 50 dernières années. Les thèmes abordés concernaient notamment la finance, la fiscalité, les emplois, les revenus, les capacités humaines et institutionnelles et les droits civils.

- la capacité de mobilisation des ressources (financières et humaines) ;
- la capacité de travailler ensemble ;
- et la capacité d'établir des réseaux et des liens avec l'extérieur en vue d'obtenir des avantages de la part des diverses instances gouvernementales. (Jean, 2001)

Nous nous appuyerons sur cette proposition dans le cadre de cette recherche. Plus spécifiquement, le capital social sera défini comme étant la capacité des gestionnaires d'entreprises d'économie sociale à mobiliser et à entretenir des réseaux en vue de favoriser le développement territorial. L'étendue des rapports entre ces entreprises au sein d'une communauté ainsi que l'intensité de leurs relations constituent les deux principales manifestations de ce capital. Dès lors, les différents projets de l'économie sociale « [...] participent directement à la création d'un capital civique collectif et contribuent à revitaliser le stock de capital social local déjà disponible, en faveur de l'innovation sociale territoriale » (Laville et Cattani, 2006 : 94). D'un point de vue opérationnel, le concept fera référence à la capacité des acteurs sociaux à contribuer :

- au renforcement de la cohésion sociale au sein du milieu ;
- à la consolidation du sentiment d'appartenance locale ;
- à la valorisation de l'innovation sociale ;
- à l'établissement de liens de solidarité ;
- au développement social de la communauté ;
- à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale ;
- à la réduction des inégalités interindividuelles ;
- et à la qualité des relations humaines et du climat qui règne au sein de l'entreprise.

2.1.2.1.2. Le partenariat et le réseautage

La notion de partenariat renvoie à toute forme de collaboration entre différents acteurs territoriaux (les gouvernements, les syndicats, les entreprises, les pouvoirs locaux, les mouvements sociaux, etc.) dans le but d'insuffler une dynamique de développement¹⁶. Depuis les années 1980, le partenariat occupe une place de plus en plus importante dans la littérature portant sur le développement territorial (Gagnon et Klein 1991). Selon Dupuis (1998), deux facteurs expliqueraient cette situation. D'abord, il convient de souligner la mise en place de nombreux organismes socio-économiques permettant d'assurer aux acteurs locaux et régionaux des sources de capitaux pour le développement de leurs projets. L'implantation de ces organismes a contribué à favoriser une plus grande concertation entre l'État et les organismes locaux et régionaux. La multiplication des tables de concertation, des partenariats et des regroupements participe aussi à la promotion du développement. Il s'ensuit « une consolidation

¹⁶Selon Tremblay, Klein et Fontan (2009), la volonté des acteurs socio-économiques de s'impliquer activement dans le processus de développement territorial et leur engagement dans une démarche de reconversion constituent les deux postulats du développement territorial.

des pratiques et des expériences dans des structures permanentes qui portent les projets de développement au niveau national » (Dupuis, 1998 : 148).

Gagnon et Klein (1991) ont identifié les diverses caractéristiques du partenariat dans une optique de développement territorial, à savoir : la territorialisation de l'action sociale, la mise sur pied de réseaux, la reconnaissance de l'autonomie et de l'identité locale, la convergence des stratégies et la mobilisation de la population. De son côté, Dhune (2001) soutient que le partenariat repose sur « un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents, mais égaux [...] dans la perspective d'un changement des modalités de l'action » (Dhune, 2001 : 108). Cela implique une relation harmonieuse entre différents intervenants sociaux de façon à créer un environnement propice à l'émergence d'initiatives de développement local (Vachon et Coallier, 1993). Le partenariat caractérise aussi les nouvelles relations entre l'État et les acteurs de l'économie sociale.

De nombreux facteurs, à la fois d'ordre personnel et organisationnel, déterminent le succès d'une démarche partenariale. Parmi ceux-ci, mentionnons la capacité d'écoute et d'ouverture, le respect de l'autre, la transparence, la reconnaissance des expertises de chacun, etc. (Savard, Turcotte et Beaudoin, 2003 ; Lévesque, 2001). La mise en réseau implique que les acteurs disposent de ressources (financières, informationnelles, matérielles et humaines) nécessaires à l'émergence d'initiatives émanant du milieu. Dès lors, l'ancrage territorial exerce un rôle d'avant-plan en matière de partenariat. Il constitue également un facteur de réussite pour tout projet orienté vers l'économie sociale. En structurant des réseaux et en favorisant le partenariat, l'économie sociale contribue au renforcement des capacités de développement local (Klein et Champagne, 2011).

Quant au réseautage, il renvoie à l'habilité des acteurs locaux à mettre en commun des ressources provenant de différents milieux et de divers échelons géographiques. De nombreux auteurs insistent sur l'importance du partenariat et du réseautage dans la mise en œuvre de projets de développement local et d'initiatives misant sur la proximité (Lévesque, 2001 ; Storper, 1993 ; Dommergues, 1988). Nous avons d'ailleurs montré, dans une recherche récente, que ces deux éléments s'imposaient dans la réussite des projets issus de l'économie sociale (Simard et Saucier, 2011). Plus un réseau est dense et ramifié, plus il accroît son influence et sa contribution au développement territorial (Comeau, 2008). Parce qu'ils impliquent la mise en commun de ressources tant humaines que matérielles, le réseautage et le partenariat sont étroitement liés. Ils représentent, en outre, deux composantes inhérentes au développement territorial, en favorisant la formation d'un capital socioterritorial lui-même constitué de savoirs et de capacités à agir. Ils ont aussi des effets sur l'identité, le sentiment d'appartenance des acteurs, la consolidation du tissu social et par conséquent, sur le renforcement des capacités (Jean, 2012 ; Davis, 2008 ; Mercklé, 2004). Le partenariat et le réseautage tirent d'ailleurs leur origine de l'approche du développement local selon laquelle tout projet de développement est inconcevable sans la présence de relations ou d'interfaces entre acteurs endogènes et exogènes (Bourque, 2008). De fait, pour qu'il soit porteur, le développement territorial ne peut se limiter aux ressources locales. Sa réussite

passé indubitablement par la mobilisation et la mise en réseau d'acteurs issus de l'extérieur du milieu (Caillouette *et al.*, 2009 ; Klein, 2006).

Parmi les principales variables qui, dans le cadre de cette étude, permettront de mesurer les capacités de réseautage et de partenariat des entreprises d'économie sociale telles que décrites et perçues par les gestionnaires, soulignons l'intégration de l'entreprise à un regroupement, à une association ou à un réseau, sa collaboration avec d'autres types d'organisations, l'établissement de partenariats avec des acteurs locaux, régionaux et provinciaux, la contribution de ces partenariats à la consolidation du capital social, l'amélioration du niveau de bien-être local, la promotion du développement territorial ainsi que l'incitation à la pratique du bénévolat.

2.1.2.1.3. La gouvernance

La notion de gouvernance est polysémique, multiséculaire, multiscalaire et multiforme. Il existe, en effet, des dizaines de définitions de ce concept sans compter la multitude d'usages normatifs ou instrumentalisés qui en émanent. Nous en rappellerons ici brièvement les origines.

D'après Tremblay, Klein et Fontan (2009), la notion de gouvernance aurait été employée pour la première fois par l'économiste Ronald Coase, en 1937, pour avancer l'hypothèse que l'entreprise serait plus efficace que le marché dans l'organisation des échanges. C'est dans cette perspective que les économistes « institutionnalistes » ont commencé à utiliser le terme pour désigner les dispositifs de coordination mis en place par les entreprises dans le but de mieux réguler l'activité économique. Par la suite, le concept a pris une double trajectoire. Dans un premier temps, il a été utilisé pour désigner l'ensemble des institutions, des réseaux, des directives, des réglementations, des normes, des usages politiques et sociaux et des acteurs (tant publics que privés) qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, de fournir des services et d'assurer leur légitimité (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Dans un deuxième temps, la notion a été introduite dans les travaux de Stoker (1998). Ce dernier insiste sur les trois conditions fondamentales à la mise en œuvre d'une « bonne gouvernance » à savoir : l'interdépendance des réseaux d'acteurs publics et privés, la capacité de satisfaire certains intérêts et l'autonomie d'action de ce réseau.

Tant d'un point de vue théorique qu'empirique, nous proposons de limiter la description de la notion de gouvernance aux niveaux territorial et de la gestion, deux dimensions étroitement liées au domaine de l'économie sociale.

Sur le plan territorial

La notion de gouvernance est particulièrement présente, surtout depuis les années 1990, dans le discours des chercheurs en développement territorial. Deux raisons motivent cette situation.

La première tient à l'importance accordée aux acteurs locaux et régionaux comme les principaux artisans du développement. De fait, suite à la crise de l'État-providence, la notion de gouvernance est devenue de plus en plus prisée

dans le domaine de l'économie sociale tout en accordant plus de poids à l'échelon local. Ainsi que le mentionnent Rochman et Tremblay (2012), « cette redistribution des rôles induit une montée en puissance des organismes semi-publics et communautaires dans la construction et la mise en œuvre de certaines politiques publiques et dans l'offre de services sociaux » (Rochman et Tremblay, 2012 : 4). Il s'ensuit que la gouvernance est perçue à la fois comme une alternative aux actions des gouvernements centraux et comme son complément (Rhodes, 1996). Dans les deux cas, puisqu'elle fixe les modalités de participation des différents acteurs conviés, en partenariat ou en concertation, à la prise de décisions, la gouvernance constitue une condition essentielle au développement territorial (Stoker, 1998). À cet égard, elle renvoie à la capacité de mobilisation des acteurs sociaux qui, dans le cadre d'une démarche partenariale, conviennent de jeter les bases d'un projet de développement. Dans cette perspective, la notion de gouvernance est fortement associée à celle de partenariat (Enjolras, 2005). Elle constitue une réponse aux problèmes vécus par les collectivités locales, l'objectif étant de permettre aux différents acteurs de mettre en commun des ressources et des savoir-faire dans le but de mieux maîtriser une situation donnée. C'est dans cet esprit que plusieurs spécialistes du développement considèrent la gouvernance comme « un mécanisme gagnant pour assurer le redéveloppement de territoires dépourvus de vitalité économique ou en perte de vitesse » (Fontan, Klein et Tremblay, 2001 : 70).

La seconde raison, qui découle de la première, concerne le fait que la gouvernance sous-tend une certaine forme de réseautage entre les acteurs (Stoker, 1998). Elle implique que les populations concernées par la déstructuration de leur milieu prennent en charge leur développement à partir de leurs réseaux, d'où son imbrication au sein du territoire. Elle suppose la coopération entre différentes catégories d'acteurs collaborant et se constituant mutuellement à titre d'intervenants prépondérants du territoire (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Cette forme de gouvernance constitue, au même titre que le réseautage, le partenariat, le leadership, la participation citoyenne, l'empowerment et le capital social, une condition essentielle à la mise en œuvre du processus de développement territorial. En ce domaine, la gouvernance renvoie à la capacité d'intégrer et de modeler les intérêts, les groupes, les organismes et les acteurs sociaux qui poursuivent des objectifs communs dans une perspective de développement territorial (Le Galès, 1995). Par ailleurs, la multiplication des acteurs sociaux n'est pas nécessairement garante d'une meilleure gouvernance. Ainsi,

[...] le simple fait de multiplier les lieux de coordination et d'élargir la base de participation à de nouveaux acteurs, l'acteur communautaire par exemple, ne suffit pas à modifier profondément les logiques à la base du développement prenant place dans le territoire. Tout au plus, ces instances ont la possibilité de faire du développement autrement, par exemple en accordant une place plus importante qu'avant aux entreprises de l'économie sociale et en prenant davantage en considération la question sociale dans leurs interventions. (Fontan, Klein et Tremblay, 2001 : 71)

Sur le plan de la gestion

Dans le cadre de cette recherche, la gouvernance fera également référence aux divers mécanismes mis en œuvre dans le but d'assurer une saine gestion des entreprises d'économie sociale. Quelques chercheurs qualifient également cette forme de gouvernance de démocratique, car elle favorise « la cohérence du fonctionnement de l'organisation avec le projet associatif » (Hoarau et Laville, 2008 : 259).

Une revue de la littérature nous a permis de constater que les critères relatifs à une bonne gouvernance étaient très nombreux et, qu'au surplus, ceux-ci gravitaient principalement autour du modèle de renforcement des capacités (Jean, 2012 ; Davis 2008). À titre d'exemple, qu'il nous soit permis d'évoquer la flexibilité des actions, le réseautage, l'esprit de résilience, la capacité à mobiliser des ressources provenant de différents milieux, la transparence de l'information, le respect des autres, l'équité dans le processus décisionnel, etc. Suite aux trois conditions formulées par Stocker (1998) et reprises par Rochman et Tremblay (2012) dans la mise en œuvre d'une « bonne gouvernance », mais aussi eu égard aux travaux de Klein et de Champagne (2011) portant sur son rôle dans l'enclenchement du processus de développement à partir d'une initiative issue de l'économie sociale, quatre paramètres ont été retenus, dans le cadre de notre étude, afin d'évaluer les mécanismes (externes et internes) de gouvernance instaurés par les gestionnaires des entreprises d'économie sociale. Il s'agit des modalités relatives à la prise de décision, du type de gestion pratiquée, de la participation des membres et des acteurs locaux au sein de l'entreprise ainsi que du climat régnant entre les administrateurs et les dirigeants de l'entreprise.

2.1.2.2. La dimension économique

Si le capital social, le réseautage, le partenariat, la gouvernance et la vitalité communautaire constituent des facteurs importants dans la dynamique de développement territorial, des éléments tels que le capital, la dotation en ressources, les marchés ainsi que les équipements et les infrastructures de transport et de communication exercent toujours un rôle capital dans cette même dynamique. Dans le cadre de cette étude, la dimension économique du développement territorial intégrera des variables telles que l'emploi, la disponibilité et l'accès aux ressources financières et humaines, les relations d'affaires et de concertation et le développement économique.

De manière plus spécifique, la question de l'emploi sera examinée non seulement à partir du type (temps plein/temps partiel) et du nombre d'emplois que génère l'entreprise, mais aussi en termes de création. Quant aux ressources humaines et financières, leur provenance, les diverses formes de financement et le budget inhérent à l'entreprise constitueront les principaux paramètres d'analyse retenus. De leur côté, les relations d'affaires seront évaluées, d'une part, à partir des liens tissés (ou non) avec les différents organismes (Chantier d'économie sociale, Caisse d'économie solidaire Desjardins, caisses populaires Desjardins, CLD et sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)) qui œuvrent dans le domaine de l'économie sociale à divers échelons territoriaux et d'autre part, à partir de l'appréciation des gestionnaires à l'égard du soutien

technique et logistique qu'ils ont obtenu de la part de ces différents organismes, notamment lors de la phase de démarrage de leur entreprise.

Nous accorderons une attention particulière à la notion de développement économique. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les travaux de François Perroux (1969) et de Bernard Planque (1998). Selon ce dernier, le développement économique renvoie à « l'état des structures procurant un certain niveau de vie aux populations concernées ou bien au processus permettant à long terme à ces populations d'améliorer leur niveau de vie » (Planque, 1998 : 6). Quatre dimensions inhérentes à cette notion de développement économique ont été retenues aux fins de cette étude. Il s'agit de la création d'emplois, de la prise en charge du développement local, de l'innovation économique¹⁷ et à de la réduction des disparités.

2.2. L'économie sociale et le développement local

Nous avons déjà évoqué, en introduction, que la crise économique et celle de l'État-providence ont incité la société civile à trouver des solutions aux problèmes d'insertion sociale et de précarité qui affectent tant les individus que les différents milieux qu'ils habitent. L'appartenance à un groupe social uni par une identité collective ou par un destin commun constitue une autre condition à l'émergence des entreprises d'économie sociale (Defourny et Develtere, 1999). Dès lors, l'économie sociale représente un levier indispensable pour favoriser le développement local, l'idée centrale étant que les initiatives issues du développement communautaire soient intégrées dans le tissu local et donc, fortement ancrées dans leur milieu (Klein et Champagne, 2011 ; Klein, 2008 ; Dionne, Gagnon et Klein, 1986). La notion de local désigne ici le niveau de base le plus proche du citoyen par lequel les identités et l'appartenance territoriales acquièrent du sens et où la proximité géographique nuance les contradictions sociales. Notons que les entreprises d'économie sociale n'ont pas nécessairement pour objectif de favoriser le développement local. Néanmoins, étant donné qu'elles prennent racine au sein de la communauté, elles représentent des acteurs de développement local (Klein et Tremblay, 2011). Rappelons brièvement les multiples vertus de l'économie sociale (Simard, 2013) :

- Elle participe à la recherche de solutions aux disparités socioterritoriales et aux inégalités interindividuelles de même qu'à l'émergence d'un modèle de développement plus respectueux de la personne humaine.
- Elle sert de plateforme de lancement et d'incubateur à divers projets.

¹⁷ L'innovation économique, selon Schumpeter, fait référence à la fabrication d'un bien nouveau permettant d'augmenter la consommation, l'introduction d'une nouvelle technique de production qui accroît la productivité, l'ouverture de nouveaux débouchés pour un produit donné, la découverte d'une nouvelle source de matière première ou la mise en place de nouvelles méthodes d'organisation du travail (Rahmouni et Yildizoglu, 2011).

- Elle fournit des ressources essentielles comme le bénévolat, le savoir-faire et le financement (en tout ou en partie) nécessaires à la mise en œuvre d'initiatives de développement local.
- Elle mobilise des acteurs sociaux en faisant appel à la mémoire et aux expériences symboliques, ce qui confère à ces derniers une identité collective en plus de promouvoir leur participation aux diverses initiatives de développement.
- Elle procure, aux personnes qui dirigent les projets de lutte contre la pauvreté, un capital social qu'il serait difficile de mobiliser autrement.

Les initiatives locales qui reposent sur l'économie sociale proposent un modèle de développement territorial fondé sur les notions de solidarité, de prise en charge collective, d'appropriation ou de réappropriation des ressources locales (Bouchard, 2011). Dans bien des cas, ces initiatives témoignent du fort sentiment identitaire qui anime les meneurs de projets. Parce qu'il vise tout autant des objectifs sociaux et économiques, ce type de développement est qualifié par plusieurs auteurs de « progressiste » (Tremblay et Fontan, 1994). Autrement dit, « les initiatives ancrées dans l'économie sociale [...] visent à créer un développement de type endogène, c'est-à-dire que les communautés deviennent des moteurs du développement plutôt que dépendantes d'un développement de nature exogène » (Tremblay, Klein et Fontan, 2009 : 49).

Cependant, les effets de l'économie sociale en matière de développement territorial diffèrent considérablement d'un milieu à l'autre. De fait, l'économie sociale n'est pas LA solution aux malaises socio-économiques des milieux en grande difficulté (Simard, 2011a). Sur le plan démographique, les entreprises d'économie sociale ne peuvent pas, à elles seules, inverser les tendances lourdes liées au dépeuplement, au vieillissement de la population, à la dénatalité ou à l'exode des jeunes. Sur le plan économique, elles ne peuvent pas faire contrepoids à une économie fortement dépendante de la mise en valeur des ressources, à la faiblesse des niveaux de revenus ou à l'insuffisance de services locaux. Sur le plan géographique, elles ne sont pas en mesure de modifier les caractéristiques liées à une structure de peuplement déséquilibrée ou asymétrique (petite taille démographique des localités, faiblesse de l'armature urbaine, éloignement des localités les unes par rapport aux autres et par rapport aux villes, faible densité démographique entraînant une dispersion de la population, etc.) qui particularise une région comme celle du Bas-Saint-Laurent (Simard, 2008). En outre, les entreprises d'économie sociale sont trop souvent victimes, particulièrement en milieu rural, du nombre insuffisant d'individus mobilisables (syndrome du TLM¹⁸) (Simard, 2011b ; 2003). Les retombées économiques que génèrent les entreprises d'économie sociale sont aussi, dans bien des cas, insuffisantes pour insuffler toute la vitalité permettant de reconverter l'économie locale de certaines communautés fragiles, particulièrement dans un contexte de mondialisation. En outre, les entreprises d'économie sociale ne peuvent pas concurrencer les institutions privées et les

¹⁸ « Toujours Les Mêmes »

instances publiques en ce qui concerne les investissements et les salaires. Sur le plan communautaire enfin, bien que les initiatives émanant de l'économie sociale aient, dans la plupart des cas, des effets positifs sur le tissu social (consolidation du sentiment identitaire, renforcement du capital social, maintien d'une bonne cohésion sociale, etc.), elles peuvent aussi être sources de conflits ou de tensions (Simard, 2011b).

Néanmoins, parce qu'elle fournit des lieux de débat et amène les citoyens à assumer eux-mêmes la recherche de solutions à leurs problèmes de développement, l'économie sociale peut être considérée comme un levier efficace pour soutenir des initiatives porteuses à la fois de changements sociaux et d'innovations sociales (Bouchard, 2011). Dans bien des cas, les ressources de l'économie sociale s'avèrent les seules disponibles aux entrepreneurs sociaux pour lancer des projets destinés à revitaliser leur communauté (Klein et Champagne, 2011). Par conséquent, c'est donc en mettant l'économie sociale en interrelation avec des activités ancrées dans d'autres sphères d'activité et relevant d'autres secteurs (privé ou public) que celle-ci peut servir à améliorer les conditions et la qualité de vie des populations vivant dans les milieux dévitalisés et ainsi favoriser le développement.

3. Analyse globale des résultats

Après avoir exposé les principaux concepts qui charpenteront notre analyse, cette troisième partie porte sur la présentation des résultats de notre recherche. Dans un premier temps, nous tentons de cerner en quoi les entreprises d'économie sociale font preuve d'innovation sociale au Bas-Saint-Laurent. La deuxième partie porte plus spécifiquement sur les résultats de nos enquêtes. Nous décrivons les principales caractéristiques des entreprises ayant participé à l'étude. Puis, nous examinons successivement la contribution sociale et économique des entreprises d'économie sociale en termes de développement territorial au Bas-Saint-Laurent, notre analyse prenant appui sur le point de vue des acteurs concernés, c'est-à-dire sur leurs représentations individuelles.

3.1. Les entreprises d'économie sociale comme vecteur de l'innovation sociale au Bas-Saint-Laurent

Avant de présenter les principaux résultats de nos enquêtes, il nous est apparu essentiel d'esquisser, à grands traits, certaines caractéristiques des entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent analysées sous l'angle de l'innovation sociale. C'est donc à partir d'une recension, effectuée dans les journaux locaux et régionaux, que nous voudrions, dans cette section, montrer en quoi les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent représentent un vecteur d'innovation, en appuyant nos propos sur quelques exemples concrets¹⁹.

3.1.1. Côté cour : les grands joueurs

En dépit de la période de turbulence qui secoue l'économie mondiale depuis 2008, plusieurs entreprises d'économie sociale réussissent à tirer leur épingle du jeu. C'est le cas notamment de Purdel, du groupe coopératif Dynaco, de la Coop Fédérée et de Promutuel, organismes présents dans plusieurs localités du Bas-Saint-Laurent. Il est vrai que ces joueurs n'ont d'autre choix que d'innover s'ils veulent être en mesure de faire face à la concurrence exacerbée qu'impose la mondialisation des marchés.

À titre d'exemple, Dynaco a déployé différents moyens pour accroître la productivité des élevages. L'entreprise a aussi mis en marché une nouvelle gamme de produits. En faisant l'acquisition d'une station-service à La Pocatière, elle a contribué à la diversification de ses activités. Elle a introduit la vente de propane dans la majorité de ses centres de rénovation. À moyen terme, la coopérative prévoit miser sur le concept de biosécurité de façon à pouvoir écouler sa production porcine dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le groupe

¹⁹ Le lecteur retrouvera, en bibliographie, les références relatives à la recension des innovations sociales dont il est question dans cette section.

Dynaco est aussi fortement ancré dans son milieu. Cet ancrage se matérialise par des dons effectués à divers organismes et associations.

Le cas de Purdel est aussi à signaler. L'entreprise, qui a démarré ses activités au Bic en 1928, est un pilier du développement économique agricole dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle alimente un fonds coopératif d'aide permettant de soutenir la relève agricole. Soucieuse d'améliorer son empreinte écologique, la coopérative a aussi élaboré trois projets environnementaux, à savoir : l'installation d'un compacteur à plastiques d'enrobage, l'achat d'une bouilloire diminuant la consommation des énergies fossiles et la construction de deux silos de stockage permettant le transport ferroviaire des matières premières.

Présente dans 10 municipalités du Bas-Saint-Laurent²⁰, la Coop fédérée exerce un rôle capital dans les secteurs agricole et énergétique de la région. Sans sa présence, plusieurs communautés rurales seraient dépourvues de postes d'essence et de quincailleries. Dès lors, cette coopérative, qui se classe parmi les plus importants employeurs de la province, contribue à la consolidation de l'offre de services.

Enfin, Promutuel, avec quelque 10 succursales dans le Bas-Saint-Laurent, représente un joueur de premier plan dans le secteur de l'assurance depuis 160 ans. Cette entreprise est particulièrement impliquée dans son milieu. En 2012, elle a remis plus de deux millions de dollars à différents organismes régionaux sans compter la contribution de ses diverses succursales à soutenir les activités d'associations caritatives, communautaires et philanthropiques.

3.1.2. Côté jardin : les plus petites entreprises

Sujettes aux soubresauts de la conjoncture économique, mais aussi à diverses contraintes d'ordre structurel, les plus petites entreprises d'économie sociale ne sont pas moins innovantes. Prenons pour exemple les coopératives œuvrant dans le secteur de l'alimentation qui, dans bien des cas, connaissent des problèmes financiers notamment en raison de la concurrence exercée par les magasins à grande surface et des changements quant aux habitudes des consommateurs. Certaines ont mis en œuvre diverses stratégies de mobilisation, comme la Coopérative l'Églantier, spécialisée dans la vente de produits naturels. Affectée à la fois par la dilution du marché (développement des sections bio dans les marchés d'alimentation), l'augmentation des coûts de transport, la vétusté de ses équipements ainsi que par un roulement important de son personnel et de ses administrateurs, cette coopérative a entrepris une vaste campagne de souscription auprès des membres afin de maintenir ses activités. Par ailleurs, dans le but d'unir leurs forces en ce qui concerne l'achat de fournitures, d'équipements et de produits destinés à la vente, mais aussi de partager leur expertise en termes de gestion et de logistique, cinq coopératives

²⁰ Il s'agit des localités suivantes: Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Narcisse, Bic, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saint-Hubert, Saint-Fabien, La Pocatière, Amqui et Trois-Pistoles.

multiservices se sont regroupées dans la MRC de La Matapédia pour former le Réseau Coop.

En milieu rural, la formule coopérative est souvent utilisée dans le but de diversifier l'offre de services de proximité. Plusieurs localités du Bas-Saint-Laurent ont misé sur cette formule pour offrir à leur population respective des services d'essence, de casse-croûte et d'épicerie, la plupart du temps regroupés sous un même toit comme c'est le cas à Albertville ou à Trinité-des-Monts. La Coopérative multiservices de Saint-Adelme, dans la MRC de Matane, est l'une des dernières à avoir vu le jour. Créée en mai 2012, elle est le fruit de la mobilisation et de l'implication de nombreux intervenants locaux, mais aussi d'acteurs exogènes tels que la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, le CLD de Matane, la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent et le Centre financier aux entreprises Desjardins. Grâce à l'implication de tous ces acteurs, mais aussi du gouvernement du Québec via son Fonds de soutien aux territoires en difficulté, la Coopérative a fait l'acquisition d'un immeuble de six logements qu'elle a réaménagé afin d'y installer un dépanneur, une station-service et un comptoir postal. La location de cinq logements assure son autofinancement. Sur les 485 habitants que compte cette localité, 210 sont membres de la coopérative, qui dessert aussi la municipalité voisine de Saint-Jean-de-Cherbourg.

La présence de coopératives agricoles, dont plusieurs remontent au début du XX^e siècle, est une autre manifestation de l'économie sociale en milieu rural (Ferreira, 2007 ; Jean, 1985). Plusieurs sont toujours bien ancrées au sein de leur milieu respectif et continuent d'innover. Outre les coopératives d'utilisation de machinerie agricole (17 au Bas-Saint-Laurent), on peut signaler l'initiative des producteurs agricoles de la MRC des Basques, qui ont formé une coopérative dans le but de réduire les frais liés au transport de leurs animaux vers les abattoirs de Sainte-Luce ou de Lévis. L'expérience de la Coopérative Natur'boeuf a précédemment retenu notre attention (Simard, 2010) et reste intéressante même si elle a dû interrompre ses activités faute de soutien de la part des grandes chaînes de l'alimentation. Enfin, la Coopérative d'encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent, installée au Bic, est la seule des six encans d'animaux au Québec à avoir conservé la vente en carcasse. Le développement de nouveaux marchés et la révision des règles de gouvernance sont les deux principaux facteurs expliquant sa pérennité.

Outre l'agriculture, la forêt bas-laurentienne est au cœur de l'économie de nombreuses localités rurales du haut-pays. La crise du bois d'œuvre, conjuguée aux difficultés structurelles liées à la professionnalisation du métier de bûcheron, ont eu des impacts très négatifs sur l'économie et la démographie des localités forestières, dont plusieurs sont dans un état avancé de dévitalisation. À bien des endroits, ces effets auraient été encore plus désastreux, n'eût été la présence de coopératives forestières dont la mission première consiste à offrir du travail à leurs membres. Dans la municipalité de Lac-des-Aigles, au Témiscouata, la Coopérative forestière du Haut Plan Vert a été mise en place par des acteurs locaux afin que ceux-ci puissent se réapproprier les ressources forestières du

territoire. Au début des années 1990, elle s'est engagée dans la réalisation de travaux sylvicoles en forêt publique. Elle a aussi obtenu une accréditation à titre de conseillère forestière en forêt privée. Depuis 2010, ses dirigeants travaillent à l'implantation d'un circuit court en énergie consistant à produire des granules à partir d'une plante fourragère (la « panic ») cultivée sur des terres agricoles qui autrement seraient laissées en friche. La coopérative dispose aussi d'une scierie mobile et d'une érablière certifiée biologique dont l'évaporateur est alimenté par des granules de bois. La Coopérative du Haut Plan Vert se démarque enfin par une approche proactive dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communication, plus particulièrement dans celui de la géomatique.

Mise en place pour répondre à deux objectifs : la création d'emplois et l'insertion en milieu de travail, la Co.Mode Verte est aussi une des premières entreprises écoresponsables au Québec. En 2012, l'entreprise, qui abrite une ressourcerie²¹ depuis 2009, a permis de détourner 312 446 kg de matières résiduelles du site d'enfouissement de Matane, essentiellement des textiles, des meubles et des électroménagers. Dans le but de mieux se faire connaître, les gestionnaires de cette entreprise ont acquis une unité mobile qui circule sur tout le territoire de la MRC. L'organisme offre des services de gestion à partir d'activités d'animation et de socialisation. Récemment, ces mêmes gestionnaires ont innové en ajoutant aux services dispensés la vente de jouets et de marchandise en vrac.

Dans un contexte de vieillissement démographique, l'insuffisance de l'offre de logements abordables conjuguée au désir de rester à domicile constitue un enjeu social de premier plan, particulièrement en milieu rural. C'est dans ce contexte que la Corporation Habitation Premier Jalon de Sainte-Rita a lancé la campagne de financement « Vivre chez nous ! » dans le but d'implanter des logements sociaux destinés aux aînés. La campagne a permis de récolter 16 460 \$ en argent, commandites et dons de toutes natures. L'initiative, qui représente une belle expérience de mobilisation sociale, est d'autant plus louable qu'elle émane d'un milieu en forte dévitalisation. Tel que déjà mentionné, cette initiative a également été appuyée par des ressources en provenance de l'extérieur du milieu, dont Promutuel Rivière-du-Loup.

La Coop Paradis fait figure de chef de file dans le domaine de la culture. Installée dans les locaux d'un cinéma désaffecté, la coop rassemble pas moins de 14 organismes culturels à but non lucratif et offre une programmation complète et variée (cinéma de répertoire, expositions, vernissages, pièces de théâtre, etc.), contribuant non seulement à la diversification de l'offre culturelle pour les résidents de Rimouski et ceux des localités limitrophes, mais aussi à la relève des artistes régionaux ainsi qu'au développement culturel régional. Ses administrateurs travaillent depuis 2010 sur un projet de relocalisation visant à intégrer l'ensemble de ses membres sous un même toit. Récipiendaire de

²¹Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale qui œuvre dans les domaines de la récupération, de la réutilisation et de la revente de surplus domestiques.

nombreuses distinctions, la Coop Paradis bénéficie dans ce projet d'un important soutien de la communauté.

Implantée dans le paysage mitissien depuis 1972, Les Ateliers Plein Soleil sont une entreprise d'économie sociale née à l'initiative d'un prêtre et d'une paroissienne de Mont-Joli qui souhaitaient favoriser l'insertion sociale, en particulier celle des femmes, par des ateliers de travail. L'entreprise fait maintenant partie du Réseau québécois des économusées et procure de l'emploi à une dizaine de personnes. En outre, une trentaine de tisserandes travaillent à la maison. L'entreprise veille à la protection du patrimoine et à la transmission des métiers et savoir-faire traditionnels. Dans les années 1990, elle a développé un complexe multifonctionnel regroupant une boutique d'artisanat, un service de restauration, un musée et une maison d'édition avec des ramifications à Mont-Joli, à Sainte-Flavie et à Métis-sur-Mer. Mais son plus bel apport en termes d'innovation sociale tient sans aucun doute à la création, sur une base biennale, de nouveaux produits vestimentaires qu'elle conçoit notamment en collaboration avec le couturier Michel Robichaud.

Bien qu'elles soient peu nombreuses au Bas-Saint-Laurent comparativement à ce que l'on peut observer dans d'autres régions du Québec, certaines fondations contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en plus d'être fortement enracinées dans leur milieu. À titre d'exemple, la Fondation Marjorie de Matane vient en aide aux personnes atteintes de cancer, à travers des services d'accueil et de référence à l'égard des ressources disponibles, des visites et de l'accompagnement en fin de vie à domicile, des ateliers sur l'alimentation ou sur la gestion du stress et de la douleur. Ces activités se déroulent en collaboration avec la Fondation Dave Fortin et les Caisses populaires Desjardins de Matane. D'autres fondations à vocation provinciale interviennent également sur le territoire. C'est le cas notamment de la Fondation Opération Enfant Soleil. L'apport des fondations des différents hôpitaux de la région, via notamment l'acquisition de nouveaux équipements, est aussi à souligner.

À ces déjà nombreux exemples peuvent être ajoutées les initiatives émanant des organismes communautaires ou de l'économie solidaire, qui démontrent, s'il était encore besoin de le faire, le dynamisme de la région en matière d'innovation sociale.

3.2. Principales caractéristiques des entreprises ayant participé à l'étude

Comme nous l'avons déjà mentionné, les 129 entreprises faisant l'objet de notre analyse se répartissent presque également entre les milieux ruraux (68) et urbains (61) de la région du Bas-Saint-Laurent. Elles ont été sélectionnées en fonction de la population comprise au sein de chacune des huit MRC, mais aussi en tenant compte de la strate de taille démographique des localités concernées. Parmi ces 129 entreprises, un peu plus de la moitié (53,5 %), soit 59, relèvent de la nouvelle économie sociale. Cinquante sont issues de l'ancienne alors que 10 se définissent plutôt comme des organismes communautaires. Il est à noter que les

entreprises de la nouvelle économie sociale se retrouvent majoritairement au sein du milieu urbain. En règle générale, elles occupent aussi un éventail plus large de secteurs d'activité. À l'inverse, celles de l'ancienne économie sociale ont tendance à se concentrer en milieu rural et, plus particulièrement, au sein des localités en restructuration. Leurs champs d'activités gravitent principalement autour de l'agriculture, de la foresterie, de la consommation, de l'épargne et du crédit.

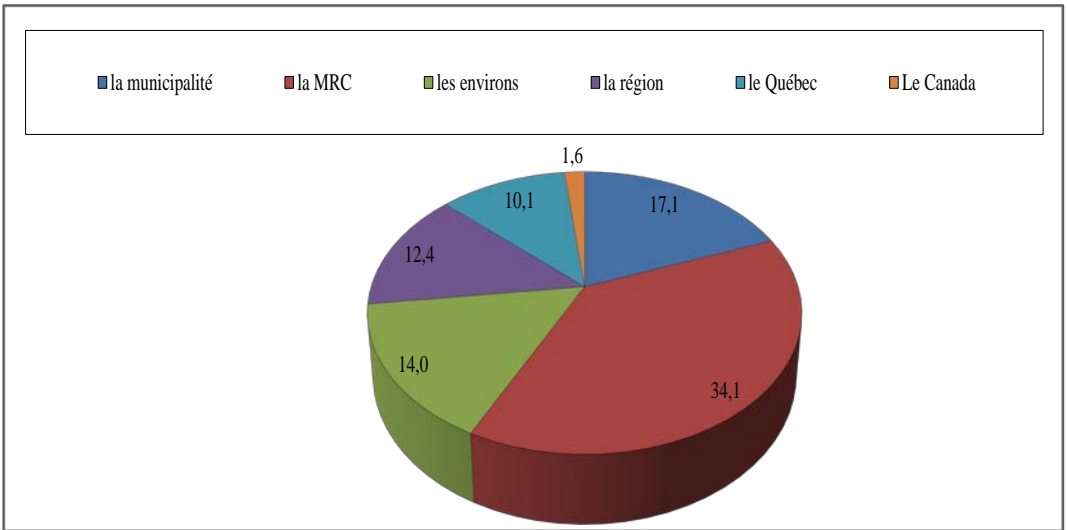
Les différents domaines d'activité dans lesquels ces entreprises opèrent sont identifiés au tableau 8. Ce large éventail révèle aussi que tous les territoires n'ont pas les mêmes besoins sociaux et économiques. À l'exception des entreprises œuvrant dans le domaine agricole (huitième rang de notre échantillon), celles qui ont été retenues aux fins de notre étude occupent pratiquement la même position que celle observée pour l'ensemble des entreprises d'économie sociale de la région (cf. tableau 4).

Tableau 8 : Principaux domaines d'activité des entreprises d'économie sociale à l'étude

Domaine d'activité	Nombre d'entreprises	%
Service aux personnes (incluant les coopératives de coopération et scolaires)	22	17,05
Amélioration du cadre de vie	17	13,18
Loisirs et tourisme	13	10,08
Activités culturelles	13	10,08
Service de garde	10	7,75
Soutien aux ménages	8	6,20
Prévention, sensibilisation, éducation et intervention	8	6,20
Développement agricole	7	5,43
Transports et communications	7	5,43
Environnement	6	4,65
Insertion sociale et/ou à l'emploi	5	3,88
Entrepreneuriat et développement économique	5	3,88
Coopérative d'épargne et de crédit	4	3,10
Mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques	3	2,33
Service de santé	1	0,78
TOTAL	129	100,00

Bien que les entreprises d'économie sociale prennent d'abord leur assise à l'échelon local, leur rayonnement dépasse largement les frontières de la municipalité à laquelle elles appartiennent. Ainsi, selon les réponses apportées par les gestionnaires, le territoire desservi par les entreprises faisant partie de notre étude transcende, dans 82,9 % des cas, le cadre local (cf. graphique 1).

Graphique 1 : Aire de rayonnement (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude



À l'échelle mercéenne, les activités de la totalité des entreprises que l'on retrouve dans la MRC de Rivière-du-Loup déborderaient le cadre local. Dans les MRC de La Mitis et de Matane, les biens et les services offerts par les entreprises d'économie sociale dépasseraient aussi très largement l'échelon municipal, soit dans une proportion de 90 %. Au Kamouraska, un gestionnaire sur quatre affirme que les retombées liées aux activités de son entreprise se diffusent à travers tout le Québec. Aucune entreprise ne déploierait ses activités à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent dans la MRC de La Matapédia. Celles-ci auraient aussi tendance à se concentrer au sein de leur territoire respectif dans les MRC de Rivière-du-Loup, de la Mitis et des Basques. En effet, à ces endroits, plus de la moitié des répondants soutiennent que le territoire desservi par leur entreprise correspond à celui de la MRC. Bien qu'il n'existe pas de différence significative concernant l'aire de rayonnement des activités des entreprises d'économie sociale entre les milieux urbains et ruraux, on note, par ailleurs, que les entreprises sises au sein des petites localités rurales desservent le territoire municipal dans 47,6 % des cas, tandis que cette proportion s'établirait à 20 % pour les municipalités dont la taille démographique oscille entre 500 à 999 habitants et à 13,6 % pour celles dont le nombre d'habitants varie entre 1 000 et 2 499 habitants. Si l'on prend en compte la santé socio-économique des milieux ruraux, le territoire desservi par les entreprises qui ont pignon sur rue au sein des milieux en restructuration correspondrait à la municipalité dans une proportion de 34,2 %, mais à 19 % dans le cas des localités stables. Pour leur part, les deux tiers des entreprises sises au sein de localités dynamiques auraient des activités dont l'aire de rayonnement se diffuse à l'échelon de la MRC.

Le nombre de membres constitue un bon indicateur de la viabilité des entreprises d'économie sociale. Il révèle aussi la capacité de mobilisation qu'exerce l'économie sociale (Saucier et Thivierge, 2000). Un peu plus de la moitié (52,7 %) des entreprises faisant partie de notre échantillon compte moins de 75 membres alors que près de 40 % en ont 100 ou plus (cf. graphique 2). L'ampleur du membership fluctue considérablement d'un territoire à l'autre. On retrouve les entreprises dont le membership est le plus important non seulement au sein des MRC les plus urbanisées de la région, mais aussi dans celles à caractère plus rural qui regroupent un fort contingent de coopératives. De fait, plus de la moitié des entreprises sises dans les MRC des Basques, de La Matapédia et de Rimouski-Neigette ont 100 membres ou plus. À l'inverse, plus de la moitié des entreprises des MRC de Témiscouata et de Kamouraska comptent moins de 25 membres. Il est à noter que ces dernières correspondent surtout à des OBNL. En outre, on ne s'étonnera guère de constater que près de la moitié des entreprises installées en milieu urbain ont 100 membres ou plus, comparativement à 30,9 % des entreprises en milieu rural (cf. tableau 9), où 44 % des entreprises ont moins de 25 membres. Fait plutôt étonnant, la proportion d'entreprises de 25 membres ou moins tend à augmenter proportionnellement avec la taille démographique des localités, comme le montre le Tableau 9. Ce dernier illustre aussi l'existence d'une relation inversement proportionnelle entre les entreprises comportant 100 membres ou plus et la taille démographique des localités. Par ailleurs, il ne semble pas se dégager de corrélation entre l'état de la santé économique des milieux ruraux et le nombre d'adhérents au sein des entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent.

Graphique 2 : Répartition des membres des entreprises d'économie sociale à l'étude

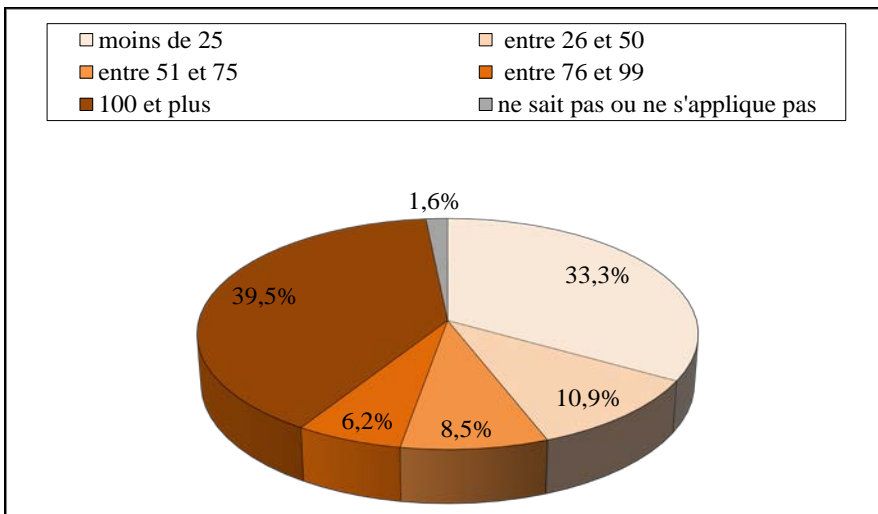


Tableau 9 : Répartition des membres (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude en fonction des différentes catégories de milieux géographiques

Nombre de membres/entités géographiques	Taille démographique des localités			Milieu rural	Milieu urbain
	0 à 499 hab.	500 à 999 hab.	1 000 à 2 499 hab.		
0 à 25	38,1	44,0	50,0	44,1	21,3
26 à 50	9,5	16,0	18,2	14,7	6,6
51 à 75	4,8	4,0	0,0	2,9	14,8
76 à 99	4,8	4,0	9,1	5,9	6,6
100 et plus	42,8	32,0	18,2	30,9	49,2
Ne sait pas			4,5	1,5	1,5

3.3. Contribution des entreprises d'économie sociale au développement social

Tel qu'évoqué dans notre problématique, l'un des objectifs de cette étude consiste à mesurer la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social du Bas-Saint-Laurent. Rappelons que la dimension sociale fait partie de la finalité des entreprises d'économie sociale dont les valeurs tendent à les distinguer des entreprises « traditionnelles » (Guesnier, 2010). Quatre variables ont été mobilisées à cet effet. Il s'agit du capital social, de la perception interne et externe à l'égard de l'entreprise, du réseautage et du partenariat, ainsi que de la gouvernance.

3.3.1. Le capital social

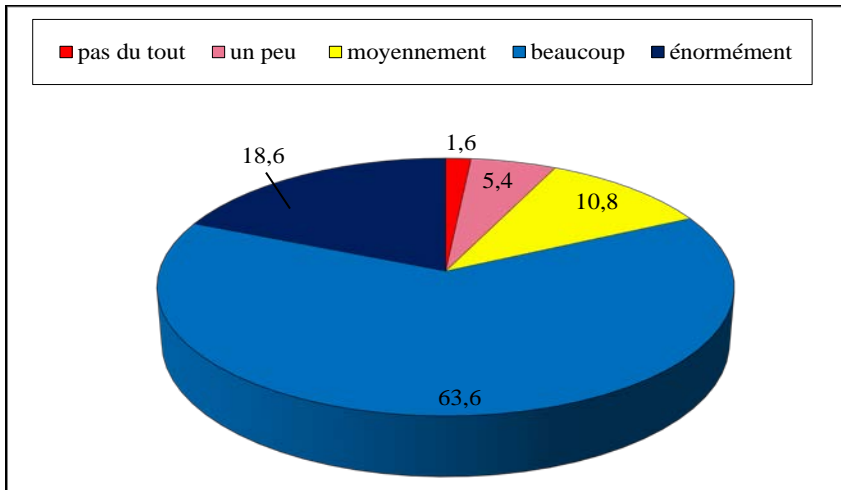
En ce qui concerne le capital social, soulignons que les principaux indicateurs ayant servi à mesurer ce paramètre étaient les suivants :

- la contribution du sentiment identitaire au renforcement de ce capital social ;
- la capacité de l'entreprise à favoriser l'innovation sociale et à tisser des liens de solidarité ;
- la contribution de l'entreprise au développement social de son milieu ;
- l'amélioration de la qualité de vie ;
- la réduction des inégalités ;
- la qualité des ressources humaines entre les membres de l'entreprise, du conseil d'administration, les employés et les bénévoles.

Il ressort de nos enquêtes que, selon leurs gestionnaires, les entreprises d'économie sociale sont fortement ancrées dans leur milieu respectif. Ainsi, à la question : « Selon vous, l'entreprise d'économie sociale que vous dirigez contribue-t-elle au renforcement du sentiment identitaire ? », 82,4 % des personnes interrogées ont répondu « beaucoup » ou « énormément » (cf. graphique 3). Cet apport apparaît plus appréciable au sein des MRC moins favorisées sur le plan socio-économique. Ainsi, dans la MRC des Basques, la totalité des gestionnaires que nous avons interrogés avance que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à l'appartenance locale. Cette proportion est supérieure à 80 % au Témiscouata et dans La Matapédia alors qu'elle est inférieure à 70 % dans les MRC Rimouski-Neigette et de Matane. Si les

réponses montrent peu de différences sur cette question entre milieu urbain rural, des écarts significatifs s'observent entre les différentes catégories de milieux ruraux. Les plus petites localités constitueraient le segment de l'espace rural où les entreprises d'économie sociale seraient les mieux ancrées au sein de leur communauté eu égard au sentiment identitaire. À noter qu'aucune relation ne se dégage entre l'indice de développement du MAMROT et l'apport (tel que perçu par les gestionnaires) des entreprises d'économie sociale à la consolidation du sentiment identitaire.

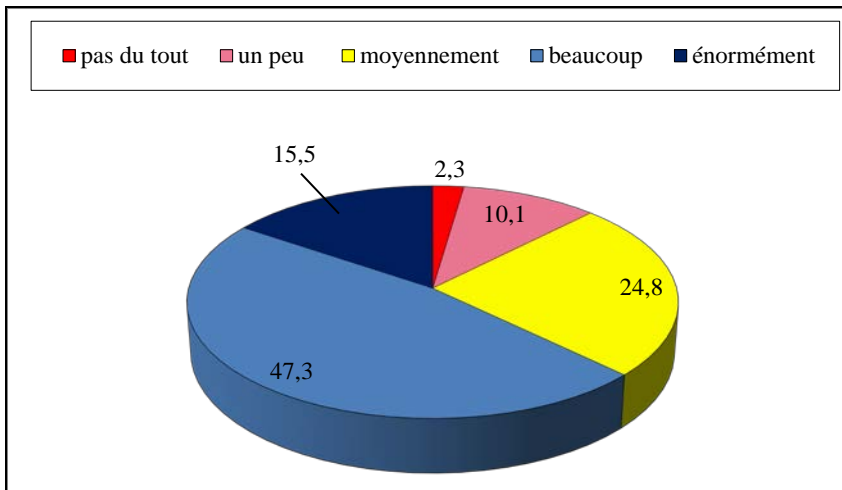
Graphique 3 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au renforcement du sentiment identitaire



Les deux tiers des répondants croient que leur entreprise contribuerait « beaucoup » ou « énormément » au raffermissement du capital social au sein de leur milieu (cf. graphique 4). Cette proportion dépasse le cap des 80 % dans les MRC des Basques et de Matane alors qu'elle n'est que de 47,1 % au Kamouraska. La présence de la MRC des Basques dans le peloton de tête trouve probablement matière à explication du fait que la SADC de cette région a été chef de file dans le projet des Basques Inc. qui a consisté à accorder un soutien particulier à huit entreprises dont l'activité gravite autour des secteurs de la culture et du tourisme. Il est intéressant de noter qu'il n'existe aucune différence dans les réponses à cette question entre les milieux urbains et ruraux. Néanmoins, les entreprises sises au sein de localités de petite taille démographique exerceraient un rôle plus déterminant en termes de capital social. Dans ces milieux, 85,7 % des gestionnaires soutiennent que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à la valorisation du capital social contre 44 % pour ceux provenant des municipalités dont la population varie entre 500 et 999 habitants, et à 14,9 % pour les administrateurs dont l'organisme se retrouve dans une localité rurale de niveau supérieur. Au surplus, les localités en restructuration sont celles où les entreprises d'économie sociale contribueraient le plus au renforcement de ce même paramètre, 68,3 % des gestionnaires ayant répondu que leur entreprise contribuait « beaucoup » ou « énormément » à sa

consolidation contre 57,1 % pour ceux issus des municipalités stables et à 50 % pour les responsables d'entreprises sises au sein d'une localité dynamique.

Graphique 4 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social

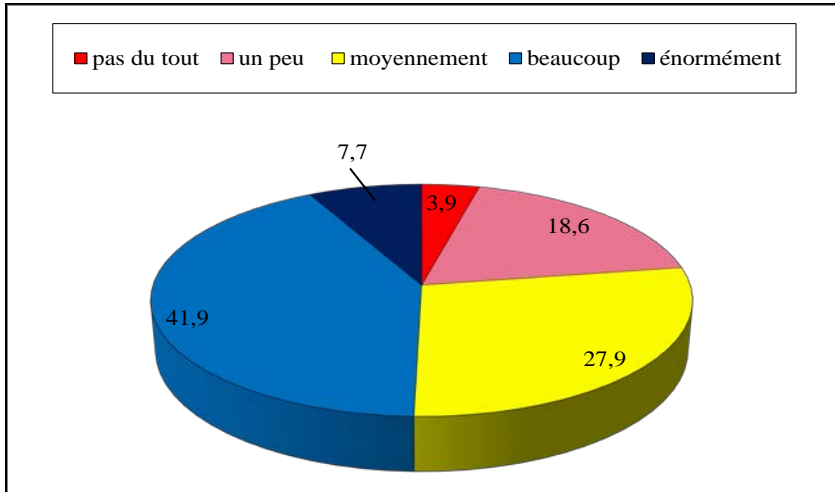


Tel qu'évoqué dans notre cadrage théorique, l'innovation sociale s'avère une composante déterminante du capital social. À la question suivante : « Selon vous, votre entreprise est-elle de nature à favoriser l'innovation sociale ? », près de la moitié des personnes interrogées ont répondu « beaucoup » ou « énormément » (cf. graphique 5). Les écarts ne sont pas très prononcés entre les MRC. Les réponses diffèrent en revanche selon que l'entreprise se situe en campagne ou en ville, les niveaux d'appréciation eu égard à cette variable étant nettement plus élevés en milieu urbain. De fait, 57,4 % des gestionnaires issus de la ville croient que leur entreprise favoriserait « beaucoup » ou « énormément » l'innovation sociale, contre 42,6 % pour ceux du milieu rural. Les petites localités seraient les plus désavantagées sur ce plan. C'est du moins ce qu'a évoqué le tiers des répondants. Cette dernière observation vaut en particulier pour les milieux en restructuration où seulement 36,7 % des gestionnaires présument que leur entreprise stimule « beaucoup », voire « énormément » l'innovation sociale.

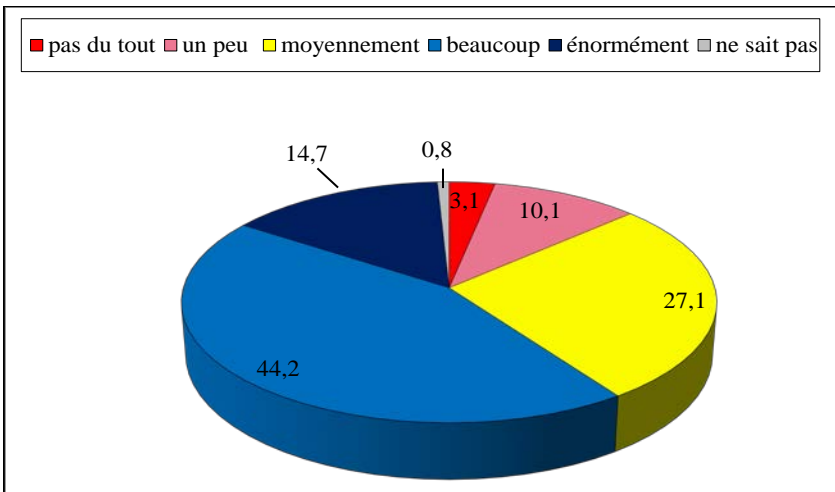
La solidarité fait partie des thèmes qui président l'ensemble des discours et doctrines développés par les différents penseurs et théoriciens de l'économie sociale (Jeantet, 2006). Plus qu'un principe, elle constitue un fondement originel de l'économie sociale comme modèle de gouvernance territoriale. Par conséquent, il s'avérait utile et pertinent d'évaluer la contribution des entreprises d'économie sociale à la création de liens de solidarité. Si l'on en croit les réponses que nous avons obtenues, les entreprises d'économie sociale ayant fait l'objet de notre étude contribueraient davantage à tisser des liens de solidarité entre les membres de l'entreprise qu'entre ceux de la communauté. C'est du moins ce qu'avancent 58,9 % de nos répondants, qui affirment que leur entreprise favoriserait « beaucoup » ou « énormément » le renforcement des

liens de solidarité entre les membres de l'entreprise, alors que 44,2 % (cf. graphique 6) répondent la même chose eu égard aux rapports entre les membres de la communauté (cf. graphique 7).

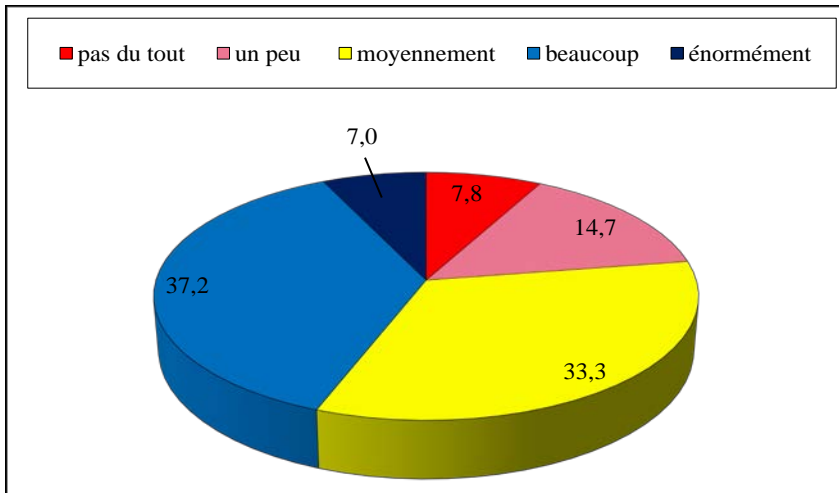
Graphique 5 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à favoriser l'innovation sociale



Graphique 6 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à favoriser la consolidation des liens de solidarité entre les membres de leur organisation



Graphique 7: Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à la consolidation des liens de solidarité entre les membres de la communauté

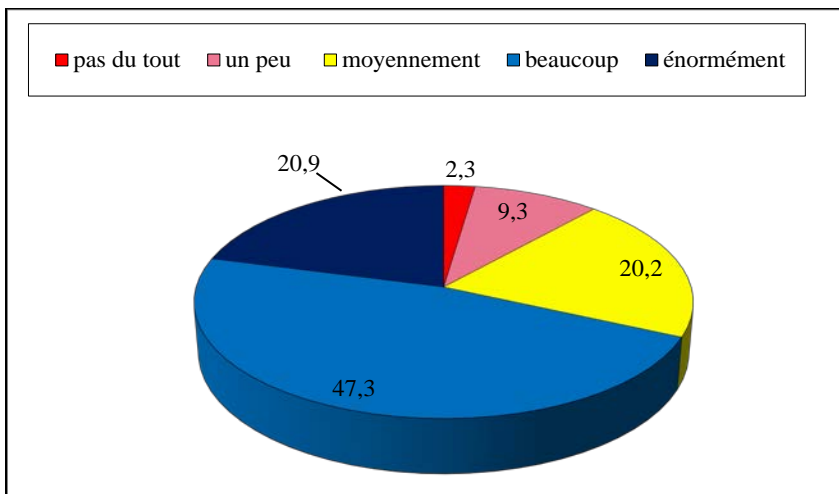


La MRC Rimouski-Neigette est celle où les entreprises d'économie sociale favoriseraient le plus le tissage de liens de solidarité entre les membres de l'entreprise, alors que celle de Témiscouata affiche le meilleur score en ce qui a trait aux rapports entre les membres de la communauté. Sur cette question, les niveaux d'appréciation des gestionnaires sont les mêmes en milieu urbain (44,3 %) et rural (44,1 %). Par contre, près des deux tiers des répondants en milieu urbain soutiennent que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation de liens de solidarité entre les membres de leur organisation, alors qu'ils sont 55,7 % à être du même avis en milieu rural. De la même manière, plus de la moitié des gestionnaires interrogés au sein des petites localités affirment que leur entreprise favorise « beaucoup » ou « énormément » le renforcement des liens de solidarité entre les membres de leur communauté, contre 36 % pour ceux issus de municipalités dont la taille démographique varie entre 500 et 999 habitants. Toujours en ce qui concerne cette dernière variable, les réponses sont relativement partagées quand nous les confrontons à la typologie du MAMROT. En effet, dans les localités stables, 76 % des gestionnaires croient que leur entreprise contribuerait « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation des liens de solidarité, contre 61 % pour ceux provenant des milieux en restructuration et 16,7 % pour les répondants des localités dites dynamiques. Soulignons que les écarts entre l'état de la santé économique des milieux ruraux et leur capacité à favoriser les liens de solidarité entre les membres de l'entreprise sont peu significatifs.

Tel qu'abordé dans notre cadrage théorique, les entreprises d'économie sociale ont pour finalité première l'amélioration de la qualité de vie des individus. Les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent ayant fait l'objet de notre étude ne semblent pas faire exception à ce principe fondamental, du moins si l'on se fie aux réponses formulées par nos répondants. De fait, les deux tiers

affirment que leur entreprise participe « beaucoup » ou « énormément » au développement social de leur milieu (cf. graphique 8). Cette proportion grimpe à 88,4 % si nous ajoutons les gestionnaires qui ont répondu « moyennement ». Dans la MRC de Matane, elle atteint 80 %. Elle est suivie par les MRC de Rivière-du-Loup (72,7 %) et de Rimouski-Neigette (70,6 %). Celle de La Matapédia ferme la marche. Dans cette MRC, près du quart des gestionnaires jugent que leur entreprise contribue « peu » ou « pas du tout » au développement social de leur communauté. Pareille opinion a de quoi surprendre compte tenu du rôle fondamental qu'exerce l'économie sociale au sein de cette MRC, notamment grâce au travail du Ralliement populaire matapédien ainsi qu'en raison des nombreuses initiatives qui ont vu le jour dans ce domaine au cours des dernières années (Simard, 2011a). La contribution de l'économie sociale au développement social apparaît davantage marquée en milieu urbain, où plus des trois quarts de nos répondants estiment que l'entreprise dont ils assument la gestion participe « beaucoup » ou « énormément » au développement social de leur communauté, contre 61,8 % pour les gestionnaires en milieu rural. Aucune différence notable ne s'observe à cet égard entre les diverses catégories de milieux ruraux et ce, tant en ce qui a trait à leur taille démographique qu'à leur état de santé socio-économique (indice de développement du MAMROT).

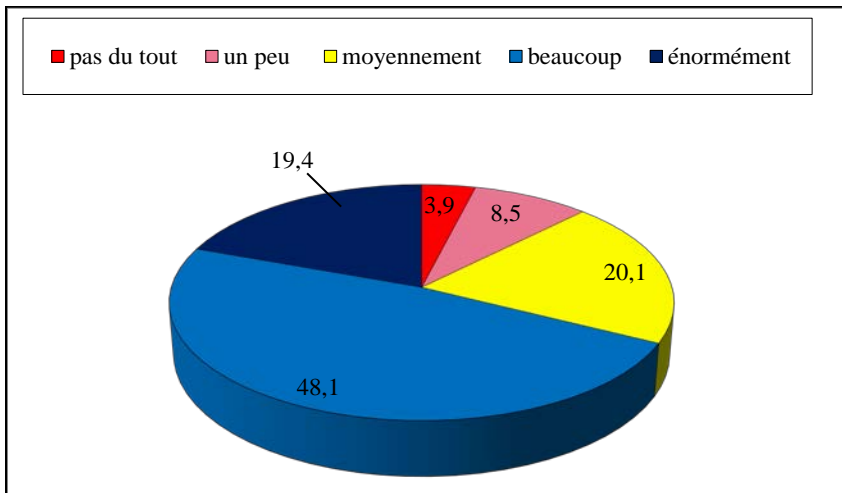
Graphique 8 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au développement social de leur milieu



L'amélioration du cadre, du milieu et du niveau de vie, trois dimensions inhérentes à la notion de qualité de vie, constitue le triple objectif du développement territorial (Simard, 2003). Cet objectif passe notamment par l'utilisation optimale des ressources, la réduction des inégalités et l'épanouissement intégral des individus. L'économie sociale participe à cette dynamique. Les deux tiers des gestionnaires considèrent que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à la qualité de vie de la population locale (cf. graphique 9). Les MRC de La Matapédia (82,4 %) et de Matane (80 %)

récoltent les plus fortes proportions, alors que l'on retrouve les plus faibles dans celles de Kamouraska (58,8 %) et des Basques (55 %). Au sein de cette dernière MRC, plus du quart des personnes interrogées affirment que leur entreprise contribue « peu », voire « pas du tout » à la qualité de vie du milieu. Lorsqu'on leur demande si l'entreprise qu'ils gèrent favorise la qualité de vie de leur milieu, 74 % des gestionnaires sis en milieu urbain répondent « beaucoup » ou « énormément » par rapport à 62 % pour leurs homologues ruraux. En milieu rural, il semble se dessiner une relation parfaitement linéaire entre le niveau de satisfaction, eu égard à cette même variable, et la taille démographique des localités (cf. graphique 10). Soulignons que les milieux en restructuration constituent le segment de l'espace rural où cette proportion est la plus élevée, près des trois quarts des gestionnaires affirmant que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à la qualité de vie de la communauté. Dans les localités dynamiques et stables, ce même niveau de satisfaction s'établit respectivement à 66 % et à 38,1 %.

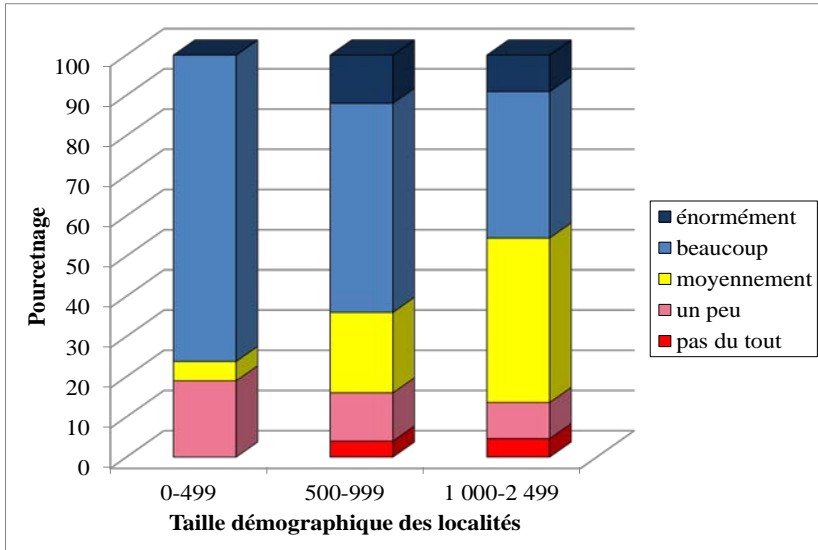
Graphique 9 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu



Si l'on en juge par les réponses des gestionnaires que nous avons interrogés, les entreprises d'économie sociale auraient une contribution plutôt mitigée en termes de réduction des inégalités interindividuelles au Bas-Saint-Laurent. De fait, seulement 44,1 % des répondants croient que, depuis sa formation, l'entreprise d'économie sociale qu'ils dirigent contribue « beaucoup » ou « énormément » à la diminution des inégalités (cf. graphique 11). Cette proportion est inférieure à 30 % dans les MRC de Matane et de Kamouraska où l'on retrouve les niveaux d'appréciation les plus faibles. À l'opposé, les MRC de Rivière-du-Loup (63,4 %) et de Rimouski-Neigette (52 %) arrivent en tête de liste. Les entreprises contribueraient davantage en milieu urbain (59 %) qu'en milieu rural (30,9 %) à l'atténuation des inégalités. L'économie sociale semble avoir très peu d'impact sur la diminution des inégalités au sein des petites localités. En fait,

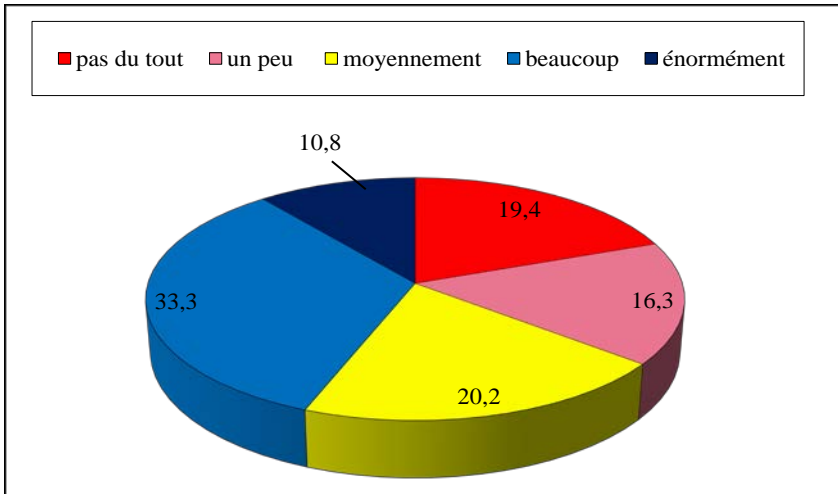
57 % des répondants sont d'avis qu'elle y contribue « peu » ou « pas du tout ». La moitié des gestionnaires dont l'entreprise se localise dans une municipalité comptant entre 1 000 et 2 499 personnes font un constat similaire. Eu égard à la typologie du MAMROT, plus du tiers des répondants dont l'entreprise a pignon sur rue dans une municipalité en restructuration ou dynamique avancent que celle-ci contribue « beaucoup » ou « énormément » à la réduction des inégalités. Cette proportion s'établit à 19 % pour les localités stables.

Graphique 10 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale au sein des milieux ruraux par strates de taille démographique



La qualité des relations humaines représente une composante non négligeable du capital social. Il s'agit d'un enjeu important pour toute entreprise, quel que soit son statut juridique. Toutefois, dans la mesure où cela peut générer des externalités positives pour les communautés, en créant des conditions propices à favoriser leur développement, le maintien de bonnes relations revêt une importance particulière au sein des entreprises d'économie sociale dont la mission, rappelons-le, consiste à répondre à des besoins sociaux habituellement non comblés par les secteurs privé et public. En outre, les entreprises d'économie sociale, en raison de leur ancrage territorial, ont une part de responsabilité dans l'établissement de relations harmonieuses entre les membres de l'organisation d'une part et ceux de la communauté de l'autre. C'est dans cet esprit que nous avons voulu évaluer la qualité des relations entre les membres des entreprises d'économie sociale, entre les membres du conseil d'administration, entre les administrateurs et les employés ainsi qu'entre les employés et les bénévoles.

Graphique 11 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à la réduction des inégalités interindividuelles



Les résultats de nos enquêtes montrent des niveaux d'appréciation très élevés en ce qui a trait à la qualité des relations humaines au sein des entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent. Les gestionnaires que nous avons interrogés qualifient de « bonnes » et de « très bonnes » les relations entre les membres du conseil d'administration dans une proportion de 96 %. Bien que les rapports entre les membres de l'entreprise (86,1 %), les employés (80,6 %) et les bénévoles (68,2 %) récoltent des scores moins élevés, cela n'est pas dû au fait que ces relations sont nécessairement moins harmonieuses, mais plutôt parce qu'un nombre appréciable de gestionnaires s'est abstenu de répondre, ces derniers n'étant pas en mesure d'en évaluer la qualité ou alors parce que l'entreprise n'embauchait pas d'employés ou ne faisait pas appel à des bénévoles au moment de l'enquête. Les répondants estiment que les relations entre les membres du conseil d'administration sont « passables » dans une proportion d'à peine 3 %. Cette dernière descend à 2,3 % quant aux rapports entre les membres du conseil d'administration et les employés et à 1,6 % entre les membres de l'entreprise ainsi qu'entre les bénévoles. Moins de 1 % des répondants avancent que les relations entre les membres du conseil d'administration sont « mauvaises ». Tous les répondants, sans exception, ont qualifié les relations entre les employés de « bonnes » et « très bonnes ». Les MRC de Rivière-du-Loup (90,9 %) et de Rimouski-Neigette (84 %) affichent les taux les plus élevés. Les relations entre les employés sont aussi jugées « bonnes » et « très bonnes » par plus des deux tiers des gestionnaires dans la MRC des Basques, l'autre tiers ayant répondu que cette question ne s'appliquait pas à leur situation. C'est aussi le cas des gestionnaires des MRC de Témiscouata, de Kamouraska, de Matane et de La Mitis qui, dans une proportion de 20 %, ont répondu « ne s'applique pas » à cette même question. Les rapports entre employés sont considérés comme étant « bons » ou « très bons » par 42,6 % des gestionnaires urbains par rapport à 38 % pour ceux issus des milieux ruraux. Aucun écart n'est perceptible entre les

diverses catégories de localités rurales. Notons néanmoins que les deux tiers des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve au sein d'une localité dynamique ont mentionné que les relations entre les employés étaient « bonnes » ou « très bonnes », l'autre tiers de ces entreprises n'embauchant aucun employé.

Les niveaux d'appréciation en ce qui a trait à la qualité des relations humaines varient peu d'une MRC à l'autre. Ainsi, la totalité des gestionnaires des MRC de Rivière-du-Loup et de La Matapédia évalue comme étant « bons » ou « très bons » les rapports qui prévalent au sein de leur entreprise, que ce soit entre les membres, entre les membres du conseil d'administration, entre ces derniers et ceux de l'entreprise ou entre les bénévoles. Cette réponse est très largement majoritaire dans les autres MRC de la région. Bien que relative, il se dégage une faible insatisfaction dans les MRC des Basques, de Matane et de La Mitis, 9 % des répondants ayant qualifié de « passables » les rapports entre les membres du conseil d'administration et ceux de l'entreprise. Cette proportion chute à 4 % dans la MRC de Témiscouata. Elle est nulle dans les autres MRC. Aucune différence significative n'est à signaler que ce soit entre les milieux urbains et ruraux ou entre les diverses catégories de municipalités rurales, si ce n'est qu'au sein des localités de 1 000 à 2 499 habitants où 9 % des répondants considéreraient comme étant « passables » les rapports entre les membres du conseil d'administration et ceux de l'entreprise.

Il nous est apparu pertinent de savoir plus exactement comment les gestionnaires percevaient la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social au sein de leur communauté respective. À ce sujet, plusieurs répondants ont commencé par rappeler la mission de leur organisation. Les réponses qu'ils ont apportées reprennent, à grands traits, les grandes composantes du capital social telles que nous les retrouvons dans la littérature (cf. tableau 10). Pour plus d'un gestionnaire sur cinq, le tissage des liens sociaux serait l'apport le plus manifeste de leur entreprise à la consolidation du capital social au sein du milieu. L'établissement de ces liens semble particulariser davantage l'espace rural. Selon plusieurs auteurs, le rapport au local représenterait un trait distinctif de cet espace géographique (Jean, 2002, 1996 ; Kayser, 1996). Cette observation va aussi dans le sens des propos de Lévesque qui soutient que « le capital dit social renvoie à la communauté, à la proximité, à la famille, à la réciprocité, etc. » (Lévesque, 1999 : 12). Si l'on ajoute à cet élément la promotion de l'entraide, la coopération, la création de liens de solidarité ainsi que la réduction de l'isolement, c'est plus du tiers des gestionnaires, particulièrement ceux issus de la campagne, qui associent le capital social à diverses formes de manifestations qui assurent la cohésion sociale. C'est aussi par l'organisation d'activités que se matérialiserait, pour 10,6 % de nos répondants, le tissage des liens sociaux. Ces activités représentent autant d'occasions de rassemblement et de socialisation tant pour les membres des entreprises d'économie sociale que pour ceux de la communauté à l'intérieur de laquelle celles-ci s'insèrent.

Tableau 10 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social de leur milieu

Manifestations du capital social	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
tissage de liens sociaux (occasion de rassemblement)	22	31	53	18,7
organisation d'activités	13	17	30	10,6
coopération entre les membres de l'entreprise, de la communauté et des acteurs sociaux	10	14	24	8,5
participation des différents membres de la communauté	8	11	19	6,7
promotion de l'entraide	5	10	15	5,3
amélioration de la qualité de vie	6	6	12	4,2
renforcement du sentiment identitaire à l'égard de la communauté	6	6	12	4,2
promotion du développement régional et culturel notamment en favorisant l'achat local	9	3	12	4,2
atténuation de la pauvreté et insertion sociale	9	3	12	4,2
sensibilisation, responsabilisation sociale et éducation populaire	6	4	10	3,5
ne sait pas	4	5	9	3,2
promotion du bénévolat	3	5	8	2,8
ne s'applique pas	2	6	8	2,8
amélioration de la communication et diffusion de l'information	7	1	8	2,8
maintien de la population au sein de la communauté	3	5	8	2,8
réduction de l'isolement	4	3	7	2,5
maintien ou création de services de proximité	2	5	7	2,5
amélioration de l'environnement naturel	3	2	5	1,8
diminution des inégalités sociales	3	2	5	1,8
création de liens de solidarité entre les membres et les acteurs sociaux	0	4	4	1,4
intégration à la communauté	1	3	4	1,4
maintien ou création d'emplois et d'investissements financiers	1	3	4	1,4
protection du patrimoine	2	1	3	1,1
ne contribue pas	3	0	3	1,1
mise en place de règles visant à gérer les conflits	1	0	1	0,4
mobilisation sociale	1	0	1	0,4
TOTAL DES RÉPONSES	133	151	284	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

La coopération entre les membres de l'entreprise, de la communauté et les acteurs sociaux constitue la troisième réponse la plus régulièrement mentionnée par nos répondants pour apprécier la contribution de leur entreprise au renforcement du capital social. Cette réponse rejoint les propos de chercheurs tels que Hammond Ketilson (dir.) (1998) et Pinçon-Charlot (2000), qui mettent l'accent sur les relations de coopération et de solidarité comme ressources d'enrichissement pour la communauté et la société. La participation citoyenne arrive au quatrième rang. En participant aux diverses organisations et aux activités de leur milieu, les individus influencent les initiatives de développement et la vie sociocommunautaire. Par conséquent, ils deviennent parties prenantes de tous les aspects de la construction du projet territorial (Prévil, 2009). La participation citoyenne est avant tout une affaire d'affirmation identitaire. C'est

du moins le constat fait par un certain nombre de gestionnaires, le renforcement du sentiment identitaire ayant été mentionné à 12 reprises comme étant une manifestation du capital social au sein de leur communauté. L'appartenance au territoire anime autant les répondants urbains que ruraux. Nous retrouvons aussi ex aequo l'amélioration de la qualité de vie, la promotion du développement régional et culturel et l'atténuation de la pauvreté, ces deux dernières caractéristiques étant par ailleurs davantage l'apanage des gestionnaires urbains.

Figure ensuite, comme autre vecteur de consolidation du capital social, la sensibilisation, la responsabilisation et l'éducation populaire, une réponse qui a été évoquée par 3,5 % des répondants. Se classent au huitième rang les réponses suivantes : la promotion du bénévolat, l'amélioration de la communication et la diffusion de l'information ainsi que le maintien de la population au sein de la communauté. L'organisation d'activités contribuerait à briser l'isolement surtout des personnes âgées. Cette dernière manifestation du capital social a été mentionnée à sept reprises, tout comme le maintien ou la création de services de proximité, un défi considérable en milieu rural fragile. Pour certains gestionnaires, le renforcement du capital social passe par l'amélioration de l'environnement naturel et la diminution des inégalités sociales. Ces deux dernières réponses, qui se classent au dixième rang, caractérisent particulièrement les gestionnaires dont l'entreprise se situe en ville. En milieu rural, quelques répondants ont insisté sur la création de liens de solidarité, l'intégration à la communauté et la création d'emplois comme éléments renforçants du capital social. Selon trois gestionnaires sis en milieu urbain, leurs entreprises ne contribueraient pas à consolider le capital social de leur milieu. Notons que personne n'a effectué pareil constat en milieu rural. Pour trois autres, c'est la protection du patrimoine qui stimulerait le capital social de leur communauté. La mise en place de règles visant à gérer les conflits et la mobilisation sociale ferment le bal. Ces deux réponses ont été mentionnées chacune à une reprise, cette dernière concernant exclusivement le milieu urbain.

Enfin, soulignons que certains répondants ont profité de cette question pour mettre en exergue les obstacles qui, selon eux, entravent le capital social. Parmi ceux-ci, mentionnons les problèmes de financement, la difficulté à recruter des bénévoles et la faiblesse de la participation citoyenne.

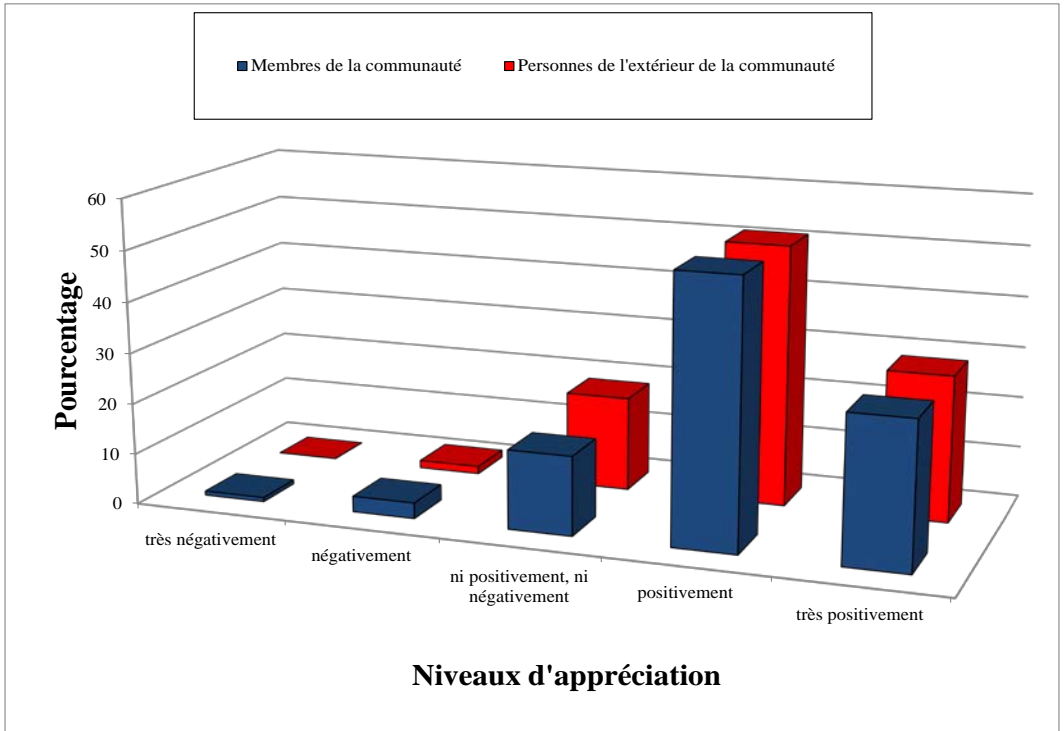
3.3.2. Perception interne et externe à l'égard de l'entreprise

Les représentations sont étroitement liées aux identités sociales et professionnelles des acteurs au sein d'un territoire donné (Frayse, 2000). Subjectivement vécues et perçues par les membres d'une communauté, ces identités résultent de la conscience d'appartenir à cette communauté. En outre, comme les acteurs sont susceptibles de considérer dans le cadre de leurs interventions les rapports entre les entreprises et la population en général, cette dimension permet une meilleure compréhension de la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social.

C'est dans cette foulée que nous avons voulu évaluer la perception des gestionnaires en ce qui concerne l'appréciation de leur entreprise par les

membres de la communauté d'une part, et par les personnes extérieures à celle-ci d'autre part. Les réponses des gestionnaires interrogés ne montrent pas de différences significatives entre les deux volets de la question comme en témoigne le graphique 12. Ainsi, 80,6 % des répondants estiment que leur entreprise est perçue « positivement », voire « très positivement » par les membres de la communauté, alors qu'ils croient la même chose dans une proportion de 79,8 % à l'égard des acteurs exogènes.

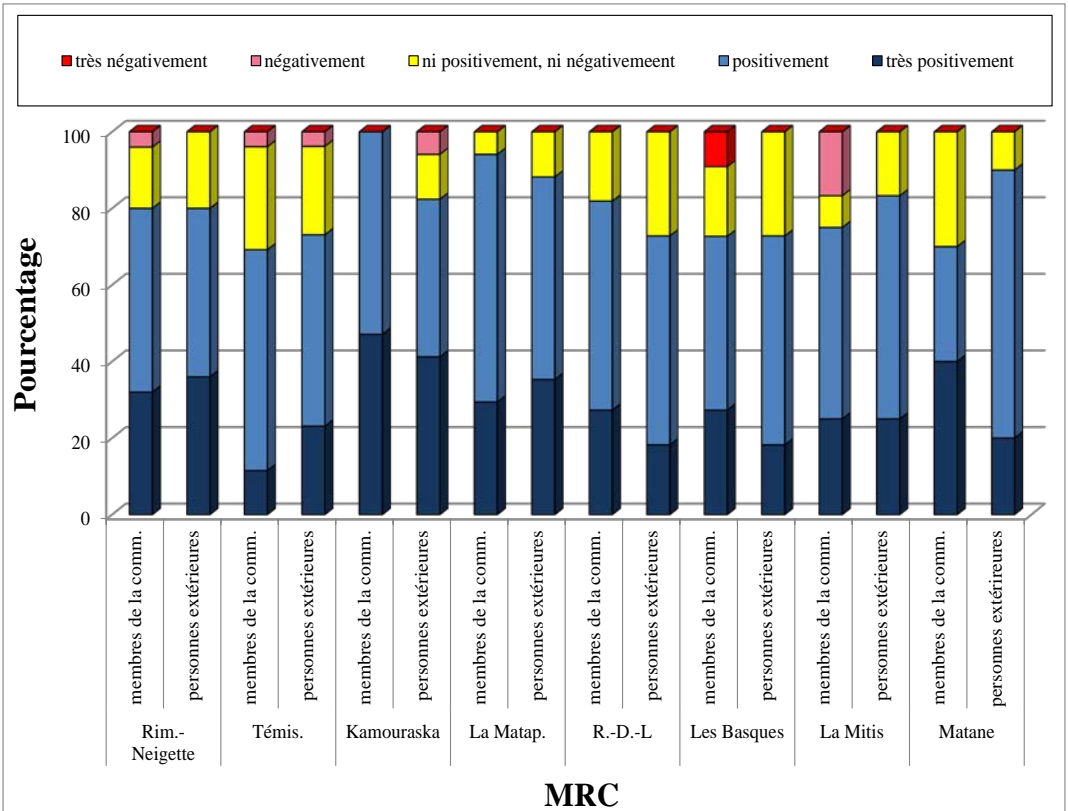
Graphique 12 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la perception de leur entreprise par les membres de la communauté et ceux de l'extérieur



Les différences sont aussi peu significatives entre les MRC (cf. graphique 13). Notons par ailleurs qu'au Kamouraska, la totalité des gestionnaires ont affirmé que leur entreprise était perçue « positivement » ou « très positivement » par les membres de la communauté. La MRC de La Matapédia se positionne au second rang eu égard à cette même variable. Celle de Témiscouata occupe la queue du peloton notamment en raison de la proportion relativement élevée de réponses indécises. De fait, dans cette MRC, un gestionnaire sur quatre soutient que son entreprise d'économie sociale n'est perçue « ni positivement, ni négativement » au sein de son milieu alors que 3,9 % ont répondu qu'elle est perçue « négativement ». Dans la MRC des Basques, la proportion de gestionnaires qui estime que leur entreprise est perçue « très négativement » s'établit à 9,1 %. Fait plutôt paradoxal, la MRC de Matane arrive en tête de liste pour ce qui est de la

perception de l'entreprise par les membres de la communauté, alors qu'elle occupe le dernier rang pour ce qui est de la perception des personnes de l'extérieur. La Matapédia fait aussi bonne figure puisque 88 % des répondants ont affirmé que leur entreprise était perçue « positivement » ou « très positivement » par les personnes extérieures au milieu. À ce chapitre, les MRC de Rivière-du-Loup et des Basques ferment le bal *ex aequo*, 72,7 % des gestionnaires interrogés soutenant la même chose.

Graphique 13 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la perception de leur entreprise par les membres de la communauté et ceux de l'extérieur à l'échelle des MRC



Les degrés d'appréciation de nos répondants, qu'ils soient issus du milieu rural ou urbain, sont quasi identiques et ce, tant en ce qui concerne la perception de leur entreprise par les gens de la communauté que par ceux extérieurs à celle-ci. Il en est de même entre les différentes catégories de milieux ruraux, bien que ceux dont la taille démographique est supérieure à 1 000 habitants accusent des niveaux de satisfaction plus élevés que leurs homologues. Dans ce segment de l'espace rural, 95,5 % des gestionnaires estiment que leur entreprise est perçue « positivement » ou « très positivement » par les personnes de l'extérieur, le taux s'établissant à 76,2 % pour les dirigeants dont l'entreprise se retrouve au sein des petites localités et à 72 % pour celles dont la taille varie entre 500 et

999 habitants. Pour ce qui est des municipalités faisant partie de la strate démographique supérieure, 86,4 % des gestionnaires croient que leur entreprise est perçue « positivement » ou « très positivement » par les membres de la communauté. Aucun écart significatif n'est à signaler à ce chapitre quant à l'indice de développement du MAMROT.

Dans le but d'obtenir davantage de précision sur cette question, nous avons demandé aux gestionnaires de décrire en quelques mots comment leur entreprise était perçue par les membres de leur communauté et par les personnes extérieures à celle-ci (cf. tableaux 11 et 12).

Tableau 11 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la perception de leur entreprise par les membres de la communauté

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects positifs				
contribution de l'entreprise à l'amélioration de la qualité de vie des individus	13	13	26	12,6
appréciation de la qualité des services offerts	13	9	22	10,6
réponse aux besoins de la communauté	6	7	13	6,3
contribution de l'entreprise au développement local et régional	5	8	13	6,3
participation de la population aux activités de l'entreprise	3	8	11	5,3
réputation de l'entreprise	4	5	9	4,3
tissage de liens sociaux	3	5	8	3,9
fierté de la communauté à l'égard de l'entreprise	2	5	7	3,4
implication de bénévoles	2	4	6	2,9
originalité du service et/ou du produit offert	1	5	6	2,9
contribution de l'entreprise à la création d'emplois	1	4	5	2,4
professionnalisme du service offert	3	2	5	2,4
contribution de l'entreprise au renforcement du sentiment d'appartenance	0	4	4	1,9
quantité de services et/ou des produits offerts compte tenu de la taille démographique de la localité	1	2	3	1,4
contribution de l'entreprise au maintien à domicile	2	1	3	1,4
contribution de l'entreprise au maintien de services de proximité	0	3	3	1,4
efforts de promotion quant à l'amélioration de la perception de l'entreprise vis-à-vis la communauté	2	1	3	1,4
mobilisation de la population	0	3	3	1,4
sensibilisation de l'entreprise à l'égard de l'éducation	2	1	3	1,4
intérêt de la communauté à l'égard de l'entreprise	1	1	2	1,0
contribution à l'amélioration de l'environnement naturel	2	0	2	1,0
augmentation du membership	1	1	2	1,0
réussite du projet	0	1	1	0,5
volonté à réaliser de nouveaux projets	0	0	1	0,5
influence positive de l'entreprise au sein de la communauté	0	0	1	0,5
qualité de la gestion de l'entreprise	1	0	1	0,5
dynamisme de l'entreprise	1	0	1	0,5
qualité de l'aménagement	1	0	1	0,5
contribution de l'entreprise à la préservation du patrimoine	0	1	1	0,5
TOTAL DES RÉPONSES POSITIVES	70	94	166	80,2

Tableau 11 (suite)

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects négatifs				
méconnaissance des services et/ou des produits offerts par l'entreprise	9	6	15	7,2
contribution à la persistance de préjugés	9	1	10	4,8
inquiétude à l'égard de l'entreprise	2	1	3	1,4
manque d'intérêt de la communauté à l'égard de l'entreprise	2	0	2	1,0
sentiment de jalousie et/ou de méfiance à l'égard de l'entreprise	1	1	2	1,0
source de division au sein de la communauté	0	2	2	1,0
insatisfaction aux attentes de la population	1	1	2	1,0
coûts élevés liés au fonctionnement de l'entreprise eu égard à ses retombées au sein de la communauté	1	0	1	0,5
sentiment d'indifférence à l'égard de l'entreprise	0	1	1	0,5
TOTAL DES REPONSES NEGATIVES	25	13	38	18,4
ne sait pas	0	3	3	1,4
TOTAL DES REPONSES	95	110	207	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Tableau 12 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne la perception de leur entreprise par les personnes extérieures à la communauté

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects positifs				
appréciation de la qualité des services offerts	14	12	26	15,2
réputation de l'entreprise	8	10	18	10,5
professionnalisme du service offert	4	6	10	5,8
implication au sein de l'entreprise de personnes extérieures au milieu	4	6	10	5,8
contribution de l'entreprise au développement local et régional	1	7	8	4,7
contribution de l'entreprise à l'amélioration de la qualité de vie des individus	5	2	7	4,1
originalité du service et/ou du produit offert	4	2	6	3,5
qualité du réseautage	2	3	5	2,9
qualité de la gestion de l'entreprise	3	1	4	2,3
réponse aux besoins du milieu	2	2	4	2,3
ne s'applique pas	2	2	4	2,3
contribution de l'entreprise à la création d'emplois	1	2	3	1,8
quantité de services et/ou des produits offerts compte tenu de la taille démographique de la localité	0	2	2	1,2
efforts de promotion quant à l'amélioration de la perception de l'entreprise vis-à-vis le milieu	2	0	2	1,2
intérêt du milieu à l'égard de l'entreprise	0	2	2	1,2
contribution de l'entreprise au maintien à domicile	1	0	1	0,6
contribution de l'entreprise au renforcement du sentiment d'appartenance	1	0	1	0,6
TOTAL DES REPONSES POSITIVES	54	59	113	66,1

Tableau 12 (suite)

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects négatifs				
méconnaissance des services et/ou des produits offerts par l'entreprise	5	7	12	7,0
contribution à la persistance de préjugés	5	3	8	4,7
sentiment de jalousie et/ou de méfiance à l'égard de l'entreprise	0	3	3	1,8
manque d'intérêt de la communauté à l'égard de l'entreprise	1	1	2	1,2
coûts élevés liés au fonctionnement de l'entreprise eu égard à ses retombées au sein du milieu	1	0	1	0,6
manque de professionnalisme concernant le service offert	0	1	1	0,6
renforcement de la concurrence	0	0	1	0,6
insatisfaction aux attentes de la population	0	1	1	0,6
Total des réponses négatives	12	16	29	17,0
ne sait pas	12	13	25	14,6
ne s'applique pas	2	2	4	2,3
TOTAL DES REPONSES	80	91	172	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

En ce qui a trait à la perception interne, mentionnons d'emblée que parmi les 207 réponses qui ont été évoquées, 166 (soit 80,2 % du total) avaient une connotation positive, ce qui correspond sensiblement aux résultats obtenus à la question fermée que nous avons posée sur le même sujet. La contribution de l'entreprise à l'amélioration de la qualité de vie des individus est, sans conteste, l'argument qui est ressorti le plus souvent, à parts égales entre les milieux urbain et rural. Figure par la suite l'appréciation de la qualité des services offerts, cette dernière réponse étant surtout l'apanage des gestionnaires sis en milieu urbain. Vient au troisième rang une perception que nous pourrions qualifier de « négative ». Il s'agit de la méconnaissance des services et/ou des produits offerts par l'entreprise, un commentaire qui particularise surtout les répondants dont l'entreprise se situe en ville, mais qui s'applique aussi aux milieux ruraux. On retrouve en quatrième position la contribution de l'entreprise au développement local et régional, une perception que l'on attribue surtout aux entreprises situées en milieu rural. Au surplus, certains répondants ont signalé que leur entreprise constituait une réponse aux besoins de leur communauté. Tel est l'avis formulé par les gestionnaires issus autant du milieu rural (7 réponses) qu'urbain (6). La participation de la population aux activités de l'entreprise est une réponse qui a été exprimée plus spécifiquement par les gestionnaires des milieux ruraux. Pareille constatation confirme le rôle de la participation citoyenne et de la mobilisation sociale comme vecteur du développement rural (Jean, 2012). Selon plusieurs responsables, l'entreprise est perçue par les membres de leur communauté comme étant la cause de la persistance de préjugés sociaux, notamment parce qu'elle vient en aide aux plus démunis, un commentaire formulé presque exclusivement par des répondants dont l'entreprise se localise

en milieu urbain. Parmi les autres représentations des gestionnaires, notons sa réputation, le tissage de liens sociaux et la fierté de la communauté à l'endroit de l'entreprise. Ces réponses détiennent respectivement les cinquième, sixième et septième rangs, ces deux dernières perceptions étant surtout le fait des milieux ruraux. Ont également été mentionnés l'implication des bénévoles et l'originalité du service et/ou du produit offert, deux commentaires qui retiennent plus spécifiquement l'attention des gestionnaires dont l'entreprise se situe en milieu rural.

Les réponses des gestionnaires pour décrire la perception que les personnes à l'extérieur du milieu ont de leur entreprise ne diffèrent guère de celles qu'ils ont pour dépeindre les représentations véhiculées par les membres de la communauté. Ainsi, d'après les gestionnaires ayant participé à notre étude, l'appréciation de la qualité de services offerts constituerait l'élément qui caractérise le mieux la perception des individus extérieurs à la communauté à l'égard de leur entreprise et ce, presque autant en milieu rural qu'urbain. Par ailleurs, plusieurs répondants ne savaient pas comment leur entreprise était perçue. Cette méconnaissance s'applique plus particulièrement aux personnes à l'extérieur de la communauté, une réponse formulée à 25 reprises comparativement à trois pour ce qui est de la perception par les membres de la communauté. Signalée à 18 reprises, la réputation de l'entreprise est la troisième réponse la plus populaire et ce, presque autant en milieu urbain que rural. Aux quatrième et cinquième rangs, nous retrouvons *ex æquo* le professionnalisme du service offert et l'implication au sein de l'entreprise de personnes extérieures au milieu. On observe peu de différence entre les milieux ruraux et urbains à cet égard. En fait, les écarts s'apprécient plutôt en ce qui concerne la contribution de l'entreprise au développement local et régional, un motif essentiellement avancé par les gestionnaires dont l'entreprise se situe en milieu rural. Notons que les deux représentations négatives formulées le plus souvent par les gestionnaires sont les mêmes pour les deux aspects de la question (perception interne et externe à la communauté), soit la méconnaissance des services et/ou des produits offerts par l'entreprise et sa contribution à la persistance de préjugés sociaux.

3.3.3. Réseautage et partenariat

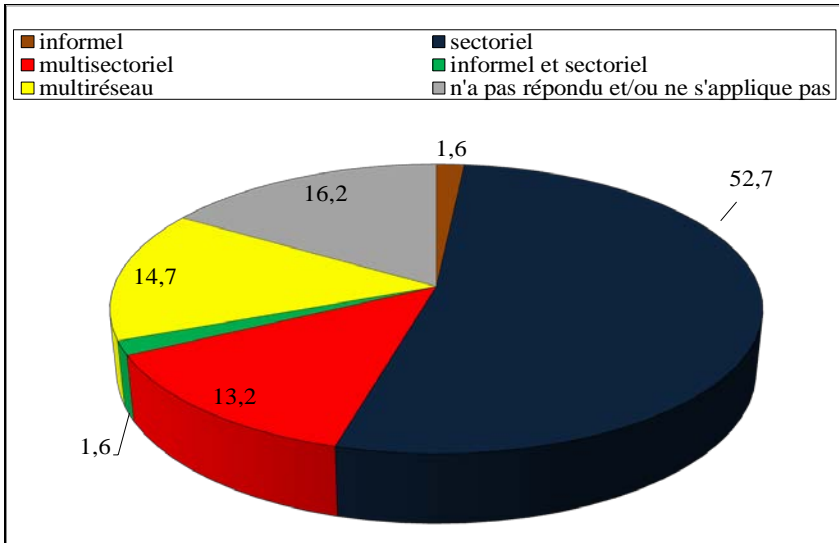
Le réseautage et le partenariat constituent le troisième paramètre que nous avons retenu pour évaluer la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social du Bas-Saint-Laurent. Les vertus du partenariat sont multiples, particulièrement dans le domaine de l'économie sociale. La viabilité des entreprises repose, entre autres choses, sur la qualité des réseaux et les partenariats qu'elles entretiennent avec différentes catégories d'intervenants, qu'ils proviennent des sphères sociale, économique ou associative (Klein et Champagne, 2011). Signalons que l'échelle géographique à laquelle s'opère le maillage des ressources conditionne aussi leur viabilité. Comme nous le verrons plus loin, le partenariat représente une occasion de reconnaissance et de financement de l'économie sociale. Il exerce aussi un rôle important en termes de gouvernance. En effet, le partenariat est susceptible de favoriser la

participation des travailleurs, des membres et des usagers aux décisions de l'entreprise ainsi que la représentation de l'économie sociale au sein de diverses instances (Bouchard, 2011). De son côté, le réseautage, dont l'une des principales manifestations se traduit par la capacité des acteurs sociaux à mobiliser des ressources, s'avère déterminant pour assurer la réussite d'un projet issu de l'économie sociale (Klein et Champagne, 2011). Le réseautage sera d'autant plus efficace que les ressources mobilisées sont variées et proviennent de divers milieux et sphères d'activité (Simard, 2011a). Dès lors, réseautage et partenariat constituent deux composantes fortement imbriquées servant de levier dans le cadre d'un processus de développement territorial.

D'entrée de jeu, mentionnons que 86,8 % des entreprises de notre échantillon font partie d'une association ou d'un réseau. Ce réseautage se manifeste avec une plus grande acuité au sein de la MRC de Témiscouata (96,2 % des gestionnaires ayant répondu par l'affirmative) et des Basques (90,9 %) alors qu'il est à son plus bas dans celle de Matane (70 %) et, dans une moindre mesure, dans la MRC de Rivière-du-Loup (81,8 %). En outre, il semblerait caractériser davantage le milieu urbain (91,8 %), bien que 82,4 % des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve en milieu rural affirment que celle-ci est intégrée d'une façon ou d'une autre à une forme de regroupement. En milieu rural, c'est au sein des localités dont la taille démographique est supérieure à 1 000 habitants que les entreprises seraient les moins réseautées et ce, bien qu'elles le soient dans une proportion de 77,3 %. Eu égard à la typologie du MAMROT, 95,2 % des entreprises sises au sein d'une localité stable font partie d'une association contre 83,3 % pour celles appartenant aux municipalités dynamiques et 75,6 % pour les entreprises issues des milieux en restructuration.

Quand on demande aux gestionnaires de préciser le type de réseau auquel leur entreprise appartient, plus de la moitié de ceux-ci le qualifie de « sectoriel » (cf. graphique 14). Si l'on ajoute les entreprises qui opèrent dans plus d'un domaine d'activité et celles intégrées à un secteur de façon informelle, c'est plus des deux tiers des entreprises d'économie sociale qui feraient partie d'un réseau sectoriel. Nous ne remarquons pratiquement pas de différence à ce chapitre entre les diverses catégories de réseaux à l'échelle des MRC. La même observation s'applique entre les milieux ruraux et urbains, si ce n'est que les premiers seraient proportionnellement plus nombreux (32,8 %) que les seconds (22,1 %) à abriter une entreprise intégrée à plus d'un réseau. Par ailleurs, 86 % des gestionnaires affirment que leur entreprise collabore avec d'autres types d'organisations que le Chantier d'économie sociale. Dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Matane, c'est la totalité des entreprises qui entretiendrait une telle forme de collaboration, les MRC de Rimouski-Neigette et de Témiscouata arrivant en queue de peloton, quoique dans une proportion de 76 %. En milieu urbain, cette dernière atteint 91,8 %, contre 80,9 % en milieu rural. Néanmoins, les localités de 500 à 999 habitants comporteraient un plus fort contingent d'entreprises qui, dans une proportion de 92 %, collaboreraient avec des organismes autres que le Chantier d'économie sociale. Les écarts entre les différents groupes de milieux ruraux eu égard à leur situation socio-économique ne sont pas significatifs.

Graphique 14 : Type de réseau dont les entreprises d'économie sociale à l'étude font partie

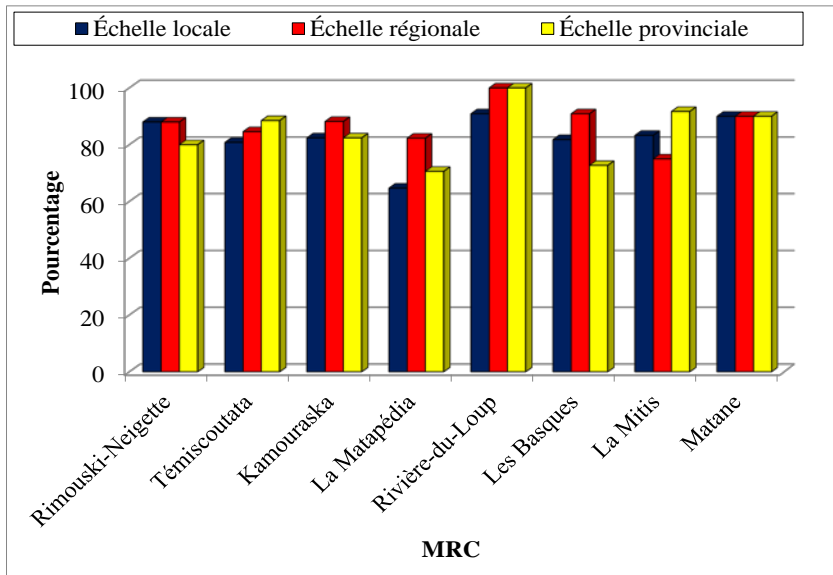


Les partenariats se nouent à toutes les échelles géographiques : 82,2 % des gestionnaires interrogés soutiennent que leur entreprise entretient diverses formes de partenariats avec les acteurs locaux de leur municipalité. Aux échelons régional et provincial, ces proportions atteignent respectivement 86,8 % et 83,7 %. Comme on peut le constater, les entreprises d'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, du moins celles administrées par les gestionnaires qui ont participé à notre étude, seraient, en plus d'être bien réseautées, fortement ancrées dans le territoire, que ce soit au sein de leur communauté respective, de leur région ou de leur province.

Le graphique 15 illustre les différents niveaux de partenariats qu'établissent les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent à l'échelon des MRC. À la lumière de ce graphique, nous remarquons que ce sont les MRC à dominante urbaine qui disposent, toutes catégories d'échelles géographiques confondues, des proportions les plus élevées. En tête de liste, on retrouve la MRC de Rivière-du-Loup où 90,9 % des entreprises entretiennent des partenariats à l'échelle locale. La MRC de Matane suit de près avec une proportion de 90 %. Elle est talonnée par la MRC Rimouski-Neigette (88 %). La MRC de La Matapédia ferme le bal. Là, moins des deux tiers des entreprises d'économie sociale, selon les gestionnaires que nous avons interrogés, noueraient des partenariats avec des acteurs locaux. Les entreprises des MRC de Rivière-du-Loup (100 %) et de Matane (90 %) arrivent toujours bonnes premières en ce qui a trait aux partenariats exercés à l'échelle régionale, le troisième rang étant détenu par les entreprises de la MRC de Kamouraska (88,2 %). Les trois quarts des entreprises d'économie sociale sises au sein de la MRC de La Mitis tisseraient des partenariats à l'échelle régionale. Il s'agit de la proportion la plus faible pour cet échelon géographique. Par contre, cette même MRC (91,7 %) occupe le

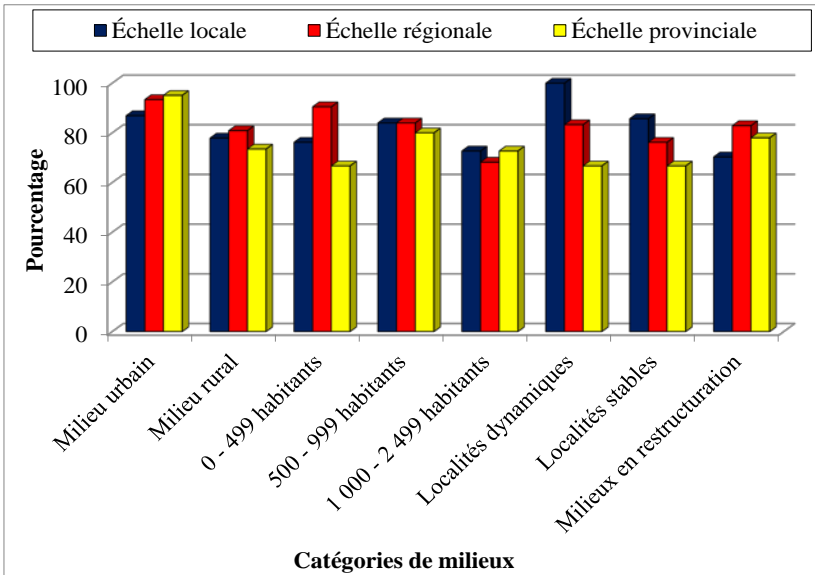
deuxième rang quant aux partenariats mis en œuvre au niveau provincial, le premier étant détenu par la MRC de Rivière-du-Loup (100 %) et le troisième par celle de Matane (90 %). La Matapédia (70,6 %) est la MRC où les partenariats exercés par les entreprises d'économie sociale à l'échelle provinciale seraient les plus faibles.

Graphique 15 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude établissant des partenariats aux échelles locale, régionale et provinciale par MRC



Les milieux urbains apparaissent les plus dynamiques en ce qui a trait aux partenariats noués par les entreprises d'économie sociale et ce, peu importe l'étendue géographique de ces collaborations. Ainsi, selon les gestionnaires dont l'entreprise se situe en ville, 86,9 % auraient développé des partenariats à l'échelle locale contre 77,9 % pour leurs homologues du milieu rural (cf. graphique 16). Les partenariats établis aux échelons régional et provincial concerneraient respectivement 93,4 % et 95,1 % des entreprises situées en milieu urbain par rapport à 80,9 % et à 73,5 % pour celles situées en campagne. Ces résultats s'inscrivent en porte-à-faux avec ceux qu'ont obtenus Friesen, Alasia et Bollman (2010) dans le cadre de leur étude. De fait, plusieurs des indicateurs utilisés par ces chercheurs illustraient que les entreprises d'économie sociale, en milieu rural, tendaient à établir des liens plus étroits avec leurs collectivités locales. En ce qui concerne les milieux ruraux, les résultats de nos enquêtes montrent que ce sont les localités, dont la taille démographique oscille entre 500 et 999 habitants, qui détiendraient les proportions les plus élevées eu égard aux partenariats qu'établissent les entreprises aux échelons local (84 %) et provincial (80 %). À l'échelle régionale, 90,5 % des entreprises situées au sein des petites municipalités auraient développé diverses formes de partenariats. Il s'agit de la plus forte proportion eu égard à la taille démographique des localités.

Graphique 16 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude établissant des partenariats aux échelles locale, régionale et provinciale pour différentes catégories de milieux géographiques

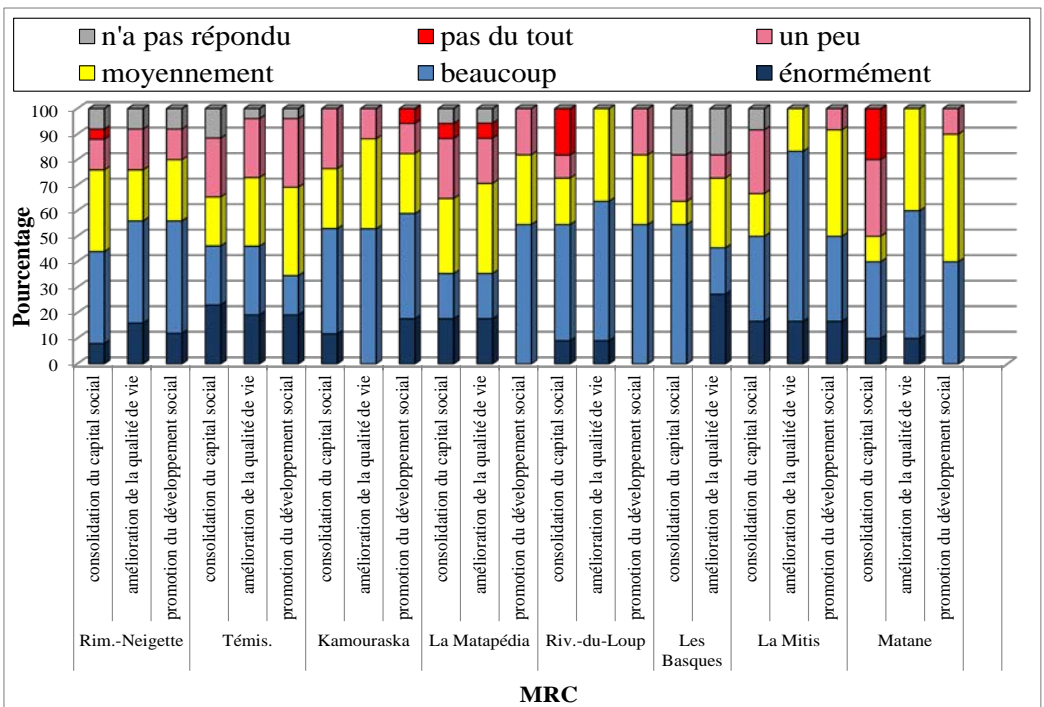


En considérant l'indice de développement du MAMROT, la totalité des entreprises situées au sein des localités dynamiques établirait des partenariats à l'échelle locale. Cette même catégorie de localités arrive aussi en tête de liste pour ce qui est des partenariats mis en place à l'échelon régional et ce, dans une proportion de 83,3 %. Enfin, les entreprises d'économie sociale que l'on retrouve au sein des milieux en restructuration noueraient, dans une proportion de 78 %, des partenariats à l'échelle provinciale, les localités stables et dynamiques affichant à ce chapitre une proportion de 66,6 %.

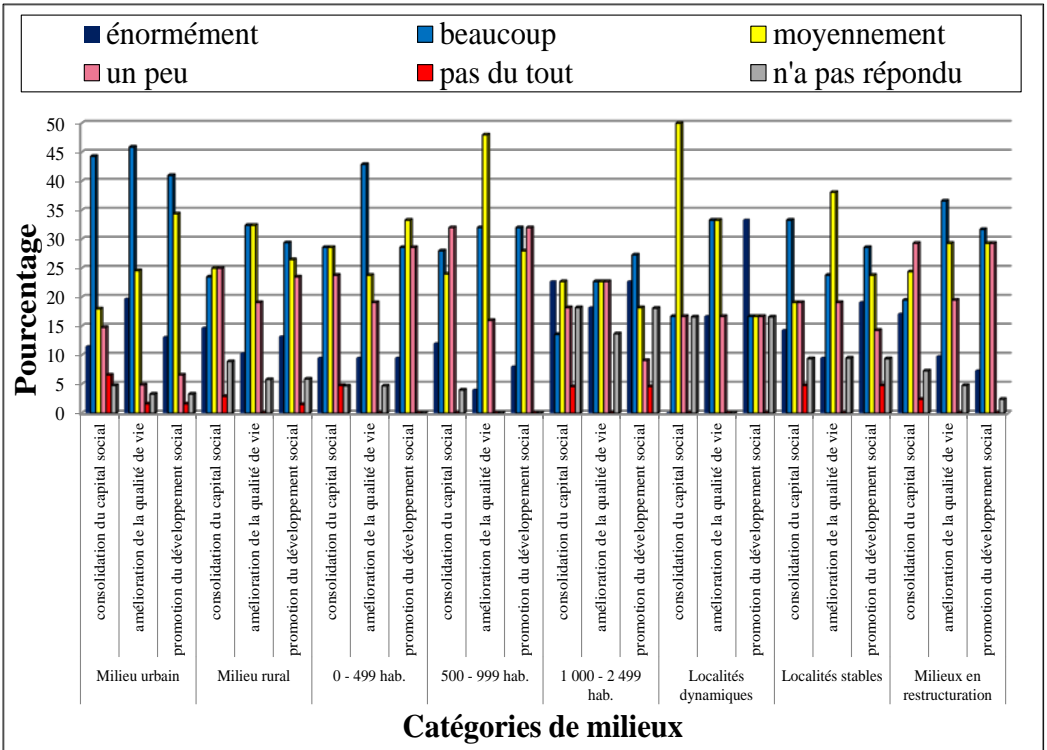
Le réseautage et le partenariat ont de multiples effets sur la dynamique de développement territorial. Ils sont notamment susceptibles de consolider le capital social, d'accroître le niveau de bien-être et la qualité de vie de la population et de favoriser le développement social (Tremblay, Klein et Fontan, 2009). Dans quelle mesure ces effets s'appliquent-ils aux entreprises faisant partie de notre étude ? Telle est la question que nous avons posée, en trois volets, à nos répondants. Plus de la moitié (53,5 %) d'entre eux soutiennent que les partenariats qu'ils mettent en œuvre contribuent « beaucoup » ou « énormément » à l'amélioration de la qualité de vie de leur localité, alors qu'un peu moins de la moitié (48,1 %) déclarent que ces mêmes partenariats favorisent « beaucoup » ou « énormément » le développement social de leur milieu. Près de la moitié (46,5 %) des gestionnaires sont d'avis que leurs partenariats contribuent « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation du capital social.

Tel que le montrent les graphiques 17 et 18, qu'elle concerne la consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de la vie ou la promotion du développement social, la contribution des partenariats locaux diffère d'une MRC à l'autre ainsi qu'entre les diverses catégories de milieu. Par exemple, plus de la moitié des gestionnaires au sein des MRC de Rivière-du-Loup, des Basques et de Kamouraska croient que les partenariats qu'ils établissent contribuent « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation du capital social, alors que seulement le tiers des répondants de la MRC de La Matapédia pense la même chose. De son côté, la MRC de La Mitis se démarque quant à l'apport des partenariats locaux à l'amélioration de la qualité de vie. Eu égard à ce paramètre, la MRC de Rivière-du-Loup occupe le second rang. Près des deux tiers (63,3 %) des personnes que nous avons interrogées croient, en effet, que la mise en place de partenariats contribue « beaucoup » ou « énormément » à améliorer la qualité de vie de leur milieu. La MRC de La Matapédia détient la dernière position sur ce plan, un peu plus du tiers des gestionnaires étant en accord avec une telle affirmation.

Graphique 17 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution des partenariats qu'ils établissent à la consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de la vie et la promotion du développement social à l'échelle des MRC



Graphique 18 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution des partenariats qu'ils établissent à la consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de la vie et la promotion du développement social au sein de leur localité pour différentes catégories de milieux géographiques



Les écarts entre les MRC sont moins prononcés en ce qui a trait à la contribution du partenariat à la promotion du développement social. À ce chapitre, la MRC de Kamouraska détient la première position, 56,9 % des gestionnaires étant d'avis que les partenariats qu'ils établissent à l'échelon local favorisent « beaucoup » ou « énormément » le développement social de leur communauté. Suivent de près les MRC de Rimouski-Neigette (56 %), de Rivière-du-Loup (54,6 %) et des Basques (54,6 %) tandis que celle de Matane arrive dernière (40 %). Eu égard aux différentes catégories de localités, plus de la moitié (55,7 %) des gestionnaires dont l'entreprise se trouve en milieu urbain avancent que les partenariats qu'ils développent contribuent « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation du capital social, contre seulement 38,2 % pour leurs homologues ruraux. Les premiers sont aussi proportionnellement plus nombreux que les seconds (65,6 % contre 42,7 %) à affirmer que les partenariats établis sur une base locale sont susceptibles d'améliorer la qualité de vie de leurs milieux. Les différences sont moins marquées en ce qui a trait à l'apport des partenariats locaux à la promotion du développement social. De fait, 54,1 % des répondants issus de la ville croient que les partenariats qu'ils mettent en œuvre favorisent « beaucoup »

ou « énormément » le développement social, contre 42,6 % pour leurs homologues ruraux.

Si l'on considère la taille démographique des municipalités, les partenariats établis à l'échelon local semblent avoir moins d'incidence sur le renforcement du capital social et la promotion du développement social que sur l'amélioration de la qualité de vie. Enfin, en se basant sur la typologie du MAMROT, près de la moitié des gestionnaires dont l'entreprise se situe au sein d'une localité stable soutiennent que les partenariats qu'ils nouent contribuent « beaucoup » ou « énormément » à la consolidation du capital social, contre seulement 16,6 % pour ceux issus d'une municipalité dynamique. Par contre, cette dernière catégorie de milieux arrive en tête de liste en ce qui concerne la contribution du partenariat à l'amélioration de la qualité de vie et à la promotion du développement social au sein du milieu, la moitié des répondants ayant affirmé que leurs relations partenariales y contribuent « beaucoup » ou « énormément ».

La consolidation du capital social, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du développement social ne sont pas les seuls avantages liés à la mise en œuvre de partenariats. À cet égard, nous avons demandé aux participants de notre étude de préciser en quoi les partenariats qu'ils établissent représentaient un avantage pour leur entreprise. Leurs réponses sont reproduites au tableau 13. Les partenariats semblent en premier lieu procurer de nombreux bénéfices sur le plan économique. De fait, plus de la moitié des arguments avancés par les responsables d'entreprise comporte une connotation économique. À l'inverse, les aspects sociaux totalisent moins de 10 % des réponses. Ainsi, l'établissement de partenariats aurait pour principal avantage de faciliter l'obtention de subventions, un commentaire formulé à 47 reprises et qui concerne plus spécifiquement les entreprises sises en milieu rural. Ce commentaire montre en creux la dépendance économique dont souffrent certaines entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent.

Dans la catégorie « autres aspects » ont été classées l'amélioration de la visibilité des activités offertes par l'entreprise et l'obtention d'un support technique. Cet appui semble être particulièrement prisé par les gestionnaires d'entreprises du milieu rural (19 réponses), alors que la question de la visibilité s'applique plus spécifiquement au milieu urbain (24). Les partenariats assureraient aussi un meilleur soutien financier en plus de faciliter la circulation de l'information (réponses évoquées chacune à 22 reprises, plutôt en milieu rural). En cinquième position, on retrouve l'achat de fourniture, de biens et d'équipements (20 réponses). Il concerne plus spécifiquement les entreprises situées en milieu rural. Quinze personnes ont indiqué que les partenariats contribuaient à l'élaboration de nouveaux projets alors que 13 gestionnaires ont mentionné que les partenariats justifiaient l'existence même de l'entreprise, ce qui illustre leur importance pour les entreprises d'économie sociale notamment en milieu rural, à tout le moins pour celles faisant partie de notre étude. Onze répondants, dont l'entreprise se situe majoritairement en ville, ont évoqué que les partenariats renforçaient leur expertise, alors que pour 10 autres, ils favorisaient une meilleure collaboration des entreprises opérant dans un même secteur d'activité.

Tableau 13 : Principales réponses apportées par les gestionnaires en ce qui concerne les avantages liés à l'établissement de partenariats

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects économiques				
facilitent l'obtention de subventions	21	26	47	14,8
assurent un soutien financier	6	16	22	6,9
servent à l'achat de fourniture, de biens ou d'équipement	9	11	20	6,3
contribuent à l'élaboration de nouveaux projets	9	6	15	4,7
justifient l'existence de l'entreprise	4	9	13	4,1
renforcent l'expertise de l'entreprise	8	3	11	3,5
favorisent une meilleure collaboration des entreprises opérant dans un même secteur d'activité	6	4	10	3,2
permettent d'offrir une plus grande variété de services et/ou de produits	5	4	9	2,8
renforcent la crédibilité de l'entreprise	7	2	9	2,8
augmentent le chiffre d'affaires de l'entreprise	5	3	8	2,5
contribuent à l'accroissement de la productivité de l'entreprise	1	2	3	0,9
permettent d'offrir les produits et/ou services à un meilleur coût	0	3	3	0,9
contribuent à la diversification de la clientèle	2	1	3	0,9
améliorent la qualité du produit et/ou du service offert	0	2	2	0,6
favorisent la création d'emplois	0	1	1	0,3
Total des réponses en lien avec les aspects économiques	83	93	176	52,7
Aspects sociaux				
contribuent au renforcement du sentiment identitaire	5	3	8	2,5
contribuent au tissage de liens sociaux	4	2	6	1,9
favorisent la participation citoyenne	2	3	5	1,6
favorisent le développement local et régional	3	1	4	1,3
permettent de briser l'isolement	1	1	2	0,6
favorisent le maintien des services de proximité	1	1	2	0,6
facilitent l'organisation d'activités	0	2	2	0,6
favorisent le partage des responsabilités	0	1	1	0,3
augmentent la capacité de résilience	1	0	1	0,3
Total des réponses en lien avec les aspects sociaux	17	14	31	7,2
Autres aspects				
assurent une plus grande visibilité des activités offertes par l'entreprise	24	16	40	12,6
fournissent un support technique	10	19	29	9,1
favorisent une meilleure circulation de l'information	9	13	22	6,9
assurent une meilleure gouvernance de l'entreprise	6	2	8	2,5
apportent un soutien psychologique et/ou moral	2	1	3	0,9
ne sait pas	1	2	3	0,9
améliorent la formation des employés	1	1	2	0,6
accroissent le pouvoir d'intervention de l'entreprise	2	0	2	0,6
augmentent le membership	0	1	1	0,3
Total des réponses en lien avec les autres aspects	55	55	110	34,4
TOTAL DES REPONSES	155	162	317	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

En dixième place, arrivent *ex æquo* le renforcement de la crédibilité de l'entreprise et une plus grande variété des services et des produits offerts, deux réponses qui ont été mentionnées à neuf reprises. Ce n'est qu'au onzième rang que l'on retrouve un premier avantage comportant une dimension sociale. Il s'agit du renforcement du sentiment identitaire, une réponse qui, au surplus, se classe *ex æquo* avec l'accroissement du chiffre d'affaires de l'entreprise et l'amélioration de la gouvernance, que nous avons listée dans la catégorie « autre ». En ce qui concerne ce dernier aspect, certains répondants ont précisé que les partenariats favorisaient la consolidation des activités de l'entreprise. Par ailleurs, l'augmentation du membership n'a été évoquée que par un seul gestionnaire.

L'une des particularités de l'économie sociale tient au fait qu'elle allie travail salarié et travail bénévole, en combinant différents principes économiques, à savoir : le marché, la redistribution de la richesse et la réciprocité (D'Amour, 2007 ; Laville, 1994). Tel que le rappelle Defourny (2000), ce travail bénévole a comme caractéristique majeure d'être rémunéré non sur le plan monétaire, mais plutôt en termes d'épanouissement personnel, de plaisir et de sens pour son prestataire. Ce faisant, le bénévolat représente une réalité incontournable dans l'univers de l'économie sociale (Saucier et Thivierge, 2000). Cette réalité, bien que fort variée selon les endroits, se vérifie aussi à partir des résultats de nos enquêtes où 71,3 % des répondants affirment avoir recours au bénévolat au sein de leur entreprise. Ce chiffre monte à 84,6 % dans la MRC de Témiscouata, suivie par celles de La Matapédia (76,5 %) et de Rivière-du-Loup (72,7 %) alors que les MRC de La Mitis (58,3 %) et des Basques (54,6 %) ferment la marche. Une perception communément répandue voudrait que les résidents du monde rural soient davantage enclins à faire du bénévolat comparativement à leurs homologues urbains. Les trois quarts des gestionnaires dont l'entreprise se situe en milieu rural ont attesté que cette dernière était de nature à favoriser le bénévolat, par rapport à moins des deux tiers des répondants issus de la ville. En outre, la propension à faire du bénévolat semble augmenter au fur et à mesure que la taille démographique des localités décroît. Ainsi, 81 % des gestionnaires dont l'entreprise a pignon sur rue au sein d'une petite municipalité soutiennent faire appel au bénévolat. Cette proportion s'établit à 80 % pour les localités de taille intermédiaire et à 68,2 % pour celles de taille supérieure. Si l'on considère la typologie du MAMROT, la pratique du bénévolat apparaît plus développée au sein des localités en restructuration. De fait, dans ces milieux, 80,5 % des gestionnaires ont mentionné recourir au travail bénévole contre 76,2 % pour ceux dont l'entreprise a pignon sur rue dans une localité stable. Cette proportion atteint 50 % pour les répondants issus d'une municipalité dynamique. Dans un contexte de vieillissement de la population, le recours au bénévolat est susceptible, à moyen et à long terme, d'engendrer un problème de relève, une observation qu'ont effectuée plusieurs répondants.

Les formes que prend le travail bénévole sont multiples et variées, comme l'attestent les données du tableau 14. Néanmoins, nous constatons que les gestionnaires font appel au bénévolat principalement pour assurer la gestion de l'entreprise, surtout en milieu rural. Le bénévolat se matérialise essentiellement

par la présence d'individus au sein du conseil d'administration et par leur participation à différents comités. En second lieu, l'une des principales fonctions des bénévoles consiste à participer à l'organisation d'activités, laquelle distingue particulièrement les milieux ruraux. Pour bon nombre de gestionnaires, le bénévolat est aussi essentiel à la prestation du produit et/ou du service offert, une réponse qui a été exprimée presque autant en milieu rural qu'urbain. Dans une proportion de 8 %, ces mêmes gestionnaires requièrent les services de bénévoles pour assurer l'entretien des infrastructures et des équipements de l'entreprise. En l'absence de ressources financières, l'apport du bénévolat aurait favorisé le démarrage de 13 entreprises. Le bénévolat contribuerait aussi à l'épanouissement des individus, corroborant ainsi les travaux de Defourny (2000). Cinq gestionnaires ont déclaré que le bénévolat facilitait l'insertion sociale.

Tableau 14 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne l'apport versus l'inutilisation du bénévolat au sein de leur entreprise

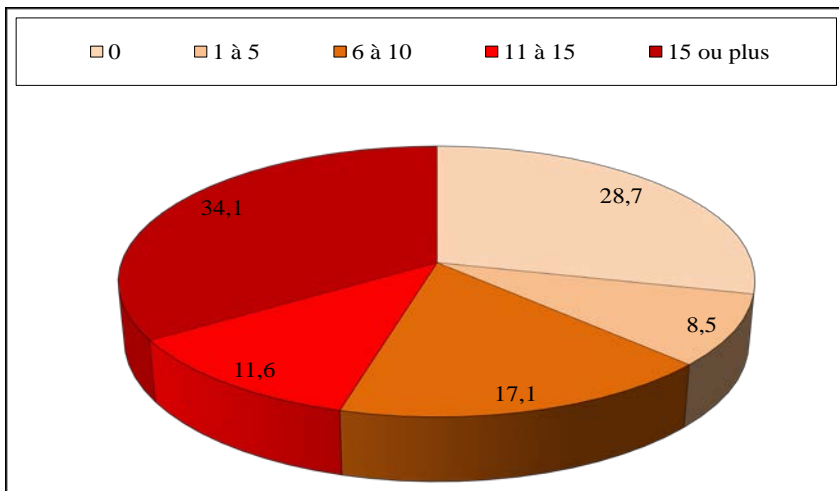
	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Apport du bénévolat au sein de l'entreprise				
assure la gestion de l'entreprise	13	26	39	19,5
préside à l'organisation des activités	14	24	38	19,0
est essentiel à la prestation du produit et/ou du service offert	11	10	21	10,5
assure l'entretien des infrastructures et/ou des équipements	4	12	16	8,0
a permis le démarrage de l'entreprise en raison de l'absence de ressources financières	5	8	13	6,5
contribue à l'épanouissement des individus	8	5	13	6,5
contribue au renforcement du sentiment identitaire	4	3	7	3,5
favorise l'insertion sociale	3	2	5	2,5
supporte le travail des salariés	3	1	4	2,0
est essentiel à la survie de l'entreprise	1	3	4	2,0
assure la formation des bénévoles	0	3	3	1,5
favorise la diversification des activités	0	1	1	0,5
améliore le niveau de bien-être	0	1	1	0,5
fournit un support technique	0	1	1	0,5
contribue à l'élaboration de projets	0	1	1	0,5
permet de faire connaître l'entreprise	1	0	1	0,5
Inutilisation du bénévolat				
employés seulement	8	1	9	4,5
pas d'intérêt ou de besoins particuliers	3	6	9	4,5
pas de raison spécifique	3	2	5	2,5
manque de temps pour former les bénévoles	1	1	2	1,0
ne répond pas aux normes de l'entreprise	1	1	2	1,0
trop difficile à recruter	1	1	2	1,0
ne s'applique pas	2	0	2	1,0
par choix	1	0	1	0,5
TOTAL DES REPONSES	87	113	200	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Par ailleurs, quelque 32 gestionnaires ont signalé qu'ils ne faisaient pas appel au bénévolat. Ils évoquent comme principale raison le fait que leur personnel se compose exclusivement d'employés ou alors qu'ils n'en ont carrément pas besoin. Ces observations s'appliquent de manière plus spécifique aux plus grandes entreprises issues majoritairement de l'ancienne économie sociale. Enfin, cinq répondants n'ont pas évoqué de motif particulier.

En ce qui a trait au nombre et à la proportion de ressources mobilisées, un peu plus du tiers des gestionnaires que nous avons interrogés ont mentionné faire appel à 15 bénévoles ou plus au sein de leur organisation (cf. graphique 19). Loi du nombre oblige, les plus fortes proportions de bénévoles se concentrent dans les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup. En effet, les entreprises d'économie sociale qu'elles abritent utiliseraient respectivement dans une proportion de 48 % et de 45,5 %, 15 bénévoles ou plus. À l'inverse, les proportions les plus faibles sont détenues par les MRC de La Matapédia et de Kamouraska. Dans ces MRC, les gestionnaires ont indiqué qu'ils recrutaient 10 bénévoles ou moins dans une proportion de 53 % et de 35,3 %.

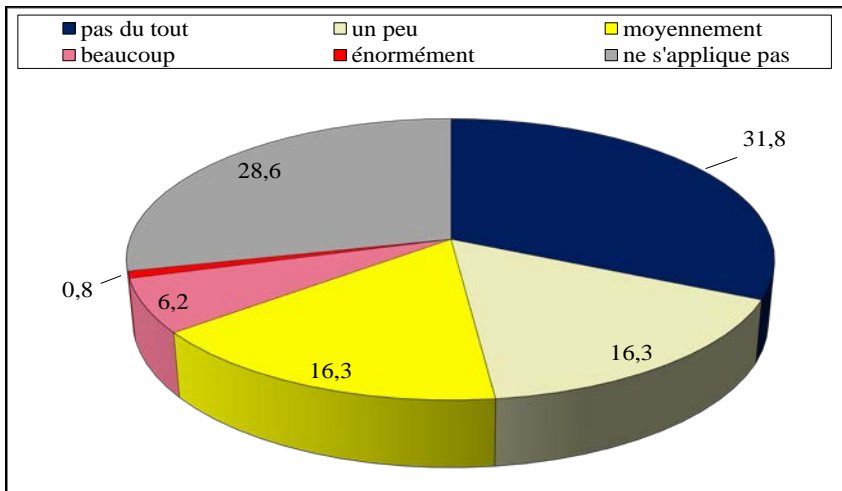
Graphique 19 : Proportion de bénévoles au sein des entreprises d'économie sociale à l'étude



Cette loi du nombre ne se manifeste pas seulement à l'échelle mercéenne. On l'observe aussi entre les différentes catégories de localités. En milieu urbain, près de 40 % des entreprises ayant participé à notre étude mobilisent 15 bénévoles ou plus, contre 29 % en milieu rural. Par ailleurs, près du tiers des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve dans une municipalité rurale de 1 000 habitants ou plus ont déclaré faire appel à 15 bénévoles ou plus, comparativement à 28,5 % pour ceux des petites localités et celles de taille intermédiaire. Fait intéressant à noter, ce sont les entreprises situées dans les milieux en restructuration qui concentrent le plus fort contingent de bénévoles. Pour cette catégorie de municipalités, plus du tiers des répondants affirment mobiliser 15 bénévoles ou plus, par rapport à 16,7 % pour ce qui est des localités dynamiques.

Seulement deux répondants ont déclaré ne pas faire appel à des bénévoles dans le cadre des activités de leur entreprise parce qu'il était trop difficile de les recruter (cf. graphique 20). Dans ce même esprit, 7 % des répondants ont mentionné éprouver « beaucoup », voire « énormément » de difficulté à faire appel au bénévolat au sein de leur organisation. Dans les MRC de La Matapédia, de La Mitis et de Kamouraska, aucune difficulté apparente ne serait observée. En fait, c'est au Témiscouata que le recrutement apparaît plus problématique. À la question « Avez-vous de la difficulté à recruter des bénévoles ? », 15,4 % des gestionnaires ont répondu « beaucoup » ou « énormément ». Il n'est guère surprenant que la difficulté à mobiliser des bénévoles se manifeste davantage en milieu rural où un peu plus de 10 % des gestionnaires ont mentionné éprouver « beaucoup » ou « énormément » de difficulté contre 3,3 % pour ceux établis en milieu urbain. Les entreprises des localités de taille intermédiaire (16 %) semblent davantage concernées par cette situation comparativement à celles situées dans les municipalités de 1 000 habitants ou plus (4,6 %).

Graphique 20 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires en ce qui concerne la difficulté à recruter des bénévoles



Dans les localités de petite taille démographique, seuls 9 % des gestionnaires ont répondu « beaucoup » ou « énormément » à cette même question. Eu égard à la typologie du MAMROT, les localités stables semblent les moins favorisées sur ce plan. Près de 20 % des gestionnaires ont effectivement affirmé avoir « beaucoup », voire « énormément » de difficulté à recruter des bénévoles, contre 7,3 % pour ceux dont l'entreprise appartient à la catégorie des milieux en restructuration. Mentionnons que le niveau de difficulté est nul au sein des municipalités dynamiques.

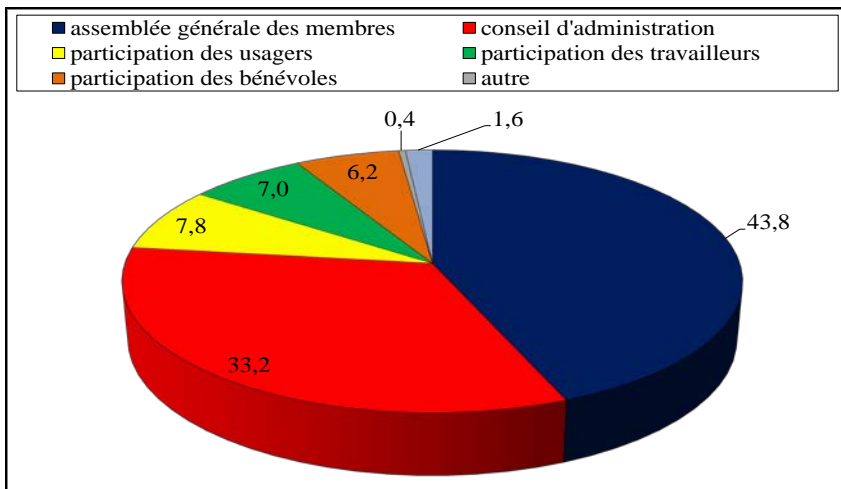
Finalement, soulignons que les problèmes liés au recrutement de bénévoles formulés par les répondants concernent, par ordre d'importance, le manque de relève (15 réponses), le manque de disponibilité ou de temps (14), l'absence d'intérêt ou de motivation (7), la méconnaissance à l'égard de l'entreprise ou des

tâches à accomplir (5), le découragement (1) et la trop grande dispersion de la population sur le territoire (1).

3.3.4. La gouvernance

La gouvernance représente un enjeu de taille et déterminant pour la viabilité sociale des entreprises d'économie sociale. Il s'agit du quatrième et dernier indicateur que nous avons retenu pour évaluer leur contribution au développement social du Bas-Saint-Laurent. En premier lieu, nous avons cherché à savoir comment s'effectuait la prise de décision au sein de l'entreprise. Le graphique 21 reproduit les réponses que nous avons obtenues à ce sujet. L'assemblée générale constitue l'occasion privilégiée pour les membres d'exercer leurs droits démocratiques et d'expression sur les points les plus importants concernant la vie de l'entreprise. Ce mode de gouvernance est le plus prisé par les gestionnaires que nous avons sondés et ce, dans une proportion de 43,8 %. Rappelons que les gestionnaires pouvaient choisir plus d'une réponse. Ainsi, à la tenue de l'assemblée générale s'ajoutent l'établissement d'un conseil d'administration ainsi que la participation des travailleurs et des membres. La nomination du conseil d'administration intègre aussi ces deux derniers modes de gouvernance. Quant à la catégorie « autre », elle renvoie à la mise en place d'un conseil exécutif, d'un comité de finance ou d'une direction générale. Mentionnons que la participation des usagers, des travailleurs et des bénévoles représente un groupe à part entière qui n'inclut pas d'autres modes de gouvernance.

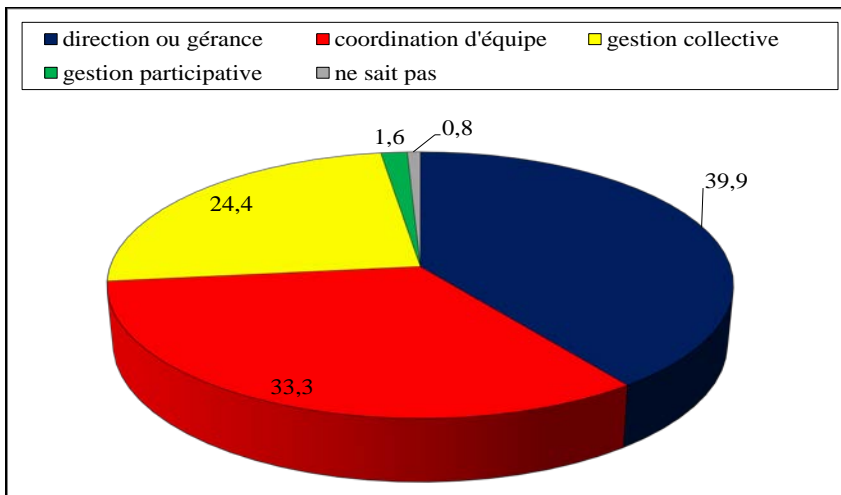
Graphique 21 : Répartition (en %) des principaux modes de gouvernance privilégiés par les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude



En ce qui concerne le type de gestion, la direction ou la gérance constituerait le modèle privilégié par près de 40 % des gestionnaires, suivi par la coordination d'équipe qui récolte le quart des réponses (cf. graphique 22). La gestion participative, davantage prisée par les OBNL et les coopératives non financières,

s'inscrit au dernier rang. Au final, plus de 80 % des membres participeraient, selon les gestionnaires, d'une quelconque façon à la gouvernance de leur entreprise. Cette appréciation est toutefois très inégalitaire d'une MRC à l'autre : le taux est supérieur à 90 % dans les MRC Rimouski-Neigette et des Basques alors qu'il est de 70 % dans le Kamouraska et la MRC de Matane. Bien que les inégalités sur le plan de la participation soient moins prononcées dans les discours des gestionnaires selon qu'ils appartiennent au milieu urbain (78,7 %) ou rural (82,4 %), les seconds seraient légèrement plus avantagés que les premiers dans ce domaine. En considérant la taille démographique des localités, les deux catégories extrêmes affichent des taux de participation supérieurs à 90 % alors que ce taux n'atteint que 68 % pour les municipalités faisant partie du groupe intermédiaire. De même, selon les gestionnaires que nous avons interrogés, la totalité des membres participerait au bon fonctionnement de leur entreprise au sein des localités dynamiques alors que ce taux gravite autour de 80 % pour les milieux en restructuration et les municipalités stables. Suivant ce constat, il se dégage que plus un territoire est favorisé sur le plan socio-économique, plus les dirigeants auraient tendance à s'impliquer dans la gouvernance de l'entreprise.

Graphique 22 : Répartition des principaux types de gestion privilégiés par les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude (en % des réponses)



L'implication des gestionnaires et des membres à la gouvernance des entreprises d'économie sociale prend de multiples formes. Comme en fait foi le tableau 15, plus du quart des répondants, provenant tant du milieu rural qu'urbain, ont affirmé que cette implication se traduisait par la participation des membres à l'assemblée générale et aux réunions régulières de l'entreprise. Trois gestionnaires, dont l'entreprise se retrouve en milieu rural, ont tout de même évoqué les difficultés liées à la participation des membres aux réunions (difficulté à obtenir le quorum ou à pourvoir certains postes). Un autre moyen de collaborer à la gouvernance de l'entreprise consiste, pour les membres, à

s'impliquer au niveau de la gestion. Figure au troisième rang l'utilisation des services offerts par l'entreprise, *ex æquo* avec l'expression des attentes des membres à l'égard de son évolution. La deuxième réponse distingue plus particulièrement les milieux ruraux, alors que la première concerne autant le milieu rural qu'urbain. Pour un peu moins de 6 % des répondants, l'implication des membres à la gouvernance de l'entreprise s'exprimerait à travers le bénévolat, réponse apportée surtout, mais non exclusivement, en milieu rural.

Tableau 15 : Principales formes d'implication des membres en ce qui concerne la gouvernance de l'entreprise

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
participation à l'assemblée générale et aux réunions régulières de l'entreprise	29	27	56	25,3
implication dans la gestion de l'entreprise	16	16	32	14,5
utilisation des services offerts par l'entreprise	11	12	23	10,4
expression des attentes à l'égard de l'évolution de l'entreprise	9	14	23	10,4
implication à titre de bénévole	5	8	13	5,9
ne s'implique pas	5	8	13	5,9
participation aux activités organisées par l'entreprise	3	5	8	3,6
implication à l'entretien des infrastructures et des équipements de l'entreprise	1	7	8	3,6
respect du mandat confié aux membres	4	4	8	3,6
ne sait pas	2	5	7	3,2
promotion de l'entreprise	3	3	6	2,7
participation au financement de l'entreprise	3	3	6	2,7
respect des règles et des normes régissant la gouvernance de l'entreprise	1	4	5	2,3
participation à l'organisation des activités de l'entreprise	4	1	5	2,3
élaboration de nouveaux projets	3	1	4	1,8
formation des employés	1	1	2	0,9
ne s'applique pas	1	1	2	0,9
TOTAL DES REPONSES	101	120	221	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Par ailleurs, quatre gestionnaires ont soulevé que même si leur entreprise bénéficiait de la présence de bénévoles, ceux-ci s'avéraient peu nombreux eu égard à la quantité de travail à effectuer. Ces mêmes gestionnaires ont aussi déploré le manque de relève, une situation attribuable au fait que le bénévolat repose, pour l'essentiel, sur les épaules de personnes âgées. Une autre manifestation de la gouvernance spécifique au monde rural concernerait l'implication des membres dans l'entretien des infrastructures et des équipements de l'entreprise. Cette dernière réponse arrive *ex æquo* avec la participation des membres aux activités de l'entreprise et le respect du mandat qui leur a été confié. La promotion de l'entreprise et la participation à son financement ont récolté chacune six mentions, à parité entre les gestionnaires des milieux urbains et ruraux. En ce qui a trait au financement de l'entreprise, quelques répondants en ont précisé les modalités, dont le paiement de la

cotisation annuelle, le recrutement de nouveaux membres, la souscription aux campagnes de financement ainsi que l'achat de parts sociales privilégiées.

Si, selon 80 % des gestionnaires, les membres participent d'une manière ou d'une autre à la gouvernance de l'entreprise, cette proportion baisse à 74 % en ce qui concerne la participation des acteurs locaux. Seule la MRC de Témiscouata a un score dépassant le seuil des 90 %, les deuxième et troisième positions étant respectivement occupées par la MRC de La Mitis (83,3 %) et des Basques (81,8 %). En fin de liste figure la MRC de Matane qui obtient un score de 60 %. À l'instar de ce que nous observons quant à l'implication des membres à la gouvernance de l'entreprise, les milieux ruraux (78 % des répondants) feraient meilleure figure que les villes (70,5 % des répondants) en ce qui a trait à la participation des acteurs locaux. Les municipalités dont la taille démographique se situe entre 500 et 999 habitants obtiennent le taux de réponse le plus élevé, celui-ci s'établissant, à 84 %. Eu égard à la typologie du MAMROT, ce même taux atteint 85,7 % au sein des localités stables par rapport à 32,5 % pour les municipalités dynamiques.

Le tableau 16 fait état des motifs qui inciteraient les acteurs locaux à s'impliquer dans la gouvernance des entreprises d'économie sociale. Les raisons évoquées sont sensiblement les mêmes que celles ayant été identifiées par les gestionnaires au sujet des membres. Au premier chef, on retrouve la participation au financement de l'entreprise. Ce motif est avancé par les gestionnaires autant en milieu urbain que rural, mais traduit des réalités différentes. Ainsi en ville, le financement renverrait davantage à l'implication des caisses populaires et des organismes socio-économiques tels que la CRÉ, le CLE et le CLD. Bien que ceux-ci exercent aussi une fonction déterminante en milieu rural, c'est plutôt la municipalité qui jouerait un rôle de chef de file en ce domaine, notamment au sein des plus petites localités. En fait, parmi les 27 gestionnaires issus des milieux ruraux qui ont précisé que la participation au financement de l'entreprise constituait la principale forme d'implication des acteurs locaux en matière de gouvernance, 25 ont mis en exergue la contribution de la municipalité²². De ces 25 gestionnaires, 20 sont issus des milieux en restructuration. Cette contribution de la municipalité à la gouvernance des entreprises d'économie sociale prendrait, selon nos répondants, de multiples formes : campagnes de financement, octrois de contrats, paiement de l'électricité, du téléphone, des assurances, de la fourniture de bureau, dons, commandites, réduction de taxes municipales, etc. Elle ne se limite d'ailleurs pas à l'aspect financier. De fait, plusieurs municipalités prennent en charge l'entretien des infrastructures et des bâtiments, en plus de fournir ou de prêter du matériel aux entreprises situées à l'intérieur de leurs limites. C'est du moins ce qu'ont affirmé 21 répondants dont 15 sont issus des milieux ruraux.

²² Compte tenu de ce fait, il y a lieu de reconnaître la contribution exercée par la municipalité en termes de développement territorial en milieu rural fragile. Ces résultats confirment d'ailleurs les conclusions de travaux antérieurs que nous avons réalisés sur le sujet (Simard, 2011, 2011a).

Au deuxième rang des réponses figure l'absence d'implication des acteurs locaux, une tendance qui semble se profiler davantage en milieu urbain. Bien que la majorité des gestionnaires n'aient pas donné d'explications sur ce point, quelques-uns ont indiqué qu'ils avaient essuyé un refus de la part des élus municipaux, ces derniers étant sollicités à d'autres fins. Selon les gestionnaires, la non-participation des élus locaux à la gouvernance des entreprises d'économie sociale au sein de leur milieu s'expliquerait par le fait que l'économie sociale ne relève pas de leurs responsabilités, les fonctions traditionnellement dévolues aux municipalités étant l'administration générale, la sécurité, le bien-être, l'urbanisme, la mise en valeur du territoire, la culture et les loisirs.

En troisième position, nous retrouvons *ex æquo* l'entretien des infrastructures et des équipements ainsi que l'implication des acteurs locaux dans la gestion de l'entreprise. Cette réponse caractérise les milieux ruraux. Plusieurs répondants ont également souligné le rôle de chef de file qu'exerce la municipalité à cet égard.

Tableau 16 : Principales formes d'implication des acteurs locaux en ce qui concerne la gouvernance de l'entreprise

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
participation au financement de l'entreprise	28	27	55	26,8
ne s'implique pas	15	13	28	13,7
entretien des infrastructures, des équipements, fourniture et/ou prêt de matériel	6	15	21	10,2
établissement de partenariats avec d'autres acteurs locaux et/ou régionaux	12	6	18	8,8
implication dans la gestion de l'entreprise	6	15	21	10,2
promotion de l'entreprise	5	10	15	7,3
support technique	8	4	12	5,9
échange de services	4	7	11	5,4
utilisation des services offerts par l'entreprise	1	5	6	2,9
participation aux activités de l'entreprise	2	3	5	2,4
implication à titre de bénévole	1	3	4	2,0
participation à l'organisation des activités de l'entreprise	0	2	2	1,0
élaboration de nouveaux projets	0	2	2	1,0
ne sait pas	1	1	2	1,0
ne s'applique pas	2	0	2	1,0
expression des attentes des acteurs locaux à l'égard de l'évolution de l'entreprise	1	0	1	0,5
TOTAL DES RÉPONSES	92	115	207	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

La participation des acteurs locaux à la gouvernance des entreprises d'économie sociale se matérialiserait aussi par l'établissement de partenariats avec d'autres types d'intervenants et ce, tant à l'échelon local que régional. Cependant, ces partenariats semblent se dessiner surtout en milieu urbain où les occasions et les lieux de concertation sont plus nombreux. La promotion de l'entreprise constituerait un autre moyen pour les acteurs locaux, notamment en milieu rural,

de participer à la gouvernance des entreprises d'économie sociale. L'appui technique fourni par les acteurs locaux en vue de faciliter l'échange de services et l'utilisation des services offerts par l'entreprise figure aussi parmi les principales réponses ayant été exprimées, surtout par les gestionnaires dont l'entreprise est en milieu rural.

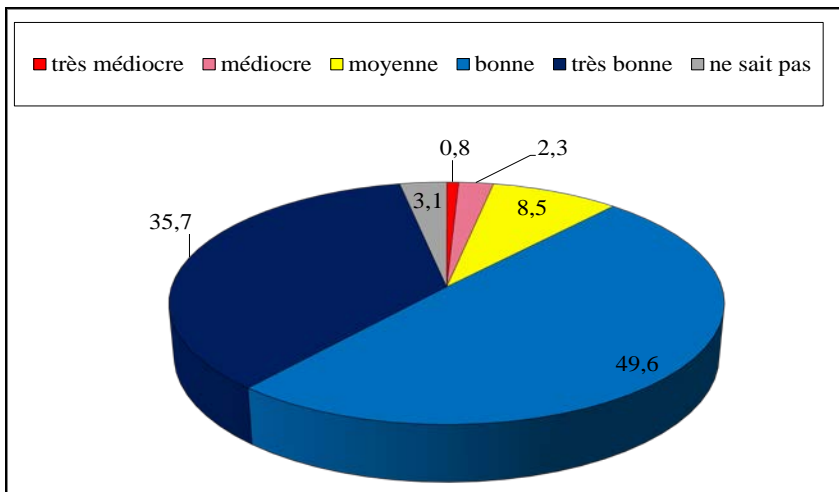
Les responsables d'entreprises d'économie sociale évaluent très positivement la gouvernance de leur organisme²³. De fait, plus de 85 % d'entre eux considéreraient comme étant « bonne », voire « très bonne » la gouvernance de leur entreprise (cf. graphique 23). La MRC de La Matapédia se démarque à ce chapitre : le taux de satisfaction exprimé par les gestionnaires (réponses « bonne » ou « très bonne ») s'y établit à 95 %. Ce taux est supérieur à 90 % dans trois autres MRC. Il s'agit de La Mitis, des Basques et de Matane. Il n'en demeure pas moins que 12 % des répondants ont utilisé les épithètes « moyen », « médiocre » et « très médiocre » pour qualifier la gouvernance de leur entreprise. Cette proportion grimpe même à 23,5 % dans la MRC de Kamouraska. Les gestionnaires dont l'entreprise se situe en milieu urbain (90,2 %) perçoivent plus positivement la gouvernance de leur entreprise que leurs homologues ruraux (80,9 %). Si l'on considère la typologie par strates de taille démographique ou celle du MAMROT, les résultats obtenus eu égard à cette variable sont homogènes, quelles que soient les catégories de localités rurales. Néanmoins, la typologie du MAMROT fait ressortir un certain niveau de disparité entre les localités stables et celles en restructuration. Au sein des premières, 19 % des répondants évaluent négativement la gouvernance de leur entreprise comparativement à 12 % pour les gestionnaires dont l'entreprise se retrouve au sein des secondes.

Les entreprises qui relèvent de l'économie sociale ont comme les autres à subir les effets de tensions susceptibles d'entraver le processus de gouvernance. D'après les résultats de notre enquête, un peu plus de la moitié des entreprises auraient été sujettes à des conflits suite à des problèmes liés à la gouvernance. Ces tensions semblent affecter davantage les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Dans la première, les trois quarts des gestionnaires ont affirmé qu'elles se répercutaient négativement sur l'entreprise. Les deux tiers des répondants ont fait un constat similaire dans Rimouski-Neigette. À la question : « Des tensions se sont-elles déjà manifestées suite à des problèmes de gouvernance de l'entreprise ? », seulement le tiers des responsables d'entreprise ont répondu

²³ Bien qu'indicatifs d'une certaine réalité, les résultats obtenus dans cette section doivent être traités avec circonspection en raison de la méthode d'analyse que nous avons retenue. De fait, les gestionnaires ne peuvent pratiquement pas faire autrement qu'évaluer positivement la gouvernance de leur entreprise. Par ailleurs, le degré de confiance en soi constitue une condition essentielle à l'entrepreneuriat particulièrement dans le domaine de l'économie sociale. De plus, le fait que les répondants aient été en mesure d'identifier les difficultés et les défis auxquels leur entreprise est confrontée sur le plan de la gouvernance montre une certaine capacité d'auto-analyse (voir à ce sujet la section consacrée aux tensions). Les disparités qui se dégagent au niveau des réponses selon les territoires corroborent cette idée.

positivement dans la MRC de Témiscouata. Ces conflits auraient tendance à se manifester davantage en milieu urbain. En effet, près des deux tiers des gestionnaires issus de la ville soutiennent que leur entreprise a rencontré des tensions, contre 42,7 % en milieu rural. Les conflits seraient moins apparents au sein des plus petites localités, les deux tiers des répondants ayant affirmé qu'ils étaient carrément absents contre 50 % pour les localités de 1 000 habitants ou plus. Quant aux municipalités faisant partie de la cohorte intermédiaire, 52 % des gestionnaires que nous avons interrogés ont déclaré que des tensions s'étaient déjà manifestées suite à des problèmes liés à la gouvernance de l'entreprise. Les deux tiers des gestionnaires des municipalités dynamiques ont déclaré avoir déjà vécu de tels conflits au sein de leur entreprise, comparativement à 46,3 % pour ceux issus des localités en restructuration et à 28,6 % pour ceux dont l'organisme se retrouve au sein d'une municipalité stable.

Graphique 23 : Niveau d'appréciation des gestionnaires concernant la gouvernance de leur entreprise (en % des réponses)



Nous avons demandé aux répondants de préciser la nature de ces tensions, lesquelles figurent au tableau 17. Ce dernier met également en évidence les motifs attribuables à l'absence de conflit au sein de l'entreprise. Les divergences entre les membres de la direction quant aux décisions relatives à l'entreprise constitueraient le principal facteur qui entrave la bonne gouvernance. Les entreprises situées en milieu rural apparaissent plus touchées par ce type de conflits, qui concernent notamment les heures d'ouverture, les orientations stratégiques et la structure organisationnelle de l'entreprise. Deuxième facteur identifié, les difficultés d'ordre financier affectent davantage les entreprises du milieu urbain. La méconnaissance des administrateurs à l'égard des règles régissant la gouvernance des entreprises d'économie sociale représenterait une troisième source de tension. Cette assertion illustre bien tout le travail de formation qu'il reste à accomplir dans le domaine de l'économie sociale au Québec, l'un des principaux défis soulevés par D'Amours (2009). Parmi les autres éléments qui interféreraient dans la gouvernance des entreprises de notre

échantillon, mentionnons les conflits entre les usages, les conflits entre les employés et les administrateurs, la fraude, l'implantation d'un syndicat et les changements au niveau de la direction de l'entreprise. L'instauration d'un climat de confiance entre les membres, les employés et la direction ainsi que la mise en place d'outils visant à résoudre les conflits potentiels constituent les deux principaux facteurs qui expliqueraient l'absence de tension. Notons que les entreprises sises en milieu rural sembleraient plutôt proactives dans la mise en œuvre de ces dispositifs. Ont également été soulignées la stabilité du personnel, la connaissance étendue de l'entreprise et de ses enjeux ainsi que la vision commune des administrateurs quant à son évolution.

Tableau 17 : Principaux facteurs évoqués par les gestionnaires attribuables à la présence ou à l'absence de tensions au sein de leur entreprise

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Facteurs liés aux sources de tension				
dissidences entre les membres de la direction en ce qui a trait aux décisions relatives à l'entreprise	22	14	36	23,1
refus de répondre	4	9	13	8,3
problèmes financiers	7	4	11	7,1
méconnaissance des administrateurs quant aux règles régissant la gouvernance d'une entreprise d'économie sociale	6	4	10	6,4
leadership assumé par une seule personne	3	3	6	3,8
conflits entre les membres et/ou les usagers et les employés	2	3	5	3,2
conflits interpersonnels entre les administrateurs	5	0	5	3,2
implantation d'un syndicat	1	1	2	1,3
fraude commise par les administrateurs de l'entreprise	1	1	2	1,3
changement au niveau des membres de la direction de l'entreprise	1	1	2	1,3
manque de confiance entre les administrateurs de l'entreprise	1	1	2	1,3
manque de leadership de la part de la direction de l'entreprise	0	2	2	1,3
grève des employés	1	0	1	0,6
harcèlement psychologique	1	0	1	0,6
expansion trop rapide de l'entreprise	1	0	1	0,6
incompétence des employés	1	0	1	0,6
Total des réponses en lien avec la présence de tensions	57	43	100	64,1
Facteurs liés à l'absence de tensions				
instauration d'un climat de confiance et respect mutuel entre les membres, les employés et la direction	6	15	21	13,5
mise en place d'outils destinés à la gestion de conflit	5	15	20	12,8
ne sait pas	4	2	6	3,8
stabilité du personnel au sein de l'entreprise	2	2	4	2,6
connaissance de l'entreprise et de ses enjeux	0	3	3	1,9
vision commune concernant l'évolution de l'entreprise	1	1	2	1,3
Total des réponses en lien avec l'absence de tensions	18	38	56	35,9
TOTAL DES REPONSES	75	81	156	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Finalement, les gestionnaires ont eu à s'exprimer sur la contribution de leur entreprise au développement social de leur milieu. Parmi les 235 réponses apportées, 201, soit 85,5 %, avaient une connotation positive (cf. tableau 18). Cette proportion se rapproche sensiblement de celle obtenue lorsque nous avons demandé aux responsables d'entreprise d'évaluer, à partir d'une échelle d'attitude de Likert, dans quelle mesure leur organisme contribuait au développement social de leur communauté. Ceux-ci avaient alors répondu « moyennement », « beaucoup » et « énormément » dans une proportion de 88,4 %. L'amélioration de la qualité de vie constituerait, selon nos répondants, la principale contribution de leur entreprise au développement social. Cette réponse a été mentionnée à 56 reprises. De ce nombre, 33 ont été évoquées par des gestionnaires dont l'entreprise se situe en ville.

Tableau 18 : Principales manifestations évoquées par les gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise au développement social et facteurs qui l'entravent

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Manifestations du développement social				
amélioration de la qualité de vie	33	23	56	23,8
tissage de liens sociaux	19	27	46	19,6
contribution au développement local	8	14	22	9,4
sensibilisation et éducation	7	8	15	6,4
insertion sociale	10	4	14	6,0
renforcement du sentiment identitaire	6	7	13	5,5
création d'emplois	6	3	9	3,8
lutte à la pauvreté	8	0	8	3,4
contribution au développement culturel	6	2	8	3,4
maintien des services de proximité	1	6	7	3,0
amélioration de la qualité de l'aménagement	1	2	3	1,3
Total des réponses	105	96	201	85,5
Facteurs qui interfèrent le développement social				
manque de financement	3	4	7	3,0
manque d'appui de la part du milieu	0	3	3	1,3
manque de personnel	1	2	3	1,3
stagnation de l'entreprise	2	0	2	0,9
manque de support technique et/ou logistique	1	1	2	0,9
pas de motif	1	1	2	0,9
essoufflement des bénévoles	1	0	1	0,4
Total des réponses	9	11	20	8,5
ne sait pas	4	10	14	6,0
GRAND TOTAL DES REPONSES	118	117	235	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Au deuxième rang, on retrouve le tissage de liens sociaux qui particulariserait davantage les entreprises d'économie sociale du milieu rural. Récoltant près de 10 % des réponses, la contribution au développement local occupe la troisième position, une manifestation plutôt d'ordre économique, tout comme la création d'emplois qui figure au septième rang. Cette contribution économique semble

prendre une importance particulière en milieu rural alors qu'en ville, les entreprises d'économie sociale favoriseraient plutôt l'insertion sociale en plus de contribuer à la lutte contre la pauvreté (Klein et Champagne, 2011). Ces deux formes de contribution occupent respectivement les cinquième et huitième rangs des réponses, alors que l'on retrouve en sixième position le renforcement du sentiment identitaire. Bien que minoritaires, quelques gestionnaires ont indiqué que leur entreprise contribuait peu ou pas au développement social de leur milieu. Parmi les principaux facteurs explicatifs, mentionnons les difficultés de financement, l'absence d'appui de la part de la communauté, la pénurie de main-d'œuvre, la stagnation de l'entreprise, le manque de support technique ou logistique ainsi que l'essoufflement des bénévoles.

3.4. Contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique

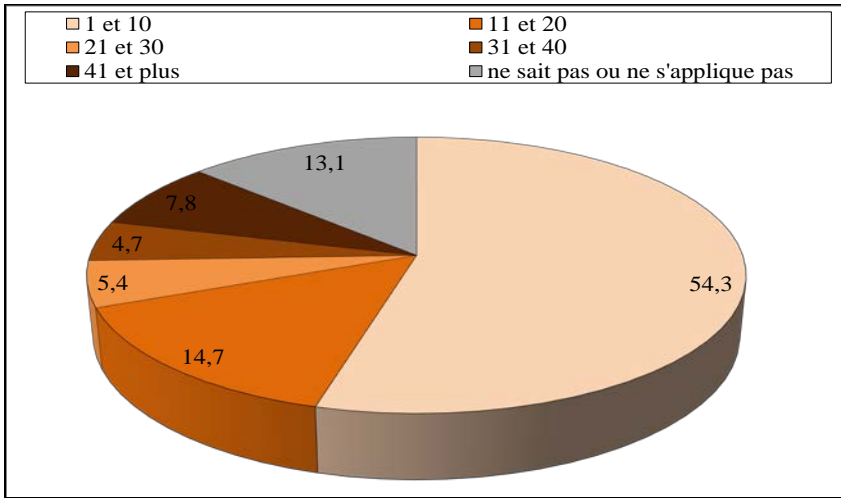
Notre étude visait aussi à évaluer la participation des entreprises d'économie sociale au développement économique de leur milieu respectif. Quatre variables ont été retenues à cette fin, à savoir : les emplois, les ressources humaines et financières mobilisées, les relations d'affaires et la concertation ainsi que l'apport des entreprises au développement économique.

3.4.1. Les emplois

La plupart des entreprises de notre échantillon sont de petite taille : plus de la moitié emploie 10 personnes ou moins (cf. graphique 24). Les MRC à dominante urbaine concentrent les entreprises de plus gros effectifs. En effet, 27,3 % des entreprises établies dans la MRC de Rivière-du-Loup emploient 31 personnes ou plus. La proportion est de 20 % pour la MRC de Matane et de 16 % pour celle de Rimouski-Neigette. Cependant 64 % des entreprises établies dans la MRC de Rimouski-Neigette engagent 10 personnes ou moins. Dans la MRC des Basques, près des trois quarts des entreprises d'économie sociale généreraient 10 emplois ou moins. Elles formeraient 58,8 % des entreprises dans la MRC de La Matapédia et 57,7 % de celle de Témiscouata. Les écarts entre milieux ruraux ou urbains ne sont pas significatifs : les deux tiers des entreprises appartenant au monde rural emploient 20 personnes ou moins, contre 70,5 % en milieu urbain.

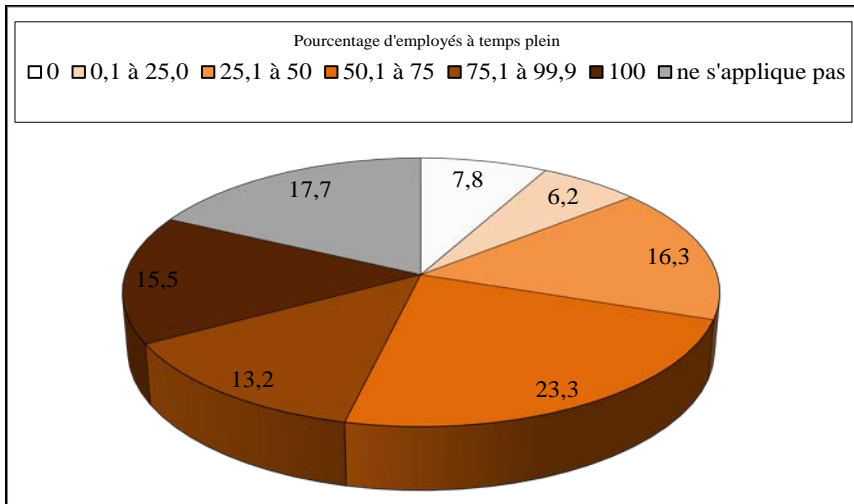
Les résultats de nos enquêtes montrent que les entreprises d'économie sociale du monde rural ont une main-d'œuvre et des finances plus modestes que leurs homologues du milieu urbain, une constatation également rapportée par Friesen, Alasia et Bollman (2010). Le nombre d'emplois que génèrent les entreprises d'économie sociale est proportionnel à la taille démographique des localités. En milieu rural, 40,9 % des entreprises situées dans les municipalités dont la population est supérieure à 1 000 habitants auraient 10 employés ou plus contre 60 % pour celles de taille intermédiaire et 76,2 % pour les petites localités. Les plus petites entreprises se concentreraient plutôt au sein des municipalités stables, ces dernières abritant 61,9 % des entreprises de 10 employés ou moins. Cette proportion atteint 58,5 % dans les milieux en restructuration et 50 % au sein des localités dynamiques.

Graphique 24 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon le nombre d'employés



La proportion d'employés qui occupent un travail à temps plein représente, en règle générale, un signe de vitalité économique pour une entreprise. Or le travail à temps partiel semble être le lot d'une forte proportion des entreprises de notre échantillon, une constatation également ressortie du travail de Comeau (2008). De fait, la proportion d'entreprises dont la totalité des employés occupe un emploi à temps plein ne serait que de 13,5 % (cf. graphique 25). Seulement 51,9 % des entreprises faisant partie de notre étude emploieraient plus de la moitié de leur personnel à temps plein. Cette proportion s'établit à 72,7 % dans le cas de la MRC de Rivière-du-Loup. Suivent au deuxième et au troisième rangs les MRC de Rimouski-Neigette (64,4 %) et de La Mitis (58,3 %). Le peloton de queue est formé, pour sa part, des MRC de Kamouraska (23,5 %) et des Basques (45,5 %). Les entreprises qui ont recours à des travailleurs à temps plein se retrouvent de manière préférentielle en ville. Ainsi, la proportion des entreprises dont plus de la moitié travaille à temps plein s'établit à 62,3 % en milieu urbain contre 42,7 % en milieu rural. Les plus petites localités (38,1 %) affichent les plus faibles proportions à ce chapitre comparativement à celles dont la taille varie entre 500 et 999 habitants (44 %). La proportion est de l'ordre de 45,5 % au sein des localités rurales faisant partie de la strate supérieure. Enfin, la proportion d'entreprises dont plus de la moitié des employés occupe un travail à temps plein s'établit à 46,3 % pour les milieux en restructuration, à 38,1 % pour les localités stables et à 33,3 % pour les municipalités dynamiques. Ces chiffres ne sont qu'un élément de compréhension du rôle exercé par les entreprises d'économie sociale dans la dynamique de l'emploi en milieu rural fragile.

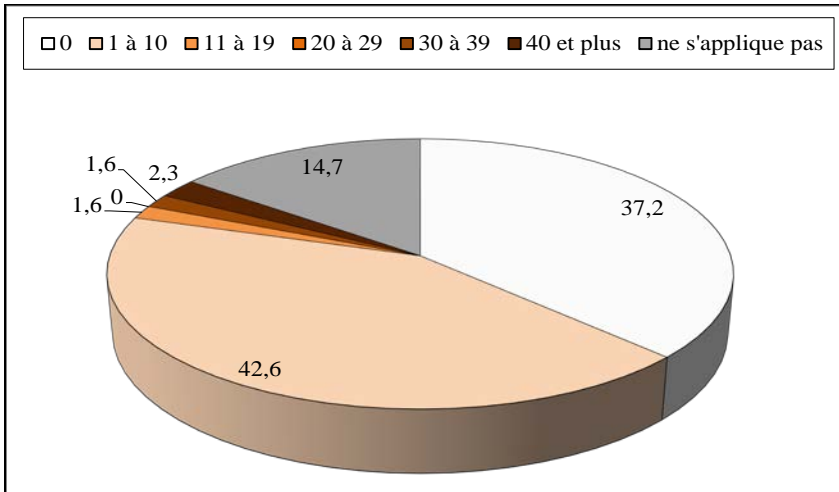
Graphique 25 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon la proportion d'employés travaillant à temps plein



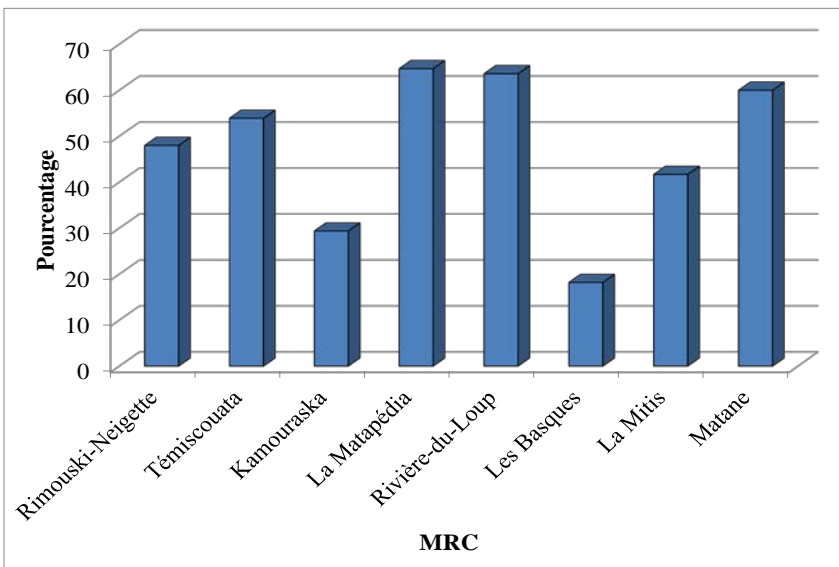
La petite taille des entreprises d'économie sociale se répercute aussi sur le nombre d'emplois créés. Au cours des deux dernières années, 42,6 % des entreprises ciblées par notre étude auraient créé 10 emplois ou moins alors que 37,2 % n'en auraient pas créé du tout (cf. graphique 26). Les disparités en ce qui a trait à la création d'emplois s'avèrent plutôt criantes à l'échelle des MRC (cf. graphique 27). De fait, la proportion d'entreprises ayant créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années oscille entre 18,2 % (pour la MRC des Basques) et 64,7 % (pour celle de La Matapédia). Ces différences sont à l'image de la diversité géographique et économique qui caractérise ces deux MRC. Faiblement urbanisée, la première se distingue par l'étirement de son tissu de peuplement ainsi que par la faiblesse de sa structure économique, notamment de son appareil industriel, alors que la seconde a une économie qui repose surtout sur la mise en valeur des ressources, en particulier de la matière ligneuse. En outre, les entreprises d'économie sociale y sont beaucoup plus nombreuses et ce, tant en nombre qu'au prorata de la population (Simard, 2008).

On note aussi des écarts importants entre milieux ruraux et urbains, ces derniers étant davantage créateurs d'emplois (cf. graphique 28). Ainsi, 59 % des entreprises d'économie sociale sises en milieu urbain auraient créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années, contre 38,2 % pour celles du monde rural. Par ailleurs, le nombre d'emplois créés apparaît proportionnel à la taille démographique des localités. Bien qu'elle soit moins évidente, la même relation s'observerait eu égard à l'indice de développement du MAMROT, la création d'emplois dans le domaine de l'économie sociale étant presque deux fois plus importante au sein des localités dynamiques que dans les milieux en restructuration.

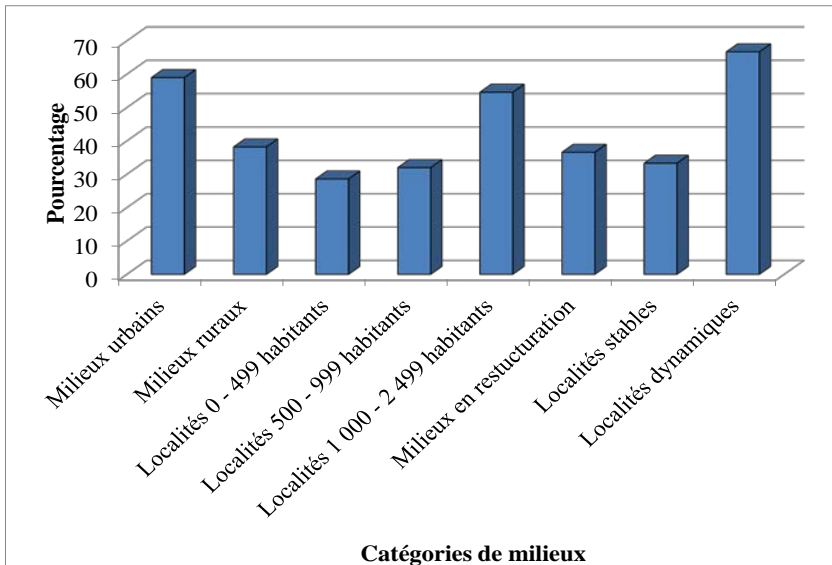
Graphique 26 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon le nombre d'emplois créés au cours des deux dernières années



Graphique 27 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude ayant créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années selon les MRC



Graphique 28 : Proportion des entreprises d'économie sociale à l'étude ayant créé un emploi ou plus au cours des deux dernières années selon les catégories de milieux géographiques



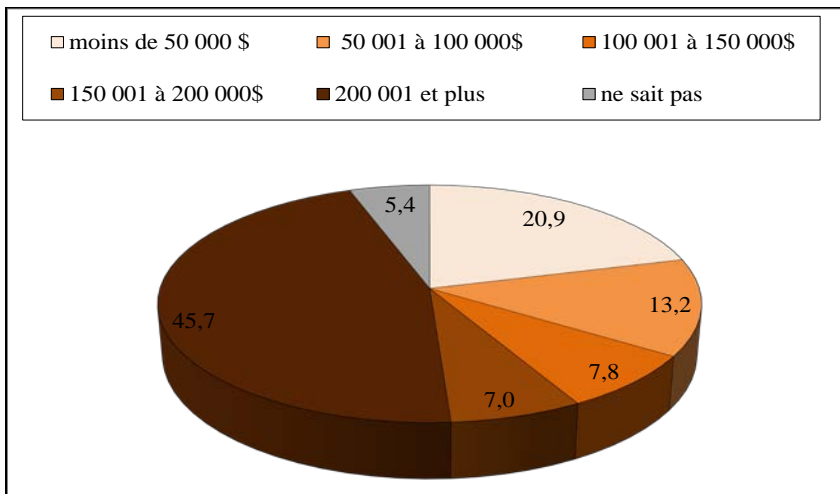
3.4.2. Les ressources financières et humaines

Les ressources financières et humaines constituent le deuxième paramètre que nous avons retenu afin d'évaluer la contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique du Bas-Saint-Laurent. Le budget annuel de l'entreprise représente une donnée fondamentale dans l'évaluation de cette contribution²⁴. Près de la moitié des entreprises disposeraient d'un budget annuel supérieur à 200 000 \$ (cf. graphique 29). À l'autre bout du spectre, celui-ci serait inférieur à 50 000 \$ pour 27 des 129 entreprises ayant fait l'objet de notre étude, soit une sur cinq. Noter que dans ce dernier cas, il s'agit exclusivement d'OBNL. Selon notre enquête, la MRC de La Mitis concentre les deux tiers des entreprises dont le budget annuel est supérieur à 200 000 \$. Elle est suivie par la MRC Rimouski-Neigette (56 %) et celle de Rivière-du-Loup (54,6 %). Si la présence parmi le peloton de tête de ces deux MRC n'est guère étonnante en raison de leur taille démographique, loi du nombre oblige, le fait d'y retrouver la MRC de La Mitis a, par ailleurs, de quoi surprendre. Il faudrait

²⁴ À l'instar de Saucier et Thivierge (2000), nous avons utilisé les deux termes « chiffre d'affaires » et « budget annuel » afin de permettre aux coopératives et aux organismes à but non lucratif de se situer en fonction de l'un ou l'autre de ces vocables, le chiffre d'affaires renvoyant surtout à l'insertion dans le marché. Il désigne le total des revenus réalisés à partir de la vente de produits et des services offerts au cours d'une année. Quant au budget annuel, il s'agit des prévisions effectuées par les gestionnaires de l'entreprise en termes de ventes et d'achats. Il traduit les préoccupations communes des gestionnaires à l'égard de la santé financière de leur entreprise.

réaliser des enquêtes plus fines pour expliquer cette situation. En outre, les volumes relativement élevés des budgets annuels dans cette MRC doivent être mis en perspective avec la répartition des travailleurs et des salaires. Les entreprises les moins favorisées à cet égard se localiseraient au sein des MRC de Témiscouata et des Basques. Plus de la moitié des organismes de notre échantillon établis dans ces deux MRC disposeraient d'un budget inférieur à 100 000 \$. Les deux tiers des entreprises sises en milieu urbain auraient, pour leur part, un budget supérieur à 200 000 \$, contre seulement le quart pour celles du milieu rural. Signe de leur fragilité, les petites localités seraient particulièrement désavantagées à cet égard. Ainsi, 28,8 % des entreprises au sein des petites localités auraient un budget supérieur à 150 000 \$, comparativement à 32 % pour les localités de taille intermédiaire et à 45,5 % pour les organismes situés au sein des milieux ruraux de la strate supérieure. Les localités dynamiques abriteraient les entreprises les plus prospères. Les deux tiers de celles dont le budget est supérieur à 200 000 \$ s'y retrouveraient tandis qu'elles ne totalisent que 19 % des entreprises comprises au sein des municipalités stables. Par ailleurs, elles seraient proportionnellement plus nombreuses dans les milieux en restructuration où elles représentent le quart des entreprises d'économie sociale.

Graphique 29 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude selon leur budget annuel



Rappelons que 21 des 129 entreprises ayant été retenues aux fins de notre étude se situent dans une municipalité de moins de 500 habitants. Ainsi pour répondre à leurs besoins, plusieurs entreprises doivent solliciter des ressources à l'extérieur de leur milieu. Si cette situation peut indiquer que les entreprises d'économie sociale ont un effet moindre sur le tissu socio-économique de leur communauté, elle constitue aussi une occasion de favoriser leur réseautage. Elle peut également contribuer à accroître l'aire de rayonnement de l'entreprise. Il s'ensuit que plus de la moitié des gestionnaires qui ont été sondés recruteraient des ressources humaines à l'extérieur de la localité. L'embauche de personnel en

provenance de l'extérieur du milieu serait le lot des trois quarts des entreprises du Kamouraska. Cette proportion est légèrement inférieure à 60 % au Témiscouata et dans la MRC de Matane. Seulement le tiers des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve dans la MRC de Rivière-du-Loup recruterait de la main-d'œuvre à l'extérieur de la communauté. Font également partie du peloton de queue, les MRC des Basques (45,5 %) et de La Matapédia (47 %). L'écart entre milieu rural (57,4 %) et milieu urbain (42,7 %) n'est pas très prononcé à ce chapitre. Il tend toutefois à se creuser si l'on considère la taille démographique des localités : six entreprises sur dix seraient dépendantes d'une main-d'œuvre supralocale au sein des petites municipalités, alors que ce serait le cas d'une entreprise sur deux au sein des localités dont la population se situe entre 500 et 999 habitants. Enfin, la moitié des entreprises d'économie sociale issues des localités dynamiques seraient autosuffisantes en matière de main-d'œuvre, la proportion descendant à 42,9 % au sein des municipalités stables et à 41,5 % dans les milieux en restructuration.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée constituerait la principale raison pour laquelle les gestionnaires des entreprises d'économie sociale mobilisent des ressources humaines extérieures au milieu (cf. tableau 19). Ce motif ne concerne pas exclusivement les milieux ruraux : 20 responsables d'entreprises issus de la ville seraient également confrontés à ce problème. L'insuffisance de main-d'œuvre locale permettant de combler les besoins de l'entreprise constitue le deuxième motif, ce dernier caractérisant plus spécifiquement les entreprises du milieu urbain. Au troisième rang, on retrouve l'éloignement géographique des partenaires socio-économiques. Enfin, citons, dans une moindre mesure, le manque d'intérêt de la population locale à l'égard des activités de l'entreprise, le tissage des liens sociaux, le dynamisme économique des localités limitrophes, le manque de disponibilité de la main-d'œuvre locale et l'embauche d'anciens résidents.

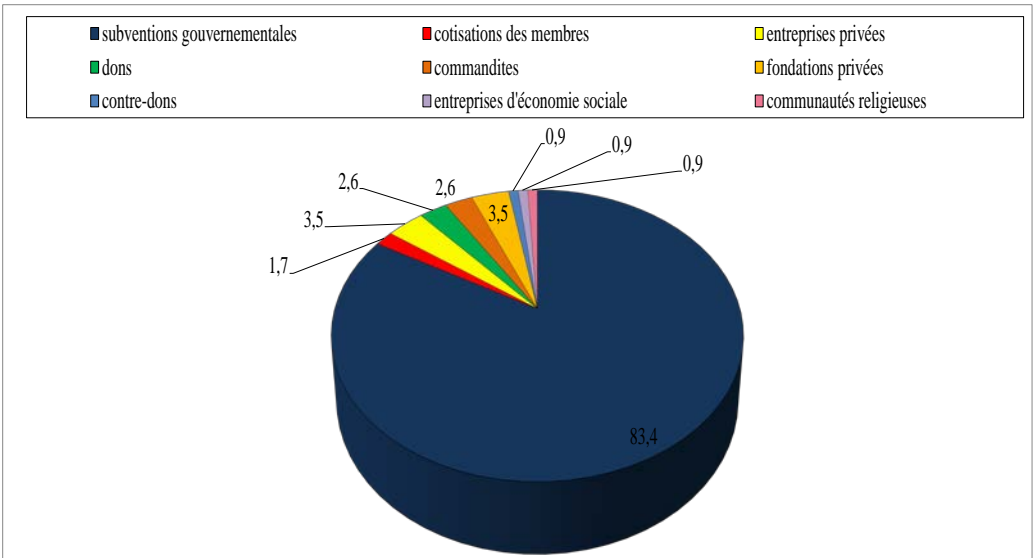
Tableau 19 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires les obligeant à recruter des ressources humaines à l'extérieur de la localité

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
pénurie de main-d'œuvre qualifiée au sein de la localité	20	27	47	59,5
main-d'œuvre locale insuffisante pour combler les besoins de l'entreprise	11	6	17	21,5
partenaires socio-économiques situés à l'extérieur de la localité	2	3	5	6,3
manque d'intérêt de la population locale à l'égard des activités de l'entreprise	1	2	3	3,8
tissage de liens sociaux	0	3	3	3,8
dynamisme économique des localités limitrophes	1	1	2	2,5
manque de disponibilité de la main-d'œuvre locale		1	1	1,3
embauche d'anciens résidents	0	1	1	1,3
Total des réponses	35	44	79	100,0

Si, comme nous l'avons vu, un peu plus de la moitié des entreprises d'économie sociale semble devoir recruter du personnel à l'extérieur de la localité, elles seraient proportionnellement beaucoup plus nombreuses (80 %) à mobiliser des ressources financières externes. À cet égard, les entreprises situées dans les MRC de Témiscouata (92,3 %), de Rivière-du-Loup (90,9 %) et de Matane (90 %) ouvrent le bal. À l'opposé, celles du Kamouraska (70,6 %) et de la Matapédia (52,9 %) seraient les moins dépendantes du financement externe. Comparativement aux entreprises des milieux ruraux (76,5 %), celles se retrouvant en ville (85,3 %) seraient proportionnellement plus nombreuses à recevoir des ressources financières de l'extérieur du milieu. Les localités rurales de la strate supérieure abriteraient une proportion moindre (63,6 %) d'entreprises faisant appel à du financement extérieur. La proportion remonte à 88 % dans les municipalités dont la taille démographique varie entre 500 et 999 habitants (88 %), tandis qu'elle est de 76,2 % dans les petites localités. Eu égard à la typologie du MAMROT, les municipalités stables (85,7 %) et dynamiques (83,3 %) affichent des taux pratiquement identiques alors que 70,7 % des gestionnaires dont l'entreprise est située au sein des milieux en restructuration ont déclaré faire appel à du financement externe.

Les sources de financement des entreprises d'économie sociale ayant participé à notre étude sont diverses (cf. graphique 30). Les entreprises seraient particulièrement dépendantes des subventions gouvernementales, ces dernières représentant 83,4 % de leur financement, la proportion étant équivalente en milieux ruraux et urbains. Parmi les 96 répondants qui bénéficient de subventions, 24 ont accepté d'identifier plus précisément la source de leur financement. Il s'agit du ministère de la Santé et des Services sociaux (6 réponses), du CLD via l'enveloppe consacrée à l'économie sociale (5), de la Société d'habitation du Québec (5), de la MRC à partir du budget relatif aux pactes ruraux (4), du ministère des Transports (3), de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent (3), du Conseil des Arts et de la Culture du Bas-Saint-Laurent (3), du ministère de la Culture (2), de la Financière agricole (2), du ministère de la Famille (1), de Patrimoine Canada (1), de Loto-Québec (1), de la Commission de la Santé et de la Sécurité au travail (1), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (1) ainsi que de la SADC de la MRC de Témiscouata (1). Pour la plupart des entreprises, ces subventions serviraient à défrayer le salaire des employés. Dans une moindre mesure, elles seraient utilisées pour acheter de l'équipement, entretenir les infrastructures de l'entreprise, élaborer de nouveaux projets et pour payer l'hypothèque de l'entreprise. Certains gestionnaires s'en serviraient également comme fonds de roulement.

Graphique 30 : Répartition (en %) des différentes sources externes de financement des entreprises d'économie sociale à l'étude

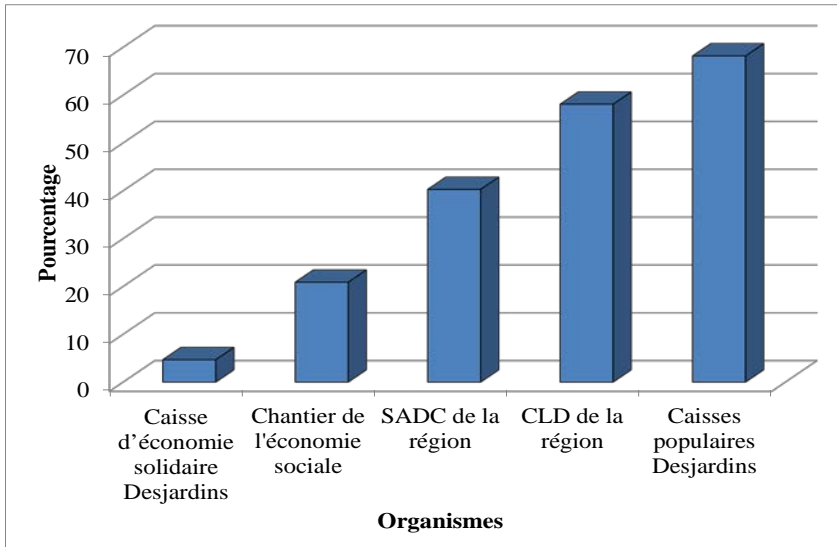


3.4.3 Relations d'affaires et concertation

Les relations d'affaires qu'entretiennent les gestionnaires d'entreprises d'économie sociale avec les différents organismes qui œuvrent dans ce même domaine constituent un autre paramètre permettant d'évaluer leur contribution au développement économique. Bien que les formes que prennent ces contacts soient très variées, la proximité territoriale semblerait exercer un rôle prépondérant à cet égard. Par exemple, ainsi qu'en témoigne le graphique 31, plus des deux tiers des répondants affirment établir des liens avec les caisses populaires Desjardins contre seulement 20 % pour ce qui est du Chantier d'économie sociale.

Par ailleurs, des disparités notables s'observent entre les différents milieux géographiques et ce, tant à l'échelle des MRC qu'à celle des localités rurales ou urbaines. Par exemple, dans la MRC de Rivière-du-Loup, près de la moitié des entreprises d'économie sociale composant notre échantillon entretiendraient des relations d'affaires avec le Chantier d'économie sociale alors qu'on n'en recense aucune dans celle des Basques. En milieu urbain, une entreprise sur quatre collaborerait sous une forme ou sous une autre avec le Chantier d'économie sociale par rapport à 17,7 % pour celles appartenant au monde rural. Seuls les gestionnaires de la MRC Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup, des Basques et de La Mitis ont déclaré, quoique dans une proportion inférieure à 10 %, tisser des liens avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Aucune différence significative ne se manifesterait à ce chapitre entre les milieux urbains et ruraux. Toutefois, les localités considérées comme dynamiques par le MAMROT sont celles où l'on retrouve la proportion la plus élevée d'entreprises collaborant avec ce dernier organisme, cette proportion s'établissant à 16,7 %.

Graphique 31 : Répartition (en %) des entreprises d'économie sociale à l'étude entretenant des relations d'affaires avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'économie sociale



Tel que déjà évoqué, les entreprises d'économie sociale comprises au sein de notre échantillon semblent nouer des liens privilégiés avec les Caisses populaires Desjardins²⁵. C'est le cas plus spécifiquement des entreprises que l'on retrouve dans les MRC des Basques et de Matane où plus de 90 % des gestionnaires ont affirmé collaborer avec cet organisme comparativement à moins de la moitié dans la MRC de La Matapédia. Tant en milieu rural qu'urbain, les deux tiers des responsables d'entreprises auraient tissé des liens avec les caisses populaires. Cette proportion grimpe à 76 % dans le cas des localités dont la taille démographique se situe entre 500 et 999 habitants. Plus de 85 % des gestionnaires d'entreprises situées dans des localités stables disent avoir développé des liens avec une caisse Desjardins. Cette proportion s'établit à 66 % dans les cas des municipalités dynamiques et à 61 % dans celles en restructuration.

Des relations étroites se dessinent entre le CLD et les entreprises situées sur le territoire des MRC de Rivière-du-Loup et de Matane. De fait, plus de 80 % des gestionnaires interrogés au sein de ces deux MRC ont évoqué entretenir des liens avec cet organisme. La proportion la plus faible revient aux entreprises sises dans la MRC de Témiscouata où seulement 46,2 % des répondants affirment collaborer avec leur CLD. En milieu urbain, près de la moitié des gestionnaires feraient affaire avec le CLD de leur MRC contre un peu plus de la moitié en milieu rural. Les plus petites localités présentent la plus forte proportion de

²⁵ Il est à noter que notre questionnaire précisait que le fait de détenir un compte au sein du Mouvement Desjardins n'était pas considéré comme une relation d'affaires.

réponses positives (76,2 %) à cet égard. Notons que la proportion est également importante pour ce qui des relations nouées avec la SADC. Pareil résultat est probablement imputable au fait que les entreprises sises au sein de petits milieux nécessitent davantage d'appui financier, technique ou logistique dans la réalisation de leurs activités et l'élaboration de leur projet. Quant à la typologie du MAMROT, les deux tiers des répondants dont l'entreprise se situe dans une localité stable ou en restructuration auraient développé des relations d'affaires avec le CLD contre le tiers pour les entreprises sises au sein d'une municipalité dynamique.

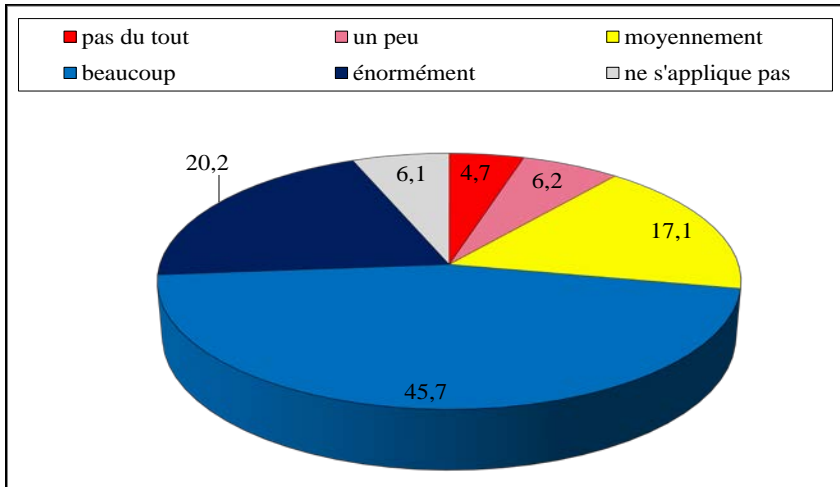
En règle générale, d'après les réponses des gestionnaires que nous avons interrogés, les relations qu'ils entretiennent avec la SADC seraient moins développées que celles nouées avec le CLD. La MRC des Basques est la seule où plus de la moitié des entreprises collaboreraient avec la SADC. Mentionnons que cette proportion est inférieure à 38 % dans quatre MRC. L'écart entre milieux ruraux et urbains est sur ce point tout à fait négligeable. Une entreprise sur quatre ferait affaire avec la SADC au sein des petites localités. Il s'agit de la proportion la plus élevée eu égard à la typologie par strates démographiques. Plus de la moitié des gestionnaires dont l'entreprise se situe au sein d'une localité stable entretiendraient des liens avec la SADC comparativement à 36,6 % pour celles des milieux en restructuration et à 16,7 % dans le cas des municipalités dynamiques.

Finalement, un peu moins de la moitié des répondants ont affirmé tisser des liens d'affaires avec des organismes autres que les Caisses populaires Desjardins, le CLD, la SADC, les Caisses d'économie des travailleurs du Québec ou le Chantier d'économie sociale. Cette proportion dépasse le seuil des 50 % pour les entreprises des MRC de La Matapédia et de Matane. Les milieux urbains et ruraux sont presque à égalité sur ce point. De fait, un peu plus de la moitié des répondants issus de la ville ont déclaré nouer des liens avec d'autres organismes que ceux mentionnés précédemment, contre 42,7 % des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve en milieu rural. Les localités dynamiques se démarquent à ce chapitre. En effet, les deux tiers des gestionnaires y ayant été interrogés ont affirmé entretenir des relations d'affaires avec des organismes classés sous le libellé « autre ». Parmi ceux-ci, mentionnons différents types d'OBNL (10 mentions), la MRC (6), Emploi-Québec (6), la CRÉ du Bas-Saint-Laurent (5), le MAMROT (5), diverses entreprises privées œuvrant dans le domaine forestier et du commerce de détail (4), Investissement-Québec (3), les commissions scolaires (2) et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (2).

Qu'ils proviennent des milieux urbains ou ruraux, les deux tiers des répondants croient que les partenariats et les relations d'affaires améliorent « beaucoup », voire « énormément » la rentabilité de leur entreprise (cf. graphique 32). Près des trois quarts des responsables d'entreprise partagent cet avis dans les MRC de Rivière-du-Loup et des Basques alors qu'ils sont un peu plus de la moitié à penser la même chose dans la MRC de La Matapédia. Les résultats de nos enquêtes ne révèlent aucune différence significative entre les localités rurales eu égard aux diverses strates démographiques. Les écarts sont davantage

manifestes si on se rapporte à la typologie du MAMROT. En effet, 83,3 % des gestionnaires dont l'entreprise se situe au sein d'une localité dynamique sont d'avis que les partenariats et les relations d'affaires contribuent « beaucoup » ou « énormément » à l'amélioration de la santé économique de leur entreprise contre seulement 58,5 % pour les répondants issus des milieux en restructuration.

Graphique 32 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant l'amélioration de la santé économique de leur entreprise suite à l'établissement de partenariats et de relations d'affaires



Nous avons voulu savoir de manière plus spécifique de quelles façons ces partenariats et ces relations d'affaires amélioreraient la rentabilité de l'entreprise. Nous observons une certaine gradation des commentaires formulés par les répondants sur ce sujet (cf. tableau 20). Ainsi, deux gestionnaires soutiennent que les relations d'affaires contribuent à accroître les retombées économiques de leur entreprise. Neuf croient qu'elles assurent sa viabilité financière, 11 sa stabilité, 23 son bon fonctionnement et 27 sa survie. On voit bien le rôle fondamental qu'exercent les relations d'affaires dans la gestion et la gouvernance des entreprises d'économie sociale surtout en milieu rural. Une autre constatation tient à l'apport des diverses formes de partenariats à la diversification des activités de l'entreprise, apport souligné par dix-sept répondants. De manière plus explicite, 10 personnes ont mentionné que ces diverses formes de collaboration étaient de nature à favoriser l'élaboration de nouveaux projets et à diversifier la clientèle. Notons que neuf gestionnaires ont précisé que les relations d'affaires s'étaient avérées utiles surtout durant la phase de démarrage de l'entreprise alors que 11 n'étaient pas concernés par de telles collaborations.

Comme le montre le tableau 20, l'établissement de relations d'affaires ne comporterait pas que des avantages. D'après sept répondants, le financement des programmes destinés aux entreprises d'économie sociale serait nettement

insuffisant, ce qui entraverait leur expansion et amenuiserait leurs relations partenariales. Soulignons que cet inconvénient particularise surtout les gestionnaires dont l'entreprise est située en milieu rural. L'inadaptation des programmes d'aide financière aux réalités et aux besoins des entreprises d'économie sociale ainsi que les changements constants concernant les critères d'admissibilité représenteraient aussi un blocage au niveau des relations d'affaires.

Tableau 20 : Principales réponses évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne l'établissement de partenariats et de relations d'affaires

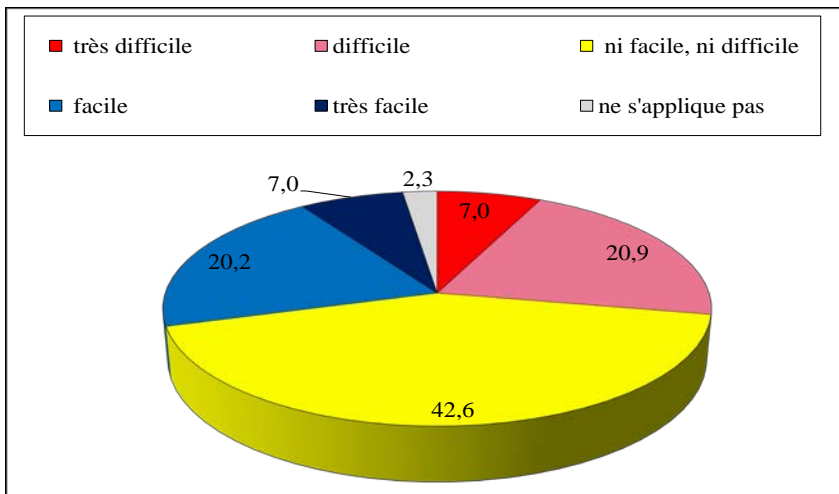
	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects positifs				
assure la survie financière de l'entreprise	14	13	27	17,9
favorise le bon fonctionnement de l'entreprise	9	14	23	15,2
assure la stabilité financière de l'entreprise	5	6	11	7,3
ne s'applique pas	5	6	11	7,3
favorise l'élaboration de nouveaux projets	7	3	10	6,6
a favorisé le démarrage de l'entreprise	6	3	9	6,0
assure la viabilité financière de l'entreprise	7	2	9	6,0
pas d'éléments d'explication	3	6	9	6,0
favorise la diversification des activités de l'entreprise	3	3	6	4,0
favorise le financement des infrastructures	1	4	5	3,3
favorise le réseautage	2	1	3	2,0
contribue à l'essor de l'entreprise	0	3	3	2,0
accroît les retombées économiques de l'entreprise	0	2	2	1,3
favorise la diversification de la clientèle	0	1	1	0,7
contribue à l'amélioration des services offerts	0	1	1	0,7
Total des réponses en lien avec les aspects positifs	62	68	130	86,3
Aspects négatifs				
financement insuffisant	2	5	7	4,6
inadaptation des programmes d'aide financière aux réalités et besoins des entreprises d'économie sociale	3	3	6	4,0
changements constants des programmes d'aide gouvernementale	2	2	2	1,3
aucun avantage	0	2	2	1,3
lourdeur de la bureaucratie administrative	0	1	1	0,7
inadéquation des programmes d'aide gouvernementale	1	0	1	0,7
aide orientée davantage vers la logistique plutôt que vers le financement	1	0	1	0,7
Total des réponses en lien avec les aspects négatifs	9	13	20	13,3
ne sait pas	1	0	1	0,7
TOTAL DES REPONSES	72	81	153	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

L'aide technique ou logistique apportée par les organismes socio-économiques (en particulier par les CLD et les SADC) aux entreprises d'économie sociale est d'une importance capitale pour assurer la réussite des différents projets mis en œuvre surtout à l'étape du démarrage. À ce sujet, il ressort de nos investigations

une certaine insatisfaction de la part des responsables d'entreprise. En effet, seulement 27,2 % de ceux-ci ont affirmé qu'il avait été « facile » ou « très facile » d'obtenir un tel soutien (cf. graphique 33). À l'échelle des MRC, l'insatisfaction atteint son comble au Kamouraska où près d'un gestionnaire sur deux a déclaré qu'il s'avérait « difficile », voire « très difficile » d'obtenir un appui logistique. Plus du tiers des répondants ont effectué un constat similaire dans la MRC des Basques. À l'autre bout du spectre, les MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis affichent les niveaux d'appréciation les plus élevés. Ainsi, dans la MRC Rimouski-Neigette, le tiers des répondants ont déclaré qu'il avait été « facile », voire « très facile » d'obtenir de l'aide technique à un moment ou à un autre au cours de l'existence de leur entreprise par rapport au quart dans le cas de La Mitis. Aucune différence notable ne distingue les milieux ruraux et urbains concernant cet aspect. Par contre, nous observons des disparités entre les différentes catégories de milieux ruraux. De fait, 44 % des gestionnaires interrogés au sein des localités de taille intermédiaire ont mentionné que l'aide technique ou logistique avait été « difficile » ou « très difficile » à obtenir contre 28,6 % des répondants issus des petites municipalités et 13,6 % pour ceux dont l'entreprise se situe dans une localité rurale de taille supérieure. Ces difficultés ont aussi été mises en évidence par les responsables dont l'entreprise se retrouve au sein d'une localité stable (38 %) ou en restructuration (30 %).

Graphique 33: Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant le degré de facilité en vue d'obtenir un soutien technique ou logistique au cours de l'existence de leur entreprise



Le tableau 21 fait état des principales difficultés soulevées par les gestionnaires en ce qui a trait au soutien technique ou logistique apporté par les différents organismes socio-économiques œuvrant dans le domaine de l'économie sociale. Trois de ces difficultés concerneraient plus ou moins directement la lourdeur de la bureaucratie administrative. Il s'agit, outre ce dernier obstacle, de la longueur des délais d'attente avant d'obtenir de l'aide ainsi que la complexité des démarches à accomplir. Ces trois commentaires ont été mentionnés à 49 reprises

représentant plus du tiers des difficultés rencontrées. Il est à noter que les difficultés semblent, de manière générale, plus importantes en milieu rural. Figurent respectivement aux deuxième et troisième rangs, la difficulté à convaincre les bailleurs de fonds de la viabilité du projet et à obtenir de l'information quant à la disponibilité des ressources. À ce sujet, deux répondants ont signalé que les fonctionnaires avaient trop de dossiers à piloter, ce qui pouvait expliquer, au surplus, la longueur des délais d'attente. Ces deux difficultés concernent plus spécifiquement les milieux urbains. Parmi les autres problèmes rencontrés, on retrouve l'inadaptation des programmes d'aide financière aux besoins des entreprises d'économie sociale²⁶, l'insuffisance des fonds qui leur sont consacrés, le manque d'appui, la concurrence entre les entreprises et l'éloignement géographique. Noter qu'à aucun moment, les compétences des différents fonctionnaires chargés d'évaluer les dossiers n'ont été remises en cause.

Tableau 21: Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne la difficulté à obtenir de l'aide technique ou logistique

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
lourdeur de la bureaucratie administrative	11	15	26	20,8
difficulté à convaincre les bailleurs de fonds de la viabilité du projet	9	8	17	13,6
difficulté à obtenir l'information concernant la disponibilité des ressources	10	5	15	12,0
longueur des délais d'attente pour obtenir de l'aide	2	11	13	10,4
inadaptation des programmes d'aide financière aux réalités et besoins des entreprises d'économie sociale	7	6	13	10,4
insuffisance des fonds consacrés à l'économie sociale	9	3	12	9,6
démarches trop laborieuses	1	9	10	8,0
ne sait pas	4	2	6	4,8
manque d'appui	3	2	5	4,0
concurrence trop forte entre les entreprises	2	3	5	4,0
éloignement géographique	0	2	2	1,6
manque de ressources humaines	0	1	1	0,8
TOTAL DES REPONSES	58	67	125	100,0

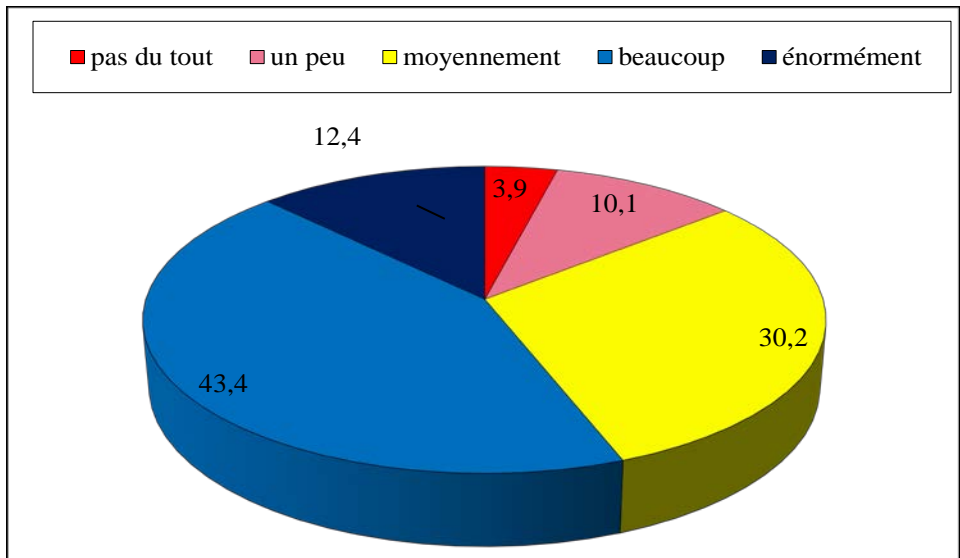
3.4.4 Contribution de l'entreprise au développement économique

Les entreprises d'économie sociale faisant partie de notre échantillon contribueraient davantage au développement social de leur milieu qu'au développement économique. C'est du moins le constat qui se dégage de nos enquêtes. De fait, un peu plus de la moitié des répondants croit que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » au développement économique de leur communauté (cf. graphique 34). Rappelons que plus des

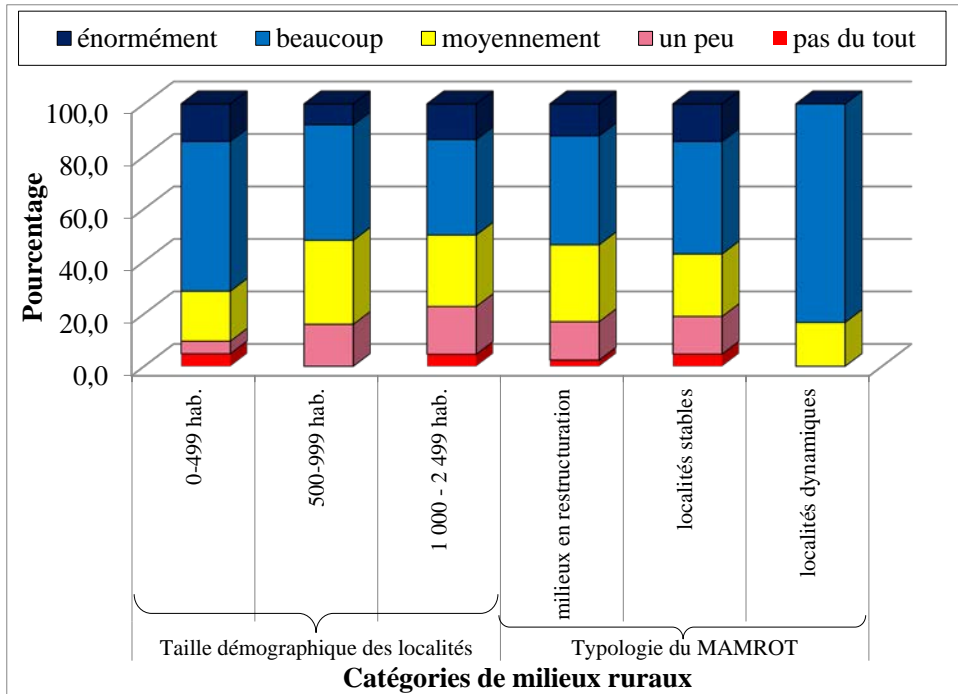
²⁶ Ce constat avait déjà été mis en évidence par les gestionnaires en ce qui concerne les difficultés liées à l'établissement de partenariats et de relations d'affaires.

deux tiers d'entre eux avaient effectué une déclaration similaire en ce qui a trait au développement social. C'est dans la MRC de Matane que cette appréciation positive est la plus faible, 40 % des gestionnaires ayant mentionné que leur entreprise s'investissait « beaucoup » ou « énormément » dans le développement économique de leur milieu. À l'opposé, avec un score de 72,7 %, la MRC des Basques affiche le niveau d'appréciation le plus élevé. Elle est suivie *ex æquo* par les MRC de Kamouraska (71 %) et de La Matapédia (71 %). L'appréciation de la contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique est quasiment la même en milieu rural et urbain. Toutefois, c'est au sein des plus petites localités que cet apport serait le plus important. De fait, 71,4 % des gestionnaires issus des municipalités de 500 habitants et moins ont affirmé que leur entreprise contribuait « beaucoup » ou « énormément » au développement économique contre 52 % pour leurs homologues des localités intermédiaires et 50 % pour les répondants faisant partie de la strate démographique supérieure. À l'instar de ce que nous constatons en ce qui concerne l'apport des entreprises d'économie sociale au développement social de leur milieu, l'apport des entreprises au développement économique serait, selon les propos des gestionnaires interrogés, plus substantiel au sein des localités dynamiques (cf. graphique 35).

Graphique 34 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser le développement économique de leur communauté

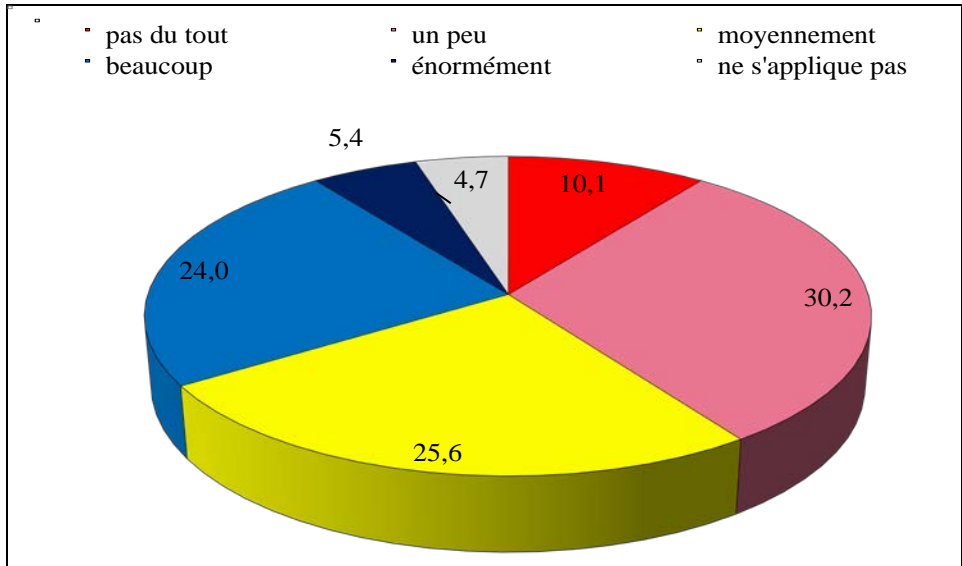


Graphique 35 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser le développement économique par catégories de milieu

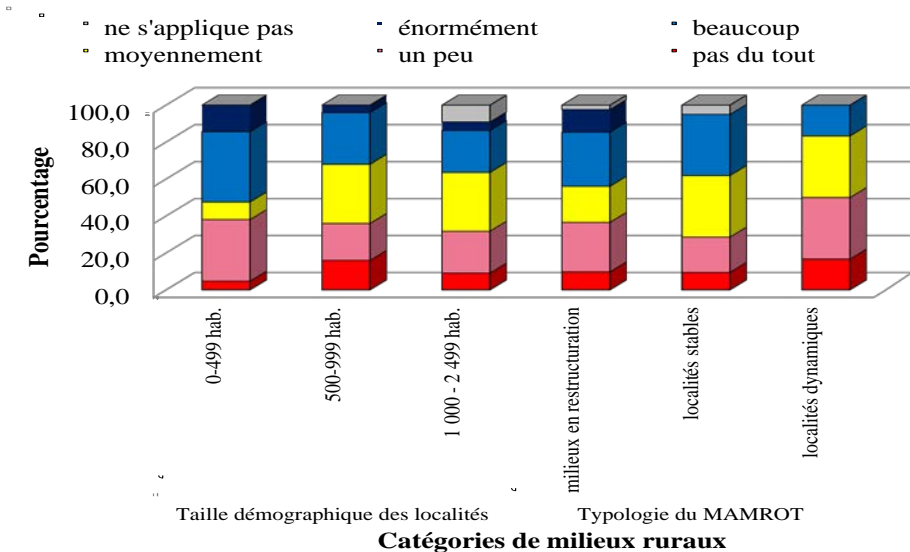


Seulement 29,4 % de nos répondants ont déclaré que leur entreprise contribuait « beaucoup » ou « énormément » à la prise en charge du développement local (cf. graphique 36). La MRC des Basques (45,5 %) se classe au premier rang quant à cet aspect. Elle est talonnée par celle de La Matapédia (41,2 %) alors que la MRC de Matane (10 %) ferme la marche. En milieu rural, un peu plus du tiers des gestionnaires sont d'avis que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à la prise en charge du développement local par rapport à un répondant sur cinq en milieu urbain. L'appréciation positive des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à la prise en charge du développement local augmente de manière significative avec la réduction de la taille démographique des localités (cf. graphique 37). De la même manière, dans les milieux en restructuration, un gestionnaire sur cinq affirme que son entreprise s'investit « beaucoup », voire « énormément » dans la prise en charge du développement local contre seulement 16,7 % au sein des localités dynamiques. Pareil résultat montre l'effet d'entraînement que les entreprises d'économie sociale sont susceptibles de créer sur la dynamique économique des milieux ruraux fragiles.

Graphique 36 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser la prise en charge du développement local



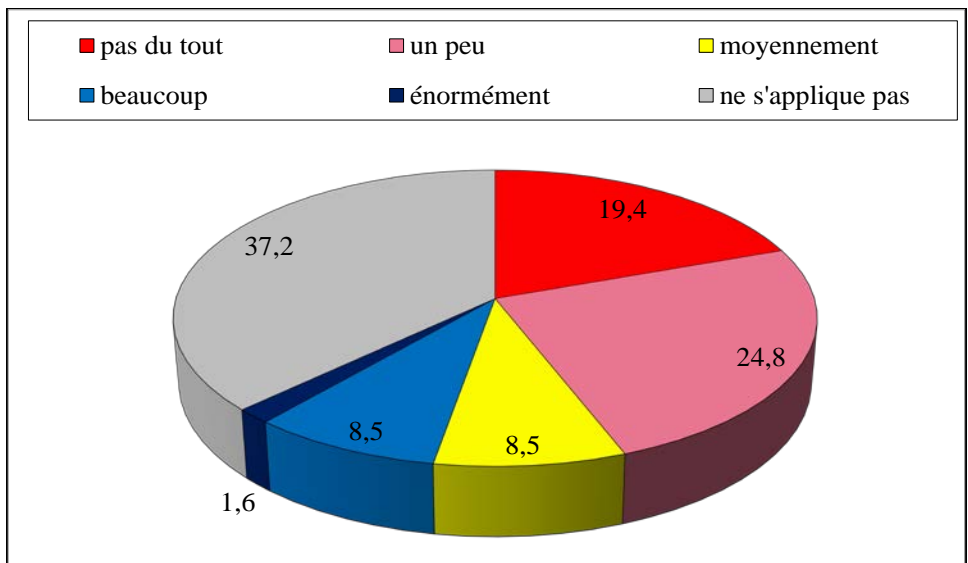
Graphique 37 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser la prise en charge du développement local en fonction des différentes catégories de milieux ruraux



Si, d'après les propos de nos répondants, les entreprises d'économie sociale à l'étude ne contribueraient que faiblement à enclencher un processus favorisant la prise en charge du développement local, elles seraient encore moins enclines à stimuler l'innovation économique. Seulement un gestionnaire sur dix affirme que son entreprise favorise « beaucoup » ou « énormément » l'innovation

économique (cf. graphique 38) tandis qu'un répondant sur deux déclarait la même chose en ce qui concerne la propension de son entreprise à soutenir l'innovation sociale. L'aptitude à stimuler l'innovation économique serait nulle dans les MRC de Rivière-du-Loup et de La Mitis. C'est dans la MRC des Basques que l'on retrouve le niveau d'appréciation le plus élevé, un peu plus du quart des répondants ayant mentionné que leur entreprise était de nature à stimuler « beaucoup » ou « énormément » l'innovation économique. À cet égard, bien qu'il soit marginal, le degré d'appréciation serait tout de même deux fois plus élevé en milieu rural (13,2 %) qu'urbain (6,6 %). Ce dernier augmenterait aussi avec la réduction de la taille démographique des localités (cf. graphique 39).

Graphique 38 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation économique

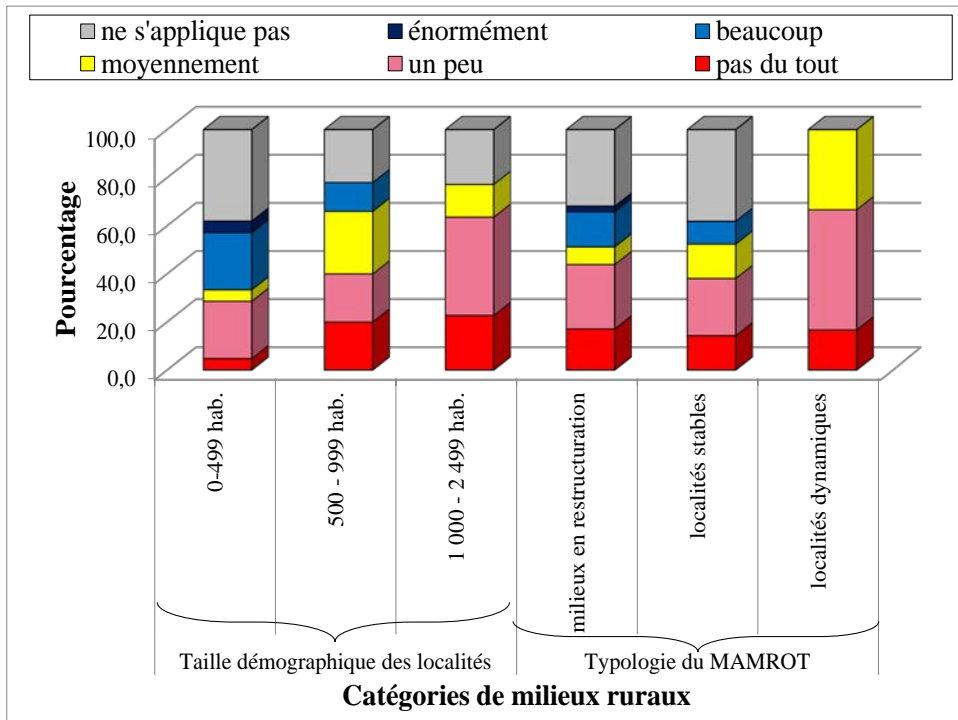


Bien qu'elles parviennent difficilement à susciter l'innovation économique, les entreprises d'économie sociale comprises dans notre échantillon contribueraient à l'amélioration du niveau de vie²⁷ de la population locale. De fait, lorsqu'on leur demande si l'entreprise dont ils assument la direction contribue « beaucoup » ou « énormément » à l'amélioration du niveau de vie, plus du tiers des gestionnaires répondent positivement (cf. graphique 40). La MRC de Matane détient la proportion la plus élevée, un gestionnaire sur deux affirmant que leur entreprise améliore « beaucoup » ou « énormément » le niveau de vie de la population. A contrario, seulement 9 % des répondants de la MRC des Basques seraient du même avis, ce qui la place en queue de peloton. Cette proportion grimpe à 33 % dans les autres MRC du Bas-Saint-Laurent à l'exception de celles de Kamouraska

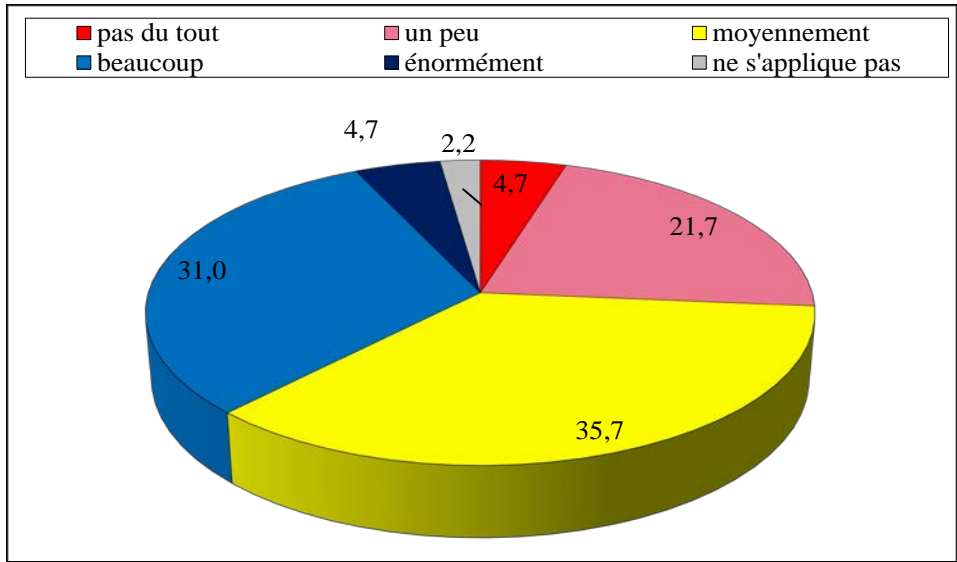
²⁷ Par « niveau de vie », nous voulons faire plus explicitement référence à l'accroissement du revenu moyen des ménages.

et de Matane où elle atteint 39,3 %. L'écart des réponses entre milieux urbains et milieux ruraux est peu significatif. Dans les localités de taille intermédiaire, 40 % des gestionnaires soutiennent que leur entreprise améliore « beaucoup » ou « énormément » le niveau de vie de la population par rapport au tiers au sein des petites localités. Le quart des répondants issus des municipalités rurales de 1 000 habitants ou plus serait du même avis. Les résultats eu égard à la typologie du MAMROT viennent confirmer la contribution de l'économie sociale au développement économique des milieux ruraux fragiles, du moins si l'on se fie aux réponses exprimées par les gestionnaires que nous avons interrogés. En effet, plus du tiers de ceux-ci soutiennent que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à l'amélioration du niveau de vie de la population au sein des milieux en restructuration contre le tiers des répondants des localités stables et à peine 17 % pour ceux dont l'entreprise se situe dans une municipalité dynamique.

Graphique 39 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation économique en fonction des différentes catégories de milieux ruraux



Graphique 40 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à améliorer le niveau de vie de la population locale

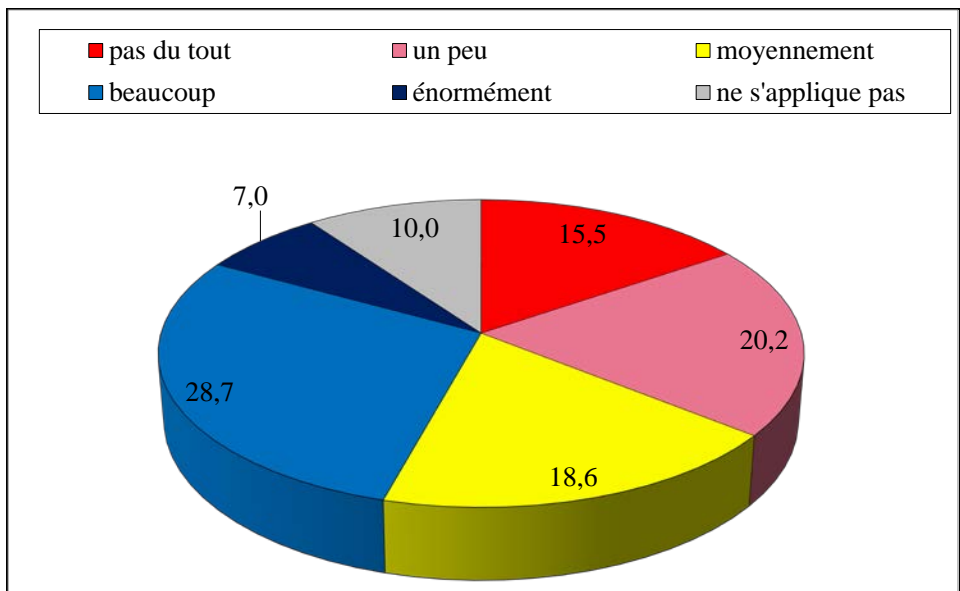


Ce niveau d'appréciation est aussi plus élevé au sein des milieux en restructuration où 17,1 % des répondants soutiennent que l'entreprise qu'ils dirigent favorise « beaucoup » ou « énormément » l'innovation économique. Notons que la situation inverse s'observe au sein des municipalités dynamiques, les deux tiers des gestionnaires étant plutôt d'avis que leur entreprise stimule « peu », voire « pas du tout », l'innovation économique. L'économie sociale exercerait, d'après les propos exprimés par nos répondants, un rôle plus significatif au sein des municipalités fragilisées du point de vue économique et démographique, bien que cette contribution apparaisse dans les faits relativement marginale sur le plan économique. Par ailleurs, il y a lieu de se demander quel serait l'état de ces milieux si l'économie sociale y était carrément absente.

Les réponses obtenues semblent indiquer que les entreprises d'économie sociale ont un rôle plus ou moins négligeable dans la réduction des disparités économiques, surtout en milieu rural. Seulement un peu plus du tiers des gestionnaires croient que leur entreprise contribue « beaucoup » ou « énormément » à l'atténuation des inégalités économiques (cf. graphique 41). Sur ce plan, on constate des différences considérables entre les MRC. Par exemple, dans La Mitis, les trois quarts des répondants ont affirmé que l'entreprise dont ils avaient la charge contribuait « beaucoup » ou « énormément » à la réduction des disparités économiques contre seulement 19,2 % dans la MRC du Témiscouata. La moitié des personnes qui ont répondu à notre sondage partage la même opinion dans la MRC de Matane par rapport au quart dans celle de Rivière-du-Loup. En milieu urbain, 41 % des gestionnaires ont déclaré que leur entreprise réduisait « beaucoup », voire « énormément » les disparités économiques contre 30,9 % pour les répondants du milieu rural. Là, ce

sont les entreprises des localités dont la taille démographique oscille entre 500 et 999 habitants qui contribueraient le plus à réduire les écarts économiques, 40 % des gestionnaires soutenant que leur entreprise les atténue « beaucoup » ou « énormément » par rapport à 28,6 % pour ceux des petites municipalités et à 22,7 % pour les dirigeants dont l'entreprise se situe dans une localité rurale de 1 000 habitants et plus. Par ailleurs, la moitié des gestionnaires dont l'entreprise se retrouve au sein des localités dynamiques affirme que celle-ci contribue à diminuer « beaucoup », voire « énormément » les disparités économiques locales, cette proportion se chiffrant à 38,1 % pour les municipalités stables et à 24,4 % pour les milieux en restructuration.

Graphique 41 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires concernant la contribution de leur entreprise à réduire les disparités économiques au sein de leur milieu



Les entreprises d'économie sociale sont-elles susceptibles de créer des effets d'entraînement au sein de leur milieu respectif ? Si l'on se fie aux propos de nos répondants, force est d'admettre que celles du Bas-Saint-Laurent n'auraient que très peu d'impact à ce chapitre. En effet, sept gestionnaires sur dix affirment que leur entreprise ne contribue pas à l'émergence d'autres types d'activités au sein de leur communauté. Cette proportion est supérieure à 80 % dans quatre MRC. Il s'agit de celles de Matane, de Kamouraska, des Basques et de Rivière-du-Loup. En revanche dans la MRC Rimouski-Neigette, 48 % des gestionnaires croient que leur entreprise contribue à l'émergence d'autres activités économiques. Sur ce sujet, les différences observées entre milieux ruraux et urbains sont négligeables. En milieu rural, la proportion de gestionnaires au sein des localités de taille supérieure déclarant que leur entreprise crée des effets d'entraînement sur d'autres secteurs de l'économie s'établit à 40,9 %. Elle est de 38,1 % au sein des petites localités par rapport à 20 % pour celles de taille intermédiaire. La moitié

des gestionnaires interrogés dans les localités dynamiques avancent que leur entreprise contribue à l'émergence d'autres activités économiques au sein de leur milieu. Ils sont le tiers à partager le même point de vue au sein des milieux en restructuration et 23,8 % dans les municipalités stables.

Les motifs évoqués par les répondants pour expliquer le faible impact de leur entreprise à ce niveau peuvent être regroupés en cinq catégories (cf. tableau 22). En premier lieu, la création d'activités à caractère économique ne cadrerait pas avec la mission de l'entreprise. Si on ajoute à cette réponse le fait que l'implantation d'activités économiques ne s'appliquerait pas à leur situation, ces deux motifs représentent plus de la moitié des commentaires exprimés par les répondants. L'insuffisance de moyens a été évoquée par neuf gestionnaires majoritairement issus du milieu rural. Enfin, la jeunesse de l'entreprise et l'absence de besoins dans son domaine d'intervention constitueraient, quoique dans une moindre mesure, deux autres raisons permettant d'expliquer les effets d'entraînement limités des entreprises d'économie sociale au chapitre de la création d'activités économiques.

Tableau 22 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne la difficulté de leur entreprise à susciter l'émergence d'autres types d'activités à caractère économique au sein du milieu

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
ne cadre pas avec la mission de l'entreprise	18	15	33	36,7
pas de motif particulier	13	14	27	30,0
ne s'applique pas à la situation de l'entreprise	7	6	13	14,4
insuffisance de moyens	2	7	9	10,0
entreprise en phase de démarrage	2	3	5	5,6
absence de besoins dans le domaine d'intervention de l'entreprise	0	3	3	3,3
TOTAL DES REPONSES	42	48	90	100,0

Si, selon les propos des gestionnaires, seule une minorité d'entreprises d'économie sociale favorise l'émergence d'activités économiques au sein de leur milieu, il n'en demeure pas moins que ces organismes contribueraient, de diverses façons, au développement local et régional. Le tableau 23 fait état de leurs principales contributions sur ce plan, tel que le perçoivent les gestionnaires que nous avons interrogés. Nous avons déjà vu que, de par leur nature, les entreprises d'économie sociale poursuivaient une double mission : sociale et économique. Ces deux dimensions sont bien présentes dans les diverses réponses exprimées quant à l'apport des entreprises d'économie sociale au développement local et régional. Un peu moins de la moitié des gestionnaires ont plutôt mis en exergue l'aspect économique alors que la dimension sociale récolte plus du quart des réponses. Le dernier quart se rapporte à la fois aux volets social et économique. Concernant l'aspect plus économique, les entreprises d'économie sociale exerceraient un rôle d'avant-plan en termes de création d'emplois et ce, tant en milieu rural qu'urbain. Mentionnée à 36 reprises, cette forme de contribution arrive au second rang.

Tableau 23 : Principales réponses évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au développement local et régional

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Aspects économiques				
favorise la création d'emplois	20	21	41	14,8
génère des retombées économiques dans le milieu	16	20	36	13,0
favorise l'achat local	13	17	30	10,8
consolide l'agriculture régionale	2	4	6	2,2
représente un facteur d'attractivité pour les entreprises	2	2	4	1,4
favorise le développement des activités liées à la deuxième et à la troisième transformations	1	3	4	1,4
favorise l'injection d'investissements	2	1	3	1,1
favorise le développement de nouvelles infrastructures	0	1	1	0,4
Total des réponses en lien avec les aspects économiques	56	69	125	45,1
Aspects sociaux				
améliore la qualité de vie de la population	20	13	33	11,9
favorise la rétention de la population dans le milieu	6	10	16	5,8
favorise l'insertion sociale de personnes fragiles	10	5	15	5,4
visite la sensibilisation de la population	2	2	4	1,4
contribue au renforcement du sentiment identitaire	0	1	1	0,4
favorise une meilleure circulation de l'information	1	0	1	0,4
contribue à rompre le sentiment d'isolement des personnes âgées	1	0	1	0,4
contribue à la réduction de la pauvreté	1	0	1	0,4
Total des réponses en lien avec les aspects sociaux	41	31	72	26,0
Aspects sociaux et économiques				
contribue au dynamisme du milieu	8	12	20	7,2
favorise le développement touristique de la région	11	7	18	6,5
diversifie l'offre de services de proximité	4	6	10	3,6
contribue au maintien des services de proximité	1	5	6	2,2
favorise le développement de nouveaux projets	2	3	5	1,8
accroît la visibilité de la région	2	2	4	1,4
soutient les organismes impliqués en matière de développement régional	3	1	4	1,4
favorise la prise en charge du développement par les acteurs locaux	2	0	2	0,7
favorise la concertation entre les différents acteurs impliqués en matière de développement régional	0	2	2	0,7
contribue à la préservation de l'environnement et du patrimoine	1	1	2	0,7
réduit les disparités locales et les inégalités interindividuelles	0	1	1	0,4
contribue au développement culturel du milieu	0	1	1	0,4
Total des réponses en lien avec les aspects sociaux et économiques	34	41	75	27,1
ne sait pas	0	4	4	1,4
aucune contribution particulière	1	0	1	0,4
TOTAL DES RÉPONSES	132	145	277	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

D'après nos répondants, plusieurs entreprises feraient affaire avec des fournisseurs régionaux dans la livraison de leurs biens et services. Dans cette même foulée, 30 gestionnaires issus surtout, mais non exclusivement du milieu rural, ont évoqué que leur entreprise favorisait l'achat local. Huit entreprises auraient même élaboré une politique dans ce sens. Dans une moindre mesure, certaines entreprises faisant partie de notre étude contribueraient à la consolidation de l'agriculture régionale. D'autres représenteraient un facteur d'attractivité pour l'implantation d'entreprises. D'autres encore favoriseraient le développement d'activités de deuxième et de troisième transformations. Sur le plan social, leur principale contribution résiderait dans l'amélioration de la qualité de vie (12 % des réponses). Quelques entreprises auraient aussi des effets positifs sur la rétention de la population ainsi que sur l'insertion sociale de certaines catégories d'individus dont les jeunes, les personnes handicapées et/ou à faible revenu et les aînés. Quant à l'aspect socio-économique, les gestionnaires ont mentionné, par ordre d'importance, que leur entreprise favorisait le dynamisme de leur milieu et le développement touristique régional. Enfin, les entreprises d'économie sociale contribueraient d'abord à la diversification de l'offre de services en milieu rural et, par la suite, à son maintien.

4. Analyse géographique

4.1. Perception des gestionnaires concernant la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social

Pour chacune des localités et des entreprises à l'étude, nous avons conçu un indice de développement social (IDS). L'indice a été construit à partir des réponses que nous ont fournies les gestionnaires. En conséquence, précisons que l'indice ne permet pas de mesurer, en tant que tel, la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social, mais bien la perception des répondants à cet égard. Cette remarque s'applique également à la section 4.2.

La méthodologie qui a régi l'élaboration de cet indice est la suivante. Dans un premier temps, nous avons sélectionné toutes les questions qui visaient à mesurer la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social telle que perçue par leurs gestionnaires²⁸. Ces questions, ainsi que leur pondération respective, figurent à l'annexe 2. Pour chacune de celles-ci, nous avons attribué un poids de 1. Dans le cas de questions comportant des sous-questions, parce qu'elles référaient à une même variable, nous avons divisé ce poids par le nombre de sous-questions. Ainsi, à titre d'exemple, la question 31, qui servait à mesurer la contribution du partenariat au développement social, s'est vu accorder un poids de 1, chacune des sous-questions ayant un poids d'un tiers. Quant au calcul de l'indice proprement dit, il a été obtenu en additionnant, à partir d'une codification, les résultats pour chacune des questions. Ce résultat a, par la suite, été divisé par le nombre de questions adressées aux répondants de façon à obtenir un indice se situant entre -1 et 1. L'indice, à l'échelle des MRC, correspond à la moyenne de celui des diverses localités comprises au sein de cette dernière. Les résultats figurent au tableau 24. Nous effectuerons une analyse transversale en considérant, à l'échelle des MRC d'une part et à celle des milieux urbains et ruraux de l'autre, les différentes variables servant à évaluer la perception des répondants eu égard à la contribution des entreprises d'économie sociale au développement social.

4.1.1. Les MRC

Nous observons peu de différences, en ce qui concerne la contribution perçue des entreprises d'économie sociale au développement social, selon les MRC. Néanmoins, la MRC des Basques, qui possède l'indice le plus élevé, se distingue des autres à maints égards. Premièrement, les entreprises qu'elle abrite

²⁸ Noter que la question 41 n'a pas été prise en compte dans le calcul de l'indice puisqu'elle représentait un doublon par rapport à la question 20.

posséderaient, en moyenne, un plus grand nombre de membres ou de coopérateurs comparativement aux autres MRC. Les gestionnaires interrogés dans cette MRC estiment dans une plus grande proportion que leur entreprise contribue au renforcement du sentiment d'appartenance et du capital social en plus de promouvoir l'émergence d'innovations sociales. Ils sont également plus nombreux à considérer que leur entreprise aurait un impact significatif sur la réduction des inégalités interindividuelles et à mettre en avant la qualité des relations qui prévalent entre leurs employés. Couplées aux partenariats développés avec les divers intervenants de l'économie sociale, ces bonnes relations pourraient expliquer le dynamisme social, tel qu'établi avec notre indice, des organismes appartenant à cette MRC. Au bout du compte, lorsqu'on demande aux gestionnaires de la MRC des Basques d'évaluer de 1 à 5 la contribution de leur entreprise au développement social de leur milieu, ceux-ci attribuent une note de 4,27. Il s'agit du score le plus élevé des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Bien qu'elle se hisse au sommet de notre hiérarchie, la MRC des Basques présente aussi des carences sur le plan social, en raison de la fragilité de certaines des entreprises qui y sont implantées. Par exemple, ces dernières seraient moins enclines à favoriser l'amélioration de la qualité de vie de la population locale et ce, toutes MRC confondues. Sans être nécessairement négative, la perception des gens de l'extérieur à l'égard des entreprises d'économie sociale de cette MRC serait en moyenne moins favorable en raison d'un sentiment d'inquiétude, mais aussi d'un manque de transparence au niveau de l'information, selon les explications des répondants. Ces facteurs contribueraient à brouiller la perception des personnes extérieures au milieu vis-à-vis les entreprises de cette même MRC. Iraient-ils jusqu'à influencer le recrutement des bénévoles? Bien que celui-ci ne pose pas nécessairement problème, la MRC des Basques est quand même celle où les gestionnaires disent en plus grand nombre éprouver des difficultés à ce chapitre. En raison de son caractère rural, elle est particulièrement confrontée au vieillissement démographique, un phénomène qui pourrait bien servir d'explication à cette situation.

Tableau 24 : Indice de développement social des MRC du Bas-Saint-Laurent

MRC	Indice
Les Basques	0,477
La Mitis	0,457
Témiscouata	0,445
Rimouski-Neigette	0,441
Matane	0,436
Rivière-du-Loup	0,435
Kamouraska	0,433
La Matapédia	0,407

La MRC de La Mitis figure en deuxième position eu égard à son indice de développement social. Cette MRC se démarque entre autres par l'importance, selon les gestionnaires interrogés, des partenariats établis avec les acteurs locaux et provinciaux œuvrant dans leur domaine respectif. On peut avancer

l'hypothèse que ces partenariats contribuent à consolider le capital social de la communauté et à accroître le niveau de bien-être de la population, cette MRC occupant le premier rang pour ce qui est des réponses des gestionnaires quant à ces deux composantes du développement social. À l'inverse, la proportion de réponses positives concernant la capacité des entreprises à favoriser l'innovation sociale et à tisser des liens de solidarité entre les membres est plus faible dans cette MRC que dans les autres. Mentionnons que la MRC de Rivière-du-Loup se classe *ex aequo* avec celle de La Mitis en ce qui a trait à ce dernier paramètre. La MRC de La Mitis s'inscrit aussi en queue de peloton dans les réponses concernant la qualité des relations établies entre les membres de l'entreprise et les employés. Rappelons que cette MRC est également celle où ont été signalées le plus souvent des tensions entre les différents intervenants impliqués au sein des entreprises d'économie sociale. Parmi les principales sources de conflits avancées par les gestionnaires, citons l'instauration d'un syndicat, le manque de confiance entre les membres du conseil d'administration, des divergences d'opinions en ce qui concerne la gouvernance et l'avenir de l'entreprise ainsi que des problèmes de fraude. Néanmoins, les gestionnaires que nous avons interrogés dans cette MRC accordent un score global de 4,08 sur cinq quant à la contribution de leur entreprise au développement social.

Au troisième rang, on retrouve la MRC de Témiscouata. Le taux de réponses positives des gestionnaires concernant la capacité à tisser des liens de solidarité entre les membres de l'entreprise et ceux de la communauté y est le plus élevé. Les entreprises de cette MRC se distinguent aussi sur le plan du réseautage. De fait, à l'exception d'une seule entreprise, elles feraient toutes parties d'un réseau ou d'une association. Elles seraient aussi proportionnellement plus nombreuses à collaborer avec différents types d'organisations. Comme déjà évoqué, les gestionnaires de cette MRC sont aussi proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise favorise le bénévolat. Dans bien des cas, les bénévoles se seraient avérés des ressources précieuses pour favoriser le démarrage de l'entreprise. Ils seraient aussi impliqués dans l'organisation de diverses activités ainsi que sur le plan de sa gestion. Pour bon nombre de ces organisations, les bénévoles sont essentiels à la livraison des services qu'elles dispensent, voire à leur survie. La MRC de Témiscouata est également celle où le taux de réponses positives concernant la participation des acteurs locaux au fonctionnement de l'entreprise est le plus élevé. À l'inverse, les gestionnaires y ont moins signalé de tensions liées à des questions de gouvernance. En dépit de sa relative bonne performance quant à la contribution, telle que perçue par les gestionnaires, des entreprises au développement social, les répondants classent cette MRC au dernier rang à ce chapitre en lui attribuant un score de 3,69 sur 5. Ce classement est probablement imputable au fait que les entreprises que l'on y retrouve englobent proportionnellement moins de membres par rapport aux autres MRC du Bas-Saint-Laurent. Un autre élément d'explication tiendrait à la perception parfois trompeuse que certains membres de la communauté manifesteraient à l'égard de l'entreprise. Enfin, plusieurs entreprises de la MRC de Témiscouata faisant partie de notre échantillon œuvrent en matière de lutte à

la pauvreté. Pour cette raison, il persisterait, selon les gestionnaires que nous avons interrogés, certains préjugés sociaux à l'égard de celles-ci.

La MRC Rimouski-Neigette s'inscrit en quatrième position de notre typologie. Les entreprises qu'elle abrite se démarquent surtout quant aux diverses formes de collaboration qu'elles nouent autant avec des acteurs locaux, régionaux que provinciaux. Il faut dire que plusieurs de ces entreprises ont une aire de rayonnement qui déborde le cadre local. Comme nous l'avons déjà vu, la participation des membres à la gouvernance est un autre point qui distingue les réponses des gestionnaires interrogés dans cette MRC. Elle se traduirait de diverses manières que ce soit par leur présence à l'assemblée générale de l'entreprise, en utilisant ses services, en s'impliquant à titre de bénévoles ou en acceptant les mandats qui leur sont confiés. Les gestionnaires ayant participé à notre étude attribuent un score de 4,01 aux entreprises de cette MRC pour leur apport au développement social du milieu.

Le cinquième rang est détenu par la MRC de Matane. Bien que les entreprises que l'on y retrouve se distinguent, dans les discours des gestionnaires, par leur rôle de rassembleuses au sein de leur milieu ainsi que par leur apport à l'amélioration de la qualité de vie de la population, la MRC arrive au dernier rang si l'on prend en compte le taux de réponses positives concernant les relations qui se tissent entre les employés. Ces entreprises seraient aussi proportionnellement moins nombreuses à faire partie d'un regroupement ou d'une association. Un autre élément de spécificité est la proportion plus élevée de répondants affirmant rencontrer des difficultés pour recruter des bénévoles. Des problèmes de disponibilité, particulièrement chez les jeunes ménages, conjugués à un manque d'intérêt constitueraient les deux principaux motifs liés à leurs problèmes de recrutement. Le faible degré d'implication des différents intervenants au sein de ces entreprises ne concernerait pas seulement les bénévoles, mais aussi les membres et les acteurs locaux, la MRC de Matane arrivant bonne dernière dans les réponses à ce chapitre. Les entreprises de cette MRC reçoivent, de la part des gestionnaires, un score de 3,90 quant à leur contribution au développement social de leur milieu.

Figure en sixième place la MRC de Rivière-du-Loup, qui se caractérise, dans les propos des gestionnaires, par la capacité de leur entreprise à stimuler le développement social, mais aussi à atténuer les inégalités interindividuelles. Les répondants de cette MRC sont cependant moins nombreux à considérer que leur entreprise exerce un rôle dans le renforcement du sentiment d'appartenance de la population locale. Le taux de réponses quant à l'importance des liens tissés entre les membres de l'entreprise et ceux de la communauté locale y est aussi moins élevé. Enfin, les relations entre les membres et ceux du conseil d'administration, sans être problématiques, seraient considérés de manière moins positive par les gestionnaires de cette MRC comparativement aux autres. Les gestionnaires attribuent aux entreprises de cette MRC un score de 3,73 pour ce qui est de leur contribution au développement social au sein de leur territoire respectif.

La MRC de Kamouraska se positionne au septième rang. Contrairement aux répondants des MRC de Rivière-du-Loup et de La Mitis, les répondants de cette MRC mettent de l'avant la qualité des relations humaines entre les membres. Les gestionnaires sont ici plus nombreux à penser que les membres de la communauté, mais aussi les personnes résidant à l'extérieur de celle-ci, apprécient les services offerts parce que répondant à leurs besoins. Néanmoins, si cette MRC occupe l'avant-dernier rang de notre typologie, c'est surtout à cause de la faible appréciation des gestionnaires interrogés concernant la capacité de leur entreprise à réduire les disparités interindividuelles. Globalement, les entreprises de la MRC de Kamouraska reçoivent un score de 3,76 sur 5 quant à leur contribution à stimuler le développement social.

Enfin, la MRC de La Matapédia possède l'indice de développement social le plus faible. La difficulté des entreprises à établir des partenariats avec les acteurs locaux et provinciaux, selon ce qu'il ressort des choix de réponses des gestionnaires, explique en partie cette position dans le classement. Cette dernière est aussi imputable au fait qu'elles parviendraient plus difficilement à accroître le niveau de bien-être et la qualité de vie de la population locale. Pareille observation n'est guère étonnante en soi compte tenu des problèmes structurels de sous-emploi et de faibles niveaux de revenus auxquels cette MRC est assujettie depuis de nombreuses années, les entreprises d'économie sociale étant impuissantes, à elles seules, à inverser cette tendance lourde. Elles obtiennent néanmoins un score de 4,13 pour ce qui est de leur capacité à soutenir le développement social de leur milieu.

4.1.2. Les milieux ruraux versus les milieux urbains

Selon les réponses apportées par les gestionnaires au cours de notre enquête, les entreprises d'économie sociale contribueraient davantage au développement social en milieu urbain qu'en milieu rural (cf. tableau 25). Ces résultats viennent infirmer, du moins en partie, notre hypothèse de départ. Au chapitre du développement social, les entreprises sises en milieu rural seraient plus enclines à favoriser le renforcement du sentiment identitaire et du capital social comparativement à leurs homologues du milieu urbain. Elles contribueraient aussi davantage à tisser des liens de solidarité que ce soit entre les membres de l'entreprise ou ceux de la communauté. L'appréciation des répondants en milieu rural est également meilleure en ce qui concerne les relations entre la direction, les bénévoles et les membres de l'entreprise comparativement à leurs homologues urbains. Les entreprises d'économie sociale issues du milieu rural seraient proportionnellement plus nombreuses non seulement à faire partie d'un regroupement ou d'une association, mais aussi à collaborer avec des acteurs locaux afin d'assurer le succès de leurs activités. Qui plus est, en valeur relative, on compte un plus grand nombre d'entreprises, toujours en milieu rural, à se structurer autour d'un réseau de type multisectoriel. Néanmoins, les partenariats qu'elles nouent s'observeraient davantage à l'échelle locale. Bien qu'en milieu rural, les entreprises d'économie sociale soient proportionnellement plus nombreuses à faire appel à des bénévoles, ceux-ci, pour les mêmes raisons que nous avons déjà évoquées, seraient aussi plus difficiles à recruter.

Tableau 25 : Indice de développement social pour différentes catégories de milieux géographiques

Catégories de milieux/Indice	Indice de développement social
Milieux ruraux	0,397
Milieux urbains	0,488

Au chapitre de la gouvernance, si l'on observe peu de différences dans les réponses entre les gestionnaires des milieux urbains et ruraux, les entreprises sises au sein de ces derniers se caractériseraient par une implication plus soutenue tant du côté des membres que de celui des acteurs locaux. Néanmoins, nos répondants évaluent de manière plus positive la gouvernance de leur entreprise lorsque celle-ci se retrouve dans une agglomération urbaine que lorsqu'elle se situe en milieu rural, alors que les tensions ressortent plus spécifiquement dans les réponses des gestionnaires en milieu urbain. L'appréciation des répondants en milieu urbain est également meilleure concernant la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation sociale, à réduire les inégalités interindividuelles et à améliorer la qualité de vie de la population locale. Sur le plan relationnel, les liens entre les membres, ceux du conseil d'administration et les employés sont considérés plus positivement en milieu urbain qu'en milieu rural. Nous n'observons aucune différence significative sur le plan du réseautage, si ce n'est que par les relations que les entreprises sises en milieu urbain établissent avec différents ministères et organismes provinciaux. Par ailleurs, ces diverses formes de partenariat auraient davantage contribué à la consolidation du capital social de la communauté, mais aussi à accroître son niveau de bien-être. Si les bénévoles sont proportionnellement moins nombreux au sein des entreprises d'économie sociale du milieu urbain, ils seraient toutefois plus faciles à recruter. Enfin, eu égard aux milieux géographiques, les gestionnaires des entreprises qui ont participé à notre étude évaluent de manière presque identique la contribution de ces dernières au développement social. Ainsi, les entreprises sises en milieu rural récoltent un score de 3,89 contre 3,87 pour celles du milieu urbain.

4.1.3. Les milieux ruraux

4.1.3.1. Typologie par strates de taille démographique

En effectuant notre analyse eu égard aux strates de taille démographique, nous observons très peu de différences entre les réponses des gestionnaires selon qu'ils se situent dans des petites localités ou dans des localités de taille intermédiaire en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au développement social (cf. tableau 26). Néanmoins, les réponses des gestionnaires des entreprises d'économie sociale des petites localités se singularisent à divers points de vue. Les gestionnaires sont ainsi proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au renforcement du sentiment identitaire et du capital social et qu'elle favorise l'innovation sociale. Les entreprises d'économie sociale des petites localités contribueraient plus, selon le portrait qu'en font leurs gestionnaires, à tisser des liens de solidarité entre les membres de la communauté et à améliorer la qualité

de vie de la population locale. Au chapitre des relations humaines, ces mêmes organismes récoltent proportionnellement plus de réponses positives quant à la qualité du climat qui règne au sein de la direction. Ils seraient aussi davantage en mesure de solliciter des acteurs tels que le CLD, la CRÉ ou la MRC dans leurs démarches partenariales. Autre caractéristique : les membres et les bénévoles y seraient proportionnellement plus nombreux. En revanche, les gestionnaires des entreprises des petites localités décrivent plus souvent celles-ci comme étant affectées par des conflits au sujet de leur gouvernance et portent un regard moyennement positif sur les relations entre les membres. En outre, ces mêmes entreprises seraient moins bien perçues tant par les membres de la communauté que par ceux extérieurs à celle-ci. Leurs gestionnaires seraient aussi moins disposés à collaborer avec des acteurs provinciaux. Ces mêmes gestionnaires attribuent à ces entreprises un score de 4,21 pour ce qui est de leur contribution à favoriser le développement social, ce qui représente le meilleur résultat suivant notre typologie par strates de taille démographique.

Tableau 26 : Indice de développement social des milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent en fonction des catégories de localités

Catégories de localités	Indice
Typologie par strates de taille démographique	
0 à 499 habitants	0,407
500 à 999 habitants	0,409
1 000 habitants et plus	0,374
Typologie du MAMROT	
localités en restructuration	0,389
localités stables	0,400
localités dynamiques	0,439

Pour leur part, les entreprises des milieux ruraux de taille intermédiaire se démarqueraient par leur contribution à atténuer les inégalités interindividuelles. Les répondants de ces milieux évaluent plus positivement les relations entre les membres de l'entreprise et le conseil d'administration. Les entreprises des milieux ruraux de taille intermédiaire seraient aussi plus nombreuses à faire partie d'un regroupement ou d'une association et à collaborer avec des acteurs locaux et provinciaux. Toutefois, les gestionnaires de ces organismes considèrent généralement que ceux-ci ont peu d'influence sur l'affermissement du sentiment identitaire. Ils disent aussi recourir moins souvent au bénévolat, même s'ils peuvent considérer que leur entreprise est de nature à favoriser cette forme de travail, le plus souvent en raison de problèmes relatifs au recrutement. La participation des acteurs locaux au bon fonctionnement de l'entreprise est évaluée de manière plus positive dans ces milieux. Quant à leurs principales faiblesses, les entreprises d'économie sociale que l'on retrouve au sein des localités de 500 à 999 habitants sont moins souvent considérées comme participant au renforcement du capital sociocommunautaire, au développement de l'innovation sociale et à la consolidation des liens de solidarité entre les membres de la communauté. Enfin, ces entreprises se classent au dernier rang des réponses quant à leur effet sur la promotion du développement social au

sein de leur milieu, la qualité des relations entre employés et entre bénévoles et le niveau d'implication des membres dans la gouvernance. Elles reçoivent de la part de leurs gestionnaires un score de 3,72 eu égard à leur apport en termes de développement social.

Quant aux entreprises faisant partie des localités rurales de 1 000 habitants ou plus, elles se distinguent notamment par une appréciation globalement plus positive de leurs gestionnaires concernant leur contribution à nouer des liens sociaux entre les membres d'une part, et ceux qui prévalent entre les employés et les bénévoles de l'autre. Ces entreprises seraient aussi plus souvent perçues positivement tant à l'interne qu'à l'externe. Les gestionnaires rassemblés dans ce groupe sont plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue à consolider le capital social de la communauté. Pour toutes ces raisons, ces entreprises apparaissent comme favorisant le développement social de leur milieu obtenant, à cet égard, un score de 3,82 d'après l'évaluation qu'en font leurs gestionnaires. Au chapitre de la gouvernance, les réponses concernant la participation des membres au fonctionnement de l'entreprise sont globalement plus positives dans cette catégorie. Comme elles se localisent au sein de municipalités plus peuplées, les entreprises de ces milieux auraient généralement moins de difficulté à recruter des bénévoles. On y retrouve cependant un nombre moins élevé de membres coopératifs ou associatifs. Pareille observation peut surprendre compte tenu du fait que ces entreprises s'insèrent au sein de milieux dont certains exercent le rôle de petits centres de services dans leur environnement immédiat. Les gestionnaires sont par ailleurs moins nombreux dans cette catégorie à considérer que leur entreprise contribue à renforcer le sentiment d'appartenance locale et à améliorer la qualité de vie de la population. Bien qu'elles ne soient pas nécessairement tendues, les relations entre les membres du conseil d'administration d'une part ainsi qu'entre ces derniers et ceux de l'entreprise de l'autre sont considérées moins positivement comparativement aux deux autres catégories de localités rurales. Il en est de même pour la participation des acteurs locaux à la gouvernance de l'entreprise. Même si ces organismes sont généralement bien réseautés, ce maillage semble plus lâche au sein de ce groupe, les entreprises qu'il englobe étant moins nombreuses à faire partie d'une association ou d'un regroupement. Il s'ensuivrait un niveau de collaboration moins élevé que ce soit avec d'autres organisations œuvrant dans le domaine de l'économie sociale, les acteurs locaux ou régionaux. Les entreprises d'économie sociale sises au sein des localités rurales de 1 000 habitants et plus feraient aussi moins appel au bénévolat que leurs homologues et ce, bien que les bénévoles y seraient plus faciles à recruter.

4.1.3.2. Typologie du MAMROT

Avec un indice de 0,389, les entreprises d'économie sociale des milieux en restructuration semblent se tirer moins bien d'affaire en termes de développement social comparativement à celles des localités stables et dynamiques (cf. tableau 26). Selon les réponses obtenues lors de notre enquête, la faiblesse de leur réseautage en serait l'une des principales causes. De fait, non seulement ces entreprises seraient proportionnellement moins nombreuses à

faire partie d'une association ou d'un regroupement, mais elles entretiendraient aussi des partenariats plus fragmentés avec les acteurs locaux de leur municipalité respective. Par conséquent, les répondants de cette catégorie considèrent généralement moins positivement la contribution de leur entreprise au développement social de leur localité d'implantation et ce, bien qu'ils leur attribuent un score de 3,90 à ce chapitre. Les membres de ces entreprises seraient aussi généralement moins impliqués dans leur gouvernance. Les gestionnaires des milieux en restructuration sont toutefois proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au renforcement du sentiment identitaire, à la consolidation du capital social, à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale, ainsi qu'à la réduction des inégalités interindividuelles. Bien qu'elles tirent de l'arrière en ce qui concerne les partenariats établis entre les acteurs locaux, les entreprises issues des milieux en restructuration arrivent bonnes premières pour ce qui est des collaborations qu'elles entretiendraient avec des intervenants régionaux et provinciaux. Même s'ils se situent dans des milieux socio-économiquement défavorisés, ces organismes seraient proportionnellement plus nombreux à faire appel à des bénévoles.

La solidarité qui se tisse entre les membres et la communauté constituerait l'une des principales caractéristiques des entreprises que l'on retrouve au sein des localités stables. Les réponses des gestionnaires font globalement ressortir la qualité de leur tissu relationnel, que ce soit entre les membres, la direction, le conseil d'administration, les employés et les bénévoles. Ce tissu relationnel transparaîtrait aussi sur la capacité de réseautage de ces entreprises, celles-ci étant proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues à faire partie d'un regroupement ou d'une association. Ces collaborations expliquent peut-être l'évaluation généralement positive des gestionnaires de cette catégorie concernant la contribution de leur entreprise à consolider le capital social du milieu. Bien que les tensions et les conflits en raison de problèmes liés à la gestion de l'entreprise apparaissent plus nombreux dans les réponses des gestionnaires, ces entreprises se distingueraient aussi par le fait que les acteurs locaux s'impliqueraient davantage dans leur gouvernance. Ces mêmes gestionnaires mettraient en œuvre des partenariats plus étroits aux échelons régional et provincial. Ils sont toutefois moins nombreux à considérer que leur entreprise contribue à l'amélioration du niveau de bien-être de la population locale.

Enfin, les gestionnaires des municipalités dynamiques ont une évaluation globalement plus positive de la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation sociale et donc, à participer au développement social de leur milieu. Leur contribution au développement local se manifeste de diverses manières. Premièrement, elles seraient généralement mieux perçues que leurs homologues tant par les gens du milieu que par ceux de l'extérieur. Ensuite, toutes entretiendraient des partenariats avec les acteurs locaux. En troisième lieu, elles seraient aussi proportionnellement plus nombreuses à collaborer avec divers intervenants régionaux. Un autre élément qui les distingue sur le plan social concernerait leur capacité à améliorer la qualité de vie de la population locale.

Les réponses sont globalement plus positives concernant la propension des membres à collaborer, de diverses façons, à leur bon fonctionnement notamment en recrutant de nouveaux. Finalement, lorsqu'on leur demande d'évaluer de 1 à 5 la contribution de leur entreprise au développement social du milieu, les gestionnaires leur attribuent un score de 4. Il s'agit du résultat le plus élevé eu égard à cette typologie. Les entreprises d'économie sociale comprises au sein des localités dynamiques seraient, par ailleurs, proportionnellement moins nombreuses à collaborer avec des acteurs provinciaux. Par conséquent, les impacts de ces partenariats sur la consolidation du capital social seraient plus modestes. Étant donné que la plupart de ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires relativement viable, elles seraient moins enclines à favoriser le bénévolat. D'ailleurs, les bénévoles auxquels elles font appel seraient généralement moins nombreux à s'impliquer dans leur gouvernance comparativement à ce qui ressort des résultats obtenus pour les autres catégories de localités rurales. Les acteurs locaux, de leur côté, auraient moins tendance à s'impliquer dans leur gestion. Serait-ce pour cette raison que les gestionnaires sont plus nombreux dans cette catégorie à faire état de tensions ou de conflits ? Néanmoins, les mêmes gestionnaires donnent à leurs entreprises un score moyen de 4,0 quant à leur contribution à promouvoir le développement social de leur milieu.

En résumé, la perception des répondants en ce qui concerne la contribution de leur entreprise au développement social ne diffère guère d'une MRC à l'autre. Néanmoins, la MRC des Basques arrive en tête alors que celle de La Matapédia ferme la marche. Les différences semblent s'affirmer avec plus d'acuité entre les milieux ruraux et urbains. Ainsi, les entreprises sises en ville (même de petite taille) contribueraient davantage, selon les observations des gestionnaires, au développement social comparativement à celles ayant pignon sur rue en milieu rural. Toutefois, en considérant la typologie du MAMROT, ce sont les entreprises sises au sein des localités dynamiques dont l'apport serait le plus considérable en termes de développement social. Les différences dans les réponses à ce sujet sont moins perceptibles eu égard à la typologie des strates de taille démographique, bien que l'évaluation des gestionnaires soit globalement moins positive dans les localités de 1 000 habitants et plus.

4.2. Perception des gestionnaires concernant la contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique

Pour chacune des localités et des entreprises à l'étude, nous avons calculé un indice de développement économique. Ce dernier a été obtenu en respectant la même méthodologie que celle que nous avons adoptée pour notre indice de développement social²⁹. Un poids de 1 a été attribué à chacune des variables

²⁹ Il est à noter que la question 59 n'a pas été prise en compte dans le calcul de l'indice puisqu'elle créait un doublon avec la question 52.

(cf. annexe 3). Une seule exception concerne la question 49d qui s’est vu octroyer un poids deux fois plus important que celui des autres sous-questions étant donné que les CLD ont, dans leur mandat, un volet spécifique portant sur l’économie sociale. L’indice de développement économique, à l’échelle des MRC, correspond à la moyenne de celui des diverses localités comprises au sein de cette dernière. On retrouvera, au Tableau 27, l’indice de développement économique pour les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. À l’instar de la section précédente, les résultats sont analysés de manière transversale eu égard aux divers éléments de réponse retenus dans la mesure de la contribution des entreprises d’économie sociale à l’étude à favoriser le développement économique.

4.2.1. Les MRC

Comparativement à l’indice de développement social, l’indice de développement économique se distribue de manière plus différenciée entre les MRC. La MRC de La Matapédia, avec un indice de 0,185, occupe le sommet de notre classification (cf. tableau 27). Les entreprises de cette MRC bénéficieraient d’un budget plus élevé en comparaison à celui des organismes que l’on retrouve dans les autres MRC du Bas-Saint-Laurent. Les entreprises d’économie sociale de la MRC de La Matapédia faisant l’objet de notre étude se démarqueraient aussi par les relations d’affaires que leurs gestionnaires entretiendraient notamment avec le CLD de leur région. Ces derniers étaient aussi proportionnellement plus nombreux à vouloir présenter un projet de développement en lien avec les activités de leur organisation au cours des deux années suivant l’enquête. Globalement, ils évaluent à 3,69 sur cinq la contribution de leur entreprise au développement économique, soit le score le plus élevé de toutes les MRC. Bien qu’elles tissent des liens étroits avec les organismes de développement socio-économique, les entreprises d’économie sociale de La Matapédia seraient également celles qui, par ailleurs, solliciteraient le moins de ressources financières à l’extérieur de la localité. Une entreprise sur deux ne ferait pas affaire avec les Caisses populaires Desjardins alors que les deux tiers n’auraient jamais profité de l’aide financière ou logistique offerte par la SADC.

Tableau 27 : Indice de développement économique des MRC du Bas-Saint-Laurent

MRC	Indice
La Matapédia	0,185
Kamouraska	0,171
La Mitis	0,157
Rivière-du-Loup	0,154
Rimouski-Neigette	0,153
Les Basques	0,138
Matane	0,099
Témiscouata	0,075

Avec un indice de 0,171, on retrouve, au deuxième rang, la MRC de Kamouraska. Les gestionnaires de cette MRC ont globalement une évaluation plus positive de la capacité de leur entreprise à favoriser l’innovation économique. Ils sont aussi

plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue à améliorer le niveau de vie de la population locale. Par ailleurs, les organismes de cette MRC feraient généralement moins appel au travail à temps plein. Les relations d'affaires et les partenariats qu'elles mettent en œuvre avec différents acteurs économiques auraient aussi, selon les réponses des gestionnaires, des impacts moins significatifs qu'ailleurs sur leur santé économique. Les gestionnaires leur accordent un score de 3,41 pour leur contribution au développement économique.

La MRC de La Mitis figure au troisième rang. Son indice s'établit à 0,157. Selon les réponses des gestionnaires, les entreprises d'économie sociale que l'on y retrouve contribueraient davantage, dans cette MRC, à réduire les disparités économiques au sein de leur milieu respectif. Toutefois, elles seraient moins nombreuses à nouer des relations d'affaires avec des acteurs autres que les Caisses populaires Desjardins, le Chantier de l'économie sociale, la Caisse d'économie des travailleurs du Québec, le CLD et la SADC. Enfin, leurs gestionnaires étaient proportionnellement moins nombreux à vouloir présenter un projet de développement au cours des deux années suivant l'enquête. Un score de 3,17 est attribué aux entreprises de cette MRC quant à leur apport en matière de développement économique local.

Avec un indice de 0,154, la MRC de Rivière-du-Loup s'inscrit au quatrième rang en ce qui concerne la contribution des entreprises d'économie sociale au développement économique. Celles-ci se distingueraient notamment par la main-d'œuvre généralement plus nombreuse qu'elles emploient, mais aussi par leur budget annuel qui est, toutes MRC confondues, le plus élevé. Elles se démarqueraient aussi par leur plus forte propension à solliciter l'aide du CLD de leur région dans leurs projets d'expansion. En outre, la quasi-totalité des gestionnaires prévoyait, au cours des deux années suivant l'enquête, déposer une demande d'aide financière à un organisme de développement économique œuvrant dans le domaine de l'économie sociale. Les entreprises de cette MRC obtiennent un score de 3,20 pour ce qui est de leur contribution en matière de développement économique.

Au cinquième rang, on retrouve la MRC Rimouski-Neigette, avec un indice de 0,153. Les entreprises de cette MRC seraient celles ayant créé le plus d'emplois au cours des deux dernières années. Elles seraient aussi proportionnellement plus nombreuses à recevoir des ressources financières de l'extérieur du milieu. Elles établiraient aussi des relations d'affaires avec une grande variété d'acteurs socio-économiques, dont l'UQAR, Services Canada, Investissement Québec ainsi qu'avec divers organismes et fondations à but non lucratif. Leurs gestionnaires auraient eu plus de facilité, comparativement à leurs homologues des autres MRC, à obtenir de l'aide logistique lors du démarrage de leur entreprise. Selon les réponses des gestionnaires, ces organismes auraient aussi contribué en plus grand nombre à l'émergence d'autres types d'activités. Un score de 3,28 leur est attribué pour ce qui est de leur apport au développement économique local.

Le sixième rang est détenu par la MRC des Basques. Son indice se chiffre à 0,138. On y retrouve la plus forte proportion d'entreprises recourant à des employés à temps plein. Toutes entretiendraient des relations d'affaires avec les Caisses populaires Desjardins. Elles seraient aussi proportionnellement plus nombreuses à travailler en collaboration avec la SADC de leur région. Les gestionnaires de cette MRC considèrent que les partenariats qu'ils nouent contribuent de manière très significative à l'amélioration de la santé financière de leur entreprise. Dès lors, celle-ci serait plus encline à participer au développement économique de leur milieu selon leurs répondants. À ce titre, ces derniers leur accordent un score de 3,45 sur cinq. Par ailleurs, leur faible propension à créer de l'emploi constituerait l'une de leurs principales faiblesses. Bien que les personnes travaillant au sein de ces entreprises soient majoritairement à temps plein, elles seraient, par ailleurs, moins nombreuses à y occuper un emploi en raison de la petite taille de l'entreprise. Aucune de ces entreprises n'entretiendrait des relations d'affaires avec le Chantier de l'économie sociale. Ce point est à mettre en relation avec le fait que les gestionnaires interrogés dans cette MRC sont proportionnellement plus nombreux à estimer qu'il est difficile d'obtenir de l'aide sur le plan technique ou logistique, en raison notamment de la lourdeur de la bureaucratie administrative et de la difficulté à convaincre les bailleurs de fonds de la viabilité de leur projet. Les gestionnaires de cette MRC ont une appréciation généralement moins positive de la capacité de leur entreprise à améliorer le niveau de vie de la population locale. Ils sont aussi globalement plus critiques en ce qui a trait à l'implication de l'État pour favoriser l'essor de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

L'avant-dernier rang est occupé par la MRC de Matane dont l'indice de développement économique s'établit à 0,999. Cet indice s'explique en partie du fait que les entreprises d'économie sociale que l'on retrouve au sein de cette MRC embaucheraient généralement peu d'employés à temps plein. Bien que la plupart des entreprises tissent des relations d'affaires avec plusieurs partenaires extérieurs au milieu, le point de vue dominant des répondants est que ces partenariats n'améliorent pas leur santé économique. Avec la MRC de Témiscouata, celle de Matane récolte le score le plus bas quant à l'apport des entreprises d'économie sociale au développement économique local, ce dernier se chiffrant à trois sur cinq. Néanmoins, les gestionnaires des entreprises de cette MRC sont ceux qui seraient les plus optimistes quant à l'implication de l'État en vue de stimuler l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

Avec un indice de 0,075, la MRC de Témiscouata ferme la marche. Selon les réponses apportées par les gestionnaires, le budget annuel des entreprises qu'elle abrite figure parmi le moins élevé des huit MRC du Bas-Saint-Laurent. La majorité de ces entreprises n'entretiendraient pas de partenariat avec leur CLD. L'appréciation des gestionnaires est généralement négative quant à leur contribution à la diminution des disparités économiques locales tout comme aux effets d'entraînement qu'elles seraient susceptibles de créer sur d'autres types d'activités économiques. Ces mêmes entreprises seraient, toutes MRC confondues, particulièrement dépendantes des ressources humaines provenant

de l'extérieur du milieu. Par ailleurs, elles seraient proportionnellement plus nombreuses à travailler en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale.

4.2.2. Les milieux ruraux versus les milieux urbains

Tel que l'illustrent les tableaux 25 et 28, l'écart entre les milieux ruraux et urbains du point de vue de l'indice de développement économique est moins prononcé comparativement à ce que nous pouvons observer en matière de développement social. Néanmoins, les entreprises sises en milieu urbain procureraient de l'emploi à un plus grand nombre de travailleurs à temps plein. Leur budget annuel serait généralement supérieur à celui de leurs homologues sis en milieu rural. De plus, elles seraient moins dépendantes de la main-d'œuvre extérieure. Leur situation économique plus favorable fait qu'elles auraient de manière générale moins tendance à recruter des ressources financières à l'extérieur du milieu. Cela ne les empêcherait pas d'entretenir pour autant des relations d'affaires avec de multiples intervenants économiques, bien que ces collaborations soient généralement moins intenses que celles observées par les entreprises en milieu rural. Par ailleurs, les gestionnaires des milieux ruraux sont proportionnellement moins nombreux à considérer que ces partenariats contribuent à l'amélioration de la santé économique de leur entreprise. Ils sont également moins nombreux à considérer le soutien technique et logistique dont ils peuvent bénéficier comme accessible. Les répondants du milieu rural évaluent généralement plus positivement la contribution de leur entreprise à la prise en charge du développement local ainsi qu'à l'émergence de l'innovation économique. De leur côté, les répondants des milieux urbains sont plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue à améliorer le niveau de vie de la population locale ainsi qu'à réduire les disparités économiques. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à évaluer positivement la contribution de leur entreprise à la création d'autres activités économiques, bien que les différences entre les réponses selon les deux milieux géographiques ne soient pas très appréciables. Il en est de même en ce qui concerne la contribution des entreprises au développement économique local. En effet, une note de 3,29 sur 5 a été attribuée aux entreprises des milieux ruraux contre 3,24 pour celles des milieux urbains. Enfin, les gestionnaires dont l'entreprise se retrouve en milieu rural ont un point de vue généralement plus positif que leurs homologues urbains quant à l'implication de l'État pour favoriser l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

Tableau 28 : Indice de développement économique pour différentes catégories de milieux géographiques

Catégories de milieux/Indice	Indice de développement économique
Milieux ruraux	0,118
Milieux urbains	0,161

4.2.3. Les milieux ruraux

4.2.3.1. Typologie par strates de taille démographique

La contribution des entreprises d'économie sociale à l'étude au développement économique des milieux ruraux serait davantage l'apanage de celles que l'on retrouve au sein des localités de petite taille démographique (cf. tableau 29). Là, les entreprises seraient proportionnellement plus nombreuses à faire affaire avec la SADC de leur région et à développer des partenariats avec des acteurs qui ne relèvent pas nécessairement de l'économie sociale. De même, les organismes que l'on retrouve au sein des petites localités se démarquent dans les réponses de leurs gestionnaires en termes de développement économique et de prise en charge du milieu. Ces gestionnaires évaluent généralement de manière plus positive la contribution de leur entreprise à l'émergence d'innovations économiques. Ils ont aussi une appréciation plus favorable concernant l'implication de l'État dans le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Au final, c'est au sein de ce segment de l'espace rural que les gestionnaires attribuent à leur entreprise le score le plus élevé, en l'occurrence 3,65 sur cinq, pour ce qui est de leur contribution en matière de développement économique. En revanche, les entreprises des petites localités seraient celles qui comptent le moins d'employés et dont la contribution en termes de création d'emplois serait la plus faible. Leurs gestionnaires requerraient moins les services de leur CLD dans leurs projets de développement. Ils ont aussi une appréciation généralement moins positive concernant les effets d'entraînement de leur entreprise sur d'autres activités économiques.

Tableau 29 : Indice de développement économique des milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent en fonction des diverses catégories de localités

Catégories de localités	Indice
Typologie par strates de taille démographique	
0 à 499 habitants	0,160
500 à 999 habitants	0,090
1 000 habitants et plus	0,111
Typologie du MAMROT	
localités en restructuration	0,113
localités stables	0,112
localités dynamiques	0,174

Quant aux entreprises des localités de taille intermédiaire, leurs gestionnaires sont proportionnellement moins nombreux à considérer qu'elles contribuent au développement économique de leur milieu, leur accordant un score de 3,12, soit le résultat le plus faible parmi les trois catégories de milieux ruraux. Ces entreprises seraient plus particulièrement dépendantes de l'aide financière provenant de l'extérieur de la localité. D'autre part, elles collaboreraient davantage avec la Caisse d'économie des travailleurs du Québec et le CLD de leur région. Leur contribution à l'amélioration du niveau de vie de la population locale est évaluée de manière moins positive par les répondants. Il en est de même en ce qui concerne leur propension à susciter l'émergence de nouvelles

activités économiques au sein de leur milieu. Par ailleurs, une moins grande proportion de leur main-d'œuvre serait employée à plein temps. Ces entreprises feraient aussi davantage appel à des travailleurs de l'extérieur afin de combler leurs besoins d'emplois. De façon générale, elles n'entretiendraient pas de relations d'affaires avec leur caisse populaire locale. Les collaborations établies avec différents types d'acteurs sont considérées par les répondants comme ayant peu d'effet sur leur santé financière. Leurs dirigeants font aussi plus souvent état de difficultés à obtenir de l'aide technique ou un support logistique au cours de la phase de démarrage de l'entreprise. Les gestionnaires des entreprises de cette catégorie ont une appréciation globalement moins positive concernant la prise en charge du développement local par leur entreprise. Ils sont enfin proportionnellement moins nombreux à entrevoir la possibilité de présenter un projet d'économie sociale à un organisme subventionnaire au cours des deux années suivant l'enquête et évaluent plus négativement l'implication de l'État dans le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

Enfin, les entreprises d'économie sociale des municipalités dont la taille démographique est supérieure à 1 000 habitants se distingueraient sur plusieurs aspects. Au chapitre de l'emploi, elles embaucheraient, en moyenne, un plus grand nombre de travailleurs à temps plein, seraient davantage créatrices d'emplois, et un plus fort contingent de leur main-d'œuvre proviendrait de l'extérieur de la localité. À l'instar des entreprises des plus petites localités, elles collaboreraient presque toutes avec leur caisse populaire locale. Selon leurs gestionnaires, les partenariats qu'elles développent contribueraient de manière significative à l'amélioration de leur santé économique. Lors de leur phase de démarrage, leurs dirigeants auraient généralement eu plus de facilité à obtenir de l'aide technique. Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à anticiper l'élaboration d'un projet de développement économique au cours des deux années suivant l'enquête. En revanche, les entreprises de cette catégorie seraient plus dépendantes de l'aide financière provenant de l'extérieur du milieu. Leur collaboration avec la SADC serait pratiquement nulle. Les gestionnaires ont une appréciation généralement moins positive quant à la capacité de leur entreprise à favoriser l'innovation économique et à contribuer à la réduction des disparités. Au final, ils attribuent un score global de 3,17 sur cinq quant à leur apport au développement économique de leur milieu.

4.2.3.2. Typologie du MAMROT

Les entreprises des milieux en restructuration seraient plus enclines à embaucher du personnel à temps plein. Celui-ci serait recruté, en majeure partie, à l'extérieur du milieu. Ces organisations collaboreraient aussi en plus grand nombre avec le Chantier d'économie sociale. Même si ces milieux sont plus fragiles sur le plan économique, les répondants y sont plus nombreux, comparativement à leurs homologues des localités stables et dynamiques, à considérer que leur entreprise contribue à la prise en charge du développement local par les acteurs du milieu et à estimer qu'elle favorise l'émergence de diverses initiatives à caractère économique. Par ailleurs, contrairement aux autres catégories de milieux, ceux dont l'entreprise appartient aux localités en restructuration auraient

développé moins de liens avec leur caisse populaire locale. Bien que les partenariats qu'ils mettent en œuvre s'avèrent particulièrement utiles sur le plan financier, plusieurs gestionnaires estiment que les programmes gouvernementaux sont insuffisants et ne correspondent pas aux besoins de leur entreprise. D'autres n'y voient aucun avantage particulier. Dès lors, les répondants des milieux en restructuration sont moins nombreux à considérer que les relations d'affaires et les partenariats ont un impact sur la santé financière de leur entreprise. Ils sont en revanche plus nombreux à avoir éprouvé de la difficulté à solliciter de l'aide technique ou logistique au cours de la période de démarrage de l'entreprise. L'opinion dominante est que leur entreprise contribue peu au développement économique de son milieu et ce, bien que les gestionnaires leur accordent en moyenne un score de 3,37 à ce chapitre. Mentionnons qu'il s'agit du meilleur résultat eu égard à la typologie du MAMROT.

Ce sont les entreprises que l'on retrouve au sein des localités dynamiques qui obtiennent la meilleure appréciation concernant leur contribution au développement économique du milieu. Ces municipalités abritent des entreprises qui se distingueraient au chapitre de la création d'emplois et de leur budget, celui-ci figurant parmi le plus élevé des trois catégories de milieux ruraux. Par ailleurs, leurs ressources financières proviendraient essentiellement de l'extérieur de la communauté, signe de leur très fort réseautage. À cet égard, ces entreprises seraient proportionnellement plus nombreuses à collaborer avec des organismes (qui ne relèvent pas nécessairement de l'économie sociale) et à entretenir des relations d'affaires avec la MRC, la CRÉ, le CLD ainsi qu'avec diverses tables de concertation. Ces collaborations contribueraient, selon les réponses les plus courantes des gestionnaires, à la viabilité de leur santé financière. Leurs dirigeants auraient eu plus de facilité que leurs homologues dans la recherche d'appui technique ou logistique. Les répondants de cette catégorie sont proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au développement économique de leur milieu, à la réduction des disparités économiques, ainsi qu'à l'émergence d'activités dans divers domaines de l'économie. Enfin, la majorité des gestionnaires de ces entreprises comptaient présenter, au cours des deux années suivant l'enquête, un projet à un organisme socio-économique en vue de diversifier leurs activités. En revanche, les entreprises des localités dynamiques feraient généralement moins appel à des employés à temps complet résidant au sein du milieu où elles sont implantées. Elles seraient aussi moins nombreuses à entretenir des relations d'affaires avec le Chantier de l'économie sociale, le CLD et la SADC de leur région. Les réponses sont partagées quant à la capacité des entreprises à favoriser la prise en charge du milieu en matière de développement et à stimuler l'innovation économique. Au final, un score de 3,19 est attribué par les gestionnaires pour ce qui concerne la contribution des entreprises de cette catégorie au développement économique de leur milieu.

Seul un centième de point sépare les entreprises des milieux en restructuration de celles des localités stables quant à leur contribution en matière de développement économique. Ces dernières se particulariseraient par le

réseautage qu'elles développent aux échelons local et régional, à travers des partenariats étroits avec les caisses populaires, le CLD et la SADC. Si la contribution de ces entreprises à l'amélioration du niveau de vie de la population locale est globalement bien évaluée par les répondants, leur appréciation est plus négative au chapitre de l'emploi, que ce soit en termes de création, de main-d'œuvre ou de budget. Les entreprises de cette catégorie seraient aussi plus dépendantes du financement extérieur, notamment des octrois gouvernementaux. Elles établiraient moins de partenariats et de relations d'affaires avec les acteurs provinciaux ou encore avec ceux qui n'œuvrent pas dans le secteur de l'économie sociale. Les gestionnaires sont ici moins nombreux à considérer que leur entreprise contribue à réduire les disparités économiques au sein de leur milieu. En raison notamment d'un manque de relève, leurs gestionnaires sont aussi proportionnellement moins nombreux à vouloir élaborer un projet de développement au cours des deux années suivant l'enquête. De surcroît, ils jugent plus sévèrement l'État quant à sa capacité à favoriser l'essor de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, déplorant surtout l'insuffisance de fonds à cet égard. Ils attribuent un score moyen de 3,17 quant à la contribution de leur entreprise au développement économique local.

Peu importe les échelles géographiques retenues, on observe des disparités plus notables eu égard à l'indice de développement économique. Hormis les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette, qui occupent sensiblement les mêmes rangs au sein des deux hiérarchisations, le positionnement des autres MRC diffère considérablement. Par exemple, tandis que La Matapédia affichait l'indice de développement social le plus faible, elle occupe le premier rang pour ce qui est de son indice de développement économique. Pour sa part, la MRC du Témiscouata, qui arrivait au troisième rang eu égard à son indice de développement social, glisse au dernier en ce qui a trait à son indice de développement économique. Bien qu'ils doivent être considérés avec prudence en raison de la méthode d'analyse retenue, ces résultats indiquent néanmoins la contribution différente qu'exercent, sur les plans social et économique, les entreprises d'économie sociale d'une MRC à l'autre. Tant pour ce qui est de l'indice de développement économique que social, les milieux urbains semblent se démarquer en raison de leur score plus élevé. Enfin, des écarts considérables caractérisent les milieux ruraux quant à leur indice de développement économique, les plus petites localités et celles considérées comme dynamiques par le MAMROT étant les plus avantagées à ce chapitre.

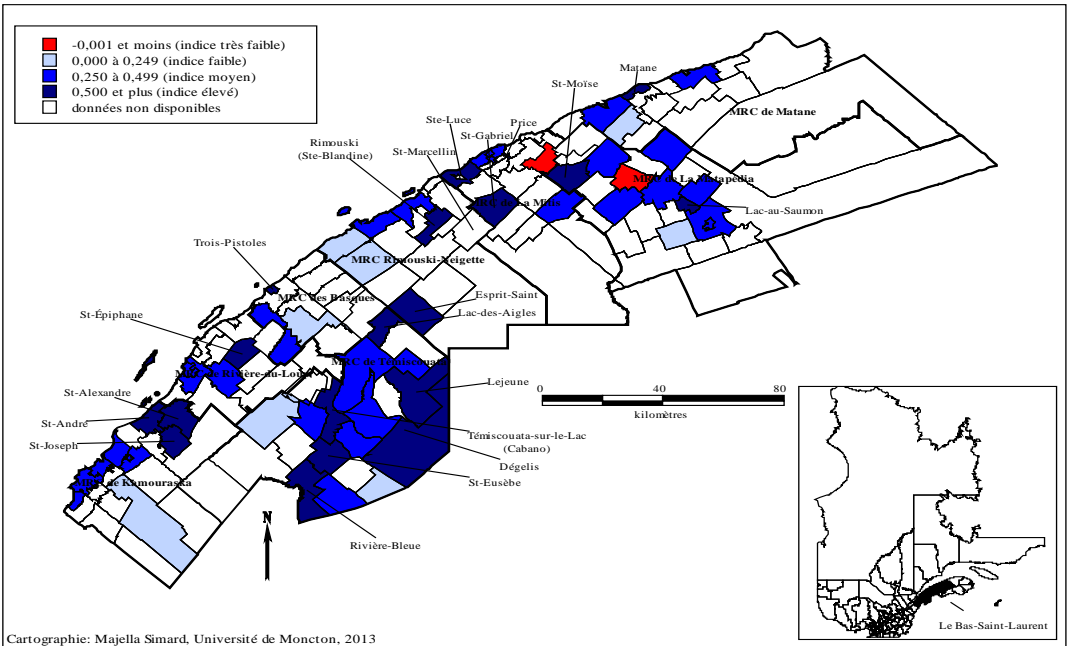
5. Analyse typologique

5.1. Le développement social

La carte 1 présente les localités du Bas-Saint-Laurent en fonction de l'indice de développement social (IDS) des entreprises d'économie sociale retenues aux fins de notre étude. Ces localités ont été divisées en quatre catégories, à savoir :

- celles caractérisées par un IDS très faible (-0,001 et moins) ;
- celles caractérisées par un IDS faible (indice variant entre 0,000 et 0,249) ;
- celles caractérisées par un IDS moyen (indice variant entre 0,250 et 0,4999) ;
- et celles caractérisées par un IDS élevé (indice de 0,500 et plus).

Carte 1 : Indice de développement social des localités à l'étude, région du Bas-Saint-Laurent



5.1.1. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social très faible

5.1.1.1. Les localités

Deux localités sont comprises à l'intérieur de ce groupe. Il s'agit de Val-Brillant, dans la MRC de La Matapédia, et de Padoue dans celle de La Mitis. La première, une municipalité stable selon l'indice de développement du MAMROT, abrite au total deux entreprises d'économie sociale alors que la seconde en comporte une seule. Parmi ces trois entreprises, deux faisaient partie de notre étude. D'une population moyenne de 653 personnes, ces deux localités se caractérisent par leur fragilité socio-économique (cf. tableau 30). Cette fragilité, que nous avons d'ailleurs mise en évidence dans le cadre de notre thèse doctorale (Simard, 2003)³⁰, se manifeste avec une acuité particulière à Padoue, Val-Brillant bénéficiant de l'activité de l'une des industries laitières les plus performantes de la MRC de La Matapédia. Ainsi, à Val-Brillant, l'économie sociale sert plutôt à diversifier l'infrastructure de services. La situation est différente dans le cas de Padoue. De fait, les acteurs locaux ont dû se mobiliser à plusieurs reprises pour améliorer les conditions de vie des résidents. Leur mobilisation a, entre autres, favorisé l'implantation d'une coopérative d'habitation qui n'a pas eu les effets escomptés. De manière générale, la participation citoyenne n'a pas été en mesure de modifier la trajectoire de cette municipalité engagée depuis plusieurs années dans un processus de dévitalisation dont le sous-emploi, l'insuffisance des niveaux de revenus et la décroissance démographique sont les principales manifestations. Par exemple, Padoue a perdu plus du quart de sa population entre 1981 et 2011 par rapport à une diminution de 3,1 % dans le cas de Val-Brillant. Bien que leur profil démographique ne soit pas aussi inquiétant que celui des localités à indice de développement faible et élevé, Val-Brillant et Padoue ont tout de même perdu plus de la moitié de leurs jeunes entre 1981 et 2011. En outre, au dernier recensement de 2011, 20,2 % de leur population était âgée de 65 ans ou plus, ce qui représente la plus forte proportion toutes catégories de localités confondues.

³⁰ Nos travaux avaient notamment illustré une certaine faiblesse quant au sentiment d'appartenance des résidents à l'égard de leur localité, une perception plutôt négative vis-à-vis celle-ci, en particulier en ce qui concerne la vie économique et culturelle, un sentiment d'inquiétude quant au maintien des services de proximité et une insatisfaction généralisée concernant l'implication de l'État en matière de développement local. En outre, il semblait régner au sein de cette municipalité un esprit défaitiste, lequel constitue un frein au développement local. Cf. SIMARD, Majella. La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 2003, pp. 520-725.

Tableau 30 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités à l'étude en fonction de leur indice de développement social (IDS)

Indicateurs/ Typologie	Localités à IDS très faible (n=2)	Localités à IDS faible (n=8)	Localités à IDS moyen (n=27)	Localités à IDS élevé (n=20)
Variables sociodémographiques				
Population moyenne (2011)	653	852	4 171	1 986
Évolution de la population (1981-2011) (%)	-3,1	-24,3	-9,6	-8,6
0-24 ans (n) (1981)	665	3 835	44 110	19 495
0-24 ans (n) (2011)	325	1 610	26 395	8 465
Évolution des 0 à 24 ans (n) (1981-2011)	-340	-2 225	-17 715	-11 030
Évolution des 0 à 24 ans (%) (1981-2011)	-51,1	-58,0	-40,2	-56,6
% des 0 à 24 ans parmi la population totale (1981)	43,1	46,6	45,4	44,1
% des 0 à 24 ans parmi la population totale (2011)	23,6	23,4	25,0	25,2
Évolution de la proportion des 0 à 24 ans parmi la population totale (1981-2011)	-19,5	-23,2	-20,3	-18,9
65 ans et plus (n) (1981)	190	915	9 350	4 880
65 ans et plus (n) (2011)	280	1 385	20 800	7 735
Évolution des 65 ans et plus (n) (1981-2011)	90	470	11 450	2 855
Évolution des 65 ans et plus (%) (1981-2011)	47,4	51,4	122,5	58,5
% des 65 ans et plus parmi la population totale (1981)	12,4	9,2	9,9	10,6
% des 65 ans et plus parmi la population totale (2011)	20,2	18,7	20,0	19,5
Évolution de la proportion des 65 ans et plus parmi la population totale (1981-2011)	7,8	9,6	10,1	8,8
% de la population possédant moins d'une 9 ^e année (2006)	13,8	19,4	13,7	15,7
% de la population détentrice d'un diplôme d'études universitaires (2006)	5,7	4,4	7,8	5,9
Variables économiques				
Taux d'activité (2006)	62,9	53,9	57,9	57,3
Taux de chômage (2006)	17,0	17,0	13,3	14,2
% des travailleurs affectés au secteur primaire (2006)	17,1	18,8	16,6	16,1
% de travailleurs affectés au secteur secondaire (2006)	21,4	28,2	20,6	22,5
% des travailleurs affectés au secteur tertiaire (2006)	61,6	52,9	62,7	61,4
Taux de migrations pendulaires (2006)	54,7	49,8	39,5	43,5
Revenu moyen des familles économiques (2006)	48 529 \$	49 402 \$	54 284 \$	50 422 \$
% du revenu moyen des familles économiques par rapport à celui de la province (2006)	79,2	80,6	88,6	82,3
% du revenu provenant d'un emploi (2006)	68,5	65,3	67,0	66,9
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux (2006)	25,3	25,7	22,5	24,2
% du revenu provenant d'une autre source (2006)	6,2	9,0	10,5	8,8
Fréquence des familles à faible revenu (2006)	1,7	5,8	7,4	9,8

N= nombre de localités

Source : Statistique Canada. Recensements de 1981, de 2006 et de 2011.

Sur le plan économique, notons que ces deux municipalités possèdent par ailleurs le taux d'activité le plus élevé (62,9 %) des quatre groupes à l'étude. Il est vrai cependant qu'elles se situent relativement près des centres urbains

régionaux. Cette proximité géographique se reflète notamment par un taux de migrations pendulaires³¹ relativement élevé (54,7 %). En fait, il s'agit du plus haut pourcentage des quatre catégories de localités. Néanmoins, leur économie est fragile, comme en fait foi la faiblesse du revenu moyen des familles (48 529 \$) qui ne correspond qu'à 79,2 % de celui de la province. Conséquemment, la part du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux représente plus du quart du revenu total. Par contre, la fréquence des familles à faible revenu s'établit à 1,7, ce qui en fait le groupe le moins affecté par la pauvreté.

5.1.1.2. Les entreprises

Selon les réponses apportées par les gestionnaires, les deux entreprises d'économie sociale comprises au sein des municipalités à IDS très faible n'auraient pas d'employés, ne feraient pas appel au travail bénévole et regrouperaient, en moyenne, moins de 25 membres. Les gestionnaires considèrent par ailleurs positivement la capacité de leur entreprise à tisser des liens de solidarité entre les membres. Ils évaluent en revanche de manière négative la capacité de leur organisme à nouer des relations avec les résidents de la communauté ainsi que sa contribution au renforcement du sentiment identitaire et à l'innovation sociale. Le capital social que les entreprises appartenant à cette catégorie mettent en œuvre se traduirait essentiellement par l'entraide entre les membres. Enfin, les gestionnaires de ces deux entreprises évaluent négativement la contribution de leur entreprise au développement social de leur milieu, leur apport à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale ainsi que leur contribution à la réduction des inégalités interindividuelles.

La participation des membres à la gouvernance de ces deux entreprises se réduirait à leur présence lors de réunions régulières ou de l'assemblée générale. Quant aux acteurs locaux, ils ne s'impliqueraient guère dans le fonctionnement de l'entreprise. Il arriverait toutefois que la municipalité participe à son financement. Néanmoins, les répondants considèrent comme « bonnes » les relations entre les membres et le conseil d'administration ainsi que la gouvernance exercée au sein de leur entreprise.

Les gestionnaires de ces deux organisations ont une appréciation globalement plus positive quant à la perception de l'entreprise tant par les membres de la communauté que par les personnes extérieures à celle-ci, comparativement à l'opinion qui prévaut parmi les répondants des localités à IDS faible. Selon les précisions apportées par les répondants, les résidents locaux considéreraient avant tout les économies qu'ils sont en mesure de réaliser en adhérant à l'entreprise. Pour leur part, les personnes extérieures au milieu sembleraient apprécier les services offerts par les deux organismes. Si les deux entreprises font partie d'un regroupement ou d'une association, leur réseautage, principalement

³¹ Ce taux a été obtenu en divisant la population active par le nombre de personnes travaillant à l'extérieur de la localité, le tout multiplié par 100.

de type sectoriel, s'établirait le plus souvent à l'échelon local (aucune collaboration avec le CLD, la CRÉ ou la MRC). Pour l'essentiel, ces partenariats serviraient à leur fournir une assistance technique ou encore à faciliter l'achat de matériel ou de fourniture. On comprendra, dès lors, leur faible impact sur la consolidation du capital socioterritorial au sein de la communauté.

5.1.2. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social faible

5.1.2.1. Les localités

Les localités à IDS faible sont au nombre de huit. Il s'agit de Saint-Jean-de-la-Lande et de Saint-Honoré, dans la MRC de Témiscouata; de Saint-Eugène-de-Ladrière et de Saint-Fabien, dans la MRC Rimouski-Neigette; de Mont-Carmel, dans la MRC de Kamouraska; de Saint-Jean-de-Dieu, dans la MRC des Basques; d'Alberville dans celle de La Matapédia et de Saint-Léandre dans la MRC de Matane. Au total, ces huit localités, dont sept correspondent à des milieux en restructuration, abritent 28 entreprises d'économie sociale. De ce nombre, 14 font partie de notre étude. À l'instar du groupe précédent, celui-ci se compose exclusivement de milieux ruraux dont la taille démographique moyenne se chiffre à 852 habitants. Ces localités sont caractérisées par une importante baisse de population au cours des 30 dernières années (cf. tableau 30). Ce dépeuplement se traduit notamment par une forte juvénodécroissance, soit la diminution du nombre de jeunes de 0 à 24 ans (-58 % de 1981 à 2011), leur proportion dans la population totale étant passée de 46,6 % en 1981 à 23,4 % en 2011 (phénomène de vieillissement « par le bas »). Ces huit municipalités se distinguent aussi par le faible taux de scolarisation de leur population. Près d'une personne sur cinq n'avait pas complété une 9^e année en 2006 alors que seulement 4,4 % des effectifs démographiques possédaient un diplôme d'études universitaires.

Les municipalités à IDS faible se caractérisent aussi par la précarité de leur économie. Cette précarité se traduit notamment par un faible taux d'activité (53,9 %) en raison d'une économie qui gravite surtout autour de la mise en valeur et de la première transformation des ressources naturelles. La proportion élevée de la main-d'œuvre que l'on retrouve au sein de ces deux secteurs d'activité est symptomatique de la précarité et de la très grande vulnérabilité de leur économie, laquelle est soumise au déroulement des saisons et à l'évolution de la conjoncture nationale, voire internationale. Leur éloignement par rapport aux villes conjugué à une infrastructure de services plutôt frêle explique la faible concentration de travailleurs affectés au secteur tertiaire. Les difficultés économiques auxquelles ces milieux sont confrontés se répercutent sur leur niveau de revenu qui n'équivaut qu'à 80,6 % de celui de la province. Le fait que plus du quart du revenu total provient de transferts gouvernementaux traduit bien la problématique liée à la saisonnalité des emplois.

5.1.2.2. Les entreprises

De façon générale, les gestionnaires des 14 entreprises d'économie sociale que l'on retrouve au sein de cette catégorie estiment que leur organisme est bien ancré dans le milieu. Les gestionnaires considèrent généralement de manière positive la contribution de leur entreprise à la consolidation du sentiment d'appartenance territoriale et, dans une moindre mesure, au renforcement du capital social, ce dernier se manifestant surtout par l'esprit de coopération qui règne entre les différents individus qui gravitent autour de ces organismes, mais aussi par l'insertion sociale de personnes moins bien nanties ainsi que par la prise en charge du développement par les acteurs locaux. Les entreprises des milieux à IDS faible auraient en moyenne une trentaine de membres à leur actif. En revanche, les répondants de ce groupe ont une appréciation généralement plus négative de la capacité de leur organisme à favoriser l'innovation sociale. Néanmoins, plusieurs entreprises contribueraient à tisser des liens de solidarité entre leurs membres. En fait, sur ce plan, cette catégorie devance celle regroupant les entreprises des localités à IDS moyen. En raison de leur faible rayonnement, ces organismes parviendraient plus difficilement à nouer des liens de solidarité entre les membres de la communauté. Ils auraient aussi peu d'effets, selon l'appréciation majoritaire des répondants, sur la réduction des inégalités interindividuelles. Quoi qu'il en soit, ils participeraient, à leur manière, au développement social de leur milieu ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie.

Un autre trait distinctif de ces entreprises repose, selon les réponses apportées au cours de l'enquête, sur l'intensité de leur vie relationnelle, cette dernière s'exprimant à trois niveaux. Premièrement, les gestionnaires de cette catégorie ont une appréciation globalement plus positive que celle de leurs homologues des localités à IDS moyen concernant les relations entre les membres. Les réponses sont équivalentes dans les deux catégories en ce qui a trait à la qualité des relations entre les membres du conseil d'administration. La catégorie des localités à IDS faible présente le plus fort taux de réponses positives quant aux relations qui se tissent entre les employés. D'autre part, les entreprises de cette catégorie seraient les moins bien perçues et ce, tant par les gens du milieu que par ceux de l'extérieur. La difficulté à recruter de nouveaux membres, les divergences d'opinions quant aux orientations à donner à l'entreprise, la méconnaissance de cette dernière, le manque d'intérêt et l'indifférence manifestée par la population locale ainsi que la contribution mitigée de l'entreprise en matière de lutte à la pauvreté constitueraient les principaux facteurs qui altéreraient la perception à la fois des membres de la communauté et celle des individus de l'extérieur. Toutefois, les gestionnaires estiment généralement très positivement la contribution de leur organisme au développement local ainsi que l'appréciation des membres à l'égard des services qu'ils dispensent. Bien que la plupart de ces entreprises soient intégrées à un réseau ou à une association, bon nombre interviendraient aussi au sein de leur milieu de façon isolée et, par conséquent, entretiendraient peu ou pas de contacts avec des organismes œuvrant dans le même domaine que le leur. Le plus souvent, il s'agirait d'un réseau sectoriel en lien avec les différentes activités

de l'entreprise. Fait plutôt étonnant, les organismes appartenant à ce groupe seraient davantage enclins à établir des partenariats avec des acteurs régionaux tels que la MRC, la CRÉ ou le CLD qu'avec des intervenants locaux ou municipaux. Selon le point de vue majoritaire des répondants de cette catégorie, sans être négligeables, les impacts de ces partenariats sur le capital socioterritorial et le développement social de la communauté seraient relativement modestes. D'autre part, la concertation entre les entreprises d'économie sociale et les acteurs régionaux faciliterait, dans bien des cas, l'obtention d'octrois gouvernementaux. Il s'ensuit que les partenariats exerceraient généralement un rôle prépondérant sur la santé financière de l'entreprise. Contrairement à la catégorie précédente, le bénévolat représenterait, pour la majorité des entreprises des localités à IDS faible, une part appréciable de leurs ressources humaines, soit cinq bénévoles en moyenne. Le bénévolat aurait aussi favorisé le démarrage de plusieurs de ces organismes. En dépit de difficultés reliées au recrutement, le syndrome du TLM étant la norme pour plusieurs de ces entreprises, certains bénévoles seraient engagés de manière active dans leur gestion.

À l'instar du groupe précédent, la prise de décision s'effectuerait, pour la majorité de ces entreprises, lors des assemblées générales des membres. Le conseil d'administration exercerait aussi un rôle d'avant-plan en matière de gouvernance. Si, d'après les gestionnaires, la majorité des membres participent au bon fonctionnement de l'entreprise, d'autres, principalement issus du milieu rural, auraient tendance à s'en écarter. Les acteurs locaux s'impliqueraient aussi davantage dans la gouvernance de ces entreprises comparativement à ce qui a été avancé par les répondants de la catégorie précédente. Leur implication ne se limiterait généralement pas à la gestion, mais inclurait l'entretien des infrastructures, le financement ainsi que l'organisation d'activités. En dépit de ces aspects positifs, il n'en demeure pas moins que les entreprises comprises au sein des localités à IDS faible récoltent le score le moins élevé au chapitre de la gouvernance et ce, bien que l'appréciation qu'en ont faite les répondants ne soit pas vraiment problématique. En effet, peu d'entreprises seraient sujettes à des tensions. La plupart des gestionnaires font état de valeurs de respect mutuel partagées par les membres et les administrateurs. D'autres auraient mis en place des stratégies relatives à la résolution de conflits. Quant aux organismes aux prises avec des situations conflictuelles, celles-ci seraient notamment imputables au manque de confiance à l'égard des membres du conseil d'administration ainsi qu'à des carences en termes de leadership.

5.1.3. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social moyen

5.1.3.1. Les localités

Au nombre de 27, les localités à IDS moyen se dispersent çà et là sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent. Bien que chaque MRC en comporte au moins une, c'est celle de La Matapédia qui, avec deux entités, en abrite le plus. Ce groupe est particulièrement diversifié sur les plans géographique et socio-

économique. De fait, il se compose autant de localités stables, dynamiques que de milieux en restructuration. Il englobe aussi six agglomérations urbaines, en l'occurrence Rimouski, Rivière-du-Loup, Amqui, Mont-Joli, La Pocatière et Notre-Dame-du-Lac. On y recense 306 entreprises d'économie sociale dont 70 ont été retenues aux fins de notre étude. La présence d'agglomérations urbaines contribue à gonfler la taille de la population moyenne qui s'établit à 4 171 habitants. C'est ce qui explique aussi la forte proportion de la population détentrice d'un diplôme d'études universitaires d'une part et le faible taux de migrations pendulaires de l'autre. Bien que la plupart des municipalités de cette catégorie soient en décroissance démographique, d'autres se caractérisent par une augmentation de leur population. Il s'agit essentiellement de milieux urbains et de localités rurales sises à leur périphérie. Ce groupe est particulièrement sujet à la gérontocroissance et au vieillissement « par le haut » défini comme l'augmentation de la proportion des 65 ans et plus au cours d'une période donnée (cf. tableau 30). De fait, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus a plus que doublé en l'espace de 30 ans, tandis que leur proportion dans la population est passée de 9,9 % en 1981 à 20 % en 2011. Le fort contingent de personnes âgées se reflète dans la proportion élevée, pour les localités à IDS moyen, du revenu total provenant d'une source autre que d'un emploi et de transferts gouvernementaux.

Sur le plan économique, les localités à IDS moyen possèdent, eu égard à leurs homologues des trois autres catégories, un taux de chômage plus faible, bien que celui-ci dépasse le cap des 10 %. Près des deux tiers de la main-d'œuvre active occupent un emploi au sein du secteur tertiaire. Bien qu'inférieur à la moyenne provinciale, le revenu moyen des familles s'établissait à 54 284 \$ en 2006, ce qui en fait le groupe dont le niveau de revenu est le plus élevé.

5.1.3.2. Les entreprises

Les 70 entreprises que l'on retrouve au sein de ce groupe ont en moyenne une cinquantaine de membres. Leurs gestionnaires sont proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au renforcement du sentiment identitaire et du capital socioterritorial. La consolidation de ce capital social se manifesterait de diverses manières, que ce soit par l'amélioration ou le développement de nouveaux services, la rétention des personnes âgées au sein de leur milieu, l'organisation d'activités, la participation de l'entreprise à des tables de concertation ou par l'amélioration de la qualité de vie de la population locale. Néanmoins, à l'instar des gestionnaires de la catégorie précédente, ceux dont l'entreprise est située dans une localité à IDS moyen tendent à considérer que leur activité a peu d'incidence sur l'atténuation des inégalités interindividuelles. Bien que bon nombre d'entre eux évaluent positivement la contribution de leur organisme à l'innovation sociale, d'autres, qui se retrouvent surtout en milieu rural, ne voient que très peu d'impact à ce niveau. De manière générale, les liens sociaux tels que perçus par les gestionnaires seraient plus développés entre les membres de l'entreprise qu'entre ceux de la communauté. Les relations entre l'entreprise et les diverses personnes qui gravitent autour d'elle sont généralement qualifiées de « bonnes », même si l'appréciation est

globalement moins positive que dans les localités à IDS faible. Cette situation concernerait surtout les relations entre les membres ainsi que celles entre ces derniers et les membres du conseil d'administration. Les relations entre les employés semblent aussi moins synergiques que ce qui ressort du groupe précédent. En fait, par rapport à cette dernière catégorie, seules les relations entre les bénévoles atteindraient un niveau d'intensité plus élevé.

Au chapitre des représentations, les répondants de cette catégorie ont globalement une appréciation plus positive de la perception de l'entreprise par les membres de la communauté que par les personnes extérieures au milieu. Les membres de la communauté sont généralement décrits comme fiers de leur entreprise et satisfaits des services qu'elle dispense. Plusieurs la considéreraient comme un véritable vecteur de développement en raison des emplois qu'elle crée et de sa contribution au rayonnement de la collectivité surtout en milieu rural. Si, selon les gestionnaires interrogés, la plupart des personnes qui ne font pas partie de la communauté partagent ces mêmes opinions, celles-ci manifesteraient, par ailleurs, une certaine forme de jalousie et entretiendraient des préjugés à l'égard des entreprises de ce groupe. La méconnaissance concernant leurs activités expliquerait en partie une telle perception.

La très grande majorité des organismes compris au sein des localités à IDS moyen seraient intégrés à des réseaux de type sectoriel, voire transversal. Ils collaboreraient aussi avec diverses organisations dont les activités sont en lien avec les leurs, mais aussi avec différents ministères et organismes de développement socio-économique. Le bénévolat serait aussi l'affaire de plus de la moitié de ces entreprises. Les bénévoles, estimés en moyenne à cinq par organisme, interviendraient principalement dans l'organisation des activités ainsi qu'au niveau de la gestion. Quant aux entreprises qui n'ont pas recours au bénévolat, les raisons avancées sont soit qu'elles n'en ont pas besoin, soit qu'elles ne parviennent pas à en trouver, soit encore que les normes auxquelles elles sont assujetties ne permettent pas cette forme de travail. Les décisions quant à la gestion de l'entreprise se prendraient surtout lors de l'assemblée générale des membres ou par les membres du conseil d'administration. Si la direction constitue le mode de gestion prisé par la majorité des entreprises appartenant à ce groupe, ce dernier se particulariserait par le fait qu'il englobe le plus grand nombre d'organismes ayant adopté une gestion par coordination d'équipes. Selon les répondants de ce groupe, la plupart des membres participeraient au bon fonctionnement de l'entreprise que ce soit par leur présence aux assemblées générales ou en utilisant ses services. Quant aux acteurs locaux, leur participation se traduirait davantage au chapitre du financement, de la gestion ainsi qu'à l'établissement de diverses formes de partenariat. Il n'en reste pas moins que, globalement, la gouvernance des entreprises sises au sein d'une localité à IDS moyen ne serait pas meilleure que celle des organisations faisant partie d'une municipalité dont l'IDS est faible.

5.1.4. Profil des localités et des entreprises à indice de développement social élevé

5.1.4.1. Les localités

Finalement, on dénombre 20 localités à IDS élevé (cf. carte 1). Il s'agit d'un groupe qui s'avère particulièrement hétérogène sur le plan socio-économique si l'on se fie à l'indice de développement du MAMROT puisque toutes les catégories de milieux ruraux y sont représentées. Les MRC du Bas-Saint-Laurent englobent toutes au moins une localité à IDS élevé avec, par ailleurs, une tendance à la concentration dans celle du Témiscouata qui en compte six. Parmi les 128 entreprises d'économie sociale comprises au sein de ces 20 municipalités, 43 ont été sélectionnées aux fins de notre projet. Bien que ces 20 municipalités appartiennent essentiellement au monde rural, on y retrouve néanmoins quatre agglomérations urbaines à savoir : Matane, Cabano, Dégelis et Trois-Pistoles. Leur population moyenne s'établit à 1 986 habitants. Seules les municipalités de Matane, de Sainte-Luce et de Saint-Alexandre-de-Kamouraska ont enregistré une croissance de leur population entre 1981 et 2011. Durant cette même période, ces 20 localités ont été aux prises avec une diminution importante de leur nombre de jeunes. Il n'en demeure pas moins que ces municipalités s'avèrent effectivement dynamiques sur le plan social. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Certains de ces milieux sont traditionnellement reconnus comme étant des localités à fort capital social. Nous pensons notamment à Esprit-Saint, qui a été l'hôte de la deuxième édition des Opérations Dignité en 1971 et qui abrite un musée consacré à ce thème. Le dynamisme social de ses habitants se manifeste aussi par la tenue, au sein de cette petite localité, des activités de la Coalition Urgence Rurale du Bas-Saint-Laurent et, plus récemment, par l'organisation d'un forum social régional. C'est aussi le cas de Lejeune, l'une des trois municipalités du JAL, également constitué de Saint-Juste-du-Lac et d'Auclair. Rappelons que ce regroupement avait été formé au tournant des années 1970 pour empêcher la fermeture des localités considérées comme marginales. La vitalité sociale des localités de ce groupe se reflète également par leur fort contingent d'entreprises d'économie sociale eu égard à leur population. C'est le cas notamment de Saint-Joseph-de-Kamouraska (7,463 entreprises d'économie sociale pour 1 000 habitants), de Cabano (5,314) et de Saint-Gabriel-Lalemant (5,076). D'autres municipalités comme Lac-au-Saumon, Saint-Eusèbe et Lac-des-Aigles abritent un noyau d'individus particulièrement dynamiques œuvrant au sein du développement communautaire. Enfin, d'autres encore ont misé sur l'économie sociale pour diversifier ou consolider leur économie. S'inscrivent dans cette catégorie des localités comme Trois-Pistoles, Saint-André, Rivière-Bleue et Dégelis.

Le fort dynamisme social de ces milieux ne se double pas nécessairement d'une vitalité économique (cf. tableau 30). Par exemple, plusieurs des localités à IDS élevé semblent affectées par la pauvreté, la proportion de familles à faible revenu atteignant 9,8 %. Dans la même veine, près du quart du revenu moyen des familles se compose de transferts gouvernementaux, ce qui illustre une certaine forme de précarité économique, cette dernière affectant surtout les

milieux de l'hinterland bas-laurentien dont 11 des 20 entités territoriales de ce groupe font partie.

5.1.4.2. Les entreprises

Les 43 entreprises que l'on retrouve au sein de ce groupe se démarquent de leurs homologues sur plusieurs aspects. D'abord, comme elles sont généralement de plus grande taille, elles concentreraient davantage de membres ou de coopérateurs, leur nombre moyen étant de l'ordre de la soixantaine. Ensuite, les gestionnaires évaluent généralement de manière plus positive leur contribution au renforcement du sentiment d'appartenance local et du capital social. La consolidation du capital social se matérialiserait à travers le tissage de liens sociaux, le réseautage avec d'autres types d'entreprises, l'insertion sociale, le bénévolat, l'entraide mutuelle et la promotion des activités de l'entreprise. Cette catégorie se distinguerait aussi par le fait que plusieurs gestionnaires, notamment ceux situés en milieu urbain, estiment que leur entreprise est de nature à favoriser l'innovation sociale. À l'instar du groupe précédent, les liens entre les membres de l'entreprise apparaissent plus forts, aux yeux des gestionnaires, que ceux tissés entre les membres de la communauté. Les gestionnaires sont proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au développement social de sa communauté et ce, tant en milieu rural qu'urbain.

Une autre caractéristique de ce groupe est l'appréciation globalement positive des répondants concernant la contribution des entreprises à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale. Bien qu'il s'agisse aussi de la catégorie où les gestionnaires sont les plus positifs quant à la contribution de l'entreprise à la réduction des inégalités interindividuelles, cet apport demeurerait néanmoins relativement modeste. La qualité des relations qui se tissent entre les différentes catégories d'intervenants ou d'acteurs impliqués au sein de ces entreprises est aussi un élément qui ressort des réponses dans cette catégorie. Ces relations prennent généralement une intensité particulière entre les membres du conseil d'administration, mais aussi entre ceux de l'entreprise, les bénévoles, les employés ainsi qu'entre la direction et les membres. Ces entreprises seraient généralement très bien perçues tant par les personnes de l'extérieur de la communauté que par celles qui en font partie. À l'interne, la notoriété des entreprises, leur capacité à innover, le rôle qu'elles exercent en termes de développement territorial et leur implication dans le milieu seraient les principales manifestations de cette perception positive. À l'externe, l'accent serait plutôt mis sur le professionnalisme de leurs employés, la qualité des services offerts, leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie, leur capacité de résilience et leur apport au développement régional. Hormis seulement trois exceptions, toutes les entreprises situées dans une localité à IDS élevé seraient intégrées dans un réseau multisectoriel. Au surplus, sauf dans le cas d'une entreprise, elles entretiendraient des collaborations étroites avec diverses instances et acteurs relevant de l'économie sociale, voire aussi d'autres sphères de l'activité économique. Selon les gestionnaires interrogés, ce réseautage contribuerait à consolider le capital social de la communauté, à accroître le

niveau de bien-être des membres et à favoriser le développement social. Dans une moindre mesure, ces multiples partenariats renforceraient l'expertise de l'entreprise, assureraient sa viabilité financière et faciliteraient l'obtention de subventions.

L'implication de nombreux bénévoles, en moyenne une quinzaine par entreprise, est une autre caractéristique des organismes appartenant à ce groupe. Pour la plupart de ceux-ci, le bénévolat serait essentiel à la livraison des services offerts et optimiserait la gestion de l'entreprise. Bien que le recrutement soit considéré généralement comme facile, quelques entreprises éprouveraient quelques difficultés à cet égard notamment, selon les réponses apportées par les gestionnaires, en raison du vieillissement de la population, du désintérêt des jeunes pour les affaires concernant la communauté, de l'esprit individualiste qui règne au sein de notre société et du syndrome du TLM.

Au chapitre de la gouvernance, l'assemblée générale des membres et le conseil d'administration, à l'instar des groupes précédents, constitueraient les deux principales instances où se prennent les décisions. Quelques entreprises auraient aussi opté pour un mode de gestion collective. La participation des membres et des acteurs locaux à la gestion de l'entreprise serait le lot de la quasi-totalité d'entre elles. Par leur présence à l'assemblée générale, par leurs opinions quant aux attentes qu'ils manifestent à l'égard de l'entreprise et par leur consommation de biens et services, les membres contribueraient généralement au bon fonctionnement de l'entreprise. Pour ce qui est des acteurs locaux, leur contribution se traduirait plutôt par leur participation à l'entretien des infrastructures et des équipements ainsi que par leur participation au financement de l'entreprise. Dès lors, bien que leur système de gouvernance soit qualifié de « bon », voire de « très bon » par la majorité des répondants, plaçant ce groupe au premier rang quant à cet aspect du développement social, les différences entre les trois catégories de milieux géographiques seraient sur ce plan peu significatives.

Le tableau 31 synthétise les principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement social. Il illustre bien la diversité qui caractérise la contribution des entreprises d'économie sociale à l'étude au développement social ainsi que les multiples nuances qui prévalent à ce chapitre. Par exemple, en dépit de leur faible apport, tel qu'évalué par les gestionnaires, en ce qui a trait au renforcement du capital social, à la consolidation du sentiment identitaire, à la stimulation de l'innovation sociale et à l'amélioration de la qualité de vie, les entreprises qui possèdent un IDS très faible seraient perçues positivement à la fois par les membres de la communauté et les personnes extérieures à celle-ci. De même, les points positifs surpassent largement les faiblesses dans l'appréciation des gestionnaires des entreprises à IDS faible. Ces forces se matérialiseraient notamment par leur fort ancrage territorial, l'intensité de la vie relationnelle et leur contribution en matière de développement local. La même observation s'applique aux entreprises possédant un IDS moyen. Si, selon les répondants, leur contribution à la réduction des inégalités interindividuelles reste mitigée, elles exerceraient un rôle pour le

moins significatif en termes de développement social au sein de leur milieu, comme en témoignent les nombreuses forces mises de l'avant par leurs gestionnaires sur ce plan. En outre, nous constatons que les entreprises à IDS élevé ont tendance à se situer dans les milieux plus fragiles sur le plan socio-économique.

Tableau 31 : Synthèse des principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement social (IDS)

IDS très faible		IDS faible		IDS moyen		IDS élevé	
Localités	Entreprises	Localités	Entreprises	Localités	Entreprises	Localités	Entreprises
n=2	n=2	n=8	n=14	n=27	n=70	n=20	n=43
Présence exclusive de milieux ruraux	Absence d'employés et de bénévoles	Tendance à la dispersion sur le territoire du Bas-Saint-Laurent	Ancrage territorial fort	Tendance à la dispersion sur le territoire du Bas-Saint-Laurent	Membership relativement important	Tendance à la concentration dans la MRC de Témiscouata	Taille relativement importante des entreprises
Localisation à proximité d'une ville	Faiblesse du membership et de la vie relationnelle	Présence exclusive de milieux ruraux	Membership et bénévoles relativement importants au sein de l'entreprise	Présence de milieux ruraux, mais aussi de plusieurs villes	Contribution importante au renforcement du sentiment identitaire et au capital social	Présence à la fois de milieux urbains et ruraux	Membership relativement élevé
En faible décroissance démographique	Contribution nulle au renforcement du sentiment identitaire et à la promotion de l'innovation sociale	En très forte décroissance démographique en raison de la juvénodécroissance et du vieillissement « par le bas »	Contribution importante au renforcement du sentiment identitaire et du capital social	En décroissance démographique en raison de la juvénodécroissance et du vieillissement « par le haut » et « par le bas »	Impact mitigé sur la réduction des inégalités interindividuelles	En décroissance démographique en raison de la juvénodécroissance et du vieillissement « par le haut » et « par le bas »	Contribution considérable au renforcement du capital social et du sentiment identitaire
Relativement en bonne santé sur le plan économique	Contribution mitigée à l'amélioration de la qualité de vie de la population et à la consolidation du capital social	Sous-scolarisation de la population	Contribution faible à la promotion de l'innovation sociale	Relativement en bonne santé sur le plan économique	Fierté des membres à l'égard de l'entreprise	Localités regroupant un fort contingent d'entreprises d'économie sociale	Contribution à l'amélioration de la qualité de vie
	Qualité plutôt mitigée des relations entre les membres de l'entreprise et le conseil d'administration	Précarité économique	Bonne qualité des relations entre les membres		Contribution majeure en termes de développement local	Milieux affectés par le sous-emploi et la pauvreté	Contribution à la réduction des inégalités interindividuelles
	Absence d'implication des acteurs locaux à la vie		Réseau sectoriel qui déborde l'échelon local		Réseautage sectoriel et transversal		Intensité des relations entre les différents

	de l'entreprise					acteurs
	Bonne perception de l'entreprise par les membres de la communauté et les personnes de l'extérieur		Perception mitigée de l'entreprise par les membres de la communauté et les personnes de l'extérieur		Bénévoles relativement impliqués au sein de l'entreprise	Réseautage multisectoriel
	Réseautage sectoriel se confinant à l'échelon local		Contribution mitigée à la réduction des inégalités interindividuelles		Partenariats noués avec entreprises d'économie sociale et organismes socio-économiques	Capacité à favoriser l'innovation sociale
			Intensité de la vie relationnelle		Participation active des membres à la gestion de l'entreprise	Engagement des bénévoles dans la vie de l'entreprise
			Contribution importante en matière de développement local			Participation active des membres à la gestion de l'entreprise
			Partenariats se répercutant positivement sur la santé financière de l'entreprise			
			Participation active des acteurs locaux à la gestion de l'entreprise			

Félicité) et de La Mitis (Padoue) en comportent chacune une. Au total, cette catégorie englobe 40 entreprises d'économie sociale. De ce nombre, 17 ont été sélectionnées aux fins de notre étude.

Tableau 32 : Principales caractéristiques socio-économiques des localités à l'étude en fonction de leur indice de développement économique (IDE)

Indicateurs/ Typologie	Localités à IDE très faible (n=12)	Localités à IDE faible (n=12)	Localités à IDE moyen (n=26)	Localités à IDE élevé (n=7)
Variables sociodémographiques				
Population moyenne (2011)	871	1 298	4 823	1 290
Évolution de la population (1981-2011)	-19,6	-35,7	12,7	1,4
0-24 ans (n) (1981)	5 915	8 960	49 170	4 060
0-24 ans (n) (2011)	2 495	3 095	28 910	2 295
Évolution des 0 à 24 ans (n) (1981-2011)	-3 420	-5 865	-20 260	-1 765
Évolution des 0 à 24 ans (%) (1981-2011)	-57,8	-65,5	-41,2	-43,5
% des 0 à 24 ans parmi la population totale (1981)	43,1	46,6	45,4	44,1
% des 0 à 24 ans parmi la population totale (2011)	23,9	23,7	25,1	26,9
Évolution de la proportion des 0 à 24 ans parmi la population totale (1981-2011)	-19,3	-22,9	-20,3	-17,2
65 ans et plus (n) (1981)	1 540	1 475	1 455	1 040
65 ans et plus (n) (2011)	2 275	2 785	23 440	1 700
Évolution des 65 ans et plus (n) (1981-2011)	735	1 310	21 985	660
Évolution des 65 ans et plus (%) (1981-2011)	47,7	88,8	1 511,0	63,5
% des 65 ans et plus parmi la population totale (1981)	10,8	8,4	10,7	10,0
% des 65 ans et plus parmi la population totale (2011)	20,9	19,5	19,8	17,0
Évolution de la proportion des 65 ans et plus parmi la population totale (1981-2011)	10,2	11,1	9,0	7,1
% de la population possédant moins d'une 9 ^e année (2006)	13,8	19,4	13,7	15,7
% de la population détentricer d'un diplôme d'études universitaires (2006)	5,7	4,4	7,8	5,9
Variables économiques				
Taux d'activité (2006)	62,9	53,9	57,9	57,3
Taux de chômage (2006)	17,0	17,0	13,3	14,2
% des travailleurs affectés au secteur primaire (2006)	17,1	18,8	16,6	16,1
% de travailleurs affectés au secteur secondaire (2006)	21,4	28,2	20,6	22,5
% des travailleurs affectés au secteur tertiaire (2006)	61,5	53,0	62,8	61,4
Taux de migrations pendulaires (2006)	54,7	49,8	39,5	43,5
Revenu moyen des familles économiques (2006)	48 529 \$	49 402 \$	54 284 \$	50 422 \$
% du revenu moyen des familles économiques par rapport à celui de la province (2006)	79,2	80,6	88,6	82,3
% du revenu provenant d'un emploi	68,5	65,3	67,0	66,9
% du revenu provenant de transferts gouvernementaux (2006)	25,3	25,7	22,5	24,2
% du revenu provenant d'une autre source (2006)	6,2	9,0	10,5	8,8
Fréquence des familles à faible revenu (2006)	1,7	5,8	7,4	9,8

Source : Statistique Canada. Recensements de 1981, de 2006 et de 2011.

D'une population moyenne de 871 habitants, ces milieux sont affectés par la décroissance de leur population, la dénatalité et le vieillissement (cf. tableau 32). Toutefois, leurs difficultés, sur le plan démographique, se manifestent avec une moins grande acuité comparativement aux localités à IDS faible. Bien que les milieux compris dans ce groupe disposent du taux d'activité le plus élevé comparativement aux trois autres, le chômage, qui atteint 17 %, y est également élevé. Souvent génératrice d'emplois saisonniers, l'exploitation forestière représente, à bien des endroits, l'activité économique dominante, les travailleurs affectés au secteur primaire composant 17,1 % de la structure occupationnelle. Six de ces 12 localités rurales se situent à moins de 20 kilomètres d'une ville, ce qui explique que plus de la moitié des actifs occupent un emploi à l'extérieur de leur localité de séjour. Les municipalités appartenant à cette catégorie ont également comme caractéristique commune la faiblesse du niveau de revenu des familles économiques, ce dernier n'équivalant qu'à 79,2 % de celui de la province. La saisonnalité des emplois se reflète aussi par la forte proportion du revenu perçu sous la forme de transferts gouvernementaux, plus du quart du revenu total provenant de cette source.

5.2.1.2. Les entreprises

Les 17 entreprises sises au sein des localités dont l'IDE est très faible emploient peu ou pas d'employés, et la majorité de ceux-ci seraient à temps partiel. Cependant, ces organismes créeraient plus d'emplois comparativement à ceux situés dans les municipalités à IDE faible. Plus de la moitié de ces entreprises, dont le budget moyen est inférieur à 100 000 \$, embaucherait une main-d'œuvre locale, cette dernière permettant de satisfaire leurs besoins. Par conséquent, le recrutement de main-d'œuvre externe au milieu ne constituerait guère une priorité.

À l'inverse, en raison de leur petite taille, la très grande majorité de ces entreprises se verrait contrainte à utiliser des ressources financières provenant de l'extérieur de la localité, essentiellement sous la forme d'octrois gouvernementaux. La cotisation des membres constituerait aussi, pour bon nombre d'organisations, l'une de leurs principales sources de financement. Les relations d'affaires qu'elles entretiennent avec divers organismes socio-économiques seraient plutôt limitées et se résumeraient, pour un peu plus de la moitié de ces entreprises, à des collaborations avec la caisse populaire locale. Plus du quart de celles-ci aurait déjà fait affaire avec le CLD comparativement à seulement une entreprise sur dix en ce qui concerne la SADC. Selon les gestionnaires interrogés, ces partenariats ne réussiraient que très partiellement à améliorer leur santé économique. La lourdeur de la bureaucratie, l'inadaptation des programmes gouvernementaux aux réalités des petites entreprises d'économie sociale et l'insuffisance de fonds qui leur sont consacrés figurent parmi les principaux motifs qui entraveraient leur expansion ainsi que leur rôle en matière de développement économique. Néanmoins, pour quelques-unes, ces partenariats auraient favorisé le financement des infrastructures ainsi que la diversification des activités. La difficulté de plusieurs entreprises à obtenir de l'aide technique ou un support logistique pourrait également servir d'explication

à la précarité de leur situation financière. Pour toutes ces raisons, les gestionnaires évaluent généralement de manière négative la contribution de leur entreprise au développement économique de leur milieu ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie de la population locale, à la réduction des disparités économiques et à la prise en charge du développement par les acteurs locaux. Leur capacité à soutenir l'innovation économique est perçue comme pratiquement nulle.

La contribution des organismes de cette catégorie au développement local se manifesterait beaucoup plus sur le plan social qu'économique. D'ailleurs, lorsqu'on demande à leur gestionnaire d'évaluer de 1 à 5 la contribution de leur entreprise au développement économique du milieu, on obtient un score moyen de 2,79, ce qui est de loin le plus faible, toutes catégories de localités confondues. En considérant qu'au moment de l'enquête, seule une minorité de ces gestionnaires envisageaient de présenter à un organisme de développement socio-économique un projet au cours des deux années suivantes, il semble que les perspectives d'avenir des entreprises à IDS très faible soient peu reluisantes. Leurs gestionnaires évaluent aussi plus négativement, comparativement à leurs homologues des trois autres groupes, l'implication de l'État en vue de promouvoir le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Selon eux, les fonds consacrés à ce domaine apparaissent nettement insuffisants et ce, particulièrement après la phase de démarrage de l'entreprise.

5.2.2. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique faible

5.2.2.1. Les localités

Cette catégorie, à l'instar de la précédente, comporte 12 entités géographiques. Leur indice varie entre 0,000 et 0,999. Les MRC Rimouski-Neigette (Sainte-Blandine, Le Bic et Saint-Eugène-de-Ladrière) et de Témiscouata (Dégelis, Saint-Marc-du-Lac-Long et Saint-Louis-du-Ha! Ha!) en comportent trois chacune. Deux se retrouvent dans la MRC de La Matapédia, en l'occurrence Albertville et Saint-Alexandre-des-Lacs. Y figurent aussi les municipalités de Saint-Clément et de Saint-Jean-de-Dieu dans la MRC des Basques ainsi que celle de Saint-Ulric dans la MRC de Matane. Outre Dégelis, ce groupe abrite une autre agglomération urbaine. Il s'agit de Saint-Pascal dans la MRC de Kamouraska. Suivant l'indice de développement du MAMROT, cette catégorie englobe cinq localités en restructuration, trois stables et une dynamique. Sur les 62 entreprises d'économie sociale que ce groupe comporte au total, 21 sont comprises dans notre échantillon.

La population moyenne de ces 12 localités s'établissait à 1 298 personnes au dernier recensement de 2011. Ayant perdu plus du tiers de leur population en l'espace de 30 ans, la majorité de ces milieux souffre de dépeuplement. En fait, seules les municipalités de Sainte-Blandine et de Bic, maintenant fusionnées à Rimouski, ainsi que celle de Saint-Ulric, située dans l'hinterland de Matane, n'ont pas connu ce phénomène de dépopulation. Ce dernier s'est notamment

matérialisé par la décroissance fulgurante du nombre et de la proportion de jeunes au cours de la période 1981-2011. Ces milieux sont particulièrement affectés non seulement par la juvénodécroissance et le vieillissement « par le bas », mais aussi par le vieillissement « par le haut », la proportion de personnes âgées ayant doublé au cours de la même période. Ce groupe se distingue aussi par la sous-scolarisation des individus. Sur le plan économique, bon nombre des localités de cette catégorie sont aux prises avec un sous-emploi chronique qui se traduit, entre autres, par un faible taux d'activité (53,9 %) ainsi que par un taux de chômage élevé (17 %). Le secteur primaire retient, en moyenne, 18,8 % des actifs. Bien que ce groupe soit celui qui possède la plus forte proportion de travailleurs affectés au secteur secondaire, ce dernier repose, pour l'essentiel, sur la première transformation des ressources ainsi que sur des activités économiques à faible valeur ajoutée. Quant au secteur tertiaire, il ne compose que 53 % de la structure occupationnelle, ce qui représente la plus faible proportion, toutes catégories de localités confondues. Le sous-emploi se reflète également par la forte portion du revenu total provenant de transferts gouvernementaux, ceux-ci formant plus du quart du revenu total.

5.2.2.2. Les entreprises

La main-d'œuvre à l'emploi des 21 entreprises des localités dont l'IDE est faible ne serait guère plus nombreuse, en moyenne, que celle du groupe précédent. Près de la moitié de cette main-d'œuvre occuperait un emploi à temps partiel. En outre, les entreprises de ce groupe seraient, comparativement au précédent, moins créatrices d'emplois. Leur budget moyen est estimé à 125 000 \$. À l'instar de la catégorie précédente, une minorité des organismes aurait recours à une main-d'œuvre extérieure au milieu alors que la plupart solliciteraient d'abord les organismes locaux et, dans une moindre mesure, régionaux pour obtenir des ressources financières. Si la main-d'œuvre locale permet de combler les besoins de ces entreprises, ces dernières s'avèreraient particulièrement dépendantes des subsides gouvernementaux pour assurer la bonne marche de leurs activités. Néanmoins, leurs sources de financement seraient beaucoup plus diversifiées que celles du groupe précédent allant de la cotisation des membres à la participation financière du secteur privé, en passant par l'organisation de campagnes de souscription ou par les profits générés par l'organisation d'activités diverses.

Ces mêmes entreprises seraient aussi généralement beaucoup mieux réseautées comparativement à celles des localités à IDE très faible. Les deux tiers auraient des contacts avec leur CLD alors que plus de la moitié entretiendraient des relations d'affaires avec leur caisse populaire locale. Bien que seulement le tiers collabore avec la SADC, elles seraient proportionnellement plus nombreuses à nouer des liens avec d'autres types d'intervenants parmi lesquels la MRC occupe une place de choix. Selon l'opinion majoritaire des répondants, ces partenariats contribueraient, du moins jusqu'à un certain point, à améliorer la santé économique de l'entreprise. Ils permettraient, plus précisément, d'assurer sa viabilité tout en favorisant son bon fonctionnement. Contrairement aux entreprises des municipalités à IDE très faible et moyen, celles-ci, toujours

d'après les réponses exprimées par leurs gestionnaires, auraient éprouvé moins de difficulté à obtenir du soutien technique ou logistique. De façon globale, les gestionnaires interrogés considèrent que leur organisme contribue moyennement au développement économique de leur milieu et, conséquemment, à l'amélioration du niveau de vie de la population locale. Par ailleurs, leur contribution en termes de développement local serait relativement modeste puisqu'elles parviendraient difficilement à sensibiliser les acteurs locaux à prendre en charge leur développement. Dès lors, l'opinion majoritaire des gestionnaires est qu'elles ne réussissent guère à atténuer les disparités économiques et encore moins à favoriser l'innovation. Leurs effets d'entraînement sur d'autres activités économiques seraient tout à fait négligeables, notamment en raison de l'insuffisance de moyens financiers. Pour tous ces motifs, leur apport en matière de développement se manifesterait davantage sur le plan social qu'économique. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, leurs gestionnaires leur attribuent un score de trois sur cinq. Toutefois, au moment de l'enquête, la majorité de ces gestionnaires souhaitait solliciter l'expertise d'un organisme socio-économique au cours des deux années suivantes en vue de développer un nouveau créneau ou d'acquérir de nouvelles infrastructures.

5.2.3. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique moyen

5.2.3.1. Les localités

Au nombre de 26, les localités à l'IDE moyen forment le groupe le plus important. Rappelons que cet indice oscille entre 0,100 et 0,299. On remarquera, à la carte 2, que ces localités se distribuent de manière homogène dans toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent. Par ailleurs, on y retrouve une seule municipalité dynamique. Il s'agit de Sainte-Flavie dans la MRC de La Mitis. Les autres sont soit des milieux en restructuration (9 localités), soit des municipalités stables (7). Sur les 331 entreprises d'économie sociale comprises au sein de ces 26 entités, 81 ont été retenues aux fins de notre étude. Étant donné que les trois principales villes de la région (Matane, Rivière-du-Loup et Rimouski) en font partie, on ne s'étonnera guère de constater que ces milieux se caractérisent généralement par une santé démographique relativement florissante, leur population s'étant accrue de 12,7 % entre 1981 et 2011.

Bien qu'elles soient moins concernées par le vieillissement de leur population comparativement aux deux groupes précédents, il n'en demeure pas moins que le nombre de personnes âgées au sein de ces localités a bondi de 151,1 % au cours des 30 dernières années. Cette catégorie comporte par ailleurs la plus forte contingent de personnes détentrices d'un diplôme d'études universitaires. Le secteur tertiaire accapare 62,8 % de la main-d'œuvre active, soit la plus forte proportion des quatre groupes de notre typologie, ce qui s'explique par la concentration des services dans les trois principales villes. Bien qu'il se situe en deçà de la moyenne provinciale, le revenu moyen des familles, qui se chiffre à 54 284 \$, est le plus élevé des quatre groupes de cette même typologie. Par

conséquent, les transferts gouvernementaux représentent une plus faible proportion du revenu total eu égard aux autres catégories de municipalités.

5.2.3.2. Les entreprises

Les 81 entreprises sises dans une localité à IDE moyen compteraient, en moyenne, une dizaine d'employés dont plus des trois quarts travailleraient à temps plein. Leur apport en termes de création d'emplois serait, à l'instar des groupes précédents, marginal. Le budget annuel moyen dont elles disposent s'établirait à environ 150 000 \$. Étant donné que la main-d'œuvre locale n'est pas assez nombreuse pour combler leurs besoins, mais aussi en raison de son faible niveau de qualification, plus de la moitié de ces entreprises recruteraient des employés à l'extérieur de la municipalité. La quasi-totalité bénéficierait de subventions gouvernementales. Par conséquent, leurs ressources financières proviendraient presque exclusivement de l'extérieur du milieu. Il s'ensuit que leur financement serait largement tributaire des programmes gouvernementaux de création d'emplois et d'aide au démarrage d'entreprises. Néanmoins, la cotisation des membres compterait aussi pour une large part de leurs revenus.

Leur dépendance à l'égard d'octrois gouvernementaux conduirait généralement les entreprises de ce groupe à entretenir des relations d'affaires particulièrement étroites avec le CLD et, dans une moindre mesure, avec la SADC de leur région. Sauf quelques rares exceptions, les caisses populaires Desjardins représenteraient aussi l'un de leurs principaux partenaires financiers. Quelques-unes collaboreraient aussi avec le Chantier d'économie sociale et la Caisse d'économie solidaire Desjardins. La MRC, via le programme des pactes ruraux, et la municipalité locale feraient aussi partie de leur réseau d'affaires. Les gestionnaires interrogés considèrent dans leur grande majorité que ce réseau contribue à l'amélioration de la santé économique de leur entreprise. Il favoriserait, entre autres choses, la diversification de ses activités et l'élaboration de nouveaux projets.

Les entreprises appartenant à cette catégorie auraient eu plus de difficulté, comparativement à leurs homologues du groupe précédent, à obtenir de l'aide technique ou logistique lors de leur phase de démarrage. La lourdeur de la bureaucratie administrative et la difficulté à convaincre les bailleurs de fonds de la viabilité du projet figureraient parmi les principaux obstacles rencontrés. Bien que l'opinion générale des répondants de ce groupe soit que leur entreprise ne favorise pas l'innovation économique, leur appréciation concernant la contribution de celle-ci au développement économique local est nettement plus positive que pour la catégorie précédente. Cette contribution se traduirait par l'amélioration du niveau de bien-être de la population locale ainsi que par l'atténuation des disparités économiques. En dépit de cet apport, ces entreprises parviendraient plus difficilement, selon les gestionnaires interrogés, à insuffler aux acteurs locaux le dynamisme nécessaire à la prise en charge du développement local. En raison de l'insuffisance de leurs moyens, mais aussi parce que la création d'activités économiques ne cadre pas avec leur mission, leur contribution au développement territorial est considérée comme plutôt

timide. À l'instar du groupe précédent, la contribution de ces organismes au développement se mesurerait davantage sur le plan social que ce soit en favorisant l'insertion sociale de personnes vulnérables, la rétention des individus et le maintien de services de proximité. Par conséquent, elles obtiennent un score de 3,41 sur 5 en ce qui concerne leur apport au développement économique local. Au moment de l'enquête, la plupart des gestionnaires de ce groupe prévoient diversifier les activités de l'entreprise, acquérir de nouveaux équipements et faire appel à divers organismes socio-économiques pour les supporter dans leurs démarches.

5.2.4. Profil des localités et des entreprises à indice de développement économique élevé

5.2.4.1. Les localités

Les sept localités à IDE élevé se situent majoritairement dans la MRC de La Matapédia qui en abrite quatre (cf. carte 2). Il s'agit de Saint-Vianney, de Saint-Moïse et de Causapscal. On en retrouve une dans celles de La Mitis (Sainte-Luce), de Rimouski-Neigette (Saint-Fabien) et de Kamouraska (Saint-Joseph-de-Kamouraska). Dix entreprises d'économie sociale ont été ciblées aux fins de notre étude sur un total de 32 recensées. Bien que cette catégorie soit majoritairement constituée de municipalités en bonne santé sur le plan économique, elle comporte aussi des milieux fragiles comme c'est le cas de Saint-Moïse, de Sainte-Érène, voire de Causapscal. Dès lors, la perception qu'ont les gestionnaires interrogés sur le dynamisme économique de leur entreprise ne se traduit pas nécessairement par la prospérité économique des milieux où elles sont logées. De fait, ce groupe se caractérise globalement par un taux d'activité relativement faible ainsi que par un niveau de revenu n'équivalant qu'à 82,3 % de la moyenne provinciale. Il est également celui où la fréquence des familles à faible revenu est la plus élevée. De manière paradoxale, cet indicateur progresse proportionnellement avec l'augmentation de l'indice de développement du MAMROT. Enfin, cette catégorie est la moins encline au vieillissement démographique et se caractérise par la relative stabilité de sa population, celle-ci n'ayant augmenté que de 1,4 % entre 1981 et 2011.

5.2.4.2. Les entreprises

Les 10 entreprises sises au sein d'une localité à IDE élevé emploient en moyenne une vingtaine de travailleurs dont la plupart seraient à temps plein. Au cours des deux dernières années, ces entreprises auraient créé en moyenne entre deux et cinq emplois. Leur budget annuel oscillerait entre 150 001 \$ et 200 000 \$. Les trois quarts feraient appel à une main-d'œuvre supralocale, celle disponible au sein de la municipalité n'étant pas assez nombreuse ou qualifiée pour répondre à leurs besoins. Plusieurs de ces entreprises solliciteraient des ressources financières à l'extérieur du milieu. Celles-ci prendraient essentiellement la forme de subventions gouvernementales obtenues par l'entremise d'organismes tels que les CLD, la MRC et la SADC lesquels constituent leurs principaux partenaires. Quelques-unes collaboreraient avec le Fonds de solidarité de la FTQ, la CRÉ, le

CLE de leur région ainsi qu'avec le Chantier d'économie sociale et la Caisse d'économie solidaire Desjardins. La Caisse populaire locale représenterait aussi un partenaire économique privilégié.

À l'interne, la cotisation des membres serait, dans presque tous les cas, une importante source de financement. Selon l'opinion dominante des répondants, l'étendue de leurs partenariats contribuerait à améliorer leur viabilité économique. Si la plupart des gestionnaires ont déclaré qu'il s'était avéré relativement facile d'obtenir un soutien technique ou logistique après leur création, d'autres se seraient heurtés à la lourdeur de la bureaucratie administrative ou à des partenaires financiers plutôt frileux à investir dans des projets qui leur apparaissaient peu porteurs en termes économiques. Somme toute, les gestionnaires de ces entreprises évaluent à 3,74 sur cinq la contribution de celles-ci au développement économique local, ce qui représente de loin le score le plus élevé de notre typologie. La prise en charge du développement local par les acteurs du milieu et le rôle des entreprises en matière d'innovation économique constitueraient les deux principales manifestations de cet apport permettant de les distinguer eu égard aux groupes précédents. Les gestionnaires considèrent positivement la contribution de leur entreprise à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale et à la réduction des disparités économiques au sein de leur milieu respectif. La plupart des entreprises sises au sein des localités à IDE élevé exerceraient des effets d'entraînement non seulement dans la sphère de l'économie sociale en raison de leur réseautage, mais aussi sur d'autres branches de l'activité économique. Certaines auraient donné naissance à de nouvelles entreprises alors que d'autres auraient développé de nouveaux produits ou services. D'autres encore auraient élargi la palette de leurs activités dans un but de diversification économique contribuant ainsi à accroître leur visibilité, à créer de nouveaux emplois et à dynamiser leur milieu. Leur dynamisme se refléterait aussi dans leurs perspectives d'avenir. Sauf dans de très rares exceptions, leurs gestionnaires prévoyaient, au cours des deux années suivant l'enquête, solliciter le CLD, la SADC ou la MRC afin d'obtenir leur appui dans l'élaboration de nouveaux projets.

On retrouvera, au tableau 33, une synthèse des principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement économique. Il se dégage de ce tableau une diversité des entreprises quant à leur apport en matière de développement économique. De plus, tout n'est pas négatif même pour les entreprises d'économie sociale dont l'IDE est très faible. Par exemple, certains de leurs gestionnaires ont affiché l'intention de développer des projets en vue de favoriser l'expansion de leur entreprise. Ce même tableau met en lumière la relation qui semble se dégager entre l'IDE des entreprises à l'étude et le budget dont elles disposent. Par ailleurs, en dépit de leur IDE élevé, les entreprises d'économie sociale resteraient particulièrement dépendantes des subsides gouvernementaux. En outre, les entreprises qui semblent contribuer davantage au développement économique auraient tendance à se situer dans les milieux souffrant de pauvreté.

Tableau 33 : Synthèse des principales caractéristiques des localités et des entreprises à l'étude eu égard à leur indice de développement économique (IDE)

IDE très faible		IDE faible		IDE moyen		IDE élevé	
Localités	Entreprises	Localités	Entreprises	Localités	Entreprises	Localités	Entreprises
n=12	n=17	n=12	n=21	n=26	n=81	n=7	n=10
Tendance à la concentration dans les MRC de Kamouraska et du Témiscouata	Employés peu nombreux, majoritairement à temps partiel et provenant du milieu	Tendance à la concentration dans les MRC de Rimouski-Neigette et du Témiscouata	Répartition égale des employés à temps plein et à temps partiel provenant essentiellement du milieu	Tendance à la dispersion sur le territoire du Bas-Saint-Laurent	Employés majoritairement à temps plein estimés à une dizaine de personnes et provenant essentiellement de l'extérieur du milieu	Tendance à la concentration dans la MRC de La Matapédia	Employés presque exclusivement à temps plein estimés à une vingtaine de personnes et provenant essentiellement de l'extérieur du milieu
En forte décroissance démographique en raison du vieillissement « par le bas »	Budget moyen inférieur à 100 000 \$	En très forte décroissance démographique en raison du vieillissement « par le bas » et « par le haut »	Budget moyen estimé à 125 000 \$	En croissance démographique en raison de la présence des trois principales villes du Bas-Saint-Laurent	Budget moyen estimé à 150 000 \$	En stabilité démographique	Budget moyen oscillant entre 150 001 et 200 000 \$
Économie anémiée par un chômage élevé	Dépendance à l'égard de subventions gouvernementales et de ressources financières provenant de l'extérieur du milieu	Sous-scolarisation de la population	Dépendance à l'égard de subventions gouvernementales et de ressources financières provenant essentiellement du milieu	Vieillesse plus ou moins accentuée de la population alimentée par la gérontocroissance	Dépendance à l'égard de subventions gouvernementales et de ressources financières provenant de l'extérieur du milieu	Relativement en bonne santé sur le plan économique, quoique fragiles	Dépendance à l'égard de subventions gouvernementales et de ressources financières provenant de l'extérieur du milieu
Faiblesse des niveaux de revenus	Relations d'affaires et partenariats se confinant à l'échelle locale	Économie souffrant de sous-emploi	Relations d'affaires et partenariats qui transcendent les frontières locales (CLD, SADC, MRC) ayant des effets positifs sur la santé économique de l'entreprise	Population fortement scolarisée	Relations d'affaires et partenariats qui transcendent les frontières locales (CLD, SADC) ayant des effets positifs sur la santé économique de l'entreprise	Population affectée par la pauvreté	Relations d'affaires et partenariats qui se tissent à divers échelons géographiques ayant des effets positifs sur la santé économique de l'entreprise

	Faible contribution en matière de développement local et à l'amélioration de la qualité de vie de la population		Contribution mitigée en matière de développement local et à l'amélioration de la qualité de vie de la population	Santé économique relativement bonne	Contribution considérable en matière de développement local et à l'amélioration de la qualité de vie de la population		Contribution considérable en matière de développement local et à l'amélioration de la qualité de vie de la population
	Aucun effet sur la réduction des disparités économiques, l'innovation et sur la prise en charge du développement par les acteurs locaux		Aucun effet sur la réduction des disparités économiques, l'innovation et sur la prise en charge du développement par les acteurs locaux	Niveaux de revenus élevés, quoiqu'inférieurs à la moyenne provinciale	Effet considérable sur la réduction des disparités économiques, mais négligeables sur le plan de l'innovation et de la prise en charge du développement par les acteurs locaux		Effet considérable sur la réduction des disparités économiques, l'innovation, la prise en charge du développement par les acteurs locaux ayant des impacts sur les autres entreprises d'économie sociale et branches de l'activité économique
	Projets de développement futurs se réduisant au strict minimum		Projets de développement futurs relativement nombreux		Projets de développement futurs relativement nombreux		Projets de développement futurs relativement nombreux

6. Perspectives d'avenir et de développement

6.1. Projets de développement anticipés

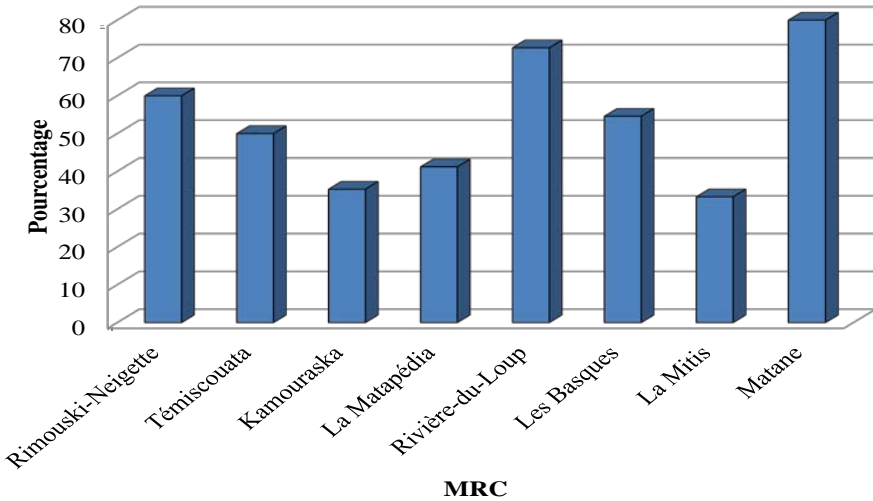
Comment les gestionnaires que nous avons interrogés entrevoyaient-ils, au moment de l'enquête, l'avenir de leur entreprise en particulier et de l'économie sociale en général ? D'entrée de jeu, mentionnons qu'un peu plus de la moitié des répondants envisageait de soumettre un projet en lien avec le domaine d'intervention de leur entreprise à un organisme de développement socio-économique tel que le CLD, la SADC, la CRÉ ou la MRC au cours des deux années suivant l'enquête, ce qui constitue un signe encourageant quant à l'avenir de leur entreprise, mais aussi de la communauté à l'intérieur de laquelle elle s'insère. Néanmoins, plus du quart des gestionnaires ne prévoyait pas élaborer de nouveaux projets alors qu'un responsable d'entreprise sur cinq ne le savait pas.

Comme en témoigne le graphique 42, la probabilité que les gestionnaires des entreprises d'économie sociale présentent un projet de développement à un organisme subventionnaire au cours des deux années suivant l'enquête est très variable d'une MRC à l'autre. Les MRC de Matane et de Rivière-du-Loup englobent la plus forte proportion de réponses positives à cet égard alors que celles de La Mitis et de Kamouraska intègrent le peloton de queue. Pour leur part, les gestionnaires des milieux urbains ont déclaré, dans une proportion de 59 %, entrevoir la possibilité de présenter un projet de développement à un organisme socio-économique régional contre 45,6 % pour ceux dont l'entreprise se situe en milieu rural. Au sein de l'espace rural, nous constatons que la probabilité d'élaborer un tel projet s'accroît proportionnellement avec l'augmentation de la taille démographique de la localité (cf. graphique 43). Cette probabilité serait aussi plus élevée au sein des municipalités considérées comme dynamiques par le MAMROT, bien que l'écart avec les autres catégories de localités ne soit pas très prononcé.

L'ajout d'un nouveau créneau en vue de diversifier les activités de l'entreprise représente le principal motif mentionné par les gestionnaires susceptibles de mettre en œuvre un projet de développement au cours des deux années suivant l'enquête (cf. tableau 34). Ce motif s'applique plus spécifiquement aux répondants provenant de la ville. Arrivent au deuxième rang, pratiquement *ex æquo* avec le motif précédent, l'ajout d'infrastructures, de nouveaux équipements ainsi que l'achat de matériel. La rénovation des infrastructures de l'entreprise se classe au troisième rang. Bien qu'ils souhaitent présenter un projet de développement à un organisme socio-économique au cours des deux années suivantes, six répondants n'ont pas précisé la nature de ce projet. Quatre gestionnaires ont souligné que le projet qu'ils comptent élaborer s'inscrivait dans la poursuite des activités d'expansion de leur entreprise. Quant aux motifs

justifiant l'improbabilité qu'un projet de développement voit le jour, on retrouve, au premier chef, la consolidation des activités existantes. Dans le même ordre d'idée, dix gestionnaires n'ont pas évoqué de raisons particulières tandis que quatre ont affirmé que les besoins de leur entreprise étaient déjà comblés.

Graphique 42 : Probabilité que les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude présentent un projet de développement en lien avec leur domaine d'intervention au cours des deux années suivant l'enquête à l'échelle des MRC



Graphique 43 : Probabilité que les gestionnaires des entreprises d'économie sociale à l'étude présentent un projet de développement en lien avec leur domaine d'intervention au cours des deux années suivant l'enquête pour différentes catégories de milieux géographiques

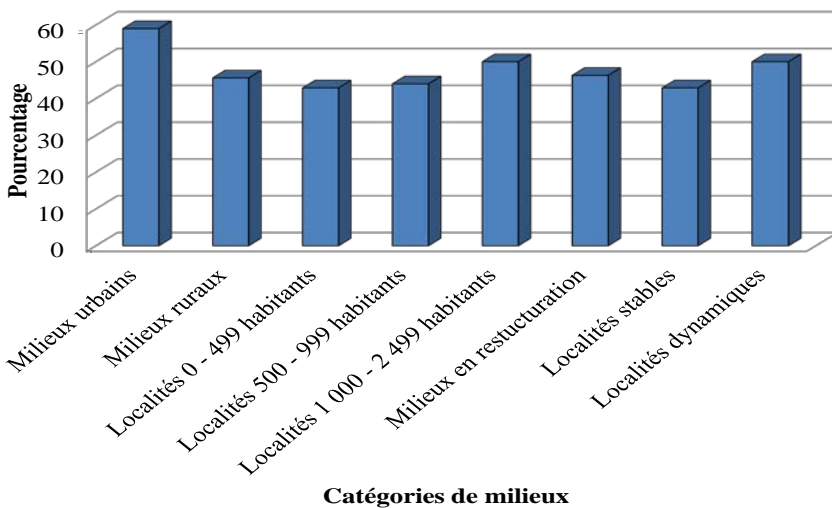


Tableau 34 : Principaux motifs évoqués par les gestionnaires en ce qui concerne l'élaboration d'un projet de développement au sein de leur entreprise au cours des deux années suivant l'enquête

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Réponses positives				
ajout d'un nouveau créneau à l'entreprise et/ou diversification des activités	19	10	29	20,6
ajout d'infrastructures, de nouveaux équipements et achat de matériel	13	15	28	20,0
rénovation des infrastructures existantes	2	4	6	4,3
pas d'explication	1	5	6	4,3
poursuite de la deuxième phase de développement de l'entreprise	2	2	4	2,9
embauche de nouveaux employés	1	0	1	0,7
mission première de l'entreprise	1	0	1	0,7
Total des réponses positives	39	36	75	53,5
Réponses négatives				
consolidation des activités	7	7	14	10,0
pas d'explication	4	6	10	7,1
besoins satisfaits du milieu	0	4	4	2,9
entreprise en difficulté	1	2	3	2,1
démobilisation	0	3	3	2,1
insuffisance d'espace	1	1	2	1,4
manque de relève	0	2	2	1,4
manque de temps	1	0	1	0,7
entreprise en phase de démarrage	0	1	1	0,7
Total des réponses négatives	14	26	40	28,6
ne sait pas	13	12	25	17,9
TOTAL DES RÉPONSES	66	74	140	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

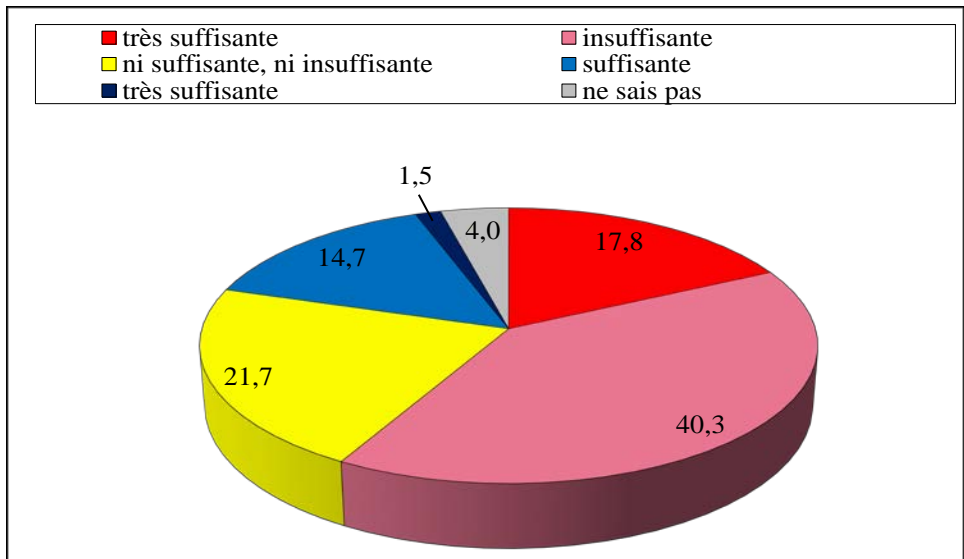
Les difficultés financières de l'entreprise conjuguées à un sentiment de démobilisation en raison de la fatigue et de l'essoufflement des principaux dirigeants, de tensions entre les membres ou de refus quant à des demandes antérieures de subventions constitueraient les principales entraves à l'élaboration de nouveaux projets.

6.2. Rôle de l'État en matière d'économie sociale

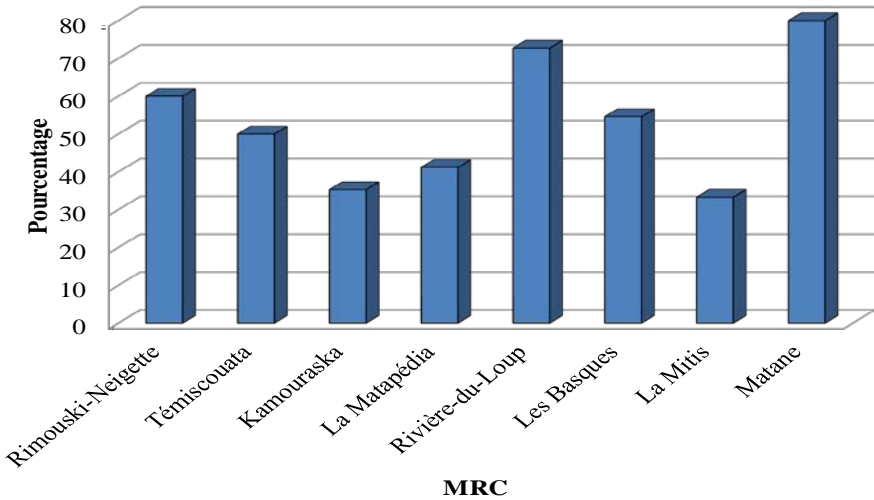
Nous observons une insatisfaction des répondants quant à l'implication de l'État en vue de favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent (cf. graphique 44). Les travaux de Saucier et de Thivierge (2000) mettaient également en exergue les défis liés au financement et au soutien des entreprises d'économie sociale dans le cadre d'entrevues réalisées par différents intervenants dans les huit MRC de la région. De fait, seulement 16,2 % des gestionnaires considéraient la participation de l'État « suffisante » ou « très suffisante » en ce domaine. Ce mécontentement atteignait son comble dans la

MRC des Basques où la totalité des répondants se disait insatisfaite contre deux tiers des répondants dans la MRC de Rivière-du-Loup (cf. Graphique 45). Bien qu'ils soient faibles, les taux d'appréciation les plus élevés s'observent dans les MRC de Kamouraska et de La Matapédia où respectivement 29,4 % et 23,5 % des responsables d'entreprise ont affirmé être « satisfaits » ou « très satisfaits » quant au rôle de l'État dans la promotion de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. L'insatisfaction des répondants serait davantage marquée en milieu urbain. De fait, les deux tiers d'entre eux considéraient que l'État n'en faisait pas assez pour favoriser le déploiement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent comparativement à un peu plus de la moitié de leurs homologues ruraux. Ce sont les gestionnaires des localités rurales de taille intermédiaire qui se montraient les plus insatisfaits à cet égard (60 % d'insatisfaits) comparativement à leurs collègues des petites localités (57 %) et des localités de taille supérieure (40,9 %). Le graphique 46 montre une relation linéaire entre le niveau d'insatisfaction des répondants d'une part et l'indice de développement du MAMROT de l'autre, les localités les plus fragiles sur le plan socio-économique comportant la plus forte proportion de gestionnaires insatisfaits.

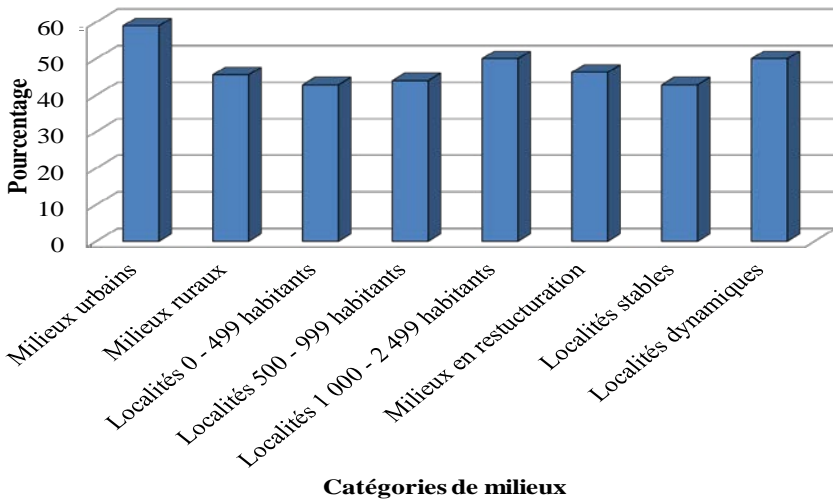
Graphique 44 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent



Graphique 45 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent à l'échelle des MRC



Graphique 46 : Niveau d'appréciation (en %) des gestionnaires quant à l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent en fonction des différentes catégories de milieux géographiques



L'insuffisance de fonds consacrés à l'économie sociale représenterait le principal motif explicatif pour près des trois quarts des gestionnaires insatisfaits (cf. tableau 35). Neuf gestionnaires ont déploré, de façon plus explicite, le manque d'argent consacré à l'appui des entreprises après leur démarrage alors que pour huit autres, c'est plutôt l'aide destinée à l'insertion sociale des personnes vulnérables qui semble faire défaut. Le soutien aux organismes

communautaires, la faible implication du gouvernement fédéral dans le domaine de l'économie sociale et l'insuffisance d'octrois dédiés au développement social sont autant d'éléments servant à justifier la pénurie de fonds. Plusieurs répondants considèrent également que les programmes d'aide sont peu adaptés aux besoins des entreprises d'économie sociale et plus spécifiquement à celles qui se situent dans une région périphérique comme le Bas-Saint-Laurent.

Tableau 35 : Principales insatisfactions évoquées par les gestionnaires en ce qui concerne l'impossibilité d'élaborer un projet de développement au sein de leur entreprise au cours des deux années suivant l'enquête

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Insuffisance de fonds	44	43	87	71,3
pas de justification	17	15	32	36,8
en dépit de l'aide accordée par l'État	3	8	11	12,6
pour assurer le soutien de l'entreprise après son démarrage	5	4	9	10,3
pour favoriser l'insertion sociale des personnes en difficulté	7	1	8	9,2
pour soutenir les organismes communautaires	2	3	5	5,7
en raison de la faible participation, voire de l'absence du gouvernement fédéral dans le secteur de l'économie sociale	3	2	5	5,7
consacrés au développement social par rapport au développement économique	4	1	5	5,7
dans le secteur culturel	2	2	4	4,6
consacrés à l'aide au logement	1	3	4	4,6
consacrés au soutien technique des entreprises	0	2	2	2,3
pour favoriser le démarrage d'entreprises	0	1	1	1,1
consacrés à la lutte à la pauvreté	0	1	1	1,1
Inadaptation des programmes aux besoins particuliers des entreprises d'économie sociale	10	11	21	17,2
Inadaptation des programmes à la réalité économique et géographique du Bas-Saint-Laurent	7	7	14	11,5
Mauvaise gestion des programmes	2	5	7	5,7
TOTAL DES REPONSES	61	61	122	100,0

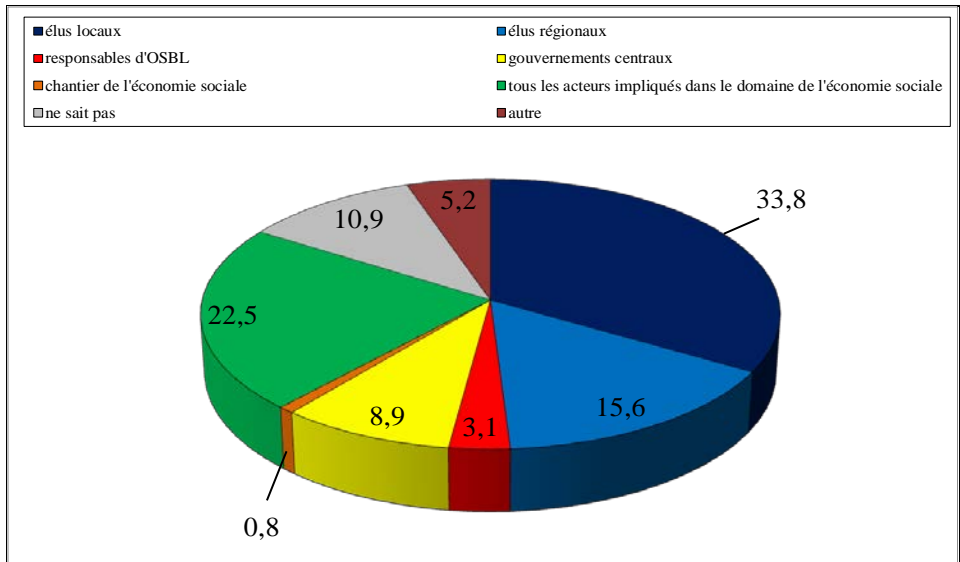
Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse, voire s'abstenir de répondre.

6.3. Rôle des autres acteurs en matière d'économie sociale

Quand ils sont interrogés sur l'acteur à privilégier pour favoriser le développement de l'économie sociale, le tiers des répondants se situent au niveau de leur localité (cf. graphique 47). Ils se tournent de manière plus spécifique vers les élus municipaux et les responsables d'organismes sociocommunautaires. Pour près du quart des gestionnaires, il revient à tous les intervenants impliqués en matière d'économie sociale de favoriser son essor. Cette constatation corrobore les travaux de Rochmann et Tremblay (2012) ainsi que ceux de Klein et Champagne (2011) concernant le rôle de la concertation dans l'élaboration d'un modèle de gouvernance territoriale tourné vers l'économie sociale. Notons que la MRC Rimouski-Neigette se démarque des autres à ce chapitre, 40 % des gestionnaires qui y ont été interrogés ayant

effectué un tel constat. Les acteurs régionaux impliqués au sein de la CRÉ, de la MRC, de la SADC ou du CLD arrivent au troisième rang. Dans la MRC de La Matapédia, six gestionnaires sur 10 croient qu'il est de la responsabilité des acteurs locaux de stimuler l'essor de l'économie sociale au sein de leur milieu. Mentionnons qu'il n'existe pas de différences significatives eu égard à ce paramètre entre les gestionnaires ruraux et urbains d'une part, ni entre les répondants des diverses catégories de localités rurales de l'autre.

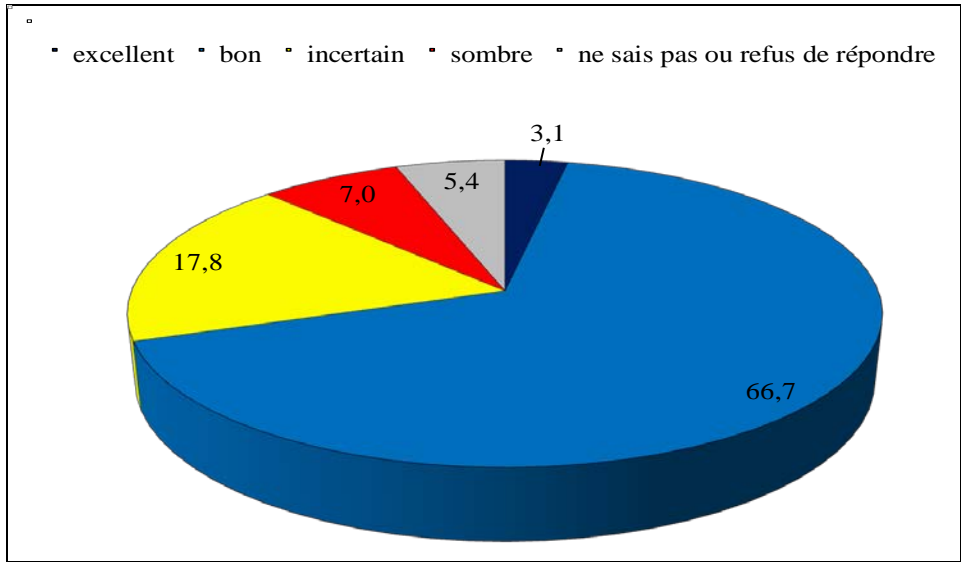
Graphique 47 : Niveau décisionnel qui, selon les gestionnaires, devrait avoir préséance dans le domaine de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent (% des réponses)



6.4. Avenir de l'entreprise

De façon générale, les gestionnaires ayant participé à notre étude se sont montrés plutôt optimistes quant à l'avenir de leur entreprise. De fait, plus du tiers de ceux-ci considéraient que leur entreprise était promise à un « bon », voire à un « excellent » avenir au cours des cinq années suivant l'enquête (cf. graphique 48). Ce même niveau de confiance dépasse le cap des 80 % dans les MRC Rimouski-Neigette (90,9 % des réponses) et des Basques (81,8 %) alors qu'il est de l'ordre de 61,5 % dans celle de Témiscouata. Les gestionnaires issus des localités rurales (68,9 %) s'avéraient presque aussi confiants face à l'avenir de leur entreprise que leurs homologues urbains (70,6 %). Bien qu'il n'y ait pas de différence à ce chapitre entre les différentes catégories de milieux ruraux eu égard à la taille démographique des localités, des disparités se manifestent entre les municipalités suivant la classification du MAMROT. Si la totalité des répondants dont l'entreprise se situe au sein d'une localité dynamique considère comme étant « bon », voire « excellent », l'avenir de leur organisme, ils ne seraient que 57,1 % à être du même avis au sein des localités stables et 73,2 % dans les milieux en restructuration.

Graphique 48 : Niveau d'appréciation des gestionnaires quant à l'avenir de leur entreprise au cours des cinq années suivant l'enquête (% des réponses)



Invités à étayer leur propos, plusieurs répondants ont avancé que leur entreprise poursuivrait ses activités (13 réponses), mais aussi qu'elle serait appelée à prendre de l'expansion (26), voire à dispenser de nouveaux services (13) (cf. tableau 36). Quelques gestionnaires ont toutefois apporté certains bémols ou conditions impératives à cet égard dont l'implication des diverses instances gouvernementales (11 réponses) et de la population locale (3) ainsi que la capacité de l'entreprise à innover.

Le manque de relève, qui caractérise plus spécifiquement le milieu rural, représentait, au moment de l'enquête, la principale source d'inquiétude des gestionnaires en ce qui concerne l'avenir de leur organisme. En deuxième position, on retrouve la crainte du retrait progressif de l'État dans le domaine de l'économie sociale. Six répondants, dont quatre sont issus du milieu rural, croyaient que leur entreprise fermerait au cours des cinq années suivant notre enquête. Si deux gestionnaires anticipaient un avenir plutôt radieux pour leur entreprise et ce, même avec des besoins croissants, quatre pensaient plutôt le contraire pour la même raison. La fragilité de l'entreprise figure également parmi les principales inquiétudes exprimées par les gestionnaires que nous avons interrogés.

Tableau 36 : Principaux arguments évoqués par les gestionnaires quant à l'avenir de leur entreprise au cours des cinq années suivant l'enquête

	Catégories de milieux		Total	
	urbain	rural	n	%
Réponses positives (avenir prometteur)	42	51	93	65,5
L'entreprise sera appelée à prendre de l'expansion.	11	15	26	18,3
L'entreprise poursuivra ses activités.	7	11	18	12,7
L'entreprise sera appelée à se développer et de nouveaux services seront offerts.	8	5	13	9,2
L'avenir sera prometteur à condition que les gouvernements continuent à s'impliquer en matière d'économie sociale.	5	6	11	7,7
pas d'argument	6	3	9	6,3
L'entreprise sera rentable.	0	7	7	4,9
L'avenir sera prometteur à condition que le milieu continue de s'impliquer.	1	2	3	2,1
L'avenir sera prometteur à condition que l'entreprise fasse preuve d'innovation.	2	0	2	1,4
L'avenir sera prometteur, bien que les besoins à combler soient plus nombreux.	2	0	2	1,4
L'entreprise aura atteint sa pleine maturité.	0	2	2	1,4
Réponses négatives (avenir incertain)	20	22	42	29,6
en raison des difficultés liées à la relève	4	6	10	7,0
en raison du retrait progressif de l'État dans le domaine de l'économie sociale	4	4	8	5,6
L'entreprise sera fermée.	2	4	6	4,2
en raison de l'augmentation des besoins qu'il ne sera pas possible de combler	3	1	4	2,8
en raison de la fragilité de l'entreprise	1	3	4	2,8
en raison des difficultés qui affligent le secteur d'intervention dans lequel l'entreprise est impliquée	2	1	3	2,1
en raison de la mauvaise conjoncture	2	1	3	2,1
en raison de la difficulté à innover	0	1	1	0,7
en raison de la concurrence avec les autres entreprises	1	0	1	0,7
En dépit d'un avenir incertain, l'entreprise devrait être en mesure de poursuivre ses activités.	0	1	1	0,7
pas d'argument	1	0	1	0,7
ne sait pas	3	3	6	4,2
refus de répondre	0	1	1	0,7
TOTAL DES REPONSES	65	77	142	100,0

Le total des réponses ne correspond pas nécessairement au nombre de répondants puisque ces derniers pouvaient mentionner plus d'une réponse.

Enfin, quelques répondants ont formulé certaines recommandations afin de mieux soutenir l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Plusieurs de celles-ci relèvent de l'État. Mentionnons :

- l'organisation de séances d'information sur les diverses possibilités de financement ;
- la mise en place d'un guichet unique en ce qui concerne l'aide technique, logistique et financière dont peuvent bénéficier les entreprises d'économie sociale ;

- l'assouplissement des règles et des critères régissant l'obtention de l'aide financière ;
- la majoration de l'aide financière aux entreprises, particulièrement aux plus petites et à celles œuvrant dans le secteur de l'insertion sociale ;
- l'implantation de programmes en vue de favoriser le regroupement des entreprises œuvrant dans un même secteur dans le but d'accroître leur pouvoir d'intervention et de mieux affronter la concurrence ;
- le renforcement de la contribution financière des Caisses populaires Desjardins ;
- la réalisation de recherches scientifiques portant sur le rôle de l'économie sociale en matière de développement régional.

Conclusion

Selon les représentations des gestionnaires d'entreprises d'économie sociale interrogés dans le cadre de notre enquête, l'économie sociale représente un important vecteur de développement social et économique au Bas-Saint-Laurent. Peu importe d'où ils viennent, les gestionnaires sont convaincus de l'apport de leurs organismes à l'amélioration de la qualité de vie et de leur capacité à répondre aux besoins sociaux, mais aussi économiques. Cependant, en raison des nombreux facteurs en cause (capacité de prise en charge par les différents acteurs du développement du milieu, esprit de leadership, de concertation, de résilience et de réseautage, disponibilité des fonds publics, diversité géographique et économique du territoire, etc.), l'économie sociale contribue de manière différente au développement territorial selon les endroits. Notre étude révèle que, selon les gestionnaires, le rôle de l'économie sociale en matière de développement social serait davantage manifeste en milieu urbain, ce qui infirme notre hypothèse de départ. Trois-Pistoles et Matane se démarqueraient à cet égard. L'économie de Trois-Pistoles a été particulièrement malmenée depuis les années 1990. En fait, cette ville ne s'est jamais complètement remise de la fermeture de Lactel en 1993, une entreprise qui procurait une bonne centaine d'emplois bien rémunérés. Bien que le mouvement coopératif y soit implanté depuis plusieurs années, la nouvelle économie sociale a pris le relais, 15 des 22 entreprises que l'on retrouve au sein de cette ville relevant de cette dernière. De son côté, Matane abrite des entreprises d'économie sociale bien ancrées dans le milieu. Nous pensons notamment au Groupe Dynaco, à Promutuel des Riverains, aux Ateliers Léopold Desrosiers ou encore au Mouvement Desjardins. Néanmoins, les milieux ruraux et, plus spécifiquement, les localités de taille intermédiaire et celles considérées comme dynamiques par le MAMROT ne seraient pas en reste au chapitre du développement social. Nous pensons plus particulièrement à Sainte-Luce et à Saint-Joseph-de-Kamouraska qui occupent la tête de notre classement. À l'échelle mercéenne, la MRC des Basques arrive bonne première quant à la capacité de ses entreprises, telle que perçue par les gestionnaires, à favoriser le développement social. Par ailleurs, l'appréciation des gestionnaires quant à l'impact de leur entreprise sur la dynamique sociale est moins positive dans les municipalités rurales de 1 000 habitants ou plus dont certaines exercent le rôle de petits centres de services dans leur environnement immédiat. C'est le cas notamment de Saint-Jean-de-Dieu et de Saint-Fabien. Sur le plan économique, les répondants de la MRC de La Matapédia sont proportionnellement plus nombreux à considérer que leur entreprise contribue au développement territorial. Bien que les différences soient peu significatives entre les réponses des gestionnaires selon qu'ils se retrouvent en milieu urbain ou rural, l'appréciation générale est plus positive pour les entreprises des petites localités et dynamiques en ce qui concerne leur contribution au développement économique de leur milieu respectif, en particulier à Sainte-Érène et à Saint-Vianney, où l'économie sociale semble constituer une composante

incontournable de l'économie locale. À l'inverse, dans la MRC de Témiscouata, l'une des plus mal en point sur le plan économique au Bas-Saint-Laurent, l'appréciation générale à ce chapitre est plutôt mitigée. Par contre, cette MRC concentre plusieurs milieux à indice de développement social élevé. Figurent dans cette catégorie des localités comme Saint-Jean-de-la-Lande, Lejeune, Saint-Honoré et Squatec où l'économie sociale pallie, du moins jusque dans une certaine mesure, les difficultés liées à une économie tributaire des ressources naturelles en particulier de la forêt. Mais dans tous les cas, les entreprises d'économie sociale apparaissent, dans les réponses de leurs gestionnaires, comme fortement ancrées dans le territoire. Cet ancrage se matérialise entre autres choses par la création de liens sociaux, le réseautage entre les différents partenaires et acteurs impliqués au sein de ces organismes et l'appui des bénévoles.

Notre étude révèle aussi un certain niveau d'optimisme manifesté par les répondants quant à l'avenir de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent. Le fait que plus de la moitié des gestionnaires que nous avons interrogés prévoyait soumettre à un organisme socio-économique un projet visant à diversifier les activités de leur entreprise témoigne de cet optimisme. Précisons toutefois que notre enquête s'est déroulée avant les mesures de restructuration imposées par le gouvernement du Québec aux principales instances de développement régional que sont les CRÉ et les CLD. Or, ces organismes exercent un rôle fondamental dans le domaine de l'économie sociale. Quel sera l'impact de cette restructuration dans la mise en œuvre des projets d'expansion anticipés par les gestionnaires ayant participé à notre étude? Cette réorganisation apparaît d'autant plus inquiétante qu'il se dégage de nos enquêtes une profonde insatisfaction en ce qui concerne le rôle de l'État quant à la promotion et au soutien de l'économie sociale. L'insuffisance de fonds constitue la principale source de préoccupation de nos répondants. Force est d'admettre que le financement des entreprises d'économie sociale, et en particulier celui des organismes communautaires, représente un défi de tous les instants. Le rôle de l'État apparaît indispensable dans la mise en œuvre des différents projets tournés vers l'économie sociale particulièrement au sein des milieux ruraux fragiles dont les forces vives sont affaiblies par de multiples carences structurelles. Mais peut-on seulement imaginer quel serait l'état de leur situation socio-économique sans sa présence ?

Par ailleurs, en dépit de ses limites, il pourrait s'avérer intéressant d'appliquer notre méthodologie à d'autres régions périphériques du Québec notamment à la Gaspésie, dont la trajectoire ressemble, dans une certaine mesure, à celle du Bas-Saint-Laurent. En effet, depuis quelques années, l'économie de cette région a pris un nouveau virage avec le développement de la filière éolienne, la muséologie et la culture, bien que la pêche, la forêt et l'industrie touristique occupent toujours, comme au Bas-Saint-Laurent, une place non négligeable au sein de son économie. Comment les difficultés que vit cette région depuis plusieurs décennies marquent-elles les initiatives qui émanent de l'économie sociale ? Ces initiatives favorisent-elles la diversification socio-économique des milieux ruraux fragiles ? Quelle forme prennent-elles en milieu urbain ? Les

entreprises d'économie sociale contribuent-elles à la consolidation de l'infrastructure de services ? Nous avons vu qu'un peu plus de la moitié des gestionnaires que nous avons interrogés ont mentionné avoir l'intention de présenter un projet de développement aux différents organismes socio-économiques au cours des deux années suivant l'enquête. Dans cette perspective, une autre piste de recherche pourrait consister à effectuer un suivi auprès de ces gestionnaires. Une telle étude pourrait s'avérer d'autant plus pertinente dans un contexte où l'on assiste à une restructuration des CLD et des CRÉ et, par conséquent, à une redéfinition du rôle des MRC en matière de développement économique, mais aussi en raison du fait que le quart des gestionnaires interrogés ont évoqué avoir eu de la difficulté à obtenir du soutien technique ou logistique lors de la phase de démarrage de leur entreprise.

Bibliographie

Monographies et articles de périodiques

- BAILLY, Antoine S. « Géographie régionale et représentation », dans BAILLY, Antoine S. *et al.* (dir.), *Géographie régionale et représentations*. Paris, Éditions Anthropos-Économica, 1995, pp. 25-34.
- BAUMONT, Catherine. « Économie, géographie et croissance régionale », dans *Problèmes économiques*, no 2.581 (9 septembre 1998), pp. 1-6.
- BÉRIQUE, Jocelyne. *Saint-Camille, le pari de la convivialité*. Montréal, Éditions Écosociété, 2011, 190 p.
- BÉLAND, Claude et LÉVESQUE, Benoît. « Pour une définition inclusive de l'économie sociale », dans *Le Devoir*, vol. 103, no 284 (12 décembre 2012), p. A-9.
- BENKO, Georges. *La science régionale*. Coll. Que sais-je ? Paris, Presses universitaires de France, 1998, 126 p.
- BILLAUDEAU, Valérie et THAREAU, Bertille. « "L'éleveur et l'oiseau" : rayonnement d'une démarche agro-environnementale innovante », dans BOUTILLER, Sophie et ALLEMAND, Sylvain (dir.), *Économie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. Coll. Marché et Organisations. Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, pp. 155-187.
- BLANCHET, Bertrand. « Conférence de Mgr Bertrand Blanchet, archevêque de Rimouski », dans *Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation*. Coll. Actes et instruments de la recherche en développement régional. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec, 1999, pp. 1-18.
- BOUCHARD, Marie-J. Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal. Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, 2008, 73 p. et annexes.
- BOUCHARD, Marie-J., FILHO, Paulo Cruz et SAINT-DENIS, Martin. Cadre conceptuel pour définir la population Statistique de l'économie sociale au Québec. Coll. Recherche. Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, novembre 2011, 135 p.
- BOUCHARD, Marie J. (dir.). *L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 259 p.
- BOURQUE, Denis. *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*. Coll. Initiatives. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 142 p.
- BOURQUE, Denis. Partenariat territorial et transformation des services et du système sociosanitaire au Québec. Québec, Université Laval, École de service social, 2002, 323 p.

- BOUTILLER, Sophie et ALLEMAND, Sylvain. « L'économie sociale et solidaire, une définition plurielle pour une innovation sociale », dans BOUTILLER, Sophie et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *Économie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. Coll. Marché et Organisations. Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, pp. 9-14.
- CAILLOUETTE, Jacques; DALLAIRE, Nicole; BOYER, Ginette et GARON, Suzanne. « Territorialité, action publique locale et développement des communautés », dans *Économie et Solidarités*, vol. 38, no 1 (2009), pp. 8-23.
- CASSEN, Bernard. « Longue vie à Saint-Camille ! », dans *Le Monde diplomatique*, vol. 53, no 629 (août 2006), p. 11.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. L'économie sociale : un outil de développement des communautés rurales. Guide de bonnes pratiques sur le développement de l'économie sociale en milieu rural. Montréal, juin 2008, 32 p.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. La contribution de l'économie sociale au développement local. Revue annuelle des pôles régionaux d'économie sociale, 2012, 83 p.
- COMEAU, Yvan. « Les phénomènes d'influence sur le rapport salarial en économie sociale », dans BOUCHARD, Marie J. (dir.). *L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, pp. 211-228.
- COMEAU, Yvan. *Réalités et dynamiques régionales de l'économie sociale. La Capitale-nationale et Chaudière-Appalaches*. Coll. Recherche. Montréal, Éditions Vie économique, 2009, 238 p.
- COMEAU, Yvan *et al.* « Axe 2 - Conditions de vie », dans KLEIN, Juan-Luis et HARRISSON, Denis (dir.). *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation de sociétés*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, pp. 361-376.
- COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE. Entre l'espoir et le doute. Montréal, mai 1996, 89 p. et annexes.
- D'AMOURS, Martine. *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2007, 150 p.
- DACHEUX, Éric et GOUJON, Daniel. « De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire », dans *Revue internationale de l'économie sociale - RECMA*, vol. 81, no 284 (mai 2002), pp. 60-75.
- DACHEUX, Éric (dir.). *Pour une économie alternative et solidaire*. Paris, Éditions L'Harmattan, 2001, 187 p.
- DEFOURNY, Jacques. « Resocialiser l'économie ? », dans *Revue internationale de l'économie sociale - RECMA*, vol. 79, no 275-276 (avril 2000), pp. 184-192.
- DAVIS, Clare A. Le renforcement des capacités: l'habilitation des gens et des institutions. Rapport annuel. New York, Programme des Nations unies sur le développement, 2008, 39 p.
- DEFOURNY, Jacques et DEVELTERE, Patrick. « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud », dans DEFOURNY, Jacques; DEVELTERE, P. et FONTENEAU, Bénédicte (dir.). *L'économie sociale au Nord et au Sud*. Paris/Bruxelles, Éditions DeBoeck et Larcier, 1999, pp. 25-56.

- DEMOUSTIER, Danièle. *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*. Coll. Alternatives économiques. Paris, Éditions Syros, 2001, 207 p.
- DEMOUSTIER, Danièle (dir.). *Économie sociale et développement local*. Coll. Les Cahiers de l'économie sociale. *Entreprendre autrement*. Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, 173 p.
- DESSFONTAINES, Jean-Pierre et PROD'HOMME, Jean-Pierre. *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, 177 p.
- DHUME, Fabrice. *Du travail social au travail ensemble. Le partenariat dans le champ des politiques sociales*. Paris, Éditions ASH, 2001, 206 p.
- DIONNE, Hugues et KLEIN, Juan-Luis. « L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale », dans *Interventions économiques*, no 8 (printemps 1982), pp. 85-89.
- DIONNE, Hugues ; GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis (dir.). *Du local à l'État : les territorialités du développement*. Coll. Développement régional. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, 1986, 141 p.
- DIONNE, Hugues et THIVIERGE, Nicole. « Le développement humain et l'identité territoriale communautaire », dans CARRIER, Mario et CÔTÉ, Serge (dir.). *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Coll. Science régionale. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, pp. 301-316.
- DOMMERGUES, Pierre (dir.). *La société de partenariat. Économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France*. Paris, Éditions Afnor-Anthropos, 1988, 439 p.
- DRAPERI, Jean-François. *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Paris, Éditions Dunod, 2007, 264 p.
- DRAPERI, Jean-François. *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise. Capitalisme, territoires et démocratie*. Paris, Éditions Dunod, 2011, 284 p.
- DUGAS, Clermont. Diversité spatiale, démographique et socio-économique de l'Est-du-Québec. Rimouski, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, 1979, 127 p.
- DUGAS, Clermont. *L'espace rural canadien*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 217 p.
- DUGAS, Clermont. « Le sous-développement régional », dans DUMONT, Fernand ; LANGLOIS, Simon et MARTIN, Yves (dir.). *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, pp. 103-126.
- DUGAS, Clermont. « Les disparités de revenus dans l'Est du Québec », dans HÉTU, Bernard (dir.). *L'Est-du-Québec : Études géographiques*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Module de géographie, 1990, pp. 53-66.
- DUPUIS, Jean-Pierre. « Le rôle des acteurs locaux et régionaux dans la construction du modèle québécois de développement économique », dans PROULX, Marc-Urbain (dir.). *Territoires et développement économique*. Coll. Villes et entreprises. Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, pp. 129-153.
- ENJOLRAS, Bernard. « Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance », dans *Revue internationale de l'économie sociale*, no 296 (2005), pp. 56-69.

- FALK, Ian et KILPATRICK, Sue. « What is social capital ? A study of interaction in a rural community », dans *Sociologia Ruralis*, vol. 40, no 1 (january 2000), pp. 87-100.
- FAVREAU, Louis. *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*. Coll. Pratiques et politiques sociales et économiques. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, 332 p.
- FAVREAU, Louis. « Quand l'économie sociale participe au développement des territoires : l'expérience québécoise de 1990 à aujourd'hui », dans *Revue Organisations et Territoires*, vol. 13, no 1 (hiver 2004), pp. 9-19.
- FAVREAU, Louis et MOLINA, Ernesto. *Économie et société. Pistes de sortie de crise*. Coll. Initiatives. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 162 p.
- FERREIRA, Nathalie. *Économie sociale et autogestion. Entre utopie et réalité*. Coll. L'esprit économique. Série « Économie et Innovation ». Paris, Éditions L'Harmattan, 2007, 235 p.
- FONTAN, Jean-Marc ; KLEIN, Juan-Luis et TREMBLAY, Diane-Gabrielle. « Mobilisation communautaire et gouvernance locale : le technopôle Angus », dans *Politique et Sociétés*, vol. 20, nos 2-3 (2001), pp. 69-88.
- FRAYSSE Bernard, « La saisie des représentations pour comprendre la construction des identités », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 26, no 3 (2000), pp. 651-676.
- FRIESEN, Arthur ; ALASIA, Alessandro et BOLLMAN, Ray. *L'économie sociale des différentes régions rurales et urbaines : données probantes des organismes de bienfaisance enregistrés 2004*. Coll. Document de recherche. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural. Ottawa, Statistique Canada, mai 2010, 52 p.
- GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis. « Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, no 95 (1991), pp. 239-255.
- GUESNIER, Bernard. « Poids et place de l'économie sociale et solidaire dans les activités économiques, entre les autres acteurs, selon les échelles territoriales », dans BOUTILLER, Sophie et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *Économie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. Coll. Marché et Organisations. Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, pp. 15-30.
- GUILLEMOT, Julie ; PLANTE, Steve et BOISJOLY, Johanne. « Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire : le cas de l'Isle-aux-Coudres (Québec-Canada) », dans *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 3, no 3 (2008), pp. 521-538.
- GUMUCHIAN, Hervé. *Représentations et aménagement du territoire*. Paris, Éditions Anthropos, 1991, 135 p.
- HOARAU, Christian et LAVILLE, Jean-Louis (dir.). *La gouvernance des associations. Économie, sociologie, gestion*. Coll. Sociologie économique. Toulouse, Éditions Érès, 2008, 297 p.
- HIRSCHMAN, Albert Otto. *Un certain penchant à l'autosubversion*. Coll. L'espace du politique. Paris, Éditions Fayard, 1995, 366 p.
- JEAN, Bruno. « L'essor des entreprises agricoles communautaires », dans *Autogestions*, no 20-21 (1985), pp. 157-160.

- JEAN, Bruno. « La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional », dans PROULX, Marc-Urbain (dir.). *Le phénomène régional au Québec*. Coll. Science régionale. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, pp. 133-156.
- JEAN, Bruno. « Le développement territorial. Une discipline émergente », dans MASICOTTE, Guy (dir.). *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Coll. Science régionale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, pp. 283-313.
- JEAN, Bruno. « Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable », dans *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 4 (2012), pp. 649-671.
- JEAN, Bruno. Repenser les rapports villes-campagnes : ou pourquoi les urbains doivent-ils être solidaires de la revitalisation rurale. Communication présentée dans le cadre du colloque « Rural Canada : Moring Forward or left behind ? » tenu à Regina du 22 au 24 octobre 2001, 8 p.
- JEAN, Bruno. « Réussir le développement des communautés rurales : dix conditions gagnantes », dans *Revue Organisations et Territoires*, vol. 12, no 2 (printemps-été 2003), pp. 19-30.
- JEANTET, Thierry. *Économie sociale. La solidarité au défi de l'efficacité*. Coll. *Les études de la documentation française*. Paris, La Documentation française, 2006, 175 p.
- JEANTET, Thierry. *L'économie sociale : une alternative au capitalisme*. Paris, Éditions Économica, 2008, 82 p.
- JODELET, Denise. *Les représentations sociales*, 5e édition. Paris, Presses universitaires de France, 1997, 447 p.
- KAYSER, Bernard. *Ils ont choisi la campagne*. Coll. L'Aube poche. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996, 206 p.
- KETILSON, Hammond Lou (dir.). *The Social and Economic Importance of the Co-operative Sector in Saskatchewan*. Saskatoon, University of Saskatchewan, Centre for the Study Co-operatives, 1998, 228 p.
- KLEIN, Juan-Luis. « De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social : le cas du développement régional au Québec », dans *Revue internationale d'action communautaire*, no 33 (printemps 1995), pp. 133-140.
- KLEIN, Juan-Luis. « Développement local et initiative locale. Une perspective d'analyse et d'intervention », dans TREMBLAY, Marielle, TREMBLAY, Pierre-André et TREMBLAY, Suzanne (dir.). *Le développement social. Un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, pp. 150-161.
- KLEIN, Juan-Luis. « Territoire et régulation : l'effet instituant de l'initiative locale », dans *Cahiers de recherche sociologique*, no 45 (janvier 2008), pp. 41-58.
- KLEIN, Juan-Luis et CHAMPAGNE, Christine (dir.). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, 325 p.
- KLEIN, Juan-Luis et TREMBLAY, Pierre-André. « L'économie sociale : une plateforme pour le développement d'initiatives de développement local ? », dans BOUCHARD, Marie J. (dir.). *L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, pp. 187-209.

- LAJUGIE, Joseph ; DELFAUD, Pierre et LACOUR, Claude. *Espace régional et aménagement du territoire*. Coll. Précis. Sciences économiques. Paris, Éditions Delloz, 1979, 884 p.
- LANGLOIS, Geneviève. *La Coop de solidarité en soins et services de Saint-Camille et son impact sur la cohésion sociale*. Coll. Études de cas d'entreprises d'économie sociale. Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales, décembre 2004, 69 p.
- LAVILLE, Jean-Louis et CATTANI, Antonio. *Dictionnaire de l'autre économie*. Coll. Folio Actuel. Paris, Éditions Gallimard, 2006, 716 p.
- LAVILLE, Jean-Louis et GLÉMAIN, Pascal (dir.). *L'économie sociale et solidaire aux prises avec la gestion*. Coll. Solidarité et société. Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2010, 480 p.
- LAVILLE, Jean-Louis (dir.). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Coll. Sociologie économique. Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1994, 334 p.
- FORTIN, Jean-Charles et LECHASSEUR, Antonio. *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Coll. Les régions du Québec. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, 860 p.
- JETTÉ, Christian et SHIELDS, Geneviève (dir.). *Le développement de l'économie sociale au Québec. Territoires et interventions*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2010, 223 p.
- LEDUC, Gilbert. « Un géant méconnu de 4,9 milliards \$ », dans *Le Soleil* (2 mars 2013), pp. 38-39.
- LE GALÈS, Patrick. « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », dans *Revue française de sciences politiques*, vol. 45, no 1 (1995), pp. 57-95.
- LÉVESQUE, Benoît. *Le CIRIEC-Canada. Quarante ans de partenariat en recherche sur les entreprises publiques et d'économie sociale*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2009, 251 p.
- LÉVESQUE, Benoît. Le développement local et l'économie sociale : deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement. Coll. Working Papers. Études théoriques. Montréal, Cahiers du CRISES, février 1999, 19 p.
- LÉVESQUE, Benoît. Le partenariat : une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'heure de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale. Coll. Études théoriques. Montréal, Cahiers du CRISES, avril 2001, 17 p.
- LÉVESQUE, Benoît ; FONTAN, Jean-Marc et KLEIN, Juan-Luis (dir.). *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*. Coll. L'innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 451 p.
- MANDIN, David. Les systèmes d'échanges locaux (SEL). *Circulations affectives et économie monétaire*. Coll. Logiques sociales. Paris, Éditions L'Harmattan, 2009, 232 p.
- MERCKLÉ, Pierre. *Sociologie des réseaux sociaux*. Coll. Repères. Paris, Éditions La Découverte, 2004, 121 p.
- NDIAYE, Abdourahmane. « Économie solidaire et démocratie participative locale », dans BOUTILLER, Sophie et ALLEMAND, Sylvain (dir.). *Économie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. Coll. Marché et Organisations. Paris, Éditions L'Harmattan, 2010, pp. 73-92.

- PACHOCENSKI, Cécile et HENDERSON, Jean-Thomas. Une économie de proximité à votre portée. Lévis, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, octobre 2014, 93 p.
- PECQUEUR, Bernard et ITÇAINA, Xabier. « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », dans *Revue internationale d'économie sociale – RECMA*, vol. 91, no 325 (juillet 2012), pp. 48-64.
- PERROUX, François. *L'économie du XXe siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1969, 764 p.
- PINÇON, Michel et PINÇON-CHARLOT, Monique. *Sociologie de la bourgeoisie*. Coll. Repères. Montréal. Éditions La Découverte, 2000, 121 p.
- PLANQUE, Bernard. « Le développement local dans la mondialisation », dans PROULX, Marc-Urbain (dir). *Territoires et développement économique*. Coll. Villes et entreprises. Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, pp. 5-22.
- POLÈSE, Mario et SCHEAMUR, Richard. *Économie urbaine et régionale. Introduction à la géographie économique*, 2e édition. Coll. Bibliothèque de science régionale. Paris, Éditions Économica, 2005, 400 p.
- POLANYI, Karl. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Éditions Gallimard, 1983, 419 p.
- PRÉVIL, Carlo. « Participation du public dans la gouvernance de l'environnement et du territoire : pour améliorer l'instrumentation », dans *Vertigo*, vol. 9, no 1 (2009), pp. 1-17.
- PUTNAM, Robert D. « Le déclin du capital social aux États-Unis », dans *Revue internationale d'action communautaire*, no 41 (printemps 1999), pp. 13-21.
- PUTNAM, Robert D. « Social capital. Measurement and consequences », dans *Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, no 1 (printemps 2001), pp. 41-51.
- RALLET, Alain. « Commentaires », dans MOLLARD, Amédée ; SUEBOUA, Emmanuelle et HIRCZAK, Maud (dir.). *Territoires et enjeux du développement régional*. Coll. Update Sciences et technologies. Versailles, Éditions Quae, 2007, pp. 80-82.
- RÉSEAU DES SADC DU QUÉBEC. À la découverte des régions du Québec. Réseau des initiatives des SADC et des CAE. Québec, 2007, 171 p.
- RAHMOUNI, Mohieddine et YILDIZOGLU, Murat. Motivations et déterminants de l'innovation technologique : un survol des théories modernes. Document de travail no 2001-09. Aix-Marseille, Groupe de recherche en économie quantitative, mars 2011, 54 p.
- RHODES, R.A.W. « The new governance: Governing without government », dans *Political Studies*, vol. 44, no 4 (1996), pp. 652-667.
- ROCHMAN, Juliette et TREMBLAY, Diane-Gabrielle. « Politiques familiales municipales : l'émergence de nouvelles normes de gouvernance », dans *Politique et Sociétés*, vol. 31, no 1 (2012), pp. 3-46.
- SAUCIER, Carol. « Développement et économie sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent (Québec) », dans TREMBLAY, Marielle, TREMBLAY, Pierre-André et TREMBLAY, Suzanne. *Développement local, économie sociale et démocratie*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2002, pp. 127-149.

- SAUCIER, Carol et THIVIERGE, Nicole. « Lien social et développement économique. L'économie sociale au Bas-Saint-Laurent », dans *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 2 (mai-août 2003), pp. 291-311.
- SAVARD, Sébastien ; TURCOTTE, Daniel et BEAUDOIN, André. « Le partenariat et les organisations sociosanitaires du secteur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse : une analyse stratégique », dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2 (2003) pp. 160-177.
- SILVERMAN, Herert Alfred. *The substance of economics : for student and the general reader*. London, Pitman and Sons LTD, 1940, 371 p.
- SIMARD, Majella. La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 2003, 964 p. (thèse de doctorat non publiée).
- SIMARD, Majella. « Contribution et rôle de l'économie sociale au processus de revitalisation en milieu rural fragile : radioscopie d'un cas de réussite et d'insuccès », dans *Économie et Solidarités*, vol. 42, nos 1 et 2 (2013), pp. 52-68.
- SIMARD, Majella. « La géographie de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent : une analyse sous l'angle des disparités territoriales », dans *Économie et Solidarités*, vol. 39, no 1 (2008), pp. 131-148.
- SIMARD, Majella. « Le territoire perçu. La fragilité vécue en milieu rural. Le cas de huit petites localités du Bas-Saint-Laurent », dans *Ruralia*, no 20 (2007), pp. 143-182.
- SIMARD, Majella. « Les difficultés de la mobilisation citoyenne : la coopérative de consommateurs de Saint-Bruno-de-Kamouraska », dans Klein, Juan-Luis et Champagne, Christine (dir.). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, pp. 281-296.
- SIMARD, Majella « Un maillage rendu possible par l'économie sociale : le cas de Sainte-Irène dans La Matapédia », dans KLEIN, Juan-Luis et CHAMPAGNE, Christine (dir.). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011a, pp. 207-238.
- SIMARD, Majella. « Une entreprise d'économie sociale fortement ancrée dans son milieu : le cas de la Coopérative de producteurs agricoles Natur'bœuf au Bas-Saint-Laurent », dans JETTÉ, Christian et SHIELDS, Geneviève (dir.). *Le développement de l'économie sociale au Québec : territoires et interventions*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2010, pp. 161-181.
- SIMARD, Majella et SAUCIER, Carol. « Les apprentissages issus des initiatives non métropolitaines », dans KLEIN, Juan-Luis et CHAMPAGNE, Christine (dir.). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, pp. 297-304.
- STOKER, Gerry. *Governance as theory: five propositions*. Oxford, Unesco, 1998, 28 p.
- STORPER, Michael. « Regional World of Production: Learning and Innovation in the Technology Districts of Rance, Italy and the U.S.A. », dans *Regional Studies*, vol. 27, no 4 (1993), pp. 34-55.
- SUTTON, Louise. Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale. Montréal, Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale, 2007a, 23 p.

- SUTTON, Louise. La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS. Montréal, Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale, 2007b, 24 p.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et FONTAN, Jean-Marc. *Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1994, 579 p.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle ; KLEIN, Juan-Luis et FONTAN, Jean-Marc. *Initiatives locales et développement socioterritorial*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 353 p.
- VACHON, Bernard et COALLIER, Francine. *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville, Gaétan Morin éditeur, 1993, 331 p.
- VAILLANCOURT, Yves et FAVREAU, Louis. *Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire*. Série Recherche no 18. Hull, Université du Québec à Hull, mai 2000, 23 p.
- VERGÈS, Pierre. « Représentations sociales partagées, périphériques, indifférentes d'une minorité : méthode d'approche », dans *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 28 (1995), pp. 77-95.
- VIENNEY, Claude. *L'économie sociale*. Coll. Repères. Paris, Éditions La Découverte, 1994, 126 p.

Innovations sociales recensées

- ALBERT, Hugues. « Coopérative forestière Haut Plan Vert : un développement appelé diversification », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 21, no 45 (7 novembre 2012), p. 55.
- ALBERT, Hugues. « Promutuel Rivière-du-Loup célèbre son 100e en 2013 », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 22, no 12 (20 mars 2013), p. 28.
- ALBERT, Hugues. « Une rentabilité sociale et une vision de développement durable », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 21, no 45 (7 novembre 2012), p. 54.
- D'ASTOUS, Alexandre. « 820 000 \$ pour regrouper des services à La Trinité », dans *La Voix du fleuve*, vol. 1, no 45 (17 avril 2013), p. 10.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Des projets environnementaux structurants pour la Coop Purdel », dans *Vision, terre et forêt*, vol. 25, no 5 (novembre 2012), p. 4.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Dynaco en croissance », dans *Vision, terre et forêt*, vol. 19, no 9 (mars 2007), p. 15.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Dynaco effectue sa première récolte de saule-osier », dans *Vision, terre et forêt*, vol. 25, no 4 (octobre 2012), p. 5.
- D'ASTOUS, Alexandre. « La Coopérative Groupe Dynaco hausse sa croissance de 13 % », dans *L'Avant-Poste*, vol. 67, no 10 (11 mars 2009), p. 10.
- D'ASTOUS, Alexandre. « La justice sociale à la Coop Paradis », dans *Le Rimouskois*, vol. 46, no 8 (21 mars 2012), p. 8.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Les encans d'animaux du Bic tirent bien leur épingle du jeu malgré la fermeture de Colbex », dans *Vision, terre et forêt*, vol. 25, no 8 (février 2013), p. 5.

- D'ASTOUS, Alexandre. « Purdel augmente ses ventes de 12,4M \$ », dans *Le Rimouskois*, vol. 46, no 4 (22 février 2012), p. 8.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Purdel augmente ses ventes de 12,4M \$ », dans *Vision, terre et forêt*, vol. 24, no 9 (mars 2012), p. 3.
- D'ASTOUS, Alexandre. « Purdel célèbre ses 85 ans », dans *Le Rimouskois*, vol. 47, no 7 (6 mars 2013), p. 4.
- DUBÉ, Brigitte. « L'Accorderie de la Matanie offre des échanges de services », dans *La Voix de la Matanie*, vol. 27, no 2 (9 janvier 2013), p. 9.
- DUBÉ, Brigitte. « La Co-Mode Verte : premier grand magasin écoresponsable », dans *L'information*, vol. 27, no 7 (13 février 2013), p. 15.
- DUBÉ, Brigitte. « La Fondation Marjorie veut amasser 35 000 \$ », dans *L'Information*, vol. 27, no 1 (2 janvier 2012), p. 3.
- GAGNON, Maurice. « Dynaco poursuit sa croissance », dans *Le Placoteux*, vol. 36, no 10 (6 mars 2013), p. 3.
- GAGNON, Maurice. « Groupe Dynaco dépasse les 200M \$ en chiffre d'affaires », dans *Le Placoteux*, vol. 33, no 9 (3 mars 2010), p. 3.
- GAGNON, Maurice. « Un excédent record et une nouvelle image pour Dynaco », dans *Le Placoteux*, vol. 34, no 9 (2 mars 2010), p. 6.
- GENDRON, Stéphanie. « SEMO-KRTB lancerait sa première entreprise d'économie sociale », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 118, no 20 (27 mars 2013), p. 13.
- GENDRON, Stéphanie. « Un abattoir sous forme de coopérative », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 118, no 2 (21 novembre 2012), p. 11.
- LABRIE, Mélanie. « La Co-Mode Verte : une grande surface écoresponsable », dans *La Voix gaspésienne*, vol. 1, no 3 (21 novembre 2012), p. 12.
- LEBEL, Gilles. « Des résultats plus que positifs pour Groupe Dynaco », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 116, no 39 (3 mars 2010), p. 13.
- LEBEL, Gilles. « Groupe Dynaco passe au vert avec son usine de cogénération », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 115, no 15 (8 avril 2009), p. 7.
- LEBEL, Gilles. « Les 3 700 membres de Groupe Dynaco se partagent 1,7M \$ », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 117, no 17 (29 février 2012), p. 5.
- LEBEL, Gilles. « Performance, croissance et confiance pour le Groupe coopératif Dynaco », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 118, no 17 (6 mars 2013), p. 12.
- LEBEL, Gilles. « Produire du porc en région : tout un défi pour Groupe Dynaco », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 118, no 18 (13 mars 2013), p. 12.
- LECLERC, Jean-Claude. « Coup de main à domicile : 167 000 heures de services dans la communauté », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 29 (26 décembre 2012), p. 2.
- LECLERC, Jean-Claude. « Le groupe Dynaco innove », dans *L'Avantage*, vol. 15, no 43 (23 mars 2011), p. 24.
- LÉVESQUE, Sonia. « Les Ateliers Plein Soleil valorisent le fait-main », dans *Le Courrier du fleuve*, vol. 1, no 47 (1er mai 2013), p. 26.

- MARTIN, Thérèse. « Les organismes communautaires sont mécontents du financement », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 43 (3 avril 2013), p. 8.
- MARTIN, Thérèse. « Une année 2013 gagnante pour Purdel et ses membres », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 39 (6 mars 2013), p. 14.
- MARTIN, Thérèse. « Une année de croissance pour Purdel », dans *L'Avantage*, vol. 16, no 37 (22 février 2012), p. 37.
- MATHIEU, Sandra. « La Coop Paradis vers les demi-finales Avira », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 25 (28 novembre 2012), p. 32.
- MATHIEU, Sandra. « Le Bien, le Malt brasse « la paradis » en appui à la relocalisation de la Coop », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 45 (17 avril 2013), p. 21.
- MATHIEU, Sandra. « Le projet de relocalisation de la Coop Paradis est toujours sur les rails », dans *L'Avantage*, vol. 17, no 34 (30 janvier 2013), p. 4.
- MICHAUD, Pierre. « Le centre culturel de la Coop Paradis sera bientôt réalité », dans *Progrès Écho-Dimanche*, vol. 106, no 33 (18 septembre 2011), p. 3.
- PELLETIER, Romain. « Les besoins en services sont maintenant comblés », dans *La Voix de la Matanie*, vol. 27, no 17 (24 avril 2013), p. 11.
- THÉRIALULT, Carl. « Bel exemple de solidarité à Saint-Adelme », dans *Le Soleil* (19 décembre 2012), p. 24.
- THIBAUT, Jean-Philippe. « Retour du Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia », dans *La Voix gaspésienne*, vol. 1, no 3 (21 novembre 2012), p. 8.
- TREMBLAY, Miguel. « Des organismes communautaires manifestent pour assurer leur avenir », dans *Progrès Écho-Dimanche*, vol. 107, no 44 (5 décembre 2012), p. 6.
- TREMBLAY, Miguel. « La Coop Paradis mérite un appui du monde des affaires », dans *Le Rimouskois*, vol. 47, no 13 (17 avril 2013), p. 10.
- TREMBLAY, Miguel. « Opérations Enfant Soleil remet 12 098 \$ à l'Hôpital régional », dans *Le Courrier du fleuve*, vol. 1, no 42 (27 mars 2013), p. 12.
- VINCENT, Claire. « Coop L'Églantier : le temps des choix », dans *Le Placoteux*, vol. 36, no 6 (6 février 2013), p. 3.
- WELLS, Ernie. « Purdel consolide sa position dans le marché de la rénovation et de la quincaillerie », dans *Progrès Écho-Dimanche*, vol. 104, no 20 (21 juin 2009), p. 3.
- WELLS, Ernie. « 16 460 \$ pour les logements sociaux de Sainte-Rita », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 118, no 13 (6 février 2013), p. 15.
- WELLS, Ernie. « Groupe coopératif Dynaco : le pouvoir d'agir et de s'enrichir ensemble pour 3 699 membres », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 21, no 9 (29 février 2012), p. 28.
- WELLS, Ernie. « La campagne de financement rapporte 16 460 \$ pour les logements sociaux de Sainte-Rita », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 22, no 3 (16 janvier 2013), p. 65.
- WELLS, Ernie. « La Fiducie du Chantier de l'économie sociale investit 90 355 \$ », dans *La Voix de la Matanie*, vol. 27, no 8 (20 février 2013), p. 4.

- WELLS, Ernie. « Les organismes communautaires de la région revendiquent reconnaissance et argent », dans *L'Information*, vol. 40, no 16 (21 avril 2010), p. 6.
- WELLS, Ernie. « Les organismes communautaires en santé et services sociaux revendiquent un meilleur financement », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 22, no 14 (3 avril 2013), p. 41.
- WELLS, Ernie. « Les organismes communautaires en sécurité alimentaire du Témiscouata inquiets pour leur financement », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 21, no 4 (25 janvier 2012), p. 16.
- WELLS, Ernie. « Nouveau siège social du Groupe coopératif Dynaco : déménagement en mars 2013 », dans *Le Saint-Laurent/Portage*, vol. 117, no 43 (5 septembre 2012), p. 12.
- WELLS, Ernie. « Partenaire important de l'OMH de Saint-Jean-de-Dieu », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 22, no 12 (20 mars 2013), p. 25.
- WELLS, Ernie. « Pascal Bérubé fier des investissements réalisés à Saint-Adelme », dans *La Voix de la Matanie*, vol. 27, no 17 (24 avril 2013), p. 10.
- WELLS, Ernie. « Promutuel Rivière-du-Loup donne 5 000 \$ au projet de logements sociaux de Sainte-Rita », dans *Journal Info-Dimanche*, vol. 21, no 46 (14 novembre 2012), p. 12.

Documents électroniques

- Site du Chantier de l'économie sociale
<http://www.chantier.qc.ca/>
 Consulté le 2 mars 2012
- Site des Caisses populaires Desjardins
<http://www.desjardins.com/fr/accueil/groupe-financier-cooperatif/>
 Consulté le 18 avril 2012
- Site de la Coop fédérée
<http://web.lacoop.coop/fr/le-reseau>
 Consulté le 26 février 2016
- Site de la Coopérative Paradis
<http://www.coop-paradis.com/>
 Consulté le 9 mars 2013
- Site de SEMO-KRTB
<http://www.semokrtb.com/>
 Consulté le 25 mars 2013

Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien

Date de l'entrevue

No de l'entrevue

Partie 1 : Renseignements généraux concernant l'entreprise

1. Nom de l'entreprise ou de l'organisme
2. Adresse civile
3. Adresse électronique
4. Nom de la localité où se situe l'entreprise
5. Nom de la MRC d'appartenance
6. Taille démographique de cette localité en 2006
7. Indice de développement de la localité selon le MAMROT
 - 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
8. Nom de la personne interviewée
9. Coordonnées de la personne interviewée
10. Fonctions de la personne interviewée
11. Catégorie d'entreprise (ne cocher qu'une seule case)
 - Entreprise relevant de l'ancienne économie sociale (coopératives, mutuelles, corporations, etc.)
 - Entreprise relevant de la nouvelle économie sociale (associations, OBNL, etc.)
 - Organisme communautaire
12. Secteur principal d'activité de l'entreprise (ne cocher qu'une seule case)
 - mise en valeur intégrée des ressources forestières et fauniques
 - développement agricole
 - service de garde
 - service aux personnes
 - soutien aux ménages
 - insertion sociale et/ou à l'emploi
 - services de santé
 - environnement
 - amélioration du cadre de vie
 - loisirs et tourisme
 - activités culturelles
 - prévention, sensibilisation, éducation et intervention
 - entrepreneuriat et développement économique
 - coopérative scolaire
 - coopérative de consommation
 - coopérative d'épargne et de crédit

- transports et communications
 - autres (précisez)
13. Territoire desservi par l'entreprise (municipalités, MRC, régions(s))
14. Nombre de membres coopérateurs ou associatifs au sein de l'entreprise :
- moins de 25
 - entre 26 et 50
 - entre 51 et 75
 - entre 76 et 99
 - 100 et plus
 - ne s'applique pas
15. Définissez l'entreprise par au moins trois mots-clés.

Partie 2 : La dimension sociale

2.1 Capital social

16. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle au renforcement du sentiment d'appartenance local ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
17. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle au renforcement du capital social ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
18. Selon vous, l'entreprise est-elle de nature à favoriser l'innovation sociale ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
19. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle à tisser des liens de solidarité entre :
- a) les membres de l'entreprise ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
- b) les membres de la communauté ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément

20. Selon vous, l'entreprise participe-t-elle au développement social de son milieu ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
21. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité de vie de la population locale ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
22. Depuis sa formation, l'entreprise a-t-elle contribué à la réduction des inégalités interindividuelles ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
23. Comment évalueriez-vous la qualité des relations humaines :
- a) entre les membres de l'entreprise ?
 - très mauvaises
 - mauvaises
 - passables
 - bonnes
 - très bonnes
 - ne s'applique pas
 - b) entre les membres du conseil d'administration (ou de la direction) ?
 - très mauvaises
 - mauvaises
 - passables
 - bonnes
 - très bonnes
 - ne s'applique pas
 - c) entre les membres du conseil d'administration (ou de la direction) et les membres de l'entreprise ?
 - très mauvaises
 - mauvaises
 - passables
 - bonnes
 - très bonnes
 - ne s'applique pas
 - d) entre les employés ?
 - très mauvaises
 - mauvaises
 - passables
 - bonnes
 - très bonnes
 - ne s'applique pas

e) entre les bénévoles ?

- très mauvaises
- mauvaises
- passables
- bonnes
- très bonnes
- ne s'applique pas

24. Selon vous, comment l'entreprise contribue-t-elle au renforcement du capital social au sein de votre milieu ?

2.2 Perception interne et externe à l'égard de l'entreprise

25. Selon vous, comment l'entreprise est-elle perçue par les membres de votre milieu, c'est-à-dire au territoire desservi par l'entreprise ?

- très négativement
- négativement
- ni négativement, ni positivement
- positivement
- très positivement

26. Selon vous, comment l'entreprise est-elle perçue par les gens de l'extérieur de votre milieu ?

- très négativement
- négativement
- ni négativement, ni positivement
- positivement
- très positivement

27. Décrivez en quelques mots comment l'entreprise est perçue par les membres de votre milieu et ceux provenant de l'extérieur de celui-ci.

- a) Perception interne
- b) Perception externe

2.3 Réseautage et partenariat

28. a) L'entreprise fait-elle partie d'un regroupement, d'une association ou d'un réseau ?

- oui
- non

Si « non », passer à la question 29.

b) Si oui, s'agit-il d'un réseau :

- informel
- sectoriel
- multisectoriel
- autre, précisez
- plus d'un à la fois, précisez

29. a) L'entreprise collabore-t-elle avec d'autres types d'organisations autres que le Chantier de l'économie sociale ?

- oui
- non

aa) Expliquez votre réponse

30. Avez-vous établi des partenariats avec :

- a) les acteurs locaux de votre municipalité ?
 - oui
 - non
 - ne s'applique pas
- b) les acteurs régionaux ? (CLD, CRÉ, MRC)
 - oui
 - non
 - ne s'applique pas
- c) les acteurs provinciaux ? (ministères, Chantier de l'économie sociale, etc.)
 - oui
 - non
 - ne s'applique pas

31. Selon vous, ces partenariats ont-ils contribué à :

- a) consolider le capital social de votre localité ?
 - pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
- b) à accroître le niveau de bien-être et la qualité de vie de votre localité ?
 - pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
- c) à favoriser le développement social de votre localité ?
 - pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas

32. Qu'est-ce que ces partenariats, ces réseaux et ces regroupements ont-ils apporté de plus à l'entreprise ?

33. a) L'entreprise a-t-elle été de nature à favoriser le bénévolat ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas

aa) Expliquez votre réponse

Si « non » ou « ne s'applique pas », passer à la question 34.

- b) À comment évalueriez-vous le nombre de bénévoles au sein de l'entreprise ?
- moins de 5
 - 6 à 10
 - 11 à 15
 - plus de 15

- c) Avez-vous eu de la difficulté à les solliciter ou à les recruter ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
- ca) Expliquez votre réponse

2.4 Gouvernance

34. Comment s'effectue la prise de décision au sein de l'entreprise ? (Il est possible de cocher plus d'une case)
- par une assemblée générale des membres
 - par un conseil d'administration
 - par un conseil exécutif
 - par la participation des usagers et des usagères
 - par la participation des travailleurs et des travailleuses
 - par la participation des bénévoles
 - autre, précisez
35. Quel type de gestion l'entreprise adopte-t-elle ?
- direction ou gérance
 - coordination d'équipe
 - collective
 - autre, précisez
36. a) Les membres participent-ils au bon fonctionnement de l'entreprise ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse
37. a) Les acteurs locaux participent-ils au bon fonctionnement de l'entreprise ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse
38. Si vous aviez à évaluer la gouvernance de l'entreprise, diriez-vous qu'elle est :
- très médiocre
 - médiocre
 - moyenne
 - bonne
 - très bonne
39. a) Des tensions se sont-elles déjà manifestées suite à des problèmes liés à la gouvernance de l'entreprise ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse
40. Décrivez en quelques mots comment s'effectue la gouvernance au sein de l'entreprise

41. a) Évaluez, de 1 à 5, la contribution de l'entreprise au développement social de votre milieu sachant que 1 est la pire position et 5 la meilleure.
- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse

Partie 3 : La dimension économique

3.1 Emplois

42. Combien d'employés l'entreprise compte-t-elle ?
- entre 1 et 10
 - entre 11 et 20
 - entre 21 et 30
 - entre 31 et 40
 - 41 ou plus
 - ne s'applique pas
43. Parmi ces employés, quelle est la proportion qui travaille à temps plein c'est-à-dire, 30 heures ou plus par semaine ?
- aucun
 - moins du quart
 - entre 25,1 et 50 %
 - entre 50,1 et 75 %
 - entre 75,1 et 99,9 %
 - la totalité
 - ne s'applique pas
44. Depuis les deux dernières années, combien d'emplois l'entreprise a-t-elle créés ?
- aucun
 - entre 1 et 10
 - entre 11 et 19
 - entre 20 et 29
 - entre 30 et 39
 - plus de 40
 - ne s'applique pas

3.2 Ressources financières et humaines

45. À combien évaluez-vous le budget de l'entreprise ?
- moins de 50 000 \$
 - de 50 001 \$ à 100 000 \$
 - de 100 001 \$ à 150 000 \$
 - de 150 001 à 200 000 \$
 - 200 001 \$ et plus
 - refus de répondre

46. a) Devez-vous recruter des ressources humaines provenant de l'extérieur de la localité ?
- oui
 - non
- aa) Expliquez votre réponse
47. a) Devez-vous recruter des ressources financières provenant de l'extérieur de la localité ?
- oui
 - non
- aa) Expliquez votre réponse
48. Quel type de financement utilisez-vous ? (Il est possible de cocher plus d'une case)
- cotisation des membres
 - capital social des membres
 - CLD
 - programmes gouvernementaux
 - participation du secteur privé
 - ne s'applique pas
 - autre, précisez

3.3 Relations d'affaires et concertation

49. Entretenez-vous des relations d'affaires avec des ressources externes telles que :
- a) le Chantier d'économie sociale ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- b) la Caisse d'économie solidaire Desjardins ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- c) les Caisses populaires Desjardins ? (autrement que par un compte détenu par l'entreprise au sein de cette institution)
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- d) le CLD de votre région ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- e) la SADC de votre région ?
- oui
 - non
 - ne s'applique pas
- f) d'autres types de relations d'affaires ?
- oui
 - non
- fa) Si oui, précisez la nature de cette ressource

50. a) Selon vous, les partenariats et les relations d'affaires que vous avez établis ont-ils contribué à l'amélioration de la santé économique de l'entreprise ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse
51. a) Comment qualifieriez-vous le degré de facilité avec lequel vous avez obtenu du soutien technique ou logistique au cours de l'existence (phase de démarrage et période actuelle) de l'entreprise ?
- très difficile
 - difficile
 - ni facile, ni difficile
 - facile
 - très facile
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse

3.4 Contribution de l'entreprise au développement économique

52. Selon vous, l'entreprise participe-t-elle au développement économique de son milieu ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
53. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle à la prise en charge du développement local ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
54. Selon vous, l'entreprise est-elle de nature à favoriser l'innovation économique ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas

55. Selon vous, l'entreprise contribue-t-elle à l'amélioration du niveau de vie de la population locale ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
56. Depuis sa formation, l'entreprise a-t-elle contribué à la réduction des disparités économiques au sein de votre milieu ?
- pas du tout
 - un peu
 - moyennement
 - beaucoup
 - énormément
 - ne s'applique pas
57. a) L'entreprise a-t-elle contribué à l'émergence d'autres types d'activités à caractère économique au sein de votre milieu ?
- oui
 - non
- aa) Expliquez votre réponse
58. Décrivez en quelques mots la contribution de l'entreprise au développement local et régional.
59. a) Évaluez, de 1 à 5, la contribution de l'entreprise au développement économique de votre milieu sachant que 1 est la pire position et 5 la meilleure.
- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - ne s'applique pas
- aa) Expliquez votre réponse

3.5 Perspectives d'avenir et de développement

60. a) Envisagez-vous présenter un projet d'économie sociale (CLD, SADC, CRÉ, MRC, etc.) au cours des deux prochaines années ?
- oui
 - non
 - ne sait pas
- aa) Expliquez votre réponse
61. a) Si vous aviez à évaluer l'implication de l'État pour favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent, diriez-vous qu'elle est :
- très insuffisante
 - insuffisante
 - ni suffisante, ni insuffisante
 - suffisante
 - très suffisante
- aa) Expliquez votre réponse

62. a) Selon vous, à qui revient en tout premier lieu la responsabilité de favoriser le développement de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent ? (ne cocher qu'une seule case)
- aux élus locaux
 - aux élus régionaux
 - aux responsables d'associations et d'organismes sans but lucratif
 - aux gouvernements centraux
 - ne sait pas
 - autre, précisez
- aa) Expliquez votre réponse
63. Comment entrevoyez-vous l'avenir de l'entreprise dans cinq ans ?
64. a) Auriez-vous des commentaires ou des observations à ajouter concernant cette étude en particulier ou sur l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent en général notamment de son rôle en matière de développement local et régional ?
- oui
 - non
- aa) Si oui, indiquer ces commentaires ici

Je vous remercie très sincèrement d'avoir accepté de participer à cette étude.

Observations factuelles de l'interviewer :

Conception du questionnaire : Majella Simard, Université de Moncton, mai 2011.

Annexe 2 : Questions retenues et pondération des variables ayant servi à la confection de l'indice de développement social

Questions	Pondération
Q28a	1
Q29a	
Q36a	
Q37a	
Q39a	
Q16	1
Q17	
Q18	
Q20	
Q21	
Q22	
Q25	
Q26	
Q38	0,5
Q19a	
Q19b	
Q30a	0,33333333
Q30b	
Q30c	
Q33a	0,33333333
Q31a	
Q31b	
Q31c	
Q33c	0,33333333
Q23a	0,2
Q23b	
Q23c	
Q23d	
Q23e	
Q33b	0,33333333

Annexe 3 : Questions retenues et pondération des variables ayant servi à la confection de l'indice de développement économique

Questions	Pondération
Q57a	1
Q50a	1
Q51a	
Q52	
Q53	
Q54	
Q55	
Q56	
Q49d	0,285714286
Q49a	0,142857143
Q49b	
Q49c	
Q49e	
Q49f	
Q42	1
Q45	
Q43	1

QUELQUES-UNES DES PUBLICATIONS DU GRIDEQ

Tendances et débats en développement régional

- No 14 *Repenser l'innovation hors métropole. L'action publique dans le secteur bioalimentaire.* Sous la dir. de Marie-José Fortin et Mario Handfield, 2016, 156 p.
- No 13 *Acceptabilité sociale, où en sommes-nous au Québec ?* Sous la dir. de Marie-José Fortin et Yann Fournis, 2015, 70 p.
- No 12 *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux : Enjeux théoriques et d'action publique.* Sous la dir. de Bruno Jean et Danielle Lafontaine, 2010, 228 p.
- No 11 *Inégalités, démocratie et développement.* Martin Simard et al., 2006, 404 p.
- No 10 *Entre réseaux et systèmes. Les nouveaux espaces régionaux.* Juan-Luis Klein, Carol Tardif et al., 2006, 259 p.
- No 9 *Territoires et fonctions : Tome 2. Des pratiques aux paradigmes : Les systèmes régionaux et dynamiques d'innovation en débats.* Sous la dir. de Bruno Jean, Danielle Lafontaine, 2005, 298 p.
- No 8 *Territoires et fonctions : Tome 1. Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats.* Sous la dir. de Danielle Lafontaine et Bruno Jean, 2005, 408 p.

Cahiers du GRIDEQ

- No 25 *Évolution d'un système local d'innovation en région rurale. Le cas de La Pocatière.* David Doloreux et Stève Dionne, 2007, 214 p.

Témoignages et analyses

- No 10 *Au nom de la dignité. Parcours d'un théologien agronome et animateur rural.* Gilles Roy, 2012, 172 p.
- No 9 *Défendre la ruralité. Témoignage d'un agriculteur.* Adéodat St-Pierre, 2007, 134 p.

Hors-série

- *Comprendre le Québec rural.* Bruno Jean, Stève Dionne et Lawrence Desrosiers, seconde édition revue et augmentée, 2014, 166 p.

Pour obtenir la liste complète des publications :
grideq@uqar.ca

Comment les gestionnaires des entreprises d'économie sociale perçoivent-ils la contribution de ces dernières au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent ? En plus de saisir ces perceptions d'acteurs engagés, l'auteur a fait le choix original de croiser celles-ci avec le type de milieu et de situation dans lequel ils interviennent. En d'autres termes, existe-t-il un lien entre les contributions perçues par les gestionnaires d'entreprises et la taille démographique des localités d'une part et leur situation économique de l'autre ? Les entreprises sises en milieu rural sont-elles perçues comme contribuant davantage au développement social ou économique que celles en milieu urbain ? Observe-t-on des différences significatives entre les représentations des gestionnaires en fonction de la localisation géographique de leur entreprise? Autant de questions auxquelles l'ouvrage, tiré d'une enquête à l'échelle du Bas-Saint-Laurent, tente de répondre.

Détenteur d'un doctorat en développement régional, MAJELLA SIMARD est professeur régulier au département d'histoire et de géographie à l'Université de Moncton. Ses champs de recherche incluent le développement régional et rural, les disparités territoriales, les impacts socioterritoriaux du vieillissement démographique et l'éthique du développement.

